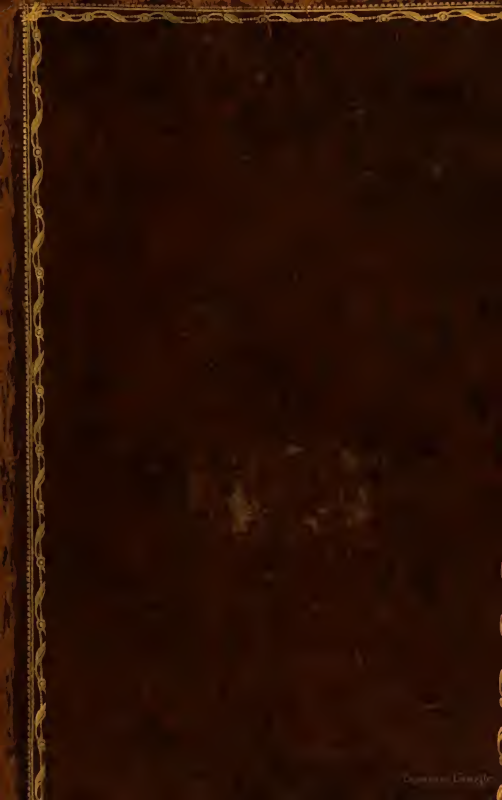
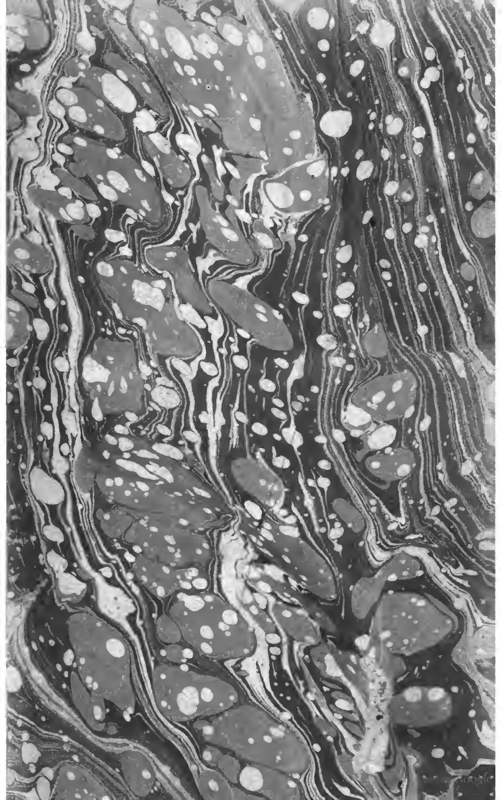






NOUVELLES
CONSIDÉRATIONS
SUR
LES ORACLES,
SIBYLLES ET PROPHÈTES.

IMPRIMERIE DE H. PERRONNEAU.

NOUVELLES

CONSIDÉRATIONS

PUISÉES

DANS LA CLAIRVOYANCE INSTINCTIVE DE L'HOMME,

SUR

LES ORACLES,

LES SIBYLLES ET LES PROPHÈTES,

ET PARTICULIÈREMENT SUR NOSTRADAMUS,

SUR ses Prédictions concernant 1°. la mort de Charles Ier., roi d'Angleterre; 2°. celle du duc de Montmorenci, sous Louis XIII; 3°. la persécution contre l'église chrétienne, en 1792; 4°. la mort de Louis XVI, celle de la Reine et du Dauphin; 5°. l'élévation de NAPOLÉON BONAPARTE à l'Empire de France; 6°. la longueur de son règne; 7°. la paix qu'il doit procurer à tout le continent; 8°. sa puissance, qui doit être un jour aussi grande sur mer qu'elle l'est actuellement sur terre; 9°. enfin la conquête que ce héros doit faire de l'Angleterre;

Ouvrage dans lequel on donne les moyens de diriger cette clairvoyance instinctive sur des objets bien plus utiles, bien plus intéressans que l'art de tirer des horoscopes, et de prédire des événemens sinistres qu'on ne peut éviter;

PAR THÉODORE BOUYS,

Ancien professeur à l'école centrale du département de la Nièvre, et avant la révolution, président de l'élection de Nevers.

« Les sciences qui nous ont révélé tant de secrets, détruit tant de « préjugés, sont appellées à nous rendre de plus grands services encore. « De nouvelles vérités, de nouvelles découvertes, nous révéleront des « secrets plus essentiels au bonheur des hommes. »

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif.*

Du quartier-général de Passériano, le 27 vendémiaire an 6 de la république.

A PARIS,

CHEZ { DESENNE, libraire, Palais du Tribunat, No. 2.
DEBRAY, Libraire, rue St-Honoré, vis-à-vis celle du Coq.

M. DCCC. VI.

Deux exemplaires ont été déposés à la Bibliothèque impériale, conformément à la loi.

Prix de l'Ouvrage, 6 francs, *et* 7 francs 35 centimes *franc de port par la poste, dans toute la France et l'Italie.*

PRÉFACE

Où l'on démontre que le système de l'auteur sur les prophètes n'est pas plus contraire à la religion que celui de Copernic sur le mouvement de la terre.

En rendant publiques ces Nouvelles Considérations sur les oracles, les sibylles et les prophètes, je suis bien éloigné d'avoir l'intention de donner quelque poids à des préjugés populaires ou religieux, qui ont causé tant de malheurs, allumé tant de bûchers et fait périr tant de victimes innocentes, accusées de magie et de sorcellerie; préjugés qui, grace aux lumières des hommes instruits et des corps savans, ont enfin mérité l'anathème et le mépris de tout être raisonnable.

Je n'ai d'autre dessein que celui de disposer les esprits en faveur d'une découverte qui concerne la nature humaine, qui paroît digne de

l'attention et des études de toutes les académies, de la protection de tous les souverains, de l'admiration et des hommages de tous les hommes; découverte qui fait recouvrer à l'homme la plus grande et la plus intéressante de toutes ses facultés, la clairvoyance instinctive, que nous retrouvons chez quelques personnes, que l'on peut développer chez beaucoup d'autres, et que l'on doit espérer de voir un jour restituée à tout le genre humain.

Cette faculté, infiniment précieuse, qui nous rend en quelque sorte semblables à la divinité, en nous faisant lire dans l'avenir des événemens au-dessus de tous les calculs humains, n'est plus, par un vice d'éducation, d'organisation, ou par une dégradation humaine, que l'apanage de quelques individus; mais elle peut devenir, avec des soins, les études des savans et la protection des rois, commune à tous les hommes.

C'est cette clairvoyance instinctive qui anima jadis les oracles les plus fameux et tous les prophètes. On verra encore que cette opinion n'est pas plus contraire à la religion que celle de Copernic.

C'est cette clairvoyance instinctive qui, sous Charles VII, conduisit Jeanne d'Arc vers ce monarque, lui fit prédire les événemens les plus surprenans, dont on vit l'accomplissement, lui

attira la confiance de toute la cour et de toute l'armée, et lui suggéra les moyens de sauver son roi et sa patrie. Elle devint victime de son obéissance, lorsqu'on l'obligea de rester aux armées malgré ses instantes prières pour qu'on lui accordât sa retraite, le tems de sa clairvoyance, et elle disoit sa mission, étant fini.

Enfin, c'est cette clairvoyance instinctive qui fit voir à Nostradamus les brillantes destinées de NAPOLÉON LE GRAND, qui sont de jouir d'un heureux et long règne, de pacifier longtems le continent, d'être un jour aussi redoutable sur mer qu'il l'est actuellement sur terre; enfin, de faire la conquête de l'Angleterre, pour donner à toutes les nations la liberté des mers.

Puisse mon travail répondre à l'importance de l'objet. Je sens toute la difficulté de l'entreprise; j'ai des préjugés académiques et philosophiques de trois mille ans à détruire; préjugés qui font regarder tous les oracles, sans en excepter un seul, comme des imposteurs; préjugés qui ont établi en principes et axiomes, qu'il étoit impossible à l'homme de prédire des événemens circonstanciés autres que ceux que sa raison et son génie peuvent lui indiquer; que cette clairvoyance instinctive, qui fait la base de ces Nouvelles Considérations, étoit une chimère, et qu'il n'étoit pas

possible de croire, que quelques hommes seulement puissent jouir d'une faculté si précieuse, tandis que les autres n'en ont pas la moindre idée.

Cependant il est facile de se convaincre que l'instinct physique, qui consiste dans cette faculté précieuse de choisir, sans étudier, les alimens et les remèdes qui nous sont utiles, de suivre à la piste les pas des personnes que nous connoissons; faculté que l'on retrouve chez la plupart des peuples moins civilisés, est cependant inconnue à tous les peuples européens, à l'exception de quelques individus, qu'une découverte précieuse dont nous parlerons dans peu, a fait connoître. Il ne seroit donc pas plus surprenant que l'instinct moral, qui consiste à voir dans l'avenir des événemens circonstanciés au-dessus de la portée des hommes ordinaires, et à connoître sans études les moyens qui peuvent le plus contribuer à notre bonheur et à celui de nos semblables, fût aussi une faculté privilégiée pour quelques individus, et inconnue à la grande majorité des hommes.

Pour se convaincre qu'il y a quelques individus qui ont des qualités, et sur-tout une clairvoyance instinctive inconnue aux autres hommes, qu'on ouvre l'Encyclopédie in-folio, article *Somnambulisme*, tome XV, page 341, on y trouvera

les détails suivans, qui sont assez merveilleux. Après avoir cité un somnambule qui, la nuit, dans la plus profonde obscurité, écrivoit, lisoit ce qu'il avoit écrit, faisoit des corrections, copioit de la musique, mettoit les mots sous les notes correspondantes; le rédacteur ajoute : « Pour « s'assurer si le somnambule ne faisoit aucun « usage de ses yeux, on mit un carton sous son « menton, de façon à lui dérober la vue du « papier qui étoit sur la table; mais il continua à « écrire sans s'en appercevoir.... Ce que j'ai vu « de plus étonnant, ajoute-t-il, c'est de la mu- « sique faite assez exactement : une canne lui « servoit de règle; il traçoit avec elle, à distances « égales, les cinq lignes nécessaires, mettoit à « leur place la clef, les bémols, les dièses, ensuite « marquoit les notes, qu'il faisoit d'abord toutes « blanches, et quand il avoit fini, il rendoit noires « celles qui devoient l'être : les paroles étoient « écrites au-dessous. Il lui arriva une fois de les « écrire en trop gros caractères, de façon qu'elles « n'étoient pas placées sous leurs notes corres- « pondantes; il ne tarda pas à s'appercevoir de « son erreur, et pour la réparer il effaça ce qu'il « venoit de faire en passant la main par dessus, et « refit plus bas cette ligne de musique avec toute « la précision possible. »

Voilà donc, de l'aveu des encyclopédistes-mêmes, une faculté de l'homme qui se développe chez quelques individus, et inconnue au reste des hommes, au moyen de laquelle ils peuvent voir sans le secours des yeux, et distinguer ce qui est écrit, même écrire des notes de musique, placer les mots correspondans, quoiqu'il y ait un corps opaque interposé entre les yeux et les objets. On a donc très-grand tort de crier à l'absurdité, à l'extravagance, lorsque les magnétiseurs annoncent de pareilles merveilles opérées par les somnambules magnétiques; merveilles qui viennent d'être répétées par une somnambule de Lyon. Voici ce que l'on trouve à son sujet dans la Gazette de santé, et qui est rapporté dans le journal de Paris, du 24 brumaire an 14:

« Les journaux retentissent en ce moment « des prodiges d'une femme somnambule de « Lyon, qui, les yeux fermés, lit une lettre ca- « chetée, devine la pensée, et rend compte des « sensations qu'on éprouve, etc. Ce qu'il y a de « plus singulier c'est que cette femme est bien « née, et que soit à raison de sa fortune, soit à « raison de son éducation, elle est au-dessus du « soupçon de vouloir simuler ces étranges scènes. « Au reste, les personnages les plus graves, les « médecins les plus instruits, des savans estimés

« de Lyon, paroissent très-convaincus de ces « prodiges (1). Peut-être s'empresse-t-on trop « vîte de nier ce que l'on ne comprend pas, et « à en juger par les noms imposans de quelques « partisans du magnétisme, peut-être s'est-on un « peu trop hâté de reléguer ces expériences dans « le vaste répertoire des folies humaines. »

Il ne doit plus paroître si révoltant de lire dans les anciens auteurs cités par Rollin (*voyez* le parag. IV de ces Nouvelles Considérations), que les oracles fameux répondoient, sans décacheter les lettres, aux demandes qu'on leur faisoit. Il ne doit plus paroître si révoltant, je le répète, d'entendre les magnétiseurs annoncer les mêmes merveilles de la part des somnambules magnétiques. Mais cette faculté si étonnante de voir à

(1) M. le maire de Lyon, que j'ai vu à Paris, entretenu sur ces objets, m'a rendu le même témoignage; il m'a confirmé que les personnages les plus graves, que des hommes du plus grand mérite lui avoient assuré la réalité de ces merveilles; qu'elle n'entendoit et ne voyoit que par l'estomac; qu'en lui présentant vers cet organe plusieurs objets, elle les voyoit, quoique recouverts d'une enveloppe épaisse, même ceux qui étoient cachés dans une main fermée qu'on lui présentoit. Il m'a ajouté aussi qu'il étoit à desirer que ces expériences fussent répétées par des hommes de mérite envoyés par le Gouvernement pour constater les faits.

travers les corps opaques se borne-t-elle à ce seul phénomène ? Les découvertes modernes nous apprennent que cette clairvoyance instinctive peut s'étendre, jusqu'à découvrir les alimens et les remèdes qui conviennent dans les maladies, et même annoncer à jour et heures fixes les époques des crises et leur cessation. M. Cabanis, sénateur et médecin célèbre, en a consigné plusieurs faits dans son ouvrage intitulé : du Physique et du Moral de l'homme. Nous les rapporterons à la fin de cette préface. Mais l'on trouvera des faits de ce genre en bien plus grand nombre dans les ouvrages dont nous donnerons la liste à la suite du Prospectus qui est à la fin de la seconde partie de cet ouvrage.

Enfin l'on est parvenu à découvrir que par cette clairvoyance instinctive on pouvoit voir dans l'avenir des événemens circonstanciés qui sont au-dessus des calculs humains. Nous croyons en avoir trouvé des preuves incontestables dans les centuries de Nostradamus, que nous donnons par extrait, dans l'histoire de Jeanne d'Arc, dont nous avons trois procédures qui existent encore en original à la Bibliothèque impériale : ce qui sera le sujet de nouvelles Considérations; et sur-tout dans les faits innombrables que l'on peut se procurer par le moyen des somnambules magnétiques.

Quoiqu'il y ait à-peu-près deux cents ouvrages sur cet objet important (la liste imprimée le 16 juin 1786, les portoit déja à 174), il se trouve encore beaucoup de médecins, de savans et d'académiciens, pour qui l'existence du magnétisme de l'homme et de la clairvoyance instinctive qu'il procure, sont un problême. D'autres même ne rougissent pas de soutenir que le magnétisme de l'homme et ses prétendues merveilles sont des contes, des absurdités et des charlataneries impertinentes.

« Calculant peu les progrès de l'esprit humain, « comme le disoit M. Hudson, au sujet des dé- « tracteurs de la vaccine, et ne jugeant point ce « qu'il peut faire par ce qu'il a déja fait, ils ne « voient rien au-delà de ce qu'ils savent eux- « mêmes, circonscrivent dans une sphère étroite « tout ce qu'on peut apprendre, et se soulèvent « au premier apperçu d'une vérité qui peut con- « trarier toutes les idées que leur génie rétréci s'est « formées sur telle ou telle partie d'une science. « Cette classe d'hommes, toujours très-nom- « breuse, s'empare souvent de la confiance « publique, s'étaie de la durée des erreurs pour « les propager encore, flatte les préjugés du « vulgaire, et oppose à des recherches nouvelles « une barrière que des succès ont beaucoup de « peine à renverser. »

Celles qu'on a élevées contre le magnétisme de l'homme et la clairvoyance instinctive qu'il procure sont des plus fortes. Il n'y a qu'un souverain éclairé que des circonstances heureuses auront conduit à voir et à diriger lui-même les expériences, et qui par ce moyen se sera convaincu de la vérité, qui puisse rompre ces barrières. Avant ce tems, il ne se trouvera qu'un petit nombre d'hommes zélés et courageux, capables de continuer l'étude et la pratique d'une science qui absorbe tous les momens et toutes les facultés de ceux qui s'y livrent.

Au reste, si les vérités qu'a publiées Copernic ont été si longtems annoncées avant lui sans succès, si elles ont été rejetées et méprisées pendant plusieurs milliers d'années, peut-on trouver étonnant, peut-on se plaindre que les vérités du magnétisme de l'homme et de la clairvoyance instinctive qu'il développe, ne soient pas encore généralement adoptées.

Le commencement d'une grande et importante découverte ressemble parfaitement à une grande et utile révolution dans un empire. Que de combats il faut livrer pour détruire les anciens préjugés, non-seulement les préjugés populaires, mais encore les préjugés académiques ou philosophiques, qui donnent plus de peine à

détruire, parce qu'ils sont plus travaillés que les autres! « C'est à tort qu'on se persuade, a dit « M. Bergasse, que tolérans par système, et « avides de vérités nouvelles, les savans accueil- « lent sans envie l'homme de génie qui vient « leur ouvrir dans le domaine des sciences des « routes inconnues. Ce ne sont pas des ignorans, « comme on affecte de le dire aujourd'hui, mais « des savans, mais des hommes en possession de « distribuer l'estime publique dans leur siècle ou « dans leur pays, et de faire la renommée, qui se « sont élevés contre Christophe Colomb annon- « çant un nouveau monde, contre Copernic « publiant le vrai système des cieux, contre « Harvée démontrant la circulation du sang; ce « sont des savans qui ont creusé le cachot de « Galilée, qui ont dirigé contre Ramus les poi- « gnards du fanatisme, qui ont laissé mourir « Kepler dans la pauvreté, qui montrant à Des- « cartes les bûchers allumés, l'ont contraint de « sortir de sa retraite, pour aller sous un ciel « rigoureux chercher une mort prématurée; ce « sont des savans qui, dans des tems plus reculés, « ont préparé le poison donné à Socrate, et forcé « Aristote à se soustraire par un exil volontaire « à une destinée semblable. »

« Les ignorans n'ont rien de commun avec

« les génies privilégiés, qui, s'élevant au-dessus « des opinions de leur tems, ont commencé « pour les siècles à venir d'autres opinions. « Ceux-là ont dû les persécuter et les ont per- « sécutés en effet, dont ils ont fatigué l'orgueil, « et qui, ayant obtenu quelque gloire en tra- « vaillant sur des idées anciennement reçues, « ont le plus grand intérêt à faire proscrire des « vérités nouvelles dont on leur annonçoit l'exis- « tence. »

Mais le tems, les lumières et le courage des hommes de génie font triompher de tous les obstacles, et les révolutions utiles dans les empires, et les découvertes importantes dans les sciences. Les académies et les corps savans, quoique les derniers à terrasser, finiront par rendre les armes et par adopter la nouvelle découverte de la clairvoyançe instinctive de l'homme, contre laquelle ils s'étoient élevés avec tant d'opiniâtreté.

Il faut aussi que toute opinion soit devenue nationale, pour que ces corps puissent l'adopter. C'est ainsi que les tribunaux et universités furent sectateurs d'Aristote jusqu'à ce que la nation fût devenue carthésienne. De même il a fallu que la nation eût abjuré le carthésianisme et fût devenue newtonienne, pour que l'académie des

sciences osât avouer le système du savant anglais. Les vérités de Newton furent quarante ans assises sur le rivage des mers, avant de trouver le moment favorable pour passer en France.

Les académies, les corps savans, les facultés de médecine, finiront par reconnoître dans plusieurs hommes une clairvoyance instinctive, découverte que nous devons en grande partie à M. de Puységur, qui, le premier, dans ses Mémoires si intéressans, a donné l'histoire du somnambulisme magnétique, de ce prodige physique ignoré de M. Mesmer et de M. Deslon, dans le tems que MM. les commissaires du roi furent chargés de l'examen du magnétisme animal, et qui par conséquent n'a pu leur être présenté pour être soumis à leur examen. Ils se rendront tous lorsque les faits seront en si grand nombre, qu'il sera ridicule et absurde de les nier, et que l'ignorance à cet égard sera la marque d'une éducation peu cultivée.

Cette clairvoyance instinctive est d'une telle importance, et tellement au-dessus du raisonnement dans mille circonstances, que si elle eût été développée chez Louis XVI, elle l'eût porté à faire éloigner de sa personne, même de son empire, le premier qui lui eût parlé des états-généraux, et lui eût proposé de les convoquer,

malgré tous les raisonnemens spécieux qu'on eût pu lui faire pour le convaincre; mais clairvoyance qui lui eût aussi commandé les réformes nécessaires demandées par les amis du bien public.

Les hommes qui liront ces Nouvelles Considérations avec calme, sans partialité, sans passion, qui auront conservé l'habitude de réfléchir, de peser le pour et le contre dans une discussion importante, verront qu'elles méritent les plus sérieuses et les plus profondes méditations, puisqu'elles ont pour objet la question la plus grande et la plus intéressante qui se soit peut-être jamais élevée parmi les hommes, savoir : si, dans l'état de société où nous sommes, on peut réorganiser les seuls guides qui sont sujets à mille fois moins d'erreurs que les autres, je veux dire l'instinct physique et l'instinct moral ou la clairvoyance instinctive, qui fait la base de ces Nouvelles Considérations (1).

(1) Si la raison est insuffisante dans beaucoup de circonstances, on croiroit peut-être que la religion pourroit y suppléer toujours; mais on seroit dans une grande erreur. On n'a point vu d'hommes plus religieux que Louis IX et Louis XVI. Cependant ces monarques n'ont trouvé dans la religion aucune lumière, qui pût les éclairer et les empêcher de tomber dans

On peut voir dans cet ouvrage, 1°. que cette découverte moderne fournit, relativement aux oracles, sibylles et prophètes, une explication plus simple, plus naturelle, plus satisfaisante que toutes celles que l'on a données jusqu'à présent; 2°. que cette découverte de la clairvoyance instinctive de l'homme étant connue, encouragée par les souverains et perfectionnée par les savans, pourroit être d'une très-grande utilité dans la physique, dans la médecine, dans l'histoire naturelle, dans la politique, dans la morale, et presque dans toutes les sciences. Enfin on croit avoir démontré que ces Considérations peuvent également s'appliquer aux prophètes, sans qu'on puisse reprocher à l'auteur de cette opinion qu'elle est contraire à celle qui est clairement exprimée dans les divines écritures.

En avançant que les prophètes mêmes pouvoient n'être que des hommes qui jouissoient naturellement d'une clairvoyance instinctive, portée au plus haut degré, ainsi que plusieurs

---

les précipices où ils se sont engloutis avec des millions de Français. L'instinct perfectionné, ou la clairvoyance instinctive, est donc le seul guide qui puisse conduire l'homme avec assurance dans les circonstances les plus critiques.

oracles et sibylles qui l'avoient à un degré moindre, de même qu'en ont joui dans les siècles modernes, Jeanne d'Arc sous Charles VII, Angelo Cattho, archevêque de Vienne en Dauphiné, sous Louis XIII, et Nostradamus sous Henri II, et de même qu'en jouissent à présent les personnes susceptibles de crise magnétique, appelée vulgairement somnambulisme, je vais peut-être m'attirer les reproches de plusieurs théologiens peu instruits, qui croiroient faussement que cette opinion attaque la religion chrétienne et les saintes écritures, dans lesquelles on attribue à un don particulier de Dieu, à une inspiration divine, la faculté de prédire l'avenir.

Mais que ces théologiens ombrageux cessent d'être alarmés. Du tems de Copernic et de Galilée, ils crurent aussi faussement que le système qui faisoit tourner la terre sur elle-même en vingt-quatre heures, et en une année autour du soleil, étoit contraire à la religion et aux divines écritures. Ils firent lancer des décrets de la cour de Rome contre les auteurs et partisans de ce nouveau système (1), qui maintenant est

(1) Galilée fut mis dans les prisons de l'inquisition, en 1621, pour avoir soutenu publiquement la vérité du système de Copernic. Il fut détenu plusieurs années, et pour en sortir

généralement adopté, même de l'église romaine.

Cette matière étant plus mûrement et plus profondément examinée, toute la partie sage des prélats fut convaincue que l'écriture sainte est une règle de la foi et non un traité des vérités physiques, astronomiques et d'histoire naturelle; que les écrivains sacrés ont dû parler selon l'opinion commune; qu'ils ont eu dessein de nous rendre gens de bien, et non physiciens, astronomes, naturalistes, et qu'en conséquence le système de Copernic pouvoit être adopté sans faire aucun tort à la religion, quoiqu'il soit dit dans plusieurs endroits de l'écriture sainte, que le soleil se lève et se couche, et que la terre est posée sur des fondemens inébranlables, de telle manière qu'elle ne s'inclinera jamais.

De même le système qui attribue à une faculté naturelle, à une clairvoyance instinctive de

---

obligé de se rétracter, à l'âge de 60 ans. (Voyez Moréri.) Si les auteurs et les défenseurs de la découverte de la clairvoyance instinctive eussent annoncé cette vérité dans le même tems, ils eussent éprouvé un pareil sort, et peut-être plus fâcheux. On frémit encore lorsqu'on voit des théologiens insensés, et même toute l'université, solliciter les tribunaux et les presser vivement d'allumer les bûchers contre Jeanne d'Arc et tant d'autres prétendus sorciers qu'ils ne manquoient pas d'exorciser: tous les rituels sont pleins de formules pour les exorcismes.

l'homme, les prédictions des plus fameux oracles, sibylles, astrologues et prophètes, n'attaque en aucune manière les divines écritures et la religion. Les prophètes qui annoncoient, comme étant inspirés par la Divinité, des événemens futurs intéressant la nation juive ou les rois qui la gouvernoient, ne pouvoient s'exprimer autrement. Il auroit donc fallu une discussion académique et philosophique pour faire concevoir comment une faculté qui étoit connue et exercée par les anciens patriarches, et probablement par tous les hommes des premiers siècles du monde, ou du moins des siècles très-anciens, étoit devenue si rare du tems des Juifs, des Grecs et des Romains, et n'étoit plus que l'apanage de quelques hommes.

D'ailleurs tout ce qui étoit annoncé et prédit, et même tout ce qui étoit pratiqué pour le bien public, pouvoit fort bien, sans mensonge, être annoncé comme inspiré par la Divinité, ainsi que les mauvaises actions peuvent être figurément dites inspirées par le diable. Il faut même actuellement une grande discussion pour convaincre les académiciens, les philosophes et les naturalistes, à plus forte raison les gouvernemens, que cette faculté instinctive et clairvoyante qui étoit, d'après les écritures sacrées, si commune

dans les premiers siècles du monde, et qui est devenue si rare depuis, a pu, par les secours de l'art et la pratique du magnétisme de l'homme, reparoître avec un nouvel éclat ; vérité importante dont on peut avoir à présent des preuves nombreuses, et même qu'il doit être humiliant d'ignorer pour des hommes qui se piquent d'avoir une certaine éducation.

Je crois avoir présenté dans cet ouvrage toutes les probabilités les plus grandes et équivalentes à des démonstrations mathématiques, sur l'identité qu'il y a entre la clairvoyance des somnambules magnétiques et celle des anciens oracles et prophètes (1).

---

(1) L'opinion qui attribue la connoissance de l'avenir par les prophètes, à une inspiration particulière de la divinité, entraîne des conséquences affreuses qu'aucun homme raisonnable ne peut plus admettre ; c'est que la connoissance de l'avenir, par ceux qui ne sont pas de la véritable religion, doit être une inspiration particulière du démon, et donner lieu à de nouvelles procédures contre les sorciers, les magiciens, et faire rallumer les bûchers que les lumières de la raison ont fait éteindre ; car d'après l'opinion des écrivains ecclésiastiques, la plupart des oracles étoient les organes des esprits infernaux.

Il est vrai qu'il y a plusieurs pères de l'église, entr'autres St. Thomas, St. Jérôme, St. Augustin, qui ont avoué que Dieu avoit quelquefois accordé le don de prophétiser à des ennemis de sa religion et de ses lois, à des hommes qui

On objectera que les anciens oracles et prophètes jouissoient par eux-mêmes de cette faculté de connoître l'avenir, et qu'ils n'avoient pas besoin de recourir à l'aide et au secours de leurs semblables pour la développer; que par conséquent cette clairvoyance des oracles et des prophètes n'étoit donc pas la même que celle des somnambules magnétiques, qui d'ailleurs ne paroît se développer que pour la guérison des malades, et pour discerner les alimens et les remèdes qui sont nécessaires.

Je répondrai à cette objection que cette différence n'empêche pas que l'une et l'autre clairvoyance ne puisse provenir de la même source. Les premiers pouvoient se passer du secours de leurs semblables; les autres en ont besoin pour développer en eux une de leurs précieuses facultés.

Ceux qui ont lu l'ouvrage de M. le sénateur

---

n'avoient pas des mœurs très-pures, à des sibylles, à un Balaam; mais on induiroit de cet aveu que l'art de prophétiser est une faculté naturelle que les ennemis de la religion comme ses ministres peuvent avoir. Car il est absurde, il est révoltant de penser que Dieu ait voulu favoriser d'un don particulier et précieux, les ennemis de sa religion et de ses lois, tandis qu'il est dans l'ordre de ses décrets éternels, que les scélérats jouissent comme les gens de bien des facultés naturelles.

Cabanis, qui n'est point partisan du magnétisme de l'homme, verront, dans son Rapport du physique et du moral de l'homme, qu'il a rencontré des malades qui, naturellement et sans qu'il fût nécessaire de les seconder, « pressentoient les crises qui devoient leur ar-« river, indiquoient les remèdes et les alimens « convenables avec une grande sagacité, voyoient « à l'œil nu des objets microscopiques, suivoient « les personnes à la piste, distinguoient les objets « dans l'obscurité, en un mot qui auroient été « d'excellentes pythonisses (tom. 2, pag. 61 « et 62). »

Les facultés que l'on découvre chez d'autres malades par la pratique du magnétisme de l'homme, ont souvent les mêmes caractères et d'autres encore plus étonnans.

C'est à tort que l'on soutiendroit que la clairvoyance instinctive des somnambules magnétiques, ne peut être exercée que sur les maladies. On peut la diriger sur tous les objets dont s'occupoient les anciens oracles et prophètes; mais les magnétiseurs ont mieux aimé occuper ceux qui, étant magnétisés, devenoient clairvoyans instinctifs, de la guérison des malades, plutôt que de l'art funeste de tirer des horoscopes et de prédire des événemens sinistres auxquels on ne peut

remédier. Ils regardent ce dernier emploi de la clairvoyance instinctive comme le plus grand abus qu'on en puisse faire, et qui n'est propre qu'à troubler la tranquillité des familles. Ce qui prouve évidemment que cette nouvelle découverte, abandonnée à la disposition des ignorans ou des hommes corrompus, peut devenir un grand fléau pour la société; mais qu'entre les mains des hommes instruits et qui n'ont que des intentions pures, elle est un trésor inappréciable.

Mais je m'apperçois que je parle un langage inintelligible pour un grand nombre de lecteurs, qui n'ont aucune connoissance de la théorie et de la pratique, encore moins des phénomènes du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique. C'est pour parer à cet inconvénient que j'ai cru qu'il étoit nécessaire, après les Nouvelles Considérations sur les oracles, et celles qui suivront sur Jeanne d'Arc, de donner quelques notions d'une découverte si importante, en présentant le Prospectus d'un Traité du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, auquel je joins la première partie, qui consiste dans un discours préliminaire et les réponses aux objections. J'ai cru même devoir ouvrir une souscription pour l'ouvrage entier, dont on trouvera les conditions à la suite du prospectus.

Je finis cette préface en observant que je ne prétends entrer dans aucune discussion concernant les opinions politiques et religieuses de Nostradamus. Ainsi dans le quatrain 34 de la IXe. centurie, et qui est rapporté dans le §. XIV, sous le no. 4, il dit que Louis XVI sera trahi par Narbonne qui étoit ministre de la guerre, et par Saulce, ce marchand chandelier-épicier, qui donna à coucher au roi et le fit arrêter le lendemain; si ces messieurs vivent encore, ils peuvent répondre qu'ils ont cru devoir obéir aux décrets de l'assemblée nationale, ou donner tout autre réponse que je ne prétends point applaudir ni blâmer. Mon ouvrage n'est pas un objet de discussion politique ou religieuse, mais seulement d'histoire naturelle, concernant une découverte importante dont il s'agit de constater l'existence et l'utilité.

Je crois devoir encore prévenir que je suis bien persuadé que l'on ne trouvera pas tous les quatrains que j'ai rapportés de Nostradamus également forts, également convaincans; une grande partie sera considérée comme méritant seulement de piquer la curiosité. Mais aussi on ne pourra s'empêcher de convenir qu'il s'en trouve plusieurs de si étonnans, que les attribuer au hasard, et soutenir que c'est le hasard

qui fait qu'ils conviennent si parfaitement aux événemens dont nous avons été les témoins, ne diminueroit rien de notre surprise, car pour les gens sensés et réfléchis, tous ces hasards seroient des merveilles aussi grandes que les prophéties mêmes. (*Voyez* la conclusion de l'ouvrage, §. XXIII, pag. 130).

Je sais que les corps savans, les facultés de médecine, les académiciens, même le Gouvernement, sur le seul titre de l'ouvrage, ont dû prononcer ma condamnation; mais je sais aussi que César, après avoir entendu Cicéron, laissa tomber la sentence fatale qu'il avoit apportée contre le client du prince des orateurs. Espérer le même succès, seroit, de ma part, une trop grande présomption; mais au moins, je crois avoir laissé des matériaux pour que des hommes plus éloquens que moi puissent faire triompher la vérité. Je crois que de mes cendres, il peut sortir un vengeur.

NOUVELLES CONSIDÉRATIONS

PUISÉES

DANS LA CLAIRVOYANCE INSTINCTIVE DE L'HOMME,

SUR

LES ORACLES, LES SIBYLLES, LES PROPHÈTES,

ET PARTICULIÈREMENT SUR NOSTRADAMUS.

Tout se tait à la fin, et la vérité perce.

Lorsque les discussions sont le plus échauffées sur une découverte importante, lorsque les injures sont prodiguées, au lieu de raisons, ce n'est pas le moment de découvrir la vérité. Assez ordinairement dans ces circonstances, les deux partis ont tort. Ce n'est donc qu'après l'orage et dans le calme qui succède à la tempête, que l'on peut méditer, approfondir les vérités qui ont été annoncées, et rejeter les erreurs qui s'y sont mêlées. Ce n'est pas lorsque les eaux des mers et des fleuves sont agitées par les ouragans, que l'on peut en admirer la limpidité, en distinguer le goût, et en analyser les propriétés.

C'est donc au moment où les corps savans et le public gardent le plus profond silence sur les oracles, les sibylles, les astrologues judiciaires, etc., etc., que

l'on peut donner des apperçus satisfaisans et se faire entendre. Actuellement la vérité peut répandre toutes les lumières que d'épais nuages déroboient auparavant à nos yeux.

§ Ier.

Différentes opinions sur les oracles.

Dans le siècle dernier, Fontenelle, académicien, et le père Baltus, jésuite, élevèrent sur les oracles une discussion qui fixa pendant quelque tems l'attention des savans, des philosophes, des académiciens, et de tous hommes qui se piquoient d'une certaine éducation.

Fontenelle soutenoit que tous les oracles, devins, sibylles, astrologues, avoient été des fourbes et des imposteurs qui tournoient à leur profit l'ignorance et la crédulité des peuples, qui se conformoient toujours aux intentions des rois, secondoient leurs desseins; en un mot, qui philippisoient, selon l'expression de Démosthènes.

Le père Baltus, sans nier qu'il se fût trouvé beaucoup d'oracles imposteurs et occupés à faire des dupes, soutenoit aussi que la plupart avoient été l'organe du démon et des esprits infernaux. Il s'appuyoit de l'autorité des auteurs ecclésiastiques, tels qu'Anthenagoras, Tertulien, Minutius Felix, Origènes, Eusèbe, Firmicus, et de celle des écrivains sacrés, qui tous reconnoissent cette vérité, et qui, dans plusieurs endroits, font mention de démons chassés, de démons réduits au

silence par les chrétiens ; et même plusieurs philosophes payens, entre autres, Platon, Xénocrate, Chrisippe, etc., croyoient que beaucoup d'oracles étoient rendus par des esprits ; que les bons ne mentoient pas, mais que les mauvais esprits mentoient et donnoient des conseils pernicieux.

Fontenelle n'avoit d'autre autorité que son incrédulité, celle de Vandal, médecin hollandais, et celle de plusieurs auteurs payens, entre autres, Aristote, tous les péripatéticiens, Démosthènes, Cicéron. Mais le P. Baltus trouvoit ces autorités bien foibles auprès de celles des auteurs sacrés. Il crut donc avoir terrassé son adversaire ; il fut secondé dans cette opinion par tous les théologiens, qui le félicitèrent de son triomphe.

Mais tous les savans, tous les académiciens, tous les philosophes et leurs sectateurs adoptèrent le sentiment de Fontenelle, le regardèrent comme ayant remporté une pleine et entière victoire, et couvrirent le P. Baltus et ses adhérens de ridicule et du plus souverain mépris, pour avoir fait intervenir le diable dans une matière où l'on pouvoit s'en passer. Cette question paroissoit donc avoir été terminée et entièrement résolue. Les savans, les académiciens, les philosophes venoient de prononcer en dernier ressort. Depuis ce tems, on garda le plus profond silence. Penser ou écrire différemment de ce qui venoit d'être jugé, eût été la marque d'une ignorance grossière, d'une crédulité populaire, et d'une éducation peu cultivée.

§. II.

Examen de ces différentes opinions.

Il y a peut-être de la témérité à vouloir appeler de ce jugement porté par messieurs les philosophes. Cependant leur doctrine en politique s'est trouvée si fausse, et a produit des événemens si horribles; ils ont proclamé de si funestes erreurs sur les droits de l'homme et la souveraineté, que leurs assertions sur les oracles et les sibylles pourroient fort bien n'être pas mieux fondées. Nous allons donc les examiner de nouveau et reprendre la discussion de Fontenelle et du P. Baltus.

Dans tous les tems, les hommes ont témoigné le plus grand desir de connoître l'avenir et leurs destinées; dans tous les tems, il s'est trouvé d'autres hommes qui ont profité de cette passion de leurs semblables pour leur faire croire qu'ils pouvoient la satisfaire, et pour vendre chèrement leur chimérique savoir.

Dans tous les tems, il s'est donc trouvé des hommes qui ont été dupes des finesses, des artifices et des fourberies des autres hommes; dans tous les tems, il s'est donc trouvé des oracles qui ont été des imposteurs, dont les réponses à double sens pouvoient s'adapter à l'un ou à l'autre événement que l'on desiroit connoître. On cite en preuve la réponse que reçut Crésus à la veille de la guerre qu'il entreprenoit contre les Perses. L'oracle lui dit : « *Qu'en passant le*

« *fleuve Halys, il ruineroit un grand empire.* » Est-ce l'empire des Perses ou le sien ? Il pouvoit cependant n'arriver ni l'un ni l'autre ; mais Crésus crut qu'il n'y avoit aucun doute que ce ne fût l'empire des Perses. Il n'en demanda pas davantage. On cite encore la réponse que reçut Pyrrhus : « *Aio, te Æacida, Romanos vincere posse.* » On ne peut pas le rendre en français, l'équivoque seroit détruite. D'après ce vers latin, on pouvoit également croire que Pyrrhus vaincroit les Romains, ou que les Romains vaincroient Pyrrhus. Cependant il faut convenir que Pyrrhus montroit trop de bonhommie, en ne demandant pas lequel du peuple romain ou de lui seroit vainqueur.

Enfin, dans tous les tems, il y a eu des oracles qui étoient aux ordres des rois, et donnoient les réponses telles qu'on les exigeoit d'eux ; c'est une vérité sur laquelle tous les partis s'accordent. Mais en conclure que tous les oracles, toutes les sibylles étoient des imposteurs, l'argument n'est pas dans les formes : c'est conclure du particulier au général.

J'aimerois autant conclure que tous les médecins sont des charlatans, que tous les historiens sont des imposteurs, que tous les hommes sont des voleurs, des assassins, que tous les rois sont des tyrans, parce qu'il s'en est trouvé plusieurs qui méritoient ces qualifications. Conclure ainsi, c'est mal raisonner, c'est mal connoître les hommes. S'il y en a qui croient qu'il est de leur intérêt d'être méchans, et de nuire aux autres, il y en a aussi beaucoup qui croient que leur plus grand intérêt, le plus vrai et le mieux

raisonné, consiste à obliger ses semblables et à leur être utiles.

L'analogie nous conduit à croire que s'il y a eu beaucoup d'oracles et de sibylles qui ont été des imposteurs et des fourbes, il s'en est trouvé aussi plusieurs qui ont mérité la réputation dont ils jouissoient, en donnant aux hommes des instructions utiles sur l'avenir, par le moyen d'une clairvoyance instinctive qu'ils ne devoient à aucune inspiration divine ou diabolique, mais qui étoit, comme elle est encore aujourd'hui, une faculté très-naturelle, qui se développe chez les hommes avec plus ou moins de perfection et avec cette différence qu'elle se développe naturellement chez plusieurs personnes, tandis que le plus souvent chez les autres, il faut, pour ce développement, le secours de l'art.

Cette présomption doit se changer en certitude, lorsque l'histoire nous fait voir dans les siècles passés des hommes aussi incrédules que dans les siècles modernes, qui ont éprouvé les oracles et les sibylles, et qui ne se sont convaincus qu'après des épreuves réitérées, que plusieurs de ces oracles méritoient entièrement leur confiance. Ceux qui ont rapporté les réponses que l'on a citées précédemment au sujet de Crésus et de Pyrrhus, et qui croient qu'elles suffisent pour démontrer que tous les oracles étoient des imposteurs, se gardent bien de faire mention des réponses suivantes qui sont aussi authentiques, puisqu'elles sont dans les mêmes historiens, qui, en cela, méritent notre croyance, en rapportant le pour et le contre, ce qui est à charge et à décharge. Mais anciennement,

comme aujourd'hui, dans les discussions les plus importantes, il étoit reçu de ne prendre dans l'histoire que ce qui paroissoit favorable à son parti, et de rejeter tout ce qui étoit contraire. Voilà quelle étoit la loyauté qu'on apportoit, et celle qu'on apporte encore dans les disputes; et voilà comme se sont comportés Fontenelle, Vandal et leurs adhérens.

§. III.

Première manière d'éprouver les oracles, employée par Crésus.

Ah ! combien le vertueux, l'estimable Rollin pensoit différemment ! Quelque attaché qu'il fût à la religion chrétienne, il [sent]ut qu'il étoit de son devoir de citer les faits qui sont pour et contre les oracles. Après avoir donné en preuve de leur tromperie et de leur duplicité les deux réponses que l'on a vues précédemment, après avoir dit : « *qu'à la faveur de pareilles ambiguités, le dieu se tiroit toujours d'affaire et n'avoit jamais tort* ; » on trouve, tome 5 de son *Histoire ancienne*, page 46, ces paroles remarquables que nos savans et nos philosophes se gardent bien de citer : « *Il faut pourtant avouer que quelquefois aussi la réponse des oracles étoit claire et circonstanciée.* » Il renvoie d'abord au tome 2, où il fait voir que souvent les rois et les sages prenoient les plus grandes précautions pour s'assurer si tous les oracles n'étoient point des imposteurs.

Il dit, pages 128, 129 et 130 :

« La réputation naissante et les grandes qualités de Cyrus qui commençoit à se faire connoître, réveillèrent Crésus de son assoupissement. Il crut devoir songer à mettre une barrière à la puissance des Perses, qui prenoit, tous les jours, de nouveaux accroissemens. Comme il étoit fort religieux à sa mode, il ne songea point à former aucune entreprise, sans avoir consulté les dieux. Mais pour ne point agir en aveugle, et pour être en état d'asseoir un jugement certain sur les réponses qu'il en recevroit, il voulut auparavant s'assurer de la vérité des oracles. Pour cela, il envoya à tous ceux qui étoient les plus célèbres, soit dans la Grèce, soit dans l'Afrique, des députés qui avoient ordre de s'informer, chacun de leur côté, de ce que feroit Crésus, dans un certain jour et à une certaine heure qu'on leur marquoit. Ses ordres furent ponctuellement exécutés. Il n'y eut que la réponse de l'oracle de Delphes qui se trouva véritable. Elle fut rendue en vers grecs hexamètres, et voici quel en étoit le sens :

« Je connois le nombre des grains de sable de la mer et la mesure de sa vaste étendue : j'entends le muet et celui qui ne sait point encore parler. Mes sens sont frappés de l'odeur forte d'une tortue qui est cuite dans l'airain avec des chairs de brebis : airain dessous, airain dessus. »

Voici cette réponse paraphrasée en vers français.

Des héros au berceau je prévois la grandeur.
J'annonce la tempête et la vois dans la nue.
Je mesure des mers l'effrayanté étendue,
Et j'en connois aussi l'énorme profondeur.
De tous les grains de sable, oui, je connois le nombre.
J'apperçois les objets dans la nuit la plus sombre.
J'entends le foible enfin qui ne sauroit parler.
Ce qui se passe au loin je puis le dévoiler.
Vous desirez savoir ce que fait votre maître :
Au fond de son palais je vois Crésus paroître ;
Il unit la tortue à la chair de brebis.
Cuit dans un double airain, le mélange s'apprête.
Portez cette réponse, et qu'en ce jour de fête
Le roi dans un festin rassemble ses amis.

« En effet, le roi ayant voulu imaginer quelque chose qu'il ne fût pas possible de deviner, s'étoit occupé lui-même à cuire, au jour et à l'heure marqués, une tortue avec un agneau, dans une marmite d'airain qui avoit aussi un couvercle d'airain. Assuré ainsi de la véracité du dieu qu'il vouloit consulter, il fit immoler en son honneur trois mille victimes, fit fondre une infinité de vases, de trépieds, de tables d'or qu'il convertit en lingots, au nombre de cent dix-sept, pour enrichir le trésor de Delphes. Chacun de ces lingots pesoit au moins deux talens. Il y ajouta encore un grand nombre d'autres présens, parmi lesquels Hérodote comptoit un lion d'or, du poids de dix talens, et deux vaisseaux d'une grandeur extraordinaire ; l'un

d'or, qui pesoit huit talens et demi, et l'autre d'argent, qui tenoit six cents mesures, nommées amphores. Tous ces présens et beaucoup d'autres se voyoient encore du tems d'Hérodote. »

Je ne fais mention de tous ces présens offerts à l'oracle de Delphes, que pour faire voir jusqu'à quel point sa réponse avoit frappé Crésus d'admiration, ce qui devroit produire le même effet sur tous les hommes qui cherchent la vérité.

§. IV.

Seconde manière d'éprouver les oracles, employée par Trajan.

Voici le second fait rapporté par Rollin, dans son *Histoire ancienne*, tome 5, page 46, et qui est tiré de Macrobe.

L'empereur Trajan employa une pareille épreuve, par rapport au dieu Héliopolis, en lui envoyant une lettre cachetée à laquelle il demandoit réponse sans l'ouvrir, et remarquez que les billets cachetés, que l'on mettoit sur l'autel du dieu, sans permettre de les ouvrir, étoient de l'aveu même de Rollin, une des manières dont on consultoit les oracles fameux. L'oracle pour toute réponse, ordonna qu'on lui renvoyât un papier tout blanc bien plié et bien cacheté. Trajan l'ayant reçu, fut dans l'admiration, en voyant une réponse

si semblable à la lettre qu'il avoit envoyée et dans laquelle il savoit lui seul qu'il n'avoit rien écrit.

---

§. V.

Troisième manière d'éprouver les oracles.

Il y avoit une autre manière d'éprouver les oracles, qui consistoit à en consulter plusieurs sur le même objet, pour savoir si les réponses seroient les mêmes. Agésipolis, premier du nom, roi de Lacédémone, employa cette manière. Il consulta d'abord Jupiter, dans le fameux temple d'Olympe. Il courut ensuite à Delphes pour savoir si le sentiment du fils seroit conforme à celui du père. Les deux réponses se trouvant semblables, Agésipolis se détermina à suivre les conseils des dieux.

Rollin remarque en plusieurs endroits, que Dieu pour punir l'aveuglement des payens, permettoit quelquefois que les démons leur rendissent des réponses qui se trouvoient conformes à la vérité. On sait la réponse de l'oracle à Jules César, qui lui disoit : *Voilà cependant le jour fatal des ides de Mars arrivé. Oui, mais elles ne sont pas passées*, répondit l'oracle.

Saint Augustin, Tertulien, Origènes, Eusèbe, Rollin, le P. Baltus, et tous les théologiens, n'avoient pas d'autre moyen pour expliquer les phénomènes historiques concernant les oracles, mais au moins ils se gardoient bien d'imiter Fontenelle et ses adhérens,

c'est-à-dire, de nier tout ce qui ne leur convenoit pas dans un historien, et d'adopter tout ce qui étoit favorable à leurs systèmes. En conséquence il faut croire tout ce que les historiens grecs et romains rapportent contre les oracles et les sibylles, mais il faut rejeter tout ce qu'ils disent en leur faveur.

§. VI.

Prédictions d'Angelo Cattho, archevêque de Vienne en Dauphiné, sous Louis XI, rapportées par Philippe de Commine, et les réflexions de Bayle à ce sujet.

La manière de raisonner et de se conduire, de la plupart des philosophes, a révolté jusqu'à Bayle lui-même, un des plus grands incrédules et philosophes modernes. Voilà ce qu'il dit à ce sujet à l'article d'Angelo Cattho, archevêque de Vienne en Dauphiné, sous Louis XI.

D'abord, il rapporte toutes les choses merveilleuses qu'on attribuoit à ce prélat, entre autres d'avoir prédit à Guillaume Briçonnet, général du Languedoc, qui avoit une jeune femme et des enfans, qu'il seroit un grand personnage dans l'église, et bien près d'être Pape, ce qui arriva; d'avoir en outre prédit, vingt ans d'avance, que dom Frédéric d'Arragon seroit roi; pour l'authenticité desquelles prédictions, Bayle auroit voulu qu'on eût érigé des monumens, sans faire attention que personne n'en demandoit, ni ne doutoit un seul

instant qu'il se trouvât des hommes qui pussent avoir connoissance de l'avenir.

Puis il s'écrie : « Voilà des choses qui mettent à bout la philosophie, car on ne sauroit inventer aucun bon système qui pût en rendre raison. C'est ce qui oblige la plupart des philosophes à nier tout court les faits de cette nature qui sont si fréquens dans les livres et plus encore dans les discours de conversation ; *mais il faut avouer que ce parti de nier tout a ses incommodités, et qu'il ne contente point l'esprit de ceux qui pèsent le pour et le contre :* car s'il paroît absurde qu'une simple créature puisse embrasser tant de choses et de combinaisons pour faire les prédictions qu'on vient de rapporter, ce qui force la philosophie à tout nier ; cette ressource est aussi bien incommode, *car qui oseroit penser que Philippe de Commine ait voulu mentir si impudemment*, en disant à Angelo Cattho, dans une épître dédicatoire : « duquel Frédéric d'Arragon, monseigneur de Vienne m'avoit mainte fois assuré qu'il seroit roi et il me promit dès-lors quatre mille livres de rentes, si ainsi avenoit, et a été cette promesse vingt ans d'avance que le cas advint. » Voilà donc des abîmes, où la raison des philosophes ne peut que se perdre.

C'est peut-être tout ce qui a été dit de plus raisonnable dans un tems où il n'y avoit aucune donnée pour résoudre une infinité de problêmes historiques de cette espèce. Mais la découverte de la clairvoyance instinctive de l'homme qui se développe chez beaucoup d'individus par les crises magnétiques, et quelquefois

aussi naturellement, clairvoyance constatée par un grand nombre de témoignages respectables, clairvoyance reconnue par un des plus célèbres médecins M. le sénateur Cabanis; (Voyez son ouvrage intitulé, *Rapport du physique et du moral de l'homme*, 2ᵉ. volume, pages 61 et 62); clairvoyance enfin dont on ne peut plus douter depuis les superbes expériences que nous a fournies le somnambulisme magnétique, et qu'il est honteux actuellement d'ignorer, répand la plus vive lumière sur les questions les plus importantes, concernant les oracles et les sibylles.

§. VII.

Précis sur Jeanne d'Arc et sur ses prédictions.

L'histoire de Jeanne d'Arc, qui de l'aveu même des encyclopédistes, présente un phénomène en tout inexplicable, trouve maintenant une explication simple, claire, naturelle et aussi satisfaisante que celle donnée par Copernic pour le mouvement de la terre. Voyez les *Nouvelles considérations sur Jeanne d'Arc*, qui sont à la suite de celles-ci. En voici le précis.

Jusqu'à ce moment les savans, les académiciens, les philosophes n'ont considéré Jeanne d'Arc que comme une fille enthousiaste, qui, se croyant inspirée, communiqua aux armées françaises son enthousiasme, et remplit en même tems les armées ennemies d'une grande terreur. Ils ne la considèrent que comme une

héroïne qui sauva la France par son courage, et celui qu'elle sut inspirer aux armées de Charles VII. Mais en supprimant les prédictions merveilleuses, qui, d'après les nombreux témoignages consignés dans trois procédures, que nous avons encore en original, précédèrent toujours la confiance qu'elle inspira, ils rendent cette histoire absurde et révoltante; car on ne persuadera jamais qu'une paysanne qui ne sait ni lire ni écrire, qu'une gardeuse de troupeaux, sans éducation, aille persuader à la cour et aux généraux que Dieu l'envoie pour être à la tête des armées et sauver la France. Aussi l'histoire nous représente cette fille extraordinaire, éprouvant les plus grandes difficultés pour être écoutée de Beaudricourt, commandant de Vaucouleurs, qui la renvoya deux fois avec indignation, la traitant de folle et de visionnaire. L'histoire nous apprend que la troisième fois qu'elle revint à la charge, elle eût éprouvé le même sort, si elle n'eût donné dans le moment des preuves de sa mission en annonçant à Baudricourt que l'armée de Charles VII venoit d'éprouver une grande défaite près d'Orléans, nouvelle qui fut confirmée par des couriers, mais longtems après la prédiction de Jeanne.

Voilà donc la vraisemblance qui se rétablit, quand on voit qu'il a fallu une annonce aussi merveilleuse pour déterminer le commandant Baudricourt à faire conduire Jeanne d'Arc vers Charles VII. Étant arrivée, nouvelles difficultés pour la faire introduire auprès du monarque. L'histoire nous dit qu'elle trouva une grande opposition de la part des princes et des généraux,

qui ne pouvoient goûter les avis d'une fille sans aucune expérience, à laquelle ils ne pouvoient obéir sans se déshonorer. On remontroit au roi qu'il alloit devenir le jouet de toute l'Europe et la risée des Anglais en croyant aux promesses d'une fille visionnaire, qu'il étoit honteux aux Français de se laisser conduire par cette folle, eux qui n'avoient jamais voulu qu'une princesse montât sur le trône de France.

La raison, le bon sens, d'accord avec l'histoire, nous assurent qu'il a fallu de grands prodiges pour surmonter tant d'obstacles à sa réception : aussi nous voyons qu'elle n'inspira quelque confiance que lorsque le roi s'étant déguisé en simple gentilhomme et mêlé parmi la foule des courtisans, elle sut le distinguer quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, et ne se déconcerta point quand on lui dit qu'elle se trompoit. Ce qui augmenta la surprise et l'admiration, c'est lorsque le monarque assura qu'elle venoit de lui réveler un secret qui n'étoit connu que de lui seul. Alors se jetant aux pieds du roi, elle lui assura qu'elle délivreroit Orléans vers l'Ascension et qu'elle le conduiroit à Rheims pour le faire sacrer malgré l'impossibilité apparente qu'il y avoit dans une pareille entreprise, puisqu'il falloit, sans grosse artillerie, sans munitions de guerre, traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par les Anglais, qui avoient mis de fortes garnisons dans toutes les villes par où il falloit passer.

De toutes ses prédictions, celle qui lui attira le plus de considération et le plus de confiance, fut celle qui concerne la ville de Troyes. Les habitans ne voulant pas se rendre, et le roi se trouvant dans l'impossibilité

d'en faire le siège, on étoit sur le point de retourner sur ses pas, non sans éprouver de vifs reproches de la part de l'archevêque de Rheims, chancelier de France, qui remontroit qu'il avoit prévu tout ce qui alloit arriver, pour avoir écouté une folle, une visionnaire.

Dans ce moment Jeanne d'Arc entre au conseil, prédit au roi et à son chancelier, qui commença à se radoucir lorsqu'il la vit entrer, que dans trois jours le roi seroit dans la ville de Troyes, soit par amour, soit par force. Le chancelier voyant la témérité d'une pareille annonce, ne put s'empêcher de lui dire : *Jeanne, prenez sept jours.* Alors elle insista avec plus de force, et il a fallu pour l'accomplissement de la prédiction qu'une terreur panique s'emparât des habitans, qui ouvrirent leurs portes à la première sommation.

Nous n'avons rien de mieux constaté que les prédictions merveilleuses de Jeanne d'Arc, (Voyez l'abbé Lenglet Dufresnoy et Villaret). Cependant il faut convenir que l'incrédulité des savans, des académiciens et des philosophes, est bien excusable, lorsqu'en les admettant ils étoient obligés de reconnoître une cause surnaturelle, l'intervention particulière de Dieu ou du diable; en un mot de déclarer Jeanne d'Arc prophétesse ou magicienne, et dans ce dernier cas de rallumer tous les buchers qu'ils avoient eu tant de peine à éteindre : c'étoit une dure extrêmité à laquelle ils n'ont jamais pu se résoudre.

§. VIII.

Système de l'auteur des Nouvelles Considérations sur les oracles, *appuyé d'autant de probabilités que le système de Copernic sur le mouvement de la terre.*

Mais les philosophes, les savans et les académiciens eussent bientôt changé de sentiment, s'ils avoient eu connoissance de la fameuse découverte moderne concernant la clairvoyance instinctive de l'homme, s'ils avoient su que l'art de lire dans l'avenir des événemens qui sont au-dessus de la portée ordinaire des hommes, ou de connoître les alimens et les remèdes qui nous conviennent, est une faculté naturelle qui se développeroit plus souvent et chez beaucoup plus de personnes, si nous étions plus rapprochés de la nature, si nous vivions plus simplement. Ce qui doit confirmer dans cette opinion, c'est qu'on procure beaucoup plus facilement cette clairvoyance instinctive à ceux qui vivent d'une manière plus retirée, aux gens de la campagne et du peuple, qu'à ceux qui vivent dans le tourbillon des villes, se nourrissent d'alimens plus recherchés, sont obsédés par les procès, les projets et les intrigues.

S'il est actuellement très-rare de voir des personnes qui jouissent naturellement de ce sixième sens, de cette clairvoyance instinctive, n'en accusons donc que l'éducation qui nuit à ce développement. Comme c'est l'éducation qui nous empêche de pouvoir supporter en plein air et sans être habillé, le grand froid et la grande chaleur, dans les climats où nous sommes nés. Mais

comme l'art nous apprend à nous garantir de la rigueur du froid et de la chaleur, de même l'art nous apprend à réorganiser, à fortifier, à diriger ce sixième sens, cette clairvoyance instinctive chez beaucoup de personnes qui n'en paroissent pas susceptibles.

Je renvoie le lecteur aux ouvrages qui pourront l'instruire sur cet objet. Il trouvera à la suite de ces *Nouvelles Considérations*, le prospectus d'un *Traité du Magnétisme de l'homme*, et *du Somnambulisme magnétique*, où je donne la nomenclature des ouvrages les plus intéressans qui sont particulièrement les ouvrages de M. de Puységur, ancien colonnel, de M. Tardi de Montravel, ancien capitaine d'artillerie, M. Fournel, avocat, M. Bonnefoi, membre du collège ci-devant royal de chirurgie, M. Le Blanc, docteur en médecine, chirurgien major du régiment ci-devant La Fère ; de M. Bachelier d'Agès, et sur-tout de ceux de la société harmonique de Strasbourg. L'ignorance, à cet égard, est mille fois plus étonnante que la découverte même, plus que les merveilles et les prodiges qu'elle produit.

En effet, dans presque toutes les grandes villes, il n'est peut-être pas une seule personne d'un certain rang, qui n'ait pu s'instruire par elle-même de tous les faits et suivre les expériences décisives auprès des personnes recommandables par leurs lumières, leurs connoissances, leur loyauté et leur honnêteté ; expériences qui se sont considérablement multipliées depuis le fameux rapport de messieurs les commissaires du roi, et qui les auroient sans doute engagés à penser bien différemment sur le mérite de cette déconverte.

Mais actuellement pourquoi ces mêmes expériences

n'ont-elles plus lieu que chez quelques particuliers en petit nombre ? La raison en est bien simple : c'est que la pratique du magnétisme de l'homme, qui développe chez beaucoup d'individus cette clairvoyance instinctive, absorbe entièrement toutes les facultés du magnétiseur. Il faut qu'il fasse momentanément le sacrifice de son tems, de ses affaires, et par conséquent d'une partie de sa fortune. Ce sont des efforts qui, pour beaucoup de personnes, ne peuvent durer qu'un certain tems, et non toute la vie. Il est donc bien prouvé que quelque sublime, quelque intéressante que puisse être la pratique du magnétisme de l'homme, elle n'aura un succès constant et inébranlable, que lorsque le gouvernement, éclairé sur ses véritables intérêts, voudra se déterminer à s'en déclarer le protecteur.

Le succès complet de cette découverte, tient à un événement qui peut arriver ; c'est qu'une puissance quelconque, amie et protectrice des arts et des sciences, comme l'étoient le Grand Frédéric, la Grande Catherine, qui par elle-même voudroit s'instruire, et non par des commissaires, eût l'occasion de voir la millième partie des faits qui sont consignés dans des ouvrages immortels, et dont les auteurs ne peuvent être soupçonnés de fourberie, ou d'une crédulité aveugle, et tels que ceux qui viennent d'être cités ; car il faut bien faire attention dans quel siècle de pareils ouvrages sont écrits.

Si Napoléon, Empereur des Français, dans le tems qu'il montroit la plus grande ardeur et le plus grand courage pour une des premières expériences des ballons, avoit eu connoissance de celles qui concernent

la clairvoyance instinctive de l'homme ; si d'heureuses circonstances l'eussent rendu témoin de tous les prodiges, de toutes les merveilles qui sont les fruits de cette découverte, qui paroissent absurdes et si révoltans, que la plupart des savans et des philosophes ne feroient pas un pas pour s'assurer de la vérité ; et si à cette époque, Bonaparte eut lui-même dirigé les expériences, et se fût convaincu de la réalité des prodiges qui sont annoncés, je le demande à tous les incrédules, le triomphe de la nouvelle découverte n'eût-il pas été complet ? Bonaparte, parvenu à l'Empire, n'eût pas manqué de lui accorder toute la protection qu'elle mérite.

Mais on va me répliquer que cet événement si desiré ne pouvoit ni ne peut jamais arriver, puisque messieurs les commissaires choisis par le roi, et d'après leur témoignage, la plupart des savans, des académiciens et des philosophes sont convaincus que cette prétendue science, ou cette prétendue découverte n'est qu'une chimère, et que tous les effets qu'on lui attribue, sont produits par l'imagination, l'irritation et l'imitation.

J'ai répondu à cette objection et à toutes les autres que l'on peut faire dans le Traité du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique. On y trouvera une plus longue discussion que celle que je puis donner en ce moment. Il suffit de répondre, que dans le tems où messieurs les commissaires firent leur rapport, les superbes expériences de Busancy chez MM. de Puységur ; de Baubourg, chez M. le marquis de Tissard, enfin celles de Lyon, de Strasbourg et

de presque toutes les grandes villes du royaume, sur le somnambulisme magnétique, n'étoient pas encore assez connues. Ce sont ces expériences qu'il est honteux actuellement d'ignorer, qui ont pulvérisé les fameux rapports de messieurs les commissaires, ainsi que l'ouvrage de M. Thouret, intitulé : *Doutes et recherches sur le magnétisme animal.* Il est rempli d'érudition, et capable de séduire, mais il a été composé et publié avant qu'on eut connoissance des expériences dont je viens de parler, et il tombe de lui-même, par cette raison.

On peut encore objecter que cette découverte nouvelle de la clairvoyance instinctive de l'homme, fût-elle aussi réelle, aussi merveilleuse que ses partisans le publient, ne donne tout au plus que quelques présomptions sur la cause qui feroit prédire l'avenir par les oracles, sibylles et prophètes.

Je répondrai que cette présomption, que cette probabilité est si grande, qu'elle doit se changer en certitude pour les esprits qui ne sont pas prévenus. J'appuie cette opinion des réflexions suivantes, auxquelles on peut joindre celles qui sont à la fin de l'avant-propos et du paragraphe XXI.

Lorsque l'on considère la multiplicité des faits qui nous sont transmis par les historiens sacrés et profanes, concernant les oracles, les sibylles, les astrologues judiciaires, les prophètes, lorsque sur-tout l'on rapproche ces faits de ceux qui se passent continuellement sous nos yeux par le moyen des somnambules magnétiques, ou, si vous voulez, des personnes qui jouissent de la clairvoyance instinctive de l'homme,

on ne peut s'empêcher de convenir, qu'il seroit aussi peu raisonnable, même aussi peu philosophique de les nier tous, que de les admettre tous.

Avec un peu d'attention, il sera facile pour tous ceux qui ont vu des somnambules magnétiques, de se convaincre, d'après des analogies et des probabilités si grandes, qu'elles sont équivalentes à des démonstrations, que toutes les merveilles des siècles passés, que les uns croyoient opérées par l'intervention des esprits célestes, et les autres par celle des esprits infernaux, n'étoient que l'apanage et les prérogatives de la nature humaine, portée au dernier degré de la perfection, en jouissant de la clairvoyance instinctive de l'homme.

Mais les oracles, les sibylles, les prophètes n'avoient pas besoin d'être magnétisés, pour jouir de la faculté de prédire l'avenir. Ils trouvoient en eux-mêmes cette faculté. On en doit donc conclure, que la cause qui les rendoit clairvoyans, étoit différente de celle des somnambules magnétiques.

Ce n'est pas une raison pour que la cause ne soit pas la même. On voit quelquefois des montres dont le ressort n'est pas assez fort pour de lui-même les faire aller, lorsqu'elles viennent d'être montées; il faut leur donner la première impulsion, alors le ressort fait son effet; elles continuent d'aller. Telle est l'image sensible et vraie de la différence entre les oracles, sibylles, prophètes et les somnambules magnétiques. Dans les premiers, les ressorts de la vie et de la faculté instinctive ont assez de force pour n'avoir pas besoin d'aide; dans les seconds, il faut les agiter, les

émouvoir, les renforcer pour faciliter leur action et leur développement.

On se convaincra donc que quelques individus peuvent jouir par art ou naturellement de toute la plénitude d'un sixième sens ou d'une clairvoyance instinctive susceptible de plusieurs degrés de perfection, et dont la perte chez le reste des hommes ne peut être attribuée qu'à leur dégradation physique ou morale, et quelquefois au défaut d'exercice.

Sans doute, c'est une dégradation dans l'homme, de n'avoir plus qu'accidentellement et momentanément cette faculté instinctive, qui est permanente chez les animaux, de ne pouvoir plus connoître que par des essais souvent dangereux, si tel aliment ou tel remède est salutaire ou nuisible, et même de ne pouvoir plus sentir dans beaucoup de circonstances, si telle action est un crime ou une vertu. N'avons-nous pas vu dans toutes les guerres religieuses ou politiques, les deux partis être persuadés que la raison, le bon droit, la justice et Dieu même étoient de leur côté. Cette clairvoyance instinctive qui, chez les animaux, se borne au seul physique, mais qui, chez l'homme, s'étend aussi à la morale, sous le nom de conscience, à la politique, sous le nom de pressentiment, de prévoyance, est malheureusement paralysée chez la plupart des hommes. La voix de la nature ne se fait plus entendre, et souvent pour ne l'avoir point écoutée lorsqu'elle vous donnoit des avis salutaires. Il faut actuellement, comme dans le tems des Grecs et des Romains, avoir recours à quelques individus qui ont conservé ou recouvré cet instinct précieux, cette

clairvoyance instinctive qui peut leur servir tant pour eux que pour plusieurs de leurs semblables.

Sans doute, il s'est trouvé plusieurs oracles imposteurs et charlatans, qui pouvoient duper les simples et les ignorans trop crédules; mais il y avoit mille manières de les éprouver. On a vu ce que fit Crésus, ce que fit Trajan, ce que fit Agésipolis, pour s'assurer de la véracité des oracles. Si Crésus, une seconde fois, se contenta de leur réponse, lorsque celui de Delphes lui dit *qu'en passant le fleuve Halys, il ruineroit un grand empire*, c'est qu'il ne voulut pas en demander davantage, ne soupçonnant pas que cet empire pût être le sien. Et quand Pyrrhus se contenta de la réponse qu'il reçut : *Aio, te Æacida, Romanos vincere posse*, il montra dans cette occasion, nous le répétons, trop de simplicité et de bonhommie, en ne demandant pas lequel des deux seroit vainqueur, ou du peuple romain, ou de lui. Les bonnes réponses provenoient souvent des bonnes demandes, comme on l'observe encore aujourd'hui vers les somnambules magnétiques, à moins qu'une puissance voisine et redoutable n'empêchât les oracles de s'exprimer clairement.

Il paroît donc extrêmement probable que les oracles, les sibylles, les astrologues, les prophètes étoient des hommes jouissant d'une clairvoyance instinctive semblable à celle qui se manifeste chez les somnambules magnétiques. Cette probabilité, comme celle du système de Copernic, équivaut à une démonstration mathématique; du moins elle fournit une explication mille fois plus satisfaisante que toutes celles qu'on a données

jusqu'à présent. S'il y avoit de petits oracles peu renommés chez les Grecs et les Romains, comme il y avoit de petits prophètes chez les Juifs, c'est que cette clairvoyance instinctive ne se développe pas au même degré chez tous les individus qui en jouissent ; elle est comme la vue, elle peut être excellente, médiocre ou très-foible. C'est la raison que l'on donne de ce qu'il y avoit de grands oracles, comme il y avoit de grands prophètes.

Je ne crois point, je le répète, je l'ai déja dit dans la préface, que ce soit un sentiment contraire à la croyance des divines écritures, et qui puisse faire le moindre tort à la religion chrétienne, d'avancer que tous les prophètes étoient des hommes précieux, jouissant naturellement de cette clairvoyance instinctive, semblable à celle des oracles et des sibylles, ou des somnambules magnétiques ; mais à un degré bien supérieur en raison de la sainteté de leur vie, ou de la pureté de leurs mœurs. L'opinion que cette découverte moderne de la clairvoyance instinctive de l'homme, fait naître sur les oracles et les prophètes, n'est pas plus contraire à la religion que la publication et l'adoption du système de Copernic, qui fait tourner la terre et non le soleil, quoiqu'on lise dans l'écriture sainte que Josué dit, *sta sol*, et non *sta terra* ; quoiqu'il soit dit dans le pseaume 103, verset 5, que Dieu a rendu la terre si ferme et si stable, qu'elle ne bougera jamais. Il est reconnu que Dieu s'est toujours conformé au langage vulgaire, et que ce n'est pas dans l'écriture sainte qu'on doit aller puiser des leçons de physique, de

chimie, d'astronomie ou d'histoire naturelle, mais bien des leçons de vertu et des principes religieux.

En conséquence nous pouvons donc avoir sur la cause qui faisoit dire aux prophètes, l'avenir, telle opinion que nous voudrons, sans que les théologiens soient fondés à la blâmer.

Tout ce que prédisoient les prophètes, étant pour le bien public, pour détourner le peuple juif du vice, et le conduire à la vertu, ils pouvoient sans scrupule et sans être des imposteurs, annoncer qu'ils venoient de la part de Dieu, que leurs prédictions étoient l'effet d'une inspiration particulière de la divinité, quoiqu'elles ne fussent que celui d'une clairvoyance instinctive, *qualité précieuse qu'ils auroient eu autant de peine à faire comprendre aux Juifs, que nous en avons maintenant pour la faire comprendre aux savans, aux philosophes, et aux académiciens, quoique nous soyons dans un siècle de lumières.*

C'est cette clairvoyance instinctive de l'homme, bornée le plus souvent à quelques mois ou quelques années, qui explique d'une manière admirable le phénomène le plus extraordinaire de l'histoire de Jeanne d'Arc, celui d'avoir demandé sa retraite, avec instances et avec larmes, en se jetant aux pieds de Charles VII, aussitôt après le sacre de ce monarque à Rheims, dans le moment où elle jouissoit de toute sa gloire, dans le moment où le roi, tous les généraux, et toute la cour avoient pour cette héroïne les plus grands égards, la plus grande considération, l'honoroient comme leur libératrice et celle de toute la France; et sur-tout dans le moment où ses lumières, ses conseils,

et son courage paroissoient aussi nécessaires qu'ils l'eussent jamais été, puisque la capitale et une grande partie des villes de la France, étoient encore au pouvoir des Anglais, et qu'il ne suffisoit pas de mettre la couronne sur la tête de Charles, mais qu'il falloit la lui assurer, et le mettre dans le cas d'en jouir paisiblement.

Ce phénomène a dérouté tous les savans, tous les encyclopédistes : l'explication qu'ils en donnent est absurde. (Voyez les *Nouvelles considérations sur Jeanne d'Arc*, où je la rapporte, et je crois l'avoir refutée; elles sont à la suite de celle-ci). Enfin ils ne peuvent s'empêcher de dire « que l'histoire de cette fille extraordinaire, offre un ensemble où le merveilleux domine, quelque effort que l'on fasse pour le détruire ou pour l'affoiblir, et présente un phénomène historique peut-être en tout inexplicable. »

Sans doute il est inexplicable, sans la découverte de la clairvoyance instinctive de l'homme. En effet, pourquoi demande-t-elle avec tant d'instances ; et tant de larmes, sa retraite, au moment où ses conseils et sa présence paroissoient si nécessaires ? C'est que sa clairvoyance étoit perdue, et elle disoit que sa mission étoit finie, n'ayant pas d'autre manière pour s'exprimer. C'est que cette clairvoyance instinctive qui l'animoit auparavant, venant de finir, elle ne pouvoit plus donner que des conseils hasardés et imprudens. Elle aimoit donc mieux se retirer, croyant alors être plus utile à ses parens ; et ce qui est bien digne de remarque, « c'est que du moment qu'elle fut obligée de rester malgré elle, on ne la vit jamais opiner dans le conseil du roi, ce

qu'elle se permettoit auparavant, avec cette noble hardiesse et cette dignité qui ravissoient tous les spectateurs. » (Voyez Villaret, et Lenglet Dufresnoy).

Ceux qui croient que les prédictions de Jeanne d'Arc étoient l'effet d'une inspiration divine, sont obligés de dévorer la plus grande absurdité, qui est que Dieu a retiré ce don prophétique, au moment où il étoit encore très-nécessaire, soit pour la France, soit pour cette héroïne, qui n'avoit pas cessé d'être un ange de vertus. On la força de rester; dès ce moment, ce qui ne lui étoit jamais arrivé, et ce qui est bien digne de remarque, nous le répétons, elle n'opina plus dans le conseil du roi. C'étoit un astre éclipsé, qui ne pouvoit plus répandre de lumière, ni pour les autres, ni pour elle-même, et ceux qui l'ont forcée de rester, sont cause de son arrestation par les Anglais, et de son supplice. Elle voyoit encore assez pour être sûre que sa présence aux armées pouvoit lui devenir funeste, sans qu'elle pût leur être d'un grand secours. C'est un second motif qui lui faisoit demander sa retraite avec tant d'instances.

Charles lui ordonna de rester. Elle obéit aux ordres de son roi et s'immola en sacrifice, comme une victime de son dévouement et de son obéissance. Elle fut prise peu de tems après par les ennemis, à une sortie de Compiègne, lorsqu'elle couvroit la retraite des troupes françaises, et les Anglais, par l'horrible supplice dont ils terminèrent une si belle vie, se couvrirent d'un opprobre éternel.

Cette clairvoyance instinctive explique encore d'une manière très-simple et très-satisfaisante, une anecdote

concernant Bernardine Renzi, rapportée par M. l'abbé Proyard, dans son ouvrage intitulé, *Louis XVI, détrôné avant d'être roi.* Je vais la transcrire pour ceux qui ne l'ont pas lue.

---

§. IX.

Extrait de l'ouvrage de M. l'Abbé Proyard, intitulé, Louis XVI, détrôné avant d'être roi, *dans lequel il rapporte les prédictions de Bernardine Renzi, au sujet du Pape Ganganelli.*

« La mort de Ganganelli a été marquée du scéau de la divine vengeance. Des circonstances uniques et qui sortent visiblement de l'ordre naturel, l'ont accompagnée. Elles ont eu pour témoins toute la ville de Rome, et pour garans, des procédures juridiques qu'avoit ordonnées Ganganelli lui-même, et que son successeur a achevées, en y donnant la plus grande publicité.

« Dans le tems que Ganganelli poursuivoit avec le plus d'acharnement les malheureux restes de la société des Jésuites qu'il venoit d'anéantir, il apprend qu'il circule dans tout l'état pontifical de prétendues prédictions par lesquelles il seroit menacé d'une mort sinistre et prochaine. Le premier mouvement du pontife est de mépriser ces bruits ; mais bientôt son imagination blessée les lui représente comme la manœuvre insultante des partisans de ses prisonniers. A cette idée

son humeur s'exalte, et par ses ordres on arrête, on incarcère en même tems à Rome, à Orviette, à Valentano, et à raison de l'analogie supposée, c'est à la commission déja chargée de poursuivre les crimes des Jésuites qu'est attribuée la connoissance de ces crimes prophétiques.

« Il résulte de ces enquêtes, que les bruits qui le chagrinent, ont pour source unique une villageoise ignorante, Bernardine Renzi, paysanne du village de Valentano, diocèse de Montefiascone, qui ne sait ni lire ni écrire, déja renommée pour certaines prédictions qu'on assure avoir eu leur accomplissement, et qui, soumises même au tribunal de l'inquisition, en ont été respectées. Ces mêmes pièces apprendront au pontife, que cette fille, au moment où elle fut arrêtée, sans marquer ni étonnement, ni surprise, se contenta de dire au commissaire Jérôme Pacifici et aux sbires exécuteurs : *Ganganelli m'emprisonne, mais Braschi me délivrera.* Elles lui apprendront, qu'arrêté en même tems et pour la même cause que sa paroissienne et sa pénitente, le curé de Valentano, sans faire paroître plus d'inquiétude qu'elle, s'écria comme transporté de joie : *ce que vous me faites dans ce moment, m'a été annoncé trois fois. Tenez, je vous remets ce cahier des prédictions que j'ai recueillies de ma paroissienne, où vous le trouverez écrit.*

« Il résultera encore de ces procédures, que les informations les plus captieuses, faites sur les lieux, déposent toutes en faveur de la piété simple et de la constante régularité de cette fille. On y verra que non

contente de prédire la mort du pontife, au mois de septembre suivant, pour plus de précision encore, elle fixe l'époque de l'équinoxe. Enfin, on verra que la prédiction de mort du pontife est revêtue de circonstances plus incroyables que le fonds; savoir, que le St-Père publiera l'année sainte et ne la verra pas; que les fidèles, après sa mort, ne lui baiseront pas les pieds; qu'il ne sera pas vu, selon le cérémonial d'usage, dans la basilique de Saint-Pierre.

« Si ces particularités affectent peu Ganganelli, qui n'aime à y voir, comme les autres, que les extravagances d'un cerveau délirant, il n'en est pas de même d'une description où la paysanne retrace le combat intérieur qu'il essuya neuf mois auparavant, et rappelle ce que lui seul peut savoir : comment, sur le point de signer le bref de destruction des jésuites il se leva pendant la nuit, prit une plume, la jeta, hésita, puis se remit au lit, puis se releva pour signer, parce que Dieu l'a abandonné à son propre conseil pour sa plus grande confusion. Ce trait de lumière agite plus encore qu'il n'éclaire le pontife, qui ne cherche qu'à s'étourdir, à se rassurer.

« On lui parle comme de l'homme le plus capable de lui donner des renseignemens positifs, d'un ecclésiastique de Rome, autrefois directeur de cette villageoise, prêtre estimé, et le fondateur d'une maison de charité. Aussitôt, et sans se donner le tems de le faire appeler, il court lui-même le chercher, le 27 juin 1774, et lui ordonne de dire ce qu'il pense de la paysanne de Valentano. Le pieux ecclésiastique prenant cet empressement pour de l'intérêt, lui répond par

une exclamation, qu'il la connoît pour une ame droite et simple, que le ciel a plus d'une fois favorisée de lumières extraordinaires. Alors, Ganganelli, sans vouloir en attendre davantage, rompt brusquement la conversation, et dit en regagnant sa voiture : *ce bon homme ne sera pas mon prophète.* Il lui en faut deplus rassurans, et il les trouvera : les commissairesqu'il a chargés de cette affaire sauront le tranquilliser, en lui déclarant que les caractères de surnaturel qu'on y découvre ne sauroient venir que de l'esprit de mensonge.

« Cette décision, d'autant plus hasardée qu'elle a précédé tout examen et toute audition de la personne qu'elle inculpe, n'en devient pas moins le flambeau de celui qu'elle flatte. Ganganelli ne veut plus douter de la vanité des prédictions qui le concernent, mais il en médite encore le châtiment, tant sur celle que l'esprit de mensonge a poussé à les faire, que sur ses complices prisonniers, et d'autres propagateurs malicieux des mêmes bruits, au nombre de soixante-deux, auxquels il se propose de faire expier leurs attentats, au château Saint-Ange. La punition des uns et l'arrestation des autres est fixée au premier octobre, jour où l'équinoxe sera passé, et où la fausseté des prédictions, comme la fourberie de ceux qui les ont divulguées, seront évidentes et sans excuse.

« Cependant, le surcroît d'agitation et d'inquiétude de la part du pontife, joint au poison des remords, exaspère en lui une humeur vicieuse qu'il porte depuis longtems, achève de lui brûler le sang, et le jette dans un dépérissement universel. Il perd visiblement ses forces ;

il les a perdues, il succombe, qu'il proteste encore obstinément qu'il n'est pas malade, mais sur-tout qu'il n'en mourra pas, et saura bien faire mentir les prophètes du malheur : il affecte même de se faire voir en public, et sort encore en voiture, le 8 septembre. Si, le 10, la maladie le met au lit, ce n'est qu'une indisposition passagère qui ne l'empêchera pas, assure-t-il, de se rendre, du 12 au 15, à Castel-Gandolphe; il s'occupera d'une fête pour le 4 octobre, jour de St.-François; il sera parfaitement rétabli : les prophètes du malheur auront été confondus et punis : la joie sera complette.

« Cependant le danger, pour être moins senti du malade, n'en est que plus éminent, et il ne sauroit y échapper. Une pauvre paysanne, sa prisonnière, a sonné sa dernière heure; elle a prononcé sa sentence, elle ne la rétractera point; il la subira : elle a fixé l'équinoxe d'automne, et il mourra le 22 septembre. Il sembleroit même que celle qui avoit seulement fixé le mois, et déterminé une époque dans le mois, eût pu également assigner le jour et l'heure même de la mort de Ganganelli. Au moins fût-il bien solennellement constaté qu'à l'heure précise de cette mort, le 22 septembre 1774, Bernardine Renzi, renfermée dans un monastère de Montefiascone, alla trouver la supérieure et lui dit : *Vous pouvez commander à votre communauté les prières d'usage pour le S.-Père : il est mort.* La supérieure s'étant empressée de transmettre à l'évêque du lieu la déclaration que venoit de lui faire sa prisonnière, toute la ville de Montefiascone, distante de Rome de 18 lieues, fut imbue, avant dix heures, par cette voie, de la nouvelle que les premiers couriers ne lui apportèrent

que dans l'après-midi, que le Pape étoit mort à huit heures du matin.

« Tout ce qui a été prédit de lui aura également son effet. Il eût pu se faire qu'il n'eût pas publié le jubilé de 1775, mais il en a porté la bulle, et ce qui est écrit sera vrai : *Il annoncera l'année sainte; et ne la verra pas.* Tout Rome savoit, et les commissaires munis des pièces savoient mieux que personne, qu'il étoit prédit que les fidèles ne baiseroient pas les pieds au S.-Père avant sa sépulture, et que, contre le cérémonial d'usage observé pour ses prédécesseurs, il ne seroit pas vu dans la basilique de St.-Pierre. Une telle prédiction étoit bien hardie, et rien ce semble de plus aisé que de la faire mentir. On en aura bien eu la volonté, sans doute, mais on n'en eut pas le pouvoir, parce que Ganganelli vivoit encore, que déja la pourriture avoit dissous et dévoré ses chairs, ce qui empêcha d'embaumer son corps.

« Cependant, une sentence de mort si tranchante et si ponctuellement exécutée dans ses circonstances les plus singulières, contre le pontife, destructeur des Jésuites, loin d'ouvrir les yeux aux ennemis de ces religieux, ne fit qu'exaspérer leur aveugle passion, et quoiqu'il fût notoire, d'après le rapport authentique des gens de l'art, que le corps du défunt ne portoit aucune marque, ni le moindre indice de poison, néanmoins, de Rome à Paris, le jansénisme cloîtré, comme celui qui ne l'étoit pas, s'étayant de nouveau des antiques imputations de la magistrature française, s'empressèrent de représenter la fin tragique de Ganganelli comme une application de la doctrine dénoncée dans ses assertions.

L'atroce calomnie, n'eût-elle pas été démentie par le fait juridiquement constaté, eût encore trouvé sa réfutation dans la simple droiture de tout homme impartial. Car, s'il y avoit eu autrefois autant d'absurdité que de méchanceté de la part des ennemis des Jésuites, à prétendre que ces religieux, versés comme on le supposoit, dans l'art des assassinats, eussent mieux aimé l'exercer contre les rois, leurs protecteurs, que contre les ministres des rois, leurs persécuteurs, ce n'étoit pas faire ici un moindre outrage au bon sens, dans la supposition qu'ils eussent été assez pervers pour attenter aux jours d'un Pape, d'imaginer qu'ils eussent été assez imbécilles encore pour appeler tout le public, et le Pape, lui-même, en confidence de leur exécrable dessein, si longtems avant l'exécution. Aussi, avant même que Frédéric II eut jugé en philosophe ces bruits méchamment absurdes, nul homme sensé, dans Rome, n'en avoit-il été un seul instant dupe, et bien moins que les autres encore, le parti qui les propageoit.

« Tandis qu'une succession d'événemens si extraordinaires occupoit Rome et l'Italie, celle qui les avoit annoncés, et que les uns appeloient la sainte, les autres la sorcière, les voyoit s'accomplir sans le moindre étonnement. On se souvint qu'à la mort de Ganganelli, et bien des gens, qui craignoient qu'on ne l'oubliât, avoient soin de rappeler qu'elle avoit dit publiquement, *Braschi me délivrera*. L'humble paysanne, de son côté, sans rétracter son dire du 12 mai précédent, étoit encore de la plus parfaite tranquillité sur cette dernière partie de sa prédiction.

« Beaucoup moins confians qu'elle à ce sujet, quelques

cardinaux, partisans du pontife défunt, ne purent s'empêcher de trahir leurs craintes, dès l'ouverture du conclave, en disant qu'apparemment le sacré collége ne se compromettroit pas au point de vérifier les rêveries d'une fanatique. Les plus sages, au contraire, attentifs au prodigieux ensemble de toute cette affaire, faisoient plus que soupçonner le doigt de Dieu, et ne pouvoient se dissimuler, au moins, que le candidat indiqué par une simple villageoise, ne fût tout autrement digne de siéger sur le trône pontifical, que celui que le manège philosophique des ministres des cours les avoit comme forcés d'y porter cinq ans auparavant. Quelques amis du cardinal Braschi lui parloient aussi, en plaisantant, de la singularité de la prédiction qui le regardoit. Mais la plaisanterie finit par le sérieux de son exaltation, sous le nom de Pie VI.

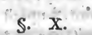
« Plus de doute actuellement que celle qui a si clairement prédit le pontificat de Braschi, ne soit délivrée par Braschi avec ceux que la malveillance eût voulu lui associer, comme souffleurs et complices de ces prédictions. Mais ce nouveau pontife ne voulant pas que la justice qu'il doit aux prisonniers de son prédécesseur puisse être soupçonnée de faveur de sa part, ordonnera qu'ils soient jugés par ceux-là mêmes qui ont le plus d'intérêt à les trouver coupables ; par cette commission qui, sans les entendre, les a provisoirement vexés et incarcérés. L'embarras de ces juges sera grand, mais il leur est enjoint de juger. Il n'étoit plus possible d'attribuer à la suggestion des Jésuites une série de prédictions si clairement énoncées, si littéralement accomplies, et si visiblement indépendantes de toutes les combinaisons

humaines ; aussi les commissaires se virent-ils forcés d'y reconnoître du surnaturel ; mais pour éviter de prononcer leur propre condamnation, ils décidèrent que l'agent de ce surnaturel étoit l'esprit de ténèbres ; et leur sentence définitive, en rendant à la liberté les personnes arrêtées pour cette affaire, fut de les déclarer non coupables, mais dupes de l'illusion du démon. Charger le diable de toute cette mauvaise affaire, qui étoit devenue la leur, n'étoit qu'un expédient des juges, et n'étoit pas heureux. Ces juges se voyoient remplis de confusion : car, comment le père du mensonge auroit-il fait annoncer, non pas le mensonge, mais la vérité, et en se donnant pour organe, non pas quelque ange de ténèbres, mais un ange de vertus. »

(*Fin de l'extrait de l'Ouvrage de M. l'abbé* Proyard).

Les savans, les philosophes, les académiciens, regarderont sans doute l'histoire de Bernardine Renzi comme un roman inventé par les partisans des Jésuites, bon tout au plus à être placé parmi les livres de la légende dorée, ou à faire suite aux contes de la Belle au bois dormant, de Peau-d'Ane ou du Petit-Poucet. Aucun d'eux ne se donnera la peine de s'informer sur les lieux si les procédures existent encore, si l'on trouve encore des personnes dignes de foi qui puissent rendre hommage à la vérité ; ils aimeront mieux croire une chose bien plus extraordinaire que les événemens qu'on vient de rapporter ; c'est qu'il s'est trouvé des auteurs assez impudens pour les consigner quoique faux, dans des ouvrages publics, et dans un tems où la plupart des acteurs ou témoins de ces prétendus événemens vivoient encore, et n'auroient pas manqué de les démentir. (*Voyez*

paragraphe VI, les réflexions de Bayle, au sujet d'Angelo Cattho. Les philosophes et les académiciens sont donc obligés de dévorer des absurdités mille fois plus grandes que celles qu'ils prétendent rejeter. Ces raisons étoient pour moi de grandes probabilités qui équivaloient, pour tout homme impartial, à une certitude en faveur des événemens dont j'ai rapporté un extrait. Cependant, pour m'assurer encore plus de la vérité, je pris le parti d'écrire à des personnes respectables qui habitoient près des lieux où se sont passés les événemens. Monseigneur le cardinal Maury, étant évêque de Montefiascone, où se trouve le village de Valentano, patrie de *Bernardine Renzi*, je crus devoir m'adresser à son éminence pour avoir des renseignemens certains, en conséquence, je lui écrivis la lettre suivante.



§. X.

Lettre de l'auteur des Nouvelles Considérations sur les oracles, *à monseigneur le cardinal Maury, évêque de Montefiascone, pour lui demander quelques renseignemens sur Bernardine Renzi.*

Monseigneur,

Je prends la liberté de vous adresser un extrait de faits rapportés par M. l'abbé Proyard, dans son ouvrage intitulé, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, et qui se sont passés en grande partie sur le territoire de l'évêché

dont sa sainteté Pie VI, de précieuse mémoire, a récompensé vos vertus, vos lumières, vos talens, et sur-tout le courage avec lequel vous avez défendu si souvent et si constamment les principes de la religion et de la monarchie.

Avant de faire mention des faits extraordinaires concernant Bernardine Renzi, dans un ouvrage que je compte bientôt mettre au jour, j'ai cru devoir consulter des personnes respectables qui habitent près des lieux où se sont passés les événemens, et m'informer si les procédures citées par M. l'abbé Proyard sont assez authentiques pour donner des renseignemens certains, qu'on puisse admettre sans craindre d'être accusé d'une crédulité aveugle et superstitieuse.

En m'adressant à vous, monseigneur, je n'ai pas cru trouver de personne plus respectable que celle qui a montré tant de fermeté, tant de grandeur et d'héroïsme, pour défendre, au péril continuel de sa vie, les principes sur lesquels repose le bonheur des grandes nations; principes que les vociférations des monstres, qui ont couvert la France de sang et de larmes, ont si longtems fait rejeter, pour son malheur; mais principes dont le peuple français a enfin connu tout le prix, et la nécessité de les adopter, en élevant Napoléon Bonaparte a la suprême puissance impériale, et en rendant cette dignité héréditaire dans son auguste famille.

J'espère que votre éminence, dont les principaux attributs ont toujours été d'éclairer les hommes, ne me refusera pas les renseignemens que je la supplie de me donner sur ces procédures et l'héroïne qui les

a fait naître, ou sur les personnes dignes de foi, qui ont connoissance des événemens.

Je suis, monseigneur, avec le plus profond respect,

de Votre Éminence,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

BOUYS,

ancien professeur de mathématiques.

A Nevers, ce 8 novembre 1804.

---

§. XI.

Réponse de son Éminence à la lettre précédente.

Montefiascone, 1er. décembre 1804.

Je m'empresse, monsieur, de justifier autant qu'il dépend de moi, la confiance dont vous m'honorez. L'extrait que vous m'envoyez de l'ouvrage de M. l'abbé Proyard, est exactement conforme à l'opinion que j'ai trouvée répandue dans mon diocèse au moment où j'y suis arrivé pour la première fois. Il n'en est plus question depuis longtems, et je ne puis rien attester ni rien démentir sur cette affaire. Les procédures qui furent rédigées ici par les commissaires du St.-Office, furent envoyées à Rome, et il n'en reste aucune espèce de vestige dans les registres de mon tribunal.

Bernardine Renzi étoit ici dans le couvent des Visitandines, lorsque je fus nommé évêque de Montefiascone.

Elle ne chercha point à être remarquée par moi, et je fis semblant, à mon tour, d'ignorer qui elle étoit. Elle avoit alors environ quarante ans, et les religieuses ne m'en parlèrent qu'une seule fois, comme d'une fille honnête, simple et sans aucune espèce d'éducation. La chambre apostolique payoit sa pension dans ce monastère, au moment où l'état de l'Église fut envahi par les Français. Elle sortit de ce couvent où elle ne pouvoit plus s'entretenir, et elle se retira, non pas à Valentano sa patrie, mais dans une autre petite ville de mon diocèse, à Gradoli, où elle vit sans bruit, et jamais personne ne m'en a dit ni bien ni mal. Je regrette de ne pouvoir ajouter aucun détail, pour satisfaire votre juste curiosité. Les principes et les talens que supposent votre lettre, m'inspirent le plus grand intérêt, et me font desirer de trouver une occasion plus heureuse, pour vous prouver la considération distinguée et le véritable attachement dont je vous prie, monsieur, d'agréer les plus sincères assurances.

Elle est signée, *le cardinal Maury*.

§. XII.

Réflexions de l'auteur des Nouvelles Considérations sur les oracles, *concernant cette réponse.*

D'après la réponse de Son Éminence, on voit, 1°. que Bernardine Renzi n'est pas un être de raison, un être romanesque;

2°. Qu'il y a eu véritablement des procédures à son sujet, puisque celles qui étoient à Montefiascone, ont été transportées à Rome ;

3°. Qu'il s'est donc passé des choses extraordinaires au sujet de cette villageoise, et intéressantes pour Pie VI, puisque, après la mort de Ganganelli, la chambre apostolique payoit sa pension dans le couvent des Visitandines, jusqu'au moment où l'état de l'Église fut envahi par les Français.

4°. Qu'il est très-probable, et l'on peut dire même à-peu-près certain que tout ce que l'on vient de lire dans l'extrait de l'ouvrage de M. l'abbé Proyard, au sujet de Bernardine Renzi, est véritable, puisqu'il est exactement conforme à l'opinion qui étoit répandue dans le diocèse de Montefiascone, lorsque monseigneur le cardinal Maury vint s'y rendre pour la première fois.

Enfin, 5°. puisque cette fille vit actuellement sans bruit, et que personne n'en dit ni bien ni mal, il paroît que la clairvoyance instinctive dont elle jouissoit peut de tems avant la mort de Ganganelli, a cessé comme celle de Jeanne d'Arc cessa aussitôt après le sacre de Charles VII, à Rheims, et comme cesse celle de presque tous les somnambules magnétiques, qui ne l'ont que pendant un tems limité, à moins que le magnétiseur ne les presse de trouver un moyen pour qu'ils conservent plus longtems cette clairvoyance instinctive si précieuse.

Il est à remarquer que la clairvoyance instinctive, même chez les prophètes, étoit bornée à un tems limité; qu'ils n'en jouissoient pas continuellement,

mais qu'il falloit de grandes circonstances, de grands événemens pour la développer dans toute sa force. De même les sibylles, les oracles n'avoient qu'un certain tems où l'on pouvoit consulter. Il paroît donc que la clairvoyance des oracles, des sybilles, des prophètes étoit soumise aux mêmes lois, et dérivoit des mêmes principes que celle des somnambules magnétiques actuels.

Si Napoléon, Empereur des Français, veut avoir de plus grands renseignemens sur Bernardine Renzi, sa Majesté peut faire demander un extrait des procédures, et prendre des informations vers les cardinaux qui auroient assisté au conclave pour l'exaltation de Pie VI, et qui auroient connoissance des événemens : mais ceux qui entourent l'Empereur lui diront sans doute que cet objet n'est pas digne de son attention, qu'il compromettroit même sa Majesté impériale et royale, si elle s'abaissoit à ces recherches ; et voilà comme il arrive le plus souvent que les rois sont les derniers à s'instruire des vérités qui peuvent leur être d'une si grande utilité.

Que n'a-t-on pas fait pour engager l'infortuné Louis XVI à voir par lui-même les superbes expériences de Busancy, chez M. le marquis de Puységur, dans le tems où ceux qui approchoient de ce monarque et dirigeoient le gouvernement, étoient en délire, où le raisonnement étoit le plus mauvais guide, ne pouvoit que conduire dans le précipice, et où, pour réparer ce malheur, la clairvoyance instinctive qui se développoit chez beaucoup de somnambules magnétiques, paroissoit envoyée du ciel pour remplacer la perte de

la raison. Mais l'incrédulité homicide des philosophes et des académiciens, les railleries des hommes de cour, forcèrent Louis XVI à rester dans son apathie. Au reste, c'est l'apanage et le sort d'une cour corrompue et pervertie, de mépriser, de ridiculiser tous les moyens qui peuvent être utiles à sa conservation et à son bonheur.

Puissent les gouvernemens qui connoîtront leurs intérêts, s'éclairer et s'instruire de la nouvelle science; puissent-ils enfin se convaincre qu'il est actuellement plus facile d'organiser des somnambules magnétiques, d'une tout autre perfection, que celle des oracles et des sibylles, parce que les lumières acquises par la pratique du magnétisme de l'homme, nous ont fait voir qu'on pouvoit exercer la clairvoyance instinctive sur les objets les plus utiles à la société, tels que la médecine, la morale, la politique, la physique, et presque toutes les sciences (il y en a quelques-unes dont il faut qu'ils aient les premières notions), prolonger la durée de cette faculté précieuse, et même la rendre héréditaire. Voyez *les Réflexions à ce sujet, qui sont à la suite des Nouvelles considérations sur Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans.*

Il n'est peut-être pas aussi absurde que l'on pense, de croire qu'on pourra employer cette clairvoyance instinctive à découvrir les crimes secrets, à suivre les traces des criminels. Alors quelle révolution dans la société! que de richesses on peut retirer de cette nouvelle mine qu'on vient de découvrir!

§. XIII.

Précis sur Nostradamus.

Ce qui doit nous convaincre encore plus fortement que la clairvoyance instinctive de l'homme étoit la seule cause qui faisoit connoître et prédire l'avenir aux oracles, sibylles et prophètes, c'est que le prophète Nostradamus, un des plus fameux du seizième siècle, dans plusieurs endroits de son ouvrage, et particulièrement dans son épître dédicatoire à Henri II, attribue cette connoissance qu'il avoit de l'avenir, *beaucoup plus à son naturel instinct, qui lui a été transmis par ses avites*, qu'à sa connoissance et supputation des astres.

On trouve à la seconde et troisième page de son épître dédicatoire à Henri II, ces paroles remarquables : « Mais à un très-prudent, à un très-sage prince j'ai con- « sacré mes nocturnes et prophétiques supputations, « *composées plutôt d'un naturel instinct*, *accompagné* « *d'une fureur poétique*. Il est bien vrai, Sire, que pour « *mon naturel instinct*, qui m'a été donné par mes « avites, ne cuidant présager, et ajoutant et accordant « *celui mon naturel instinct* avec ma longue supputation « unie, et vuidant l'ame, l'esprit et le courage de toute « cure, sollicitude et fâcherie, par repos et tranquillité « de l'esprit. »

Il paroît même qu'il ne parloit de cette connoissance des astres que pour donner plus de relief à ses centuries, et n'être pas accusé de magie et de sorcellerie. S'il parle quelquefois d'inspiration divine, ce n'est que dans un

style figuré, comme en parloient les prophètes, et dans le sens que toutes les bonnes actions sont dites être inspirées de Dieu, et les mauvaises par le démon. Au reste, *voyez* les considérations sur Jeanne d'Arc, qui sont ci-après, sur-tout la première note.

A ce nom de Nostradamus, je vois messieurs les philosophes et les académiciens sourire de mépris et de pitié. Les uns ne font pas plus de cas de ses prophéties que de celles du Messager boiteux et de Mathieu Lansberg, où l'on trouve tel jour bon couper les cheveux, bon prendre pilules, bon rogner les ongles, et où l'on annonce pour l'été alternativement de la chaleur et des tempêtes, et pour l'hiver des brouillards, de la gelée, de la neige et de la pluie.

D'autres mettent Nostradamus, qui avoit de grandes connoissances dans la médecine-pratique et l'astronomie, qui pendant sa vie jouissoit de la plus grande célébrité, qui étoit honoré des rois, des princes et des seigneurs, et recevoit souvent leurs visites, au nombre des plus grands imposteurs et des plus grands charlatans qui aient jamais existé, tournant à son profit l'ignorance et la crédulité des peuples et des rois de ce tems, leur faisant croire que la science de l'astronomie, qu'il possédoit, pouvoit lui faire connoître avec assurance leur destinée, et faisant payer très-cher de mauvaises prophéties, qu'il rédigea en quatrains rimés, et qui semblent n'être composés que de mots grotesques, burlesques, et sans aucun sens. Il convient lui-même, dans sa préface, d'avoir rendu à dessein la plupart de ses prophéties un peu obscures, *obnubilées*, de les avoir *raboutées obscurément*, nouvelle raison, disent-ils, qui engageoit à

avoir la plus grande vénération pour ces productions barbares. Ils ajoutent qu'on pouvoit anciennement, comme aujourd'hui, trouver tout ce qu'on vouloit dans les centuries, et y voir très-clairement, comme dans l'Apocalypse, tous les événemens. On sait le calembourg de Jodelle :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cum falsa damus, non nisi Nostradamus.

Lorsque nous donnons des choses fausses, ne les imputons qu'à nous-mêmes, car c'est le sort de l'homme de se tromper ; mais lorsque nous donnons des choses fausses nous ne donnons que du *Nostradamus*. Il y répondit par les deux vers suivans :

J'annonce vérité simplement et sans pompe,
Et mon présage vrai nullement ne me trompe.

Les encyclopédistes, pour prouver le contraire, citent le fait suivant, qu'ils regardent comme très-authentique, parce qu'ils le trouvent consigné dans le premier volume de la Physique de Gassendi, qui le tenoit de Jean-Baptiste Suffren, dont le témoignage est sans doute, pour les encyclopédistes, au dessus de toutes les autorités les plus sacrées, puisqu'ils ne se permettent pas d'en douter.

« Le célèbre Gassendi étant à Salon, en 1658, Jean Baptiste Suffren, juge de cette ville, lui communiqua l'horoscope d'Antoine Suffren, son père, tirée par Nostradamus, et même écrit de sa main. »

« *Suffren portera une barbe fort longue et fort crêpue.* » — Il se la fit toujours raser.

« *Il aura les dents malpropres et rongées par la rouille.* » — Jamais homme n'eut les dents plus blanches, et il les conserva telles jusqu'à la mort.

« *Il sera courbé dans sa vieillesse.* » — Jeune et vieux il fut extrêmement droit.

« *Dans sa dix-neuvième année il recueillera une succession étrangère.* » — Il ne recueillit jamais d'autre succession que celle de son père, et ce ne fut pas dans sa dix-neuvième année.

« *Ses frères lui dresseront des embuches.* » — Il n'eut point de frères.

« *Il sera blessé dans sa trente-septième année par ses frères utérins.* » — Il n'eut ni frères utérins ni frères consanguins, et sa mère n'eut qu'un seul mari.

« *Il se mariera hors de la Provence* ». — Il se maria dans la ville de Salon même.

« *Dans sa vingt-cinquième année il apprendra la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie, la théologie, les sciences naturelles, la philosophie occulte.* » — Il ne s'occupa jamais d'aucune de ces sciences, et se livra tout entier à l'étude de la jurisprudence, seule science que Nostradamus avoit paru exclure, au moins par son silence.

« *Dans sa vieillesse il aimera la musique et jouera des instrumens.* » — Jamais, ni dans sa jeunesse, ni dans sa vieillesse, il ne s'occupa de musique : jamais il ne joua d'aucun instrument.

« *Dans sa vieillesse, encore, il aimera beaucoup la navigation.* » — Jamais il ne fit aucun voyage sur mer.

« *Il mourra en 1618.* » — Et il mourut en 1597.

C'est Gassendi lui-même, disent les encyclopédistes,

qui rapporte ces faits, dans le premier volume de sa physique, et ils ajoutent : *en voilà plus qu'il n'en faut pour justifier les deux vers de Jodelle rapportés plus haut.*

Il faut convenir que messieurs les encyclopédistes ne sont pas difficiles sur la qualité des preuves, lorsqu'il s'agit d'appuyer leurs systèmes. Si les écrivains sacrés rapportoient une pareille preuve, elle ne mériteroit aucune attention ; ils la couvriroient de ridicule. Avez-vous, leur diroient-ils, vérifié l'écriture de Nostradamus ; il est mort en 1566, et ce n'est qu'en 1638 qu'on produit un horoscope écrit, dit-on, de sa main. Mais comme il est à présumer qu'on n'attendit point les dernières années de sa vie pour avoir de lui ce prétendu horoscope, l'écriture que l'on dit être de sa main auroit plus de quatre-vingts ans. Les philosophes du tems de Gassendi auroient dû lui demander comment il a pu reconnoître l'écriture de Nostradamus, à cette époque ; on ne dit pas même qu'il l'ait reconnue : il a donc cru Jean-Baptiste Suffren sur sa parole. Or, qui peut répondre que le juge de Salon n'étoit pas très-jaloux de la grande réputation que Nostradamus s'étoit acquise par ses prophéties, réputation qu'il auroit peut-être voulu détruire, ou du moins rabaisser par un conte fait à plaisir, et que le bonhomme Gassendi a eu la simplicité de consigner dans ses ouvrages. Cet horoscope a d'autant plus l'air d'être une invention de Jean-Baptiste Suffren, que le plus inepte, le plus ignorant des hommes qui auroit voulu s'amuser à faire croire qu'il pouvoit tirer l'horoscope d'Antoine Suffren, auroit sans doute éprouvé autant de difficulté à prédire toujours faux, sur tous les

objets qui font le sujet de l'horoscope, qu'à prédire toujours vrai ; l'un ou l'autre eût été, au jugement des gens sensés, aussi extraordinaire. Il eût été très-extraordinaire, et même prodigieux, de nommer toutes les sciences, excepté une, et que ce fût précisément la seule omise qu'Antoine Suffren eût cultivée.

Messieurs les philosophes auroient encore dû blâmer ceux qui auroient obtenu cet horoscope de ne lui avoir pas donné la plus grande publicité aussitôt qu'il fut tiré, pour rendre toute la ville de Salon témoin de la vérité ou de la fausseté des prédictions. Cette faute étant commise ils auroient dû, sur-tout, insister sur la nécessité de procéder à la vérification de l'écriture de Nostradamus, qui avoit probablement plus de quatre-vingts ans. Mais la preuve la plus équivoque leur suffit quand il s'agit d'appuyer leurs opinions; et les preuves les plus fortes sont nulles quand elles détruisent tous leurs systèmes.

Si messieurs les encyclopédistes veulent se procurer des notions plus certaines sur Nostradamus, sur la réalité de son esprit prophétique, ou, comme il le dit lui-même, sur celle de sa clairvoyance instinctive concernant l'avenir, et s'assurer s'il avoit mérité la haute réputation dont il jouissoit pendant sa vie, ils peuvent parvenir à ce but par un moyen bien simple. Il a laissé des monumens publics qui sont ses centuries; nous avons encore des éditions de 1555 et 1558, qu'il fit imprimer lui-même, et presque toutes sont plus anciennes que les événemens mémorables qu'il annonce. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes ont précédé les événemens de la révolution française. Il est sans exemple

que dans les éditions les plus modernes on ait trouvé parmi les centuries des quatrains supprimés, et remplacés par d'autres qui étoient auparavant inconnus. Les éditeurs n'ont jamais manqué d'avertir que les prophéties qui sont à la fin des éditions modernes, et qu'on ne trouve pas dans les anciennes, telles que les centuries XI et XII; les sixains et présages n'ont été imprimés qu'après sa mort : par cette raison, elles ne sont pas aussi authentiques que les autres.

La plupart des meilleures éditions sont encore dans les bibliothèques publiques, et les anciennes, qui sont répandues chez les libraires portent avec elles le sceau de leur antiquité. On peut les consulter; chacun peut être juge dans cette matière, en apprenant d'abord la langue du siècle où il vivoit, et ensuite la langue qu'il parle dans ses centuries, qui est souvent figurée et allégorique, qui est quelquefois mêlée avec des mots grecs et latins francisés, une tournure provençale, une construction latine, de manière que le commencement de la phrase se trouve quelquefois au second, au troisième, et même au quatrième vers. D'autres fois les deux derniers vers doivent être lus avant les deux premiers; d'autres fois au lieu du mot propre il met l'anagrame de ce mot, en usant de la liberté accordée aux faiseurs d'anagrames d'ajouter, de retrancher ou de changer une lettre. (*Voyez* le Dictionnaire de Trévoux). Ainsi, au lieu de *Paris* on trouve quelquefois *Rapis*; au lieu de *Biron* on trouve *Robin*, au lieu de *Vendosme* on trouve *Mendosve* ou *Mendosus*; au lieu de *Lorrains*, *Norlaris*; au lieu de *Savoie*, *Ejouas*. D'après ces observations on ne doit pas être surpris de trouver *herne* au lieu de *reine*,

et *noir* au lieu de *roi*, dans le quatrain 20 de la IXe. centurie. Il appelle *Henri-le-Grand, le grand Chirin* ou *le grand Adrie ;* le *roi d'Espagne*, le *Rouge*, les *Hollandais*, le *Lyon ;* le *roi d'Angleterre*, le *Léopard ;* les *Turcs*, les *Lunaires ;* les *Génois*, les *Liguriens*. Il emploie souvent la figure qu'on nomme *ellipse*, qui consiste à supprimer quelques mots, comme dans *Térence*, où l'on trouve *volo te paucis :* il y a *verbis alloqui* de sous-entendu.

De même lorsque dans le quatrain 18 de la IXe. centurie, on trouve au troisième vers, *neuve obturée au grand Montmorenci*, il est visible qu'il y a dans cet endroit un substantif féminin de sous-entendu et de supprimé, qui est *prison, maison-d'arrêt, forteresse* ou *citadelle*.

Alors, d'après ces observations, en apportant dans cet examen des centuries la plus grande impartialité, un esprit juste et dégagé de préjugés, le désir de chercher la vérité, avec le courage de la soutenir contre ses ennemis, quelques sacrifices qu'elle puisse coûter, on parviendra à se convaincre que Nostradamus avoit réellement connoissance de l'avenir, quelle que fût la cause qui le lui dévoilât. Que cette cause fût une clairvoyance instinctive, semblable à celle des somnambules magnétiques, ce qui est extrêmement probable, comme on croit l'avoir démontré, (*Voyez* le paragraphe XX.) comme il le dit lui-même dans son épître à Henri II., ou que ce fût une tout autre cause, on ne peut s'empêcher de se rendre à l'évidence, et de reconnoître dans Nostradamus une faculté prophétique.

Quoiqu'il se trouve dans ses centuries beaucoup de quatrains qui paroissent d'une obscurité impénétrable, faute d'avoir étudié sa langue et sa manière d'écrire, quoiqu'il s'en trouve d'autres qu'il a rendus obscurs à dessein, il en prévient dans sa préface, peut-être pour que les personnes qu'il désigne ne vissent point le sort funeste qui les attendoit, on ne doit pas pour cela rejeter ceux qui sont moins obscurs, et sur-tout ceux qui sont d'une clarté si éblouissante qu'il n'est pas possible de se rendre à l'évidence, ou que l'obstination à ne se pas rendre et à persister dans son incrédulité, seroit encore plus étonnante que la prophétie même; nous allons en faire juges nos lecteurs. Quant aux quatrains qui sont actuellement d'une obscurité impénétrable, il est à présumer que cette obscurité un jour cessera, car on ne peut pas raisonnablement penser que Nostradamus ait voulut passer son tems à composer un volume entier de quatrains, qui n'auroient présenté, même pour lui, aucun sens, et n'eussent été qu'un assemblage de mots et de rimes auxquels il n'attachoit aucune idée. Cette absurdité, cette invraisemblance s'augmentera, lorsque l'on considère que Nostradamus a fait imprimer ses ouvrages de son vivant, les a dédiés à son roi, Henri II, et que l'auteur des centuries étoit un très-grand médecin, un très-grand astronome, pour le tems où il vivoit, avoit des sentimens très-religieux, des mœurs très-pures, et que par sa probité et sa droiture il s'étoit acquis une très-grande considération, qu'il eût été bien éloigné de vouloir flétrir par un recueil d'impostures ou de niaiseries dignes du plus souverain mépris. D'ailleurs, il est difficile de croire qu'il eût existé un

homme qui fût capable d'entreprendre un ouvrage pareil, et qui eût le courage de l'achever.

---

§. XIV.

Prédictions accomplies de Nostradamus sur la révolution française et sur Louis XVI.

N°. 1. = CENTURIE III. QUATRAIN 59.

Barbare empire par le tiers usurpé.
La plus grand part de son sang mettre à mort.
Par mort sénile par lui le quart frappé; (1)
De peur que sang par le sang ne soit mort (2).

(1) *Mort sénile* ou mort languissante, semblable à celle des vieillards, qu'on a tâché de procurer soit par la terreur, soit par l'émigration, soit par la spoliation des propriétés, soit par les taxes révolutionnaires, soit par l'incarcération.

(2) *De peur que sang par le sang ne soit mort :* sang est ici dans un style figuré, comme au second vers; il désigne famille, parens, fils, descendans; ainsi il faut lire, de peur que les enfans ou les parens des assassins ne soient mis à mort par les enfans ou les parens de ceux qui ont été assassinés, de peur de voir arriver dans toute la France la réaction qui eut lieu dans le Midi, malgré toutes les précautions des scélérats. Il n'y a qu'en France, en 1789, où le tiers-état se soit déclaré être la nation.

N°. 2. = CENTURIE I. QUATRAIN 36.

Tard le monarque se viendra repentir,
De n'avoir mis à mort son adversaire; (1)
Mais viendra bien à plus haut consentir,
(à ce) *Que tout soit sang par mort fera défaire.* (2)

(1) Cet adversaire redoutable ne peut être que le duc d'Orléans, l'auteur de tous les troubles, de toutes les insurrections, de tous les complots dirigés contre Louis XVI. Le monarque se contenta d'envoyer en exil ce monstre, qui lui avoit manqué au lit de justice de 1788, et d'une telle force, qu'il montra le poing au roi, et lui lança des regards foudroyans : c'est un fait assez notoire. Or, après un tel excès d'outrages, et toutes les conspirations dont il étoit publiquement l'auteur, un roi qui auroit connu ses droits, ses intérêts et ceux de l'état, auroit-il dû se contenter d'envoyer le duc d'Orléans en exil ?

(2) *Que tout son sang par mort fera défaire. A ce* est supprimé pour faire le vers. Il se repentira, mais trop tard, d'avoir causé la mort de tant de victimes innocentes, pour n'avoir pas voulu prononcer la mort d'un coupable; il faudra bien qu'il consente à tous les malheurs que sa mort et celle de sa famille causeront dans la France et dans toute l'Europe. *Sang* est toujours mis pour famille, parens, comme dans le quatrain précédent. Ainsi il faut lire, *à ce que Louis XVI et sa famille, par leur mort, feront défaire.* Il y a un tour elliptique dans le dernier vers. On nous dira que le nom de Louis XVI et celui du duc d'Orléans ne se trou-

vent pas dans ce quatrain ; mais, lors même qu'ils s'y trouveroient, ce quatrain pourroit-il leur convenir davantage ? au reste, on doit trouver fort étonnant que le hasard fasse de pareilles rencontres : notre étonnement doit s'augmenter lorsque de pareils hasards sont fréquens.

Mais nous en citerons plusieurs où les noms se trouvent, où les époques sont précisées.

N°. 3. = CENTURIE IX. QUATRAIN 20.

De nuit viendra par la foret de Reines (1),
Deux parts (2) *voltorte* (3), *herne, la pierre blanche* (4),
Le moine noir en gris dedans Varennes. (5)
Eslu cap, cause tempête, feu, sang, tranche.

(1) *Reines*, est le nom de la forêt par où passe le grand chemin qui conduit à Varennes, et que prit Louis XVI.

(2) *Deux parts*. Il appelle ainsi le mari et la femme. Le mari est *le part*, et la femme est *la part*. On s'en convaincra en lisant le quatrain qui suit.

(3) *Voltorte*, ancien mot qui signifie voie détournée, vol de travers, ou voltorte, en effet le chemin par Ste.-Menehoult et Varennes pour se rendre à Montmédi, est un chemin détourné, puisque la poste s'arrête à Varennes ; et comme pour aller de Varennes à Dun et Stenay, il n'y avoit plus de poste, M. de Choiseul fut obligé de faire trouver à Dun un relais de chevaux. (Voyez *le Rapport de M. de Bouillé*.) Le véritable chemin qui conduit à Montmédi est celui qui passe par Châlons et Clermont en Argonne.

(4) *Herne la pierre blanche*. Dans *herne* on trouve *reine*, changeant la lettre *h* en *i*. (Voyez ce qui a été dit à ce sujet dans le §. XIII.) et par *pierre blanche*, il désigne et son extrême blancheur, et la robe blanche qu'elle avoit dans son voyage, et le prix qu'il mettoit dans sa personne auguste, *pierre précieuse blanche*.

(5) *Le moine noir en gris*, *etc.* Dans *noir* on trouve *roi* en laissant la lettre *n*. Ainsi il faut lire, le sens l'indique assez, la reine pierre précieuse en robe blanche et le roi moine, ayant la dévotion d'un moine, en gris dedans Varennes. On est d'autant plus fondé à mettre les mots *reine* et *roi* à la place de *herne* et de *noir*, que ces deux derniers sont les anagrames des deux premiers, en changeant *h* dans *herne*, et ôtant *n* dans *noir*. C'est une licence permise de supprimer ou d'ajouter une lettre, comme d'en changer une. (Voyez le *Dictionnaire de Trévoux*, article *anagramme*. On dira sans doute, qu'en voyant *reine* dans *herne* et *roi* dans *noir*, on verra dans Nostradamus tout ce qu'on voudra, on auroit raison de le dire, si l'on supprimoit, si l'on ajoutoit, ou si l'on changeoit plus d'une lettre dans un mot. Mais qu'on fasse bien attention que lorsqu'on ne trouveroit pas *reine* dans *herne*, et *roi* dans *noir*, lorsqu'il n'y auroit même que deux étoiles à la place de chaque mot, le sens indique assez que ce ne peut être que le roi de France qui étoit en gris et la reine qui étoit en blanc, cette pierre précieuse blanche qui sont passés par la forêt de Reines, sont arrivés de nuit dedans Varennes, et par voie détournée *voltorte*, et qui par leur voyage ont causé tempête, feu, sang,

tranche ou tête tranchée. Ce vers exprime tous les malheurs qui suivirent son élection de roi constitutionnel; *eslu cap*, et sa fuite à Varennes.

Je dois l'explication de ce quatrain, et de beaucoup d'autres, à un habitant de Nevers., qui a fait sur Nostradamus un ouvrage très-considérable et très-intéressant. M. de Vaudeuil, fils de l'ancien président du parlement de Toulouse, m'en a communiqué plusieurs, et j'en ai pris une douzaine dans des anciens commentateurs. Sans la lecture de l'ouvrage de M. M***, qu'il a bien voulu faire à ses amis, je n'aurois jamais entendu plus de cinq à six quatrains. Jamais je n'aurois même pensé à ouvrir Nostradamus. Tout ce qu'on trouvera d'intéressant, je le dois encore à des conversations particulières que j'ai eues avec mon compatriote, mon ancien compagnon d'études qui, avant la révolution, étoit devenu promoteur de l'archevêché de Paris et qui est maintenant maître d'une manufacture de fayance qu'il dirige. Je rends à César ce qui est à César; mais j'ai cru pouvoir me permettre d'en faire usage, pour prouver victorieusement l'existence de la clairvoyance instinctive de l'homme sur l'avenir, et qui se développeroit chez beaucoup plus d'individus si des circonstances particulières que nous ne connoissons pas encore toutes, et notamment un vice d'éducation ou d'organisation, ne s'opposoient pas au développement de cette faculté précieuse. Car nous sommes sûrs que le vice d'éducation ou d'organisation empêche le développement de l'instinct physique dont jouissent les peuples moins civilisés. Il ne seroit pas plus étonnant

qu'il s'opposât aussi au développement de l'instinct moral.

Cette clairvoyance instinctive étoit développée chez Nostradamus. Il le dit lui-même en plusieurs endroits de son épître dédicatoire à Henri II. Nous les avons rapportés au commencement du paragraphe XIII. Indépendamment de cet aveu, on peut encore avoir une démonstration rigoureuse de cette vérité, en considérant que les prophéties de Nostradamus, ne présentant aucun degré d'utilité, ni pour le prophète, ni pour les personnes qui sont l'objet de ses prophéties, ni pour les lecteurs, il est absurde et ridicule de supposer que Dieu se soit occupé de les lui révéler. (Voyez le §. XX, où l'on fait voir qu'en avouant que Dieu a souvent accordé le don de prophétiser à des ennemis de sa religion et de ses lois, à des sibylles, à un Balaam, c'est avouer que l'art de prophétiser est une faculté naturelle, que les ennemis de la religion comme ses ministres, peuvent avoir ; car il est absurde de penser que Dieu ait voulu favoriser d'un don particulier et précieux des ennemis de sa religion et de ses lois.)

Quelqu'intéressant que soit l'ouvrage de M. M*** sur Nostradamus, il ne sera jamais qu'un superbe squelette, lorsqu'il se contentera d'expliquer les centuries, sans donner aucun apperçu concernant la cause de pareilles prédictions, sans donner les moyens de retrouver, de réorganiser des hommes doués d'une pareille clairvoyance dans l'avenir, et sur-tout qui puissent la diriger sur des objets utiles à la société, comme le firent Joseph chez les Juifs, et Jeanne d'Arc

chez les Français. (Voyez *les Nouvelles considérations sur Jeanne d'Arc* qui sont à suite de celles-ci.) Il manquera toujours à ce squelette les nerfs, les muscles, les chairs, le sang, la chaleur et la vie. J'ai tâché, dans ces *Considérations*, de suppléer à ce défaut. (Voyez la conclusion de l'ouvrage.) C'est aux lecteurs à juger si j'ai rempli mon objet.

N°. 4. = Centurie IX. Quatrain 34.

Le part solus, mari sera mitré. (1)
au *Retour conflict* (1) *passerá sur le thuille.* (3)
Par cinq cent un trahi sera titré, (4)
Narbon et Saulce (dont) *par quartauts avons d'huille.* (5)

Mitré par le bonnet rouge qu'on lui mit sur la tête le 20 juin 1792. C'est une espèce de mitre burlesque dont on coeffa le malheureux Louis XVI, qui est appelé dans le quatrain *part solus mari*, qui est visiblement un des *deux parts* que dans le quatrain précédent on voit arriver de nuit à Varennes. On va s'en convaincre en lisant les trois autres vers.

(2) *Conflict*. Mot qui vieillit et qui signifie un choc de plusieurs personnes armées qui font du bruit avec leurs armes.

(3) *Le thuille* ou les Tuileries. Ainsi appelé, parce qu'on y faisoit anciennement de la tuile.

(4) *Titré* du nom de roi constitutionnel.

(5) *Narbon* et *Saulce*. Le premier fut ministre de la guerre. Ceux qui voudront avoir quelques renseignemens sur ce ministre peuvent consulter l'*Histoire de la Révolution*, par M. Bertrand de Molleville. L'auteur se

plaint, en plusieurs endroits de son ouvrage, des dispositions peu favorables du ministre Narbonne pour le roi; le second est ce marchand épicier chez lequel Louis XVI et son épouse passèrent la nuit à Varennes. Ceux qui ignorent ce fait peuvent consulter les Journaux du tems, et particulièrement l'*Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté, en 7 volumes, où l'on trouve, tome 7, page 126, au sujet de l'arrivée de Louis XVI et de sa famille à Varennes sur les onze heures du soir: *Le roi prend ses enfans par la main et se rend avec sa famille* chez M. *Saulce*, marchand épicier-chandelier et procureur de la commune.

D'après ces explications préliminaires, en faisant attention que l'événement qui est consigné dans le premier vers, *mari sera mitré*, devroit être le dernier du quatrain; mais que Nostradamus a mieux aimé placer dans le dernier vers la trahison de Saulce, marchand épicier de Varennes, *dont par quartauts avons d'huile*, comme l'événement le plus remarquable, et dont les suites ont été les plus funestes pour Louis XVI; mais d'après l'ordre chronologique, on lira le quatrain de la manière suivante.

Le part solus mari; un des deux parts que nous avons vus dans le quatrain précédent être arrivés de nuit dedans Varennes. *Passera sur le thuille au retour conflict;* c'est-à-dire, passera de Versailles aux Tuileries, au retour d'un conflit de populace, de brigands armés qui l'entraîneront avec eux, et le forceront de s'établir aux Tuileries, sur le *thuille*, sur l'endroit où anciennement on faisoit de la tuile. Ce malheureux roi sera trahi par des milliers de Français, par *cinq cent-un;* nombre

quelconque pour exprimer la quantité indéfinie de ceux qui le trahiront, quoique décoré du vain titre de roi constitutionnel, *trahi sera titré.* Parmi les traîtres le prophète désigne plus particulièrement Saulce, ce procureur de la commune de Varennes, ce marchand épicier - chandelier, dont nous avons *d'huile par quartauts* par quarterons, qui vendoit en effet l'huile en détail; car par quartaut on peut entendre également le quart d'un muid ou le quart d'une livre. Enfin, il sera *mitré* ou coeffé d'une mitre burlesque par le bonnet rouge, commencement des outrages publics qui ont toujours été en augmentant jusqu'à sa mort.

Quoique le nom de Louis XVI ne se trouve pas dans ce quatrain, je crois qu'il est désigné d'une manière assez frappante pour qu'on puisse le reconnoître.

Lorsque l'on sait que le roi et sa famille descendirent à Varennes, chez Saulce, procureur de la commune et marchand épicier, qui leur donna quelques rafraîchissemens, les engagea à passer la nuit dans sa maison, et les fit arrêter le lendemain matin, 22 juin 1791, malgré les instances, les prières, les supplications de ces augustes et malheureux voyageurs qui, pour ainsi dire, étoient à ses genoux, et lorsqu'on trouve dans ce quatrain que celui qui en est l'objet sera trahi par des milliers de Français, par *cinq cent-un*, par *Narbon*, et sur-tout par *Saulce dont par quartauts, par quarterons avons d'huile;* il est difficile de n'être pas convaincu que Louis XVI est clairement désigné; il est difficile de croire que le hasard fasse de telles rencontres. (§. XXII, *voyez* la conclusion).

N°. 5. = CENTURIE IX. QUATRAIN 92.

Le roi voudra en cité neuve entrer. (1)
Par ennemis expugner l'on viendra.
Captif libère (il est) *faux dire et perpétrer*, (2)
(que) *roi dehors être, loin d'ennemis tiendra.*

Le roi voudra en cité neuve entrer. Cette cité neuve est Montmédi, qui est une nouvelle acquisition des Français. Ils la prirent en 1557, et elle leur fut cédée par le traité des Pyrénées.

Ces deux derniers vers ont une tournure latine dont voici la construction : *Il est faux de dire et de perpétrer, d'assurer que le roi dehors* (de Paris) *est captif libère* (captif libre), *et que loin de ses ennemis il tiendra.*

C'est cependant ce qu'on disoit, ce qu'on assuroit, ce qu'on publioit dans toute la France avant que Louis XVI fût arrêté à Varennes. Nostradamus entend ces cris d'allégresse prématurée ; il avertit qu'elle ne sera pas de longue durée. Nous voyons dans ce quatrain encore bien des hasards qui font qu'ils conviennent et ne peuvent convenir qu'à Louis XVI. Nous examinerons dans la conclusion de l'ouvrage ce que l'on doit penser de tous ces hasards supposés ; et s'il est vraisemblable, s'il n'est pas absurde qu'un homme tel que Nostradamus ait pu s'occuper à composer un volume de mots et de rimes auxquels il n'attachoit aucun sens, et n'avoit aucun objet déterminé pour les appliquer.

N°. 6. = CENTURIE VIII. QUATRAIN 87.

Mort conspirée viendra en plein effet,
Charge donnée et voyage de mort.
Eslu, créé, reçu, par siens défait.
Sang d'innocent devant soi par remort.

Voilà encore bien des hasards qui font que ce quatrain s'adapte si merveilleusement à Louis XVI, et d'une telle manière, que l'on croiroit que Nostradamus est un historien plutôt qu'un prophète. Il semble qu'il raconte des faits qui se sont passés sous ses yeux. Il voit que cette conspiration contre le roi pour le détrôner, pour lui ôter la vie réussira; *mort conspirée viendra en plein effet.* Il voit que cette dignité burlesque de roi constitutionnel sera une grande charge pour Louis XVI, *charge donnée*, dont il voudra se débarrasser par sa fuite, par son voyage à Montmédi ; mais il voit aussi que ce voyage sera un *voyage de mort.* Il voit que cet infortuné monarque après avoir été *élu, créé, reçu par les siens*, par son peuple, avec des démonstrations d'allégresse et de transports de joie, en s'écriant qu'on avoit Louis XII et Henri IV, que 12 et 4 font 16, en un mot qu'il étoit le restaurateur de la liberté, sera ensuite l'objet de leurs dédains, de leurs fureurs, au point qu'ils n'auront pas d'autres desirs que de s'en défaire en lui donnant la mort; *par les siens défait.* Après avoir crié *hosanna*, ils crieront *crucifige.* Enfin, il voit que ce sang innocent qui va être répandu causera bien des remords. Il voit aussi que ce monarque sera pénétré de la plus vive douleur en pensant combien de victimes

innocentes avoient été et seroient la suite des états-généraux ; *sang d'innocent devant soi par remort.*

Il est difficile que le hasard rassemble si souvent tant de traits caractéristiques qui ne conviennent qu'à Louis XVI. Tel est encore le quatrain suivant, que nous allons présenter.

N°. 7. = CENTURIE X. QUATRAIN 43.

Le trop bon tems, trop de bonté royale ;
Faits et défaits ; prompt, subit, négligence ;
Legier croira faux d'épouse loyale.
Lui mis à mort par sa bénévolence.

Voici le quatrain qui est le complément de tous les autres, et qui n'a pas besoin d'explication. Le nom n'est pas au bas du portrait, mais à ces traits frappans quel est celui qui ne reconnoîtroit pas Louis XVI ? *Trop de bon tems, trop de bonté royale*, quelle vérité ! *Faits et défaits.* Vit-on jamais un règne où l'on ait changé si souvent de ministres. On compte pendant dix-huit ans et demi qu'a règné ce monarque, soixante et sept ministres, du nombre desquels plusieurs l'ont été deux fois, et Necker trois, ce qui donne un résultat d'un ministre par trois mois. En voici la liste : Amelot, Barentin, Bertrand de Molleville, Boyne, Breteuil, Brienne, Broglie, Beaulieu, Cahier de Gerville, Calonne, Castries, Champion de Cicé, Clavières, Chambonas, Clugny, Dabancourt, Danton, de Grave, Delessart, de Crosne, de Joly, d'Ormesson, Debouchage, Dumourier, Duportail, Duport-Dutertre, Duranton, Foulon, Fourqueux, Fleurières, Joly de Fleury, Lacoste,

la Galaisières, Lailliac, la Jarre, la Luzerne, Lamoignon, Lambert, Laporte, Latour-Dupin, Lenoir, Liancourt, Leroux, Malesherbes, Maurepas, Miromenil, Montmorin, Montbarrey, Mourgues, Narbonne, Necker, Pastoret, Puységur, Roland, Sartines, Ségur, Servan, Saint-Germain, Saint-Priest, Sainte-Croix, Taboureau, Tarbé, Terrier-Monceil, Thevenard, Turgot, Vergennes, Villedeuil.

Prompt, *subit*. Ce monarque étoit prompt, il étoit brusque, il s'emportoit dans le premier moment; il se permettoit même quelquefois de gros jurons. On disoit de ce bon roi, et Maurepas le répétoit souvent, qu'il avoit son premier coup de boutoir, mais il étoit bientôt revenu.

Négligence. Hélas! il n'en avoit que trop, surtout relativement à ses finances... *inde prima mali labes*. Voilà l'origine de tous ses malheurs et de ceux de la France.

Légier croira faux d'épouse loyale. Il crut trop légèrement de faux rapports sur la reine à l'occasion du fameux collier : elle éprouva une bordée de ses gros jurons et de ses bourasques. Le bruit courut même qu'elle fut mise aux arrêts dans sa chambre pendant quelques jours....

Lui mis à mort par sa bénévolence. Peut-on finir par un vers qui caractérise Louis XVI d'une manière plus frappante, lorsque sur-tout il est joint aux trois autres qui le précèdent? Peut-on dire qu'une telle prédiction a été faite au hasard, et s'est accomplie par hasard? De pareils hasards, lorsqu'ils sont

fréquens, seroient plus surprenans que les prophéties mêmes.

Mais pourquoi Nostradamus n'a-t-il pas mis le nom de Louis XVI dans ce dernier quatrain et dans tous les autres qui le concernent ? il auroit converti tous les incrédules. Quelquefois il a pu ajouter les noms sans inconvénient ; on en a vu un exemple dans le quatrain n°. 4. On en verra un second dans le quatrain concernant le duc de Montmorency. (*Voyez* le §. 19.) Les incrédules trouveront encore le moyen de mettre les prédictions sur le compte du hasard, sans se douter que c'est donner au hasard une merveilleuse clairvoyance pour connoître plusieurs siècles d'avance, et le nom du marchand épicier qui trahira Louis XVI à Varennes, et le nom du bourreau Clerepeine qui tranchera la tête au duc de Montmorency.

Mais il y a des circonstances où les noms ne peuvent pas être insérés parmi les prédictions sans empêcher leur accomplissement. Certes, si Nostradamus eut dit, les états-généraux que Louis XVI convoquera le condamneront à mort et le feront périr sur un échafaud, ce monarque se seroit bien gardé de les convoquer, sur-tout s'il avoit eu connoissance que la prédiction concernant Charles I[er]. avoit été totalement accomplie. De même on doit être persuadé que si le nom de Bonaparte se fut trouvé dans les centuries où son élévation à l'Empire français est annoncée, Robespierre ou le Directoire n'eussent pas manqué de le faire assassiner. Il y a encore une raison très-probable qui engageoit ce prophète à mettre un peu d'obscurité dans certains quatrains,

c'est qu'il a voulu les rédiger de manière que le repos des familles ne pût jamais être troublé, et que les personnes dont il prévoyoit les malheureuses destinées ne pussent jamais se reconnoître, lorsqu'il annonce les événemens sinistres qui doivent leur arriver.

Je présume fortement que son objet étoit que l'on pût voir, après la mort des personnes, que certains quatrains les désignoient, et qu'on en pût conclure qu'il avoit cette clairvoyance instinctive, dont on a reconnu, par la découverte du somnambulisme magnétique, tous les avantages et tout le prix, depuis qu'on peut la diriger sur des objets de la première utilité, et qu'on a trouvé les moyens de la procurer à beaucoup de personnes qui n'en paroissoient pas susceptibles. Il est encore possible que dans certaines circonstances, il ne pût désigner les personnes que par des traits frappans, sans connoître leurs noms. Je puis avec un télescope (et la clairvoyance instinctive est une espèce de télescope vivant) voir une scène qui se passe à plusieurs lieues de moi, la décrire et ignorer les noms des personnages que je ne puis désigner que par leurs traits et des circonstances frappantes:

N°. 8. = Centurie IX. Quatrain 77.

Le règne, prins le roi convicra; (1)
La dame prinse à mort (par) *jurés à sort.*
La vie à royne fils, on déniera (2),
Et la pellix au fort de la consort (3).

Que d'événemens épouvantables exprimés dans quatre

vers. (1) *Le règne* ou l'assemblée régnante qui compose le règne, convicra ou dira avoir convaincu le roi pris. La dame (du roi) prise, à mort *par* jurés à sort. (Il y a de très-anciennes éditions où l'on trouve *conviera* au lieu de convicra; alors il vient du mot *conviare*, *comitari per viam ;* il signifie en cet endroit, ordonner le convoi funèbre du roi et de la reine. Ainsi on liroit : Le règne conviera à mort le roi pris. Les jurés à sort, convieront à mort la dame du roi prise, ou le règne ordonnera le convoi funèbre du roi, et les jurés ordonneront le convoi funèbre de la dame du roi prise.)

(2) *La vie à royne fils* ou *au fils de la royne*, *on déniera*. Ne pouvant pas le condamner à cause de son jeune âge, on lui ôte la vie; on ne veut pas qu'il vive : *on lui dénie la vie*. (3) Et la *pellix*, mot latin diminutif de *pellex*, concubine, qui étoit au fort, au palais de Luciennes (la Dubarri), dont elle faisoit un fort ou qui étoit anciennement un fort, une maison de force, *de la consort*, en sort pour avoir le même sort que l'auguste famille dont il vient de parler.

Quoi! près de trois cents ans d'avance annoncer qu'il y aura une reine condamnée à mort par jurés à sort, dont l'époux aura été condamné sans jurés, mais par l'assemblée même qui compose le règne, dont le fils sera aussi victime, sans pouvoir être condamné à cause de son jeune âge, *à royne fils on déniera la vie*, et que dans le même tems une fameuse concubine, *pellix*, qui étoit dans un fort, en sortiroit pour avoir le même sort qu'eux, et croire que de tels événemens ont été annoncés au hasard, et que c'est par hasard

qu'une telle prédiction s'est accomplie, c'est en vérité pousser l'obstination trop loin. Quand tous les académiciens, quand tous les philosophes persisteroient dans cette obstination, nous dirions toujours qu'elle est plus étonnante que la prophétie même.

(3) *Et la pellix au fort de la consort.* Ce dernier vers peut nous étonner un instant. Quel rapport y a-t-il donc d'une concubine *pellix*, diminutif de *pellex*, qui est dans un fort, et qui en sort pour être aussi condamnée à mort, pour avoir le même sort (*consort*) que les trois augustes personnes dont il est fait mention dans ce quatrain? Notre étonnement cessera quand nous voudrons refléchir que cette concubine fameuse est la Dubarri, qui a eu le même sort que la famille royale, a été condamnée à mort et guillotinée.

Pourquoi Nostradamus fait-il mention de cette courtisane dans le même quatrain où il parle de Louis XVI, de son épouse et de leur fils? C'est qu'ayant été la maîtresse de Louis XV, il la regarde comme ayant contracté une espèce de consanguinité, une espèce d'alliance, illégitime si vous voulez, mais qui n'en est pas moins naturelle. On s'étonnera encore qu'il n'ait pas placé madame Élisabeth, sœur du roi, au lieu de cette pellix, qui paroît dans cet endroit faire une tache au tableau. C'est que Nostradamus vouloit réserver pour cette princesse une strophe particulière. Je crois qu'elle est peinte d'une manière assez frappante dans les vers suivans.

N°. 9. = CENTURIE XI. SIXAIN 55.

Un peu devant ou après très-grand' dame
Son ame au ciel et son corps sous la lame,
De plusieurs gens regrettée sera;
Tous ses parens seront en grand' tristesse,
Pleurs et soupirs d'une dame en jeunesse,
Et à deux grands le deuil délaissera.

Quoique ce tableau ne soit pas de la force de celui qui le précède, néanmoins il est difficile de penser que c'est le hasard qui l'a fait concevoir et convenir si parfaitement à madame Élisabeth.

Son ame au ciel... Peut-on mieux désigner ses éminentes vertus dont le ciel est la récompense?... *Et son corps sous la lame.* Peut-on exprimer plus fortement son genre de mort?... *Ces pleurs et soupirs d'une dame en jeunesse* ne sont-ils pas ceux de madame Royale, Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, qui pleura amèrement cette tante chérie pour laquelle elle avoit une si grande tendresse? Ces deux grands qu'elle laisse en deuil ne sont-ils pas visiblement les deux princes, Monsieur et le comte d'Artois ses frères? Au moins on ne peut s'empêcher d'être dans le plus grand étonnement que le hasard fasse des prophéties si concordantes avec les événemens. J'aime autant croire à l'esprit prophétique de Nostradamus, à sa clairvoyance instinctive, qu'à de pareils hasards, sur-tout lorsqu'ils sont si souvent répétés: car cette clairvoyance instinctive doit actuellement paroître plus naturelle que toutes les autres suppositions; elle a en sa faveur de

si grandes probabilités, qu'elles sont équivalentes à des démonstrations. (*Voyez* le §. VIII et la conclusion de l'ouvrage, §. XXII.)

Enfin Nostradamus suit le roi Louis XVI jusqu'au traitement qu'il éprouva même après sa mort. On sait que ses restes furent brûlés par la chaux vive. Si à ce dernier trait, joint à tous les autres qui précèdent, les incrédules ne se rendent pas, il faut donc qu'ils aient l'entendement bien dur, ou qu'ils soient bien obstinés, et dans tous les cas, nous le répéterons mille fois, cette obstination est plus étonnante que les prophéties mêmes.

N°. 10. = CENTURIE VI. QUATRAIN 92.

Prince serà de beauté tant vénuste (1);
Au chef menée au second fait trahi (2).
La cite au glaive de poudre face ADUSTE,
Par trop grand meurtre le chef du roi haï (3).

(1) Cette beauté tant *vénuste* est celle de Louis XVI, n'étant encore que dauphin, puisque cette beauté est conduite au premier poste de l'empire, au chef menée par la mort de son père, de son frère et de son ayeul. Ceux qui furent présens à la cérémonie de son sacre nous disent que ce jeune monarque avoit à cette époque une beauté ravissante. Ses traits se sont depuis altérés. Son extrême grosseur, son extrême embonpoint lui ont fait perdre de sa dignité; mais Nostradamus le peint dans le moment le plus favorable.

Louis XVI paroît d'abord favorisé du ciel, puisqu'il monte sur le trône, lorsque naturellement dans l'ordre

des événemens, si son père et son frère ne fussent pas morts, il ne devoit régner que longtems après. Mais cette faveur lui devint funeste. Il ne tarde pas à être trahi par les courtisans, par les ministres, et jusques par un prince de son sang; enfin par tous les meneurs de la révolution. Auparavant il avoit été le jouet de tous les genres d'intrigue.

(2) *Au second fait trahi.* On lui ôte successivement toutes ses anciennes prérogatives. On ne lui laisse plus que l'ombre de la royauté. On lui ôte même cette ombre; et ensuite la vie. Ce n'est pas tout, on le craint même étant mort. On tremble que ses restes n'inspirent de la vénération, on les détruit par la chaux vive. Nostradamus le voit près de trois cents ans avant l'événement. Peut-il le peindre avec plus de force et d'énergie? *La cite au glaive.* (Quel nom pour désigner Paris,) *de poudre face aduste*, brûle la face du roi avec de la poudre, (*aduste*, est un mot latin francisé), *par trop grand meurtre le chef du roi haï.*

(3) Ce dernier vers jette une clarté épouvantable sur le quatrain. Il n'y a donc plus de doute que cette face que l'on brûle par la poudre, ne soit celle du roi mort, puisqu'on l'a hait à cause du meurtre horrible que l'on a commis. Il seroit absurde et révoltant de croire que ce dernier vers: *par trop grand meurtre le chef du roi haï*, peut aussi désigner un roi que l'on hait par les crimes qu'il a commis lui-même. Si tel étoit le sens de ce quatrain, le prophète commenceroit-il par intéresser en faveur de ce monarque en disant: *prince sera de beauté tant vénuste, au chef menée au second fait trahi.* C'est donc le roi que l'on a trahi, contre lequel

on a commis un meurtre horrible, que l'on hait à cause de ce crime. On voudroit qu'il n'en restât aucun vestige. Que de réflexions ce quatrain et les précédens, doivent faire naître au lecteur impartial !

Sans doute, il est plus naturel de croire, comme quelques-uns l'ont cru dans le premier moment, que ces quatrains avoient été insérés après l'événement dans quelques éditions de Nostradamus, où l'on avoit eu l'art d'imiter l'antiquité et la vétusté, plutôt que de penser que c'est par hasard qu'ils s'adaptent si parfaitement à Louis XVI et aux événemens de la révolution.

De même, les payens à qui l'on faisoit voir dans la Bible les prophéties concernant la conversion des Gentils et la dispersion des Juifs parmi toutes les nations, croyoient que les Chrétiens les avoient composées eux-mêmes, sans réfléchir que les livres de la Bible se trouvoient déposés chez les Juifs, les plus grands ennemis des Chrétiens, comme les éditions de Nostradamus se trouvent déposées dans les bibliothèques publiques et dans celles qui appartiennent aux plus incrédules, qui ne peuvent contester le dépôt qu'ils ont chez eux depuis longtems.

Nous allons transcrire les quatrains qui paroissent convenir à Napoléon, Empereur des Français. On dira sans doute que c'est encore le hasard qui a fait ces rencontres si merveilleuses ; alors nous demanderons : pourquoi ne trouve-t-on que dans Nostradamus ces hasards, et puisque ses centuries ont eu jadis une si grande vogue et tant d'éditions, pourquoi la cupidité n'a-t-elle pas engagé tant d'autres auteurs à

l'imiter ? L'ignorance, la crédulité des peuples et des rois de ce tems ouvroient une belle carrière à la fortune. Puisqu'ils ne l'ont point fait, il y a donc dans Nostradamus un caractère de vérité inimitable ; il devroit donc mériter plus qu'on ne pense l'attention, la méditation des philosophes, des académiciens et de tous les gouvernemens. Au reste, nous examinerons à la fin de l'ouvrage, si les gens raisonnables peuvent admettre de pareils et de si fréquens hasards.

Plusieurs personnes ne manqueront pas de répéter pour Napoléon, l'objection qu'elles ont déja faite pour Louis XVI. Si Nostradamus eût inséré dans les quatrains que vous dites convenir à l'Empereur des Français, le nom de Bonaparte ou de Napoléon, toute contestation auroit été finie, et l'on conviendroit de la clairvoyance instinctive de Nostradamus sur l'avenir. Nous ferons la même réponse que nous avons déja faite. (*Voyez* la note du quatrain, nº. 7.) Quelquefois, il a nommé les personnes, comme dans les quatrains 18 et 34 de la IXe. centurie. D'autres fois, il a eu des raisons pour ne peindre les personnes que par des traits frappans. Examinons si ceux par lesquels il désigne Napoléon Bonaparte, Empereur des Français, ont ce caractère (1).

(1) Nous prévenons le public que les quatrains que l'on vient de lire, et que ceux qui suivront, sont tirés de l'édition de 1558, faite du vivant de Nostradamus, et ont en outre été collationnés sur l'édition de 1568 de Lyon, dont un exemplaire est à la Bibliothèque impériale. Les variantes sont à peu près nulles. Nous les rapporterons à la fin de l'ouvrage.

§. XV.

Prédictions de Nostradamus sur Napoléon, Empereur des Français, dont une partie, qui est déja accomplie, fait présumer et même doit être une assurance que l'autre partie s'accomplira également.

N°. 1. = Centurie VIII. Quatrain 57.

De soldat simple parviendra en empire.
De robe courte parviendra à la longue.
Vaillant aux armes en (1) *l'église où plus pire* (2).
Vexer les prêtres comme l'eau fait l'éponge(3).

(1) *En* signifie visiblement dans le tems.

(2) *L'église où plus pire* renferme une inversion. Il faut lire *où l'église plus pire*. Ainsi le sens naturel est : dans le tems que l'église chrétienne étoit le plus persécutée, Bonaparte étoit vaillant aux armes, acquéroit le surnom de vaillant capitaine et du plus habile général.

(3) *Vexer les prêtres comme l'eau fait l'éponge.* C'est une saillie de Nostradamus. Qu'on fasse bien attention que l'eau ne vexe point l'éponge, mais la nettoie, mais la rend plus volumineuse et plus belle. Ainsi Napoléon a traité les prêtres ; il les a nettoyés ; il les a purifiés, et leur a donné plus d'existence ; en un mot, il les a relevés, comme l'eau fait relever l'éponge applatie, et cependant quelques-uns qui n'ont

pas, comme dans l'ancien régime, cent ou deux cents mille francs de revenus, trouvent qu'ils sont vexés.

Quoi! c'est le hasard qui fait que ce quatrain s'adapte d'une manière si merveilleuse à Napoléon, Empereur des Français. On y trouve quatre traits caractéristiques dont la réunion n'a jamais pu convenir depuis que le monde existe, et probablement ne conviendra jamais à d'autre que Napoléon, Empereur des Français.

En effet, 1°. ce héros n'est-il pas parvenu de soldat simple à l'Empire? 2°. de la robe consulaire n'est-il pas parvenu à la robe impériale? 3°. ne remportoit-il pas victoires sur victoires dans le tems que l'église chrétienne étoit le plus persécutée? enfin 4°. n'a-t-il pas relevé les prêtres comme l'eau relève l'éponge? Tous ces hasards doivent paroître bien étonnans, aussi étonnans que la prophétie même.

N°. 2. = CENTURIE IV. QUATRAIN 14.

La mort subjette du premier personnage (1),
Aura changé et mis un autre en règne,
Tost, tard venu, à si haut et bas âge (2), (3),
Que terre et mer il faudra qu'on le craigne.

(1) *Mort subjette.* Quelle expression pour désigner une mort comme celle du dernier de ses sujets, comme celle du plus grand criminel, qui est visiblement celle de Louis XVI, en faisant attention aux vers qui suivent. Dans les éditions plus modernes, on trouve *mort subite*, ce qui signifieroit mort à laquelle il ne pouvoit pas s'attendre.

(2) *Tost, tard venu.* Quel laconisme énergique!

Tost pour son âge ; *tard* , encore trop tard , pour les besoins de la France. Napoléon auroit prévenu tant de malheurs, en règnant plutôt !

(3) *A si haut et bas âge.* Ce héros a fait de si grandes actions si jeune encore, et parviendra à un si grand âge, *âge si haut*, il aura une si longue vie, qu'il aura le tems de mettre à exécution ses sublimes projets, et qu'il deviendra aussi redoutable sur mer, qu'il l'est actuellement sur terre. Quoique des cinq événemens qui sont ici désignés, il n'y en ait encore que trois accomplis, ils suffisent pour nous convaincre que ce quatrain ne peut convenir qu'à Napoléon, Empereur des Français.

1°. Ce héros n'a-t-il pas succédé dans le pouvoir monarchique à un roi ou premier personnage qui a subi une mort comme celle du dernier de ses sujets (*mort subjette*), ou plutôt comme celle du plus grand criminel ?

2°. Quoique placé sur le trône au printems de sa vie, n'a-t-il pas été regardé comme ayant régné beaucoup trop tard pour le bonheur de la France, *tost*, *tard venu*?

3°. Cet Empereur n'est-il pas la puissance la plus redoutable sur terre ; c'est la troisième prédiction de ce quatrain qui se trouve accomplie. Pour la perfection du tableau, il reste l'accomplissement des deux derniers événemens qui sont, que Sa Majesté Impériale et Royale doit jouir d'un règne très-long, doit parvenir à un âge très-avancé, *âge si haut*, et enfin se rendre aussi redoutable sur mer qu'elle l'est sur terre. *Tost*, *tard venu*, *à si haut et bas âge*, *que terre et*

mer il faudra qu'on le craigne. L'accomplissement qui a eu lieu des trois premières parties, doit être une assurance que les deux dernières auront également leur accomplissement.

N°. 3. = CENTURIE X. QUATRAIN 90.

Cent fois mourra le tyran inhumain;
Mis à son lieu savant et débonnaire.
Tout le sénat sera dessous sa main;
Faché sera par malin téméraire.

Dira-t-on encore que c'est le hasard qui a rassemblé dans ce quatrain tant de traits caractéristiques? Quel est ce tyran inhumain qui est mort cent fois, mille fois, et auquel succède un savant et débonnaire? Il ne peut y en avoir d'autre que Robespierre, ce tyran inhumain qui est mort cent fois et mille fois. En effet, il se tira un coup de pistolet, qui ne le fit pas mourir, mais lui abattit la moitié du visage, lui causa pendant vingt-quatre heures des tourmens horribles, avec la perspective continuelle du châtiment dû à ses crimes, le rendit un objet hideux et épouvantable pour cette populace qu'il avoit égarée, et qui, reconnoissant ses erreurs, accabloit de huées et de malédictions le tyran qu'on menoit au supplice. Il y a bien d'autres tyrans qu'on a assassinés, qu'on a assommés, mais la plupart sont morts promptement, ils ne sont pas morts cent fois comme Robespierre.

Bonaparte n'est-il pas visiblement ce savant débonnaire qui succède à un tyran exécrable? On passe sous

silence le règne du Directoire qui ne mérite pas qu'on en parle.

L'épithète débonnaire déplaira peut-être à plusieurs personnes qui aimeroient mieux celle de Grand, le surnom véritable de Napoléon. Mais Nostradamus doit peindre son héros tel qu'il est. Or, comme cet Empereur a donné des preuves éclatantes qu'il sait allier la grandeur et le génie avec la bonté, l'humanité, la générosité, la magnanimité, on ne doit pas être surpris que dans ce quatrain le prophète donne par préférence à Napoléon l'épithète de débonnaire comme celle d'où dépend la perfection des rois et des héros, lorsque sur-tout la bonté est jointe avec les qualités éminentes qui caractérisent l'Empereur des Français. Ces brillantes qualités n'étoient pas ignorées du prophète, lorsqu'il dit dans le quatrain 53 de la VIII[e]. centurie, que Napoléon *volera faisant choses si hautes qu'en hiérarchie n'en fut onc un pareil.* Ce quatrain est rapporté ci-après sous le numéro 8.

La Bataille d'Austerlitz a mis le comble à sa gloire, à sa bonté, à sa générosité. La manière dont il a traité les restes d'une armée totalement vaincue et cernée; l'accueil que l'empereur d'Allemagne a encore reçu après sa défaite entière, après que pour la troisième fois Napoléon a bien voulu lui conserver la couronne qu'il pouvoit lui ôter; tout, dans cette journée, à jamais mémorable, dépose en faveur de la bonté inouie de l'Empereur des Français, et l'épithète de débonnaire que Nostradamus lui donne se trouve parfaitement justifiée.

Cet Empereur, *ce savant et débonnaire*, doit présider

un sénat. *Tout le sénat sera sous sa main.* Ce que nous voyons encore accompli dans Napoléon.

Enfin *un malin téméraire* doit le fâcher, doit lui donner de l'humeur, et nous avons vu la conspiration de Georges qui paroît être ce malin téméraire, causer pendant quelque tems des mouvemens d'indignation à Napoléon, et l'on en auroit à moins. Mais la grace qu'il accorda à plusieurs condamnés, fit voir que ce n'est pas en vain que le prophète l'appelle *débonnaire*, surnom que sa Majesté avoit déja acquis par le plaisir qu'elle avoit montré plusieurs fois à donner la paix aux vaincus, dans le moment qu'elle pouvoit continuer la guerre avec tant d'avantages.

N°. 4. = CENTURIE II. QUATRAIN 29.

L'oriental sortira de son siège; (1)
Passer les monts appenois voir la Gaule;
Transpercera du ciel les eaux et neige, (2)
Et un chacun frappera de sa gaule.

(1)Nostradamus appelle Bonaparte *oriental*, parce que le lieu de sa naissance, la Corse, se trouve à l'orient d'une partie de la France la plus méridionale, par exemple Marseille et Toulon.

(2) *Transpercera du ciel les eaux et neige.* Ce quatrain ne convient-il pas parfaitement à l'Empereur Napoléon dans le tems qu'il étoit premier Consul? N'a-t-il pas été vainqueur des élémens et de la nature? n'a-t-il pas transpercé du ciel les eaux et neiges pour passer le Mont-St-Bernard avec son armée, sa cavalerie et son artillerie, en faisant des prodiges auxquels les ennemis

refusoient toute croyance, malgré tous les rapports qu'ils recevoient continuellement? *Transpercera du ciel les eaux et neige.* Il semble que Nostradamus est plutôt historien que prophète. Il est difficile de croire que le hasard fasse si souvent des rencontres aussi justes.

N°. 5. = CENTURIE IV. QUATRAIN 54.

Du nom qui onc ne fut au roi gaulois,
Jamais ne fut un foudre si craintif;
Tremblant l'Itale, l'Espagne et les Anglois,
De femme étrange grandement attentif.

Voilà encore bien des hasards qui font que le quatrain ne peut convenir qu'à Bonaparte, Empereur des Français. En effet, il porte le nom de Napoléon qu'aucun roi gaulois ou français n'a porté; il est un foudre de guerre redoutable qui, comme le dit le prophète, a fait trembler l'Italie, l'Espagne et les Anglais; on peut ajouter les Allemands qui n'ont pu entrer dans le vers: il est aussi un foudre craintif, mais craintif pour la vie de ses soldats. Qu'on se rappelle les paroles mémorables de cet Empereur adoré de ses troupes: « Je regrette, disoit-il avant la bataille « d'Austerlitz, de penser que je perdrai bon nombre de « ces braves gens. Je sens au mal que cela me fait qu'ils « sont véritablement mes enfans; et en vérité je me « reproche quelquefois ce sentiment, car je *crains* qu'il « ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre. »

Voilà une belle crainte, voilà une crainte héroïque, et Napoléon le Grand a prouvé qu'il avoit cette crainte paternelle dans le cœur, puisque pouvant profiter de ses victoires, il est toujours le premier à offrir la

paix à des ennemis vaincus qui étoient dans l'impossibilité de se relever ; il craint de faire répandre le sang de ses soldats qui lui est si précieux ; ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il se détermine à les exposer : et depuis qu'il a été nommé premier Consul et ensuite Empereur, il n'a jamais fait la guerre que contre des infracteurs de traités.

Il est en outre grandement attentif d'une femme étrange ou étrangère, qui n'est point originaire de la France, car le mot *étrange* a toujours cette acception dans Nostradamus (*Voyez* le n°. 11 du §. XX), et qui de plus a de rares qualités. A ces traits on reconnoît sa Majesté l'Impératrice ; toute la France, toute l'Europe a connoissance des attentions extrêmes que l'Empereur Napoléon a pour son auguste épouse, et qu'il veut qu'on ait pour elle. Quoi! le hasard auroit buriné de tels traits, auroit peint avec autant de force et de vérité l'Empereur Napoléon ! Loin de nous une pensée si contraire à la vraisemblance !

N°. 6. = CENTURIE VI. QUATRAIN 24.

Mars et le sceptre se trouvera conjoint,
Dessous cancer (après) *calamiteuse guerre.*
Un peu après sera nouveau roi oint,
Qui par longtems pacifiera la terre.

Les anciens astronomes désignoient chaque partie de la terre pour être sous l'influence plus directe de certains signes. Nostradamus a donc pu désigner, comme étant sous l'influence du cancer, la partie de l'Europe qui a été le théâtre de la guerre pendant la révolution française.

On dit souvent qu'on ne voit dans les centuries que les événemens passés. Voici dans ce quatrain la prédiction d'un événement pour laquelle toute la France et toute l'Europe font des vœux ; il faut que Napoléon, qui paroît être ce nouveau *roi oint* qui a réuni Mars et le sceptre après une calamiteuse guerre, procure pendant longtems la paix au continent, pour que ce quatrain lui convienne parfaitement : on peut même regarder cette dernière prédiction comme actuellement accomplie ; car après la victoire à jamais célèbre d'Austerlitz, il est impossible qu'aucune puissance de la terre ose troubler la paix que Napoléon veut procurer au continent ; rien ne l'empêche de remplir ses hautes destinées.

N°. 7. = CENTURIE X. QUATRAIN 16.

Heureux au règne de France heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par nom flatteur sera mis en envie,
(après) *Roi dérobé, trop de foie en cuisine.*

Ce dernier vers, *roi dérobé*, *trop de foie en cuisine*, donne l'explication des trois autres ; il a un tour elliptique ; il faut lire après *roi dérobé* ayant *trop de foie en cuisine*, l'embonpoint excessif étant réputé venir par trop de foie, comme l'extrême maigreur par un foie trop chaud. Or, ce *roi dérobé*, escamoté, dépouillé de sa couronne, ayant trop d'embonpoint, *trop de foie en cuisine*, est visiblement Louis XVI, et celui qui lui a succédé au règne de France est visiblement Napoléon.

Ainsi les trois premiers vers composent, en l'honneur de l'Empereur actuel des Français, un horoscope très-flatteur, *heureux au règne de France, heureux de vie, ignorant sang, mort, fureur et rapine*. En ne prenant ces vers que comme un compliment, que comme un vœu, c'est le *vivat* des écoliers qui n'en est pas moins expressif, et qui vaut lui seul tous les complimens. Mais nous avons ici plus qu'un desir, plus qu'un vœu, nous avons une assurance fondée sur l'accomplissement de tout ce qui précède, que cette dernière prophétie sera également accomplie.

Nous venons de faire voir que les trois premiers vers ne peuvent convenir qu'à Napoléon le Grand, qu'au successeur d'un roi de France qui aura été dérobé, escamoté, dépouillé de sa couronne, et qui avoit trop d'embonpoint, qui étoit trop chargé de cuisine, avoit trop de foie en cuisine dans un corps trop gros, et ce roi est visiblement Louis XVI.

Nous conviendrons que ce dernier vers, *roi dérobé, trop de foie en cuisine*, est original; mais il n'en est pas moins expressif. Ce n'est pas la première fois que Nostradamus s'exprime d'une manière très-originale et très-expressive : nous avons vu que, dans le quatrain n°. 1, pour dire que Napoléon a relevé les prêtres, il dit que cet Empereur a vexé les prêtres comme l'eau fait l'éponge : le mot *dérobé* au lieu de détrôné n'est pas mis sans dessein. En effet, Louis XVI a plutôt été *dérobé*, escamoté par ruse et par artifice, que détrôné par violence. Dabord on lui dit qu'il falloit supprimer une partie de sa garde ; aussitôt il licencia ses mousquetaires, ses chevaux-légers, ses

gendarmes. On lui dit que les états-généraux alloient rétablir ses finances et le mettre au comble de la gloire et du bonheur, il a la bonhommie de le croire et de les convoquer. Peu de tems après qu'ils furent assemblés, ils envoyèrent plusieurs députations pour inviter le roi à faire éloigner de Paris les trente mille hommes qu'il avoit fait venir pour assurer sa tranquillité et celle de la capitale. On lui assura qu'aussitôt qu'il les auroit fait retirer, toutes les inquiétudes, les alarmes et les émeutes que la présence de ces troupes, dirent-ils, occasionnoient, cesseroient dans le moment. Mais le renvoi n'est pas plutôt ordonné que toute la populace de Paris se porte à Versailles, et que le roi, trop bon et trop crédule, se trouve fait prisonnier, escamoté, *dérobé.* Voilà donc cette dernière expression de Nostradamus justifiée, ainsi que celle trop de foie en cuisine. Le quatrain doit donc être lu de la manière suivante :

Un roi d'un embonpoint extrême ayant été *dérobé*, détrôné, celui qui lui succédera au règne de France *sera heureux, aura une longue vie, ignorant le sang, la mort, la fureur, la rapine.*

Mais on objectera que les qualités d'ignorer le sang, la mort, la fureur ne peuvent convenir à un général qui a livré tant de batailles, remporté tant de victoires. Je dirai que c'est une objection d'enfant. Toutes les qualités qui sont consignées dans le second vers, appartiennent éminemment à Bonaparte proclamé premier Consul, proclamé Empereur. Avant cette époque, ses qualités les plus brillantes étoient étouffées par une obéissance passive. Du moment qu'il a été le maître

de conclure la paix ou la guerre, c'est alors qu'il a fait voir qu'il abhorroit le sang, la mort et le carnage. Tout l'univers sait que ce héros, après les plus brillantes victoires, a préféré plusieurs fois de donner la paix à des ennemis terrassés qui n'avoient plus de forces à lui opposer, plutôt que de continuer la guerre qui lui assuroit de nouveaux lauriers.

Il a montré combien il étoit peu sanguinaire, combien il étoit avare du sang de ses soldats, même de celui de ses ennemis, lorsqu'il prend tellement ses mesures qu'il a fait à *Ulm* environ quarante mille hommes prisonniers, sans répandre une seule goutte de sang, et pour ainsi dire sans tirer un seul coup de fusil; lorsque la veille de la bataille d'Austerlitz se voyant forcé d'en venir à une action décisive, il s'écrie, en admirant la disposition de ses troupes et leur dévouement pour sa personne: « *Je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens : je sens au mal que cela me fait qu'ils sont véritablement mes enfans; et en vérité je me reproche quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre.* »

Il a montré qu'il avoit réellement dans le cœur des sentimens si admirables en faisant grace à des ennemis terrassés, en faisant cesser le carnage, en permettant la retraite à quarante mille hommes qui ne pouvoient plus lui échapper, en disant : *je fais peut-être une faute, mais l'humanité aura moins de pleurs à verser;* lorsqu'il a tendu lui-même la main à l'empereur d'Allemagne, au moment où il pouvoit lui ôter sa couronne. Lorsque sur-tout l'on

considère avec quelle attention Napoléon envoyoit des compagnies d'élite sur les derrières de son armée, pour empêcher le pillage des traîneurs, lorsque partout il a empêché le moindre ravage chez des ennemis dont il pouvoit abandonner les propriétés à ses soldats, comme une juste vengeance de la violation des traités, on ne peut s'empêcher de convenir que c'est avec raison que Nostradamus appelle Napoléon un prince *débonnaire* qui ignore le *sang*, la *mort*, la *fureur* et la *rapine*.

Mais, en faisant la paix par le traité d'Amiens, Napoléon a fait la faute de croire à la bonne foi des Anglais. Pour réparer cette faute, pour les punir de la violation des traités, il fait dans Boulogne des préparatifs formidables. Nostradamus le voit, et le prédit près de trois cents ans d'avance dans le quatrain suivant.

N°. 8. = CENTURIE VIII. QUATRAIN 53.

Dedans Boulogne voudra laver ses fautes;
Il ne pourra au temple du soleil.
Il volera faisant choses si hautes,
Qu'en hiérarchie n'en fut onc un pareil.

Ce quatrain est sans doute un des plus forts de Nostradamus, concernant l'Empereur Napoléon. En effet, quel autre prince peut venir dans Boulogne laver ses fautes, d'avoir été trop confiant, d'avoir trop bien présumé de la loyauté des ses ennemis, de leur fidélité dans l'exécution des traités; qui n'a pu ni ne pourra réussir au temple du soleil, en Égypte, où jadis le

soleil et la lune, et même les animaux, avoient des temples; qui volera faisant choses si hautes, qu'en hiérarchie n'en fut onc un pareil? Qu'on en trouve d'autres que Bonaparte à qui, dans tout l'univers, depuis que le monde existe, un pareil quatrain puisse convenir. Et peut-on croire raisonnablement que c'est par hasard que Nostradamus a dû consigner des événemens si étrangers, un prince qui a fait la faute de croire à la bonne foi des Anglais, qui, pour laver ses fautes, fait les préparatifs les plus formidables dans Boulogne, qui, auparavant, n'avoit pu réussir dans l'Égypte, et qui feroit d'inutiles efforts dans cette contrée, s'il vouloit entreprendre une seconde tentative, avis que lui donne Nostradamus en disant : *il ne pourra réussir au temple du soleil;* enfin qui volera faisant choses si hautes, qu'en hiérarchie n'en fut onc un pareil. Non, on ne concevra jamais que de tels hasards puissent venir dans la tête de quelqu'un, et ces hasards et l'accomplissement de ces hasards seroient, pour les gens sensés, aussi étonnans, on ne peut trop le répéter, que les prophéties mêmes. On va voir dans les quatrains suivans que l'entreprise de Boulogne aura les plus grands succès, et que l'Empereur Napoléon finira par faire la conquête de l'Angleterre.

§. XVI.

Prédiction de Nostradamus, dont on attend l'accomplissement, sur la conquête de l'Angleterre par Napoléon le Grand, Empereur des Français.

N°. 9. = CENTURIE II. QUATRAIN 68.

De l'aquilon les efforts seront grands,
Sur l'océan sera la porte ouverte,
Tremblera Londres par voile découverte;
Le règne en l'isle sera réintégrant.

N°. 10. = CENTURIE VIII. QUATRAIN 37.

La forteresse auprès de la Tamise,
Cherra pour lors le roi dedans serré.
Auprès du pont sera vu en chemise,
Un devant mort, puis dans le fort, barré.

Ces deux quatrains n'ont pas besoin d'explication; ils sont assez clairs, même assez élégans, assez pompeux; il semble que la grandeur et l'importance du sujet aient vivifié le style et les expressions du prophète. On ne dira point que nous ne voyons dans Nostradamus que des événemens qui sont arrivés. Il nous assure que les efforts de l'Angleterre qu'il désigne par *aquilon*, seront grands pour conserver l'empire des mers et retarder sa défaite, mais que ses efforts seront inutiles, que Londres tremblera en découvrant un si grand nombre de voiles ennemies,

que la porte sera ouverte sur l'océan ; il prévoyoit donc qu'elle aura été fermée auparavant, et qu'enfin le règne en l'île sera réintégrant. Ce mot réintégrant fait voir évidemment que la nation qui fera la conquête de l'Angleterre, l'a déjà faite anciennement : il dit de plus que la forteresse auprès de la Tamise sera renversée, *cherra pour lors, que le roi se sauvera en chemise jusqu'au pont en passant par dessus un mort, mais qu'il sera barré dans le port.*

On nous dira que tous ces événemens sont clairement exprimés, mais que rien ne nous indique qu'ils arriveront sous le règne de Napoléon. Nous répondrons que si nous ne le voyons pas évidemment dans les deux derniers quatrains, nous sommes assurés par ceux qui précèdent que ces événemens arriveront sous son règne, puisque nous avons vu, quatrain n°. 2, que cet Empereur sera aussi redoutable sur mer qu'il l'est actuellement sur terre. Or son empire ne peut s'étendre sur la mer comme sur la terre, s'il ne parvient à subjuguer les Anglais. Telles sont les raisons qui font croire que ce seront les Français, conduits par Napoléon, qui feront la conquête de l'Angleterre, qui réintégreront le règne, l'ayant anciennement établi sous Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Ce qui précède nous donne l'assurance que toutes les prédictions relatives à l'Empereur des Français, et sur-tout à la conquête de l'Angleterre, auront leur entier accomplissement, puisqu'on a vu toutes celles relatives à Louis XVI s'accomplir ; cette assurance s'augmente encore par l'accomplissement qui a eu lieu des prophéties suivantes.

§. XVII.

La conquête de l'Angleterre est fondée 1°. sur la prédiction accomplie de Nostradamus, concernant Charles Ier., roi d'Angleterre.

CENTURIE IX. QUATRAIN 49.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers ;
Sénat de Londres mettront à mort leur roi.
Le sel et vin lui seront à l'envers (1),
Pour eux avoir le règne en désarroi.

Ce quatrain est d'une telle force que seul il suffiroit pour démontrer que Nostradamus voyoit dans l'avenir des événemens incalculables pour le commun des hommes qui n'ont pas cette clairvoyance instinctive dont il jouissoit. Que l'on fasse bien attention que l'événement annoncé dans ce quatrain : « *sénat de Londres mettront à mort leur roi,* » est un événement inouï, dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire et dans les annales d'aucun peuple. On y voit beaucoup de rois assassinés, empoisonnés, étranglés, assommés, massacrés, mais on n'en voit aucun mis à mort par un sénat ; c'est-à-dire, jugé et condamné à la peine de mort. La pensée d'un tel attentat étoit donc un délire, une folie, et ne pouvoit être consignée au hasard dans des écrits publics par un homme qui de son vivant jouissoit d'une grande réputation, que son savoir en médecine (il fut appelé plusieurs fois dans

des tems d'épidémie, et les traita toujours avec succès) ses connoissances en astronomie, son instinct prophétique, ses vertus et sa probité lui avoient justement acquise.

Ce n'est donc que la force de la vérité qui a pu engager Nostradamus à prédire, près de cent ans d'avance, un événement si extraordinaire et encore avec une circonstance singulière, c'est qu'à cette époque Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers, ce qui en effet arriva. Il y eut dans ce tems de grands troubles dans les Pays-Bas; les villes marchoient les unes contre les autres.

(1) *Le sel et vin lui seront à l'envers* est un langage figuré, le sel représentant la sagesse, et le vin représentant la force; ces expressions signifient dans ce quatrain, que la sagesse et la force ayant manqué au roi d'Angleterre, il a mis tout le royaume en désarroi. Ces deux derniers vers ajoutent singulièrement à la perfection du tableau; car s'il étoit seulement prédit que *sénat de Londres mettront à mort leur roi*, cette prédiction seroit trop vague; mais on ajoute que ce sera dans le tems que Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers, et sur-tout que ce roi condamné à mort par le sénat de Londres, mettra tout le royaume en désarroi par son défaut de sagesse et de force. Alors la condamnation et le supplice du monarque anglais sont exprimés assez clairement, assez fortement et avec des circonstances assez frappantes pour produire chez les lecteurs sans préjugés la plus grande conviction de la science prophétique de l'auteur du quatrain précité.

§. XVIII.

La conquête de l'Angleterre est fondée 2°. sur la prédiction accomplie de Nostradamus, concernant la persécution que l'église chrétienne a essuyée en 1792 avec rénovation de siècle.

Dira-t-on encore que c'est au hasard que Nostradamus prédit dans son épître à Henri II, que l'année 1792, et en toutes lettres, sera l'époque d'une très-violente persécution contre l'église chrétienne, et *plus grande que celle qu'elle éprouva en Afrique par les Maures;* que cette année *on cuidera être une rénovation de siècle*; et en effet, on commença un nouvel ère, le 22 septembre, l'ère de la République; voilà bien des circonstances qui empêchent de croire que l'année 1792 a été nommée au hasard pour être l'époque d'une grande persécution. De tels hasards étonneroient les gens sensés aussi fortement que les prophéties.

Nostradamus garde le silence sur 1793 et 1794, et même il annonce que cette persécution sera finie en 1792, puisqu'il dit, *et durera cette persécution jusqu'en l'an mil sept cent nonante et deux que l'on cuidera être une rénovation de siècle.* Ce qu'il y a de certain, c'est que l'année 1792 a concentré toutes les facultés prophétiques de Nostradamus. C'est en 1792 que le massacre des prêtres eut lieu les 2 et 3 septembre aux Carmes, à St.-Firmin, dans toutes les

communautés où ils étoient rassemblés, et dans toutes les prisons. Il peut dire avec vérité que la persécution cessa contre l'ancienne église chrétienne, dès la fin de 1792, puisqu'à cette époque elle n'existoit plus. C'est à la fin de 1792 qu'elle fut totalement anéantie, que le culte public cessa, que tous les anciens évêques, tous les curés, tous les fonctionnaires publics furent déportés ou guillotinés. A cette époque, il ne restoit plus que quelques prêtres infirmes dont la plupart furent guillotinés, comme beaucoup de prêtres qui avoient fait le serment, non pas comme prêtres exerçant un culte qui n'existoit plus, mais comme royalistes, aristocrates ou gens suspects. Voilà ce qui est bien essentiel à remarquer. Tant que les décrets contre l'ancien culte ne furent point sanctionnés, la persécution contre les prêtres exerçant le culte qu'ils avoient le droit d'exercer, fut violente; mais du moment que la sanction eut lieu à la fin de 1792, aussitôt la persécution cessa, faute de victimes. Tous les évêques ou les curés étoient massacrés ou déportés, et les vieillards ou infirmes qui restoient, n'étant point fonctionnaires publics, n'exerçant aucun culte, nous le répétons, étoient guillotinés comme tant d'autres particuliers, comme tant d'autres prêtres assermentés, sous la dénomination de royalistes ou de gens suspects.

On dira que l'église chrétienne n'étant que l'assemblée des fidèles, il y en avoit encore beaucoup en France en 1793 et 1794, et ce qui prouve qu'ils étoient persécutés à cette époque, c'est qu'ils étoient obligés, pour se rassembler de se cacher dans des chambres, dans des souterrains. La persécution contre l'église

chrétienne a donc continué en 1793 et 1794, et n'a donc pas cessé après 1792, comme le dit Nostradamus, en annonçant qu'elle durera jusqu'en 1792.

On répond à cette objection, que le prophète a pu ne considérer que l'église visible, c'est-à-dire, la réunion des fidèles avec les ministres des autels dans les temples accoutumés. Or, à la fin de 1792, cette réunion n'avoit plus lieu; il n'y avoit plus de culte public; il n'y avoit plus de ministres de l'ancienne église; et par conséquent, il n'y avoit plus de persécution.

On sait qu'à la Chine l'église chrétienne a jadis existé, que son culte public y étoit permis. Mais les disputes qui s'élevèrent entre les Dominicains et les Jésuites, firent défendre dans cet empire l'exercice public de la religion chrétienne. Certainement, après cette défense, il existoit encore quelques chrétiens secrets. Pouvoit-on dire alors que la religion chrétienne existoit à la Chine, et sur-tout pouvoit-on dire qu'elle y étoit persécutée, puisque personne ne l'exerçoit publiquement, et n'étoit par conséquent point puni? Il en étoit de même en France, à la fin de 1792. L'ancien culte étoit détruit; la persécution avoit totalement cessé, parce qu'on ne voyoit plus aucun prêtre exerçant l'ancien culte, et qu'aucun fidèle ne s'avouoit publiquement partisan des prêtres non sermentés.

Nostradamus fait remonter la persécution quelques années avant 1792. En effet, plusieurs années avant les états-généraux, les cris de ralliement de tous les philosophes étoient toujours : *écrasons l'infâme.* (*Voyez* la correspondance de Voltaire avec les hommes

les plus marquans de la nouvelle secte). On connoît toutes les machinations des habitués de l'hôtel d'Olbach, qui étoit à Paris le rendez-vous des conspirateurs contre la religion chrétienne, et qui étoient en pleine activité longtems avant 1792. Dès 1788 et 1789, on commençoit à mettre à exécution leurs maximes infernales. L'évêque d'Orange fut massacré lors des assemblées de baillage pour la convocation des états-généraux, et l'archevêque de Paris, peu de tems après leur ouverture, au mois de juin 1789, fut poursuivi à Versailles à coups de pierres; les vîtres de sa voiture furent cassées, et il faillit d'être lapidé

C'est donc avec raison que Nostradamus fait remonter la persécution avant 1792, et en annonce la fin dans cette même année.

L'idée qu'il a fait au hasard cette prédiction, et que c'est par hasard qu'elle s'est accomplie, n'est pas soutenable, lorsqu'on réfléchit qu'il y avoit tant d'autres années à nommer, et qu'en nommant 1792, il n'oublie point la rénovation du siècle, qui eut lieu dans cette année.

§. XIX.

La conquête de l'Angleterre est fondée 3°. sur la prédiction accomplie de Nostradamus concernant le supplice du duc de Montmorency, sous Louis XIII, et les autres évènemens rapportés dans cet ouvrage, et notamment ceux du quatrain n°. 8, §. XIV.

Centurie IX. Quatrain 18.

Le lys dauffois portera dans Nancy (1), (2)
Jusques en Flandres électeur de l'empire. (3)
Neuve obturée au grand Montmorency, (4)
Hors lieux prouvés délivré à Clerepeine. (5)

Le nom de *Montmorency* et celui de *Clerepeine*, l'exécuteur qui lui trancha la tête à Toulouse en 1632, sous Louis XIII, et qui fut choisi exprès pour cette exécution (*Voyez* les mémoires du chevalier de Jant, garde du cabinet des médailles de Monsieur, frère de Louis XIII, qui sont à la Bibliothèque impériale) suffiroient pour convaincre tout lecteur impartial, que ce quatrain concerne particulièrement le supplice du duc de Montmorency prédit plus de quatre-vingts ans d'avance par Nostradamus, puisqu'on trouve ce quatrain dans l'édition de 1558, et 37 ans avant la naissance de ce seigneur, né en 1595 et mort en 1632. Ces deux noms *Montmorency* et *Clerepeine* nous serviront à expliquer le reste du quatrain et à dissiper quelques nuages dont il paroît environné.

(1) Quel est ce lys dauffois qui porte dans Nancy jusques en Flandres un électeur de l'Empire, qui livre le grand *Montmorency* au bourreau *Clerepeine;* ce ne peut être que Louis XIII. Pourquoi ce monarque est-il appelé lys dauffois ou lys dauphin ? c'est qu'il est le premier, après une interruption de trois règnes, qui ait porté le nom de dauphin ou dauffois, Charles IX, Henri III et Henri IV n'ayant point été dauphins, parce qu'aucun d'eux ne fut le fils ou le petit-fils du roi régnant. La couronne dont ils héritèrent, étoit une succession collatérale. Ce qui augmente la preuve que, par *lys dauffois*, Nostradamus entendoit désigner Louis XIII, c'est qu'il ajoute : *portera dans Nancy, jusques en Flandres, électeur de l'empire;* et nous savons que ce monarque, après la conquête de Nancy, fut dans la Flandre, en 1634, combattre et chasser les Espagnols qui, ayant pris Trèves, tenoient en Flandres l'électeur de Trèves prisonnier. Après la défaite des Espagnols, il fut réintégré dans ses états par Louis XIII (*Voyez Moréri*).

(2) et (3). Le mot *portera* signifie en cet endroit protégera en allant depuis Nancy jusques en Flandres attaquer les Espagnols, les vaincre et délivrer l'électeur de Trèves prisonnier (Voyez *l'Abrégé du président Hénault*, année 1633, qui dit : « le roi Louis XIII entre dans Nancy qu'il garde. L'électeur de Trèves est ensuite rétabli dans sa capitale par les Français. »

(4). *Neuve obturée au grand Montmorency*. Il y a visiblement dans ce vers un tour elliptique, c'est-à-dire, suppression d'un substantif féminin, figure très-commune chez les anciens, comme dans Térence,

où l'on trouve : *paucis te volo*. Il sous-entend et retranche *verbis alloqui*. De même Nostradamus sous-entend et retranche un substantif féminin qui est *prison*, *maison d'arrêt* ou *citadelle*. L'histoire nous dit que le duc de Montmorency fut renfermé dans les prisons de l'hôtel-de-ville nouvellement bâti : *neuve obturée au grand Montmorency*. Il semble que Nostradamus est plutôt historien que prophète.

(5) *Hors lieux prouvés délivré à Clerepeine* n'est pas plus difficile à entendre, lorsque l'on sait que l'exécution du duc fut faite par ordre du roi dans la cour de l'hôtel-de-ville de Toulouse, et non *aux lieux prouvés*, aux lieux publics et approuvés pour les exécutions, et même qui avoient été désignés par l'arrêt de condamnation. Nostradamus voit, près de quatre-vingts ans d'avance, que, malgré l'usage, malgré l'arrêt du parlement de Toulouse qui désigne les lieux approuvés pour le lieu de l'exécution, elle sera faite dans un autre lieu, *hors lieux prouvés*, et que le duc de Montmorency sera livré aux mains de l'exécuteur Clerepeine, *delivré à Clerepeine*.

Quoi ! le hasard auroit rassemblé tant de circonstances frappantes : le départ de Louis XIII pour la Flandre où il fut combattre et défaire les Espagnols, et ensuite réintégrer dans la capitale de son électorat un électeur de l'empire, l'électeur de Trèves, et avant ces événemens (car les deux premiers vers doivent être lus après les deux derniers, ou bien devant *neuve obturée* il doit y avoir *après* de sous-entendu, ainsi qu'au commencement du quatrième vers), l'emprisonnement du duc de Montmorency dans une maison d'arrêt,

citadelle ou prison nouvellement bâtie ; enfin son supplice hors des lieux approuvés , et par l'exécuteur *Clerepeine !* Quoi ! le hasard auroit désigné par leurs noms et le grand Montmorency et l'exécuteur qui lui trancha la tête ! Il faut convenir que le hasard seroit bien clairvoyant. Il seroit plus étonnant que le prophète. Quoi ? les noms de *Montmorency* et de *Clerepeine* ne font pas dresser les cheveux sur la tête des incrédules ! Quoi ! ce quatrain , ainsi que tous les autres qu'on a cités , et notamment les quatrains 49 et 77 de la IXme. centurie , ne peuvent les éclairer sur une des plus grandes découvertes , sur une des plus grandes vérités , du 18me. siècle sur l'existence de la clairvoyance instinctive de l'homme , qui fait voir dans l'avenir des événemens au-dessus de tous les calculs humains ? Il faut donc qu'ils aient les yeux bien malades et couverts d'une cataracte bien épaisse. Il faut donc que le sentiment soit chez eux bien obstrué , bien *obturé* , et même entièrement détruit, pour persister dans une incrédulité mille fois plus étonnante que les prophéties.

§. XX.

Autres quatrains qui ont paru assez intéressans pour mériter l'attention des lecteurs et leur donner une nouvelle assurance, par l'accomplissement des événemens qui y sont prédits, que ceux relatifs à la conquête de l'Angleterre s'accompliront également.

N°. 1. = Centurie I. Quatrain 35.

Le lyon jeune le vieux surmontera
En champ bellique par singulier duelle.
Dans cage d'or les yeux lui crévera,
Deux casses une, puis mourir mort cruelle.

Ce quatrain fut fait et publié du vivant de Henri II, puisqu'il fut imprimé en 1555, et que ce prince mourut en 1559. Sa mort y est annoncée dans un style figuré, sans doute, pour les raisons qui sont fortement présumées, et que l'on trouvera dans la note du quatrain n°. 7, §. XIV. Henri et Montgommery y sont désignés par lyon vieux et lyon jeune ; ce *singulier duelle* est un tournoi ; cette *cage d'or* est le casque du roi, qui seul avoit le droit d'en avoir un d'or pur ; *deux casses une*, c'est-à-dire que d'une casse, qui vient du mot *cassis*, casque, il en fit deux par la violence du coup. Dans quelques éditions on trouve *plaies* au lieu de *casses*, ce qui signifieroit que d'une plaie le coup en occasionna deux, d'abord celle de l'œil qu'il crêva, et ensuite celle que causa le sang répandu sur la première, et qui le

fit mourir. *Plaies* ne se trouve que dans les nouvelles éditions.

N°. 2. = CENTURIE IV. QUATRAIN 22.

La grand copie qui sera déchassée,
Dans un moment fera besoin au roi.
La foi promise de loin sera faussée;
Nud se verra en piteux désarroi.

Charles IX, pour faire cesser les guerres et les divisions qui existoient entre les catholiques et les huguenots de son royaume, fit d'abord un premier édit de pacification portant défense aux uns et aux autres de s'attaquer, sous peine de la vie contre le premier qui y contreviendroit. Il les obligea de mettre bas les armes, de sorte que sous la bonne-foi de la paix solemnellement jurée, le roi licencia ses troupes, *grand copie,* du latin *copia,* dont il eut bientôt besoin. Les huguenots, contre la bonne-foi du traité, égorgèrent un grand nombre de catholiques. Cette insigne perfidie a pu leur occasionner quelques années après la Saint-Barthelemi. (*Voyez* l'Histoire des guerres civiles, par *Janus Gallicus*).

N°. 3. = CENTURIE III. QUATRAIN 30.

Celui qu'en lutte et fer au fait bellique,
Aura porté (sur) *plus grand que lui le prix,*
De nuit au lit six lui feront la pique,
Nud sans harnois subit sera surpris.

La mort de Henri II obligea le comte de Montgommery de se sauver en Angleterre, où il fut 14 à 15 ans.

Après ce tems, de retour en France, les huguenots de Normandie s'étant soulevés, il fut accusé d'être l'auteur de la révolte, et de s'être emparé de Saint-Lô, Carentan, et autres places de la Basse-Normandie. Il fut surpris de nuit, sans armes et sans défense, par six personnes de qualité, dont les chevaliers de Matignon, de Servagnes et de Vasse étoient du nombre, dans son château de Domfront, en Normandie, un jeudi 27 mai 1574, d'où il fut mené au château de Caen, et de là dans la conciergerie du Palais, à Paris, et remis dans une grosse tour qui porte encore le nom de tour de Montgommery. (*Voyez* le journal de Henri III). C'est ce même Montgommery qui *emporta le prix sur un plus grand que lui*, sur Henri II. On diroit que ce quatrain a été composé d'après l'histoire.

N°. 4. = CENTURIE III. QUATRAIN 51.

Paris conjure un grand meurtre commettre;
Blois le fera venir en plein effet.
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre
Tours, Langres, Angers, leur feront grand forfait.

Ce quatrain paroît annoncer le meurtre du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, son frère, qui fut concerté à Paris, mais qui n'eut son exécution qu'à Blois, lors de la tenue des états-généraux, ce qui donna lieu à plusieurs villes de se soulever, dont la ville d'Orléans fut du nombre; le roi fit marcher contre elle, et les habitans craignant les forces qu'on envoyoit se soumirent, à condition qu'on leur donneroit un autre gouverneur. Le roi soumit encore à son obéissance les

villes de Tours, de Langres et d'Angers qui s'étoient aussi révoltées.

N°. 5. = CENTURIE III. QUATRAIN 88.

De Barcelonne par mer si grande armée;
Toute Marseille de frayeur tremblera.
Isles saisies, de mer aide fermée:
Ton traditeur en terre nagera.

Cette prophétie s'est accomplie sous le règne de Henri IV, en l'année 1596. (*Voyez* l'histoire de Provence). L'embarquement de l'armée navale des Espagnols se fit à Barcelonne, pour venir comme elle fit devant Marseille, ce qui surprit et épouvanta fort les habitans de cette ville, en ce que les Français ne pouvoient en aucune manière y donner du secours par mer, à cause que les Espagnols eurent la prévoyance de se saisir auparavant des îles St.-Honorat et Ste.-Marguerite, aussi bien que des autres qui sont dans le voisinage de cette ville, ce qui est exprimé par ce vers : *isles saisies, de mer aide fermée.* Mais la conspiration ayant été découverte, Pierre de Libertat tua Charles de Casan, qui en étoit l'auteur, et le corps de ce traître fut ensuite traîné par les femmes de la halle au milieu des boues et des eaux qui s'écoulent dans les rues de Marseille, ce qui est exprimé d'une manière pittoresque par ce dernier vers : *ton traditeur en terre nagera.*

N°. 6. = CENTURIE VI. QUATRAIN 100.

Fille de l'aure, asyle du malsain.... (1) (2)
Où jusqu'au ciel se voit l'amphithéâtre,
Prodige vu, ton mal est fort prochain;
Seras captive et des fois plus de quatre. (3)

(1) L'aure est un mot provençal qui signifie vent. Il appelle la ville d'Orange fille de l'aure ou du vent, parce qu'elle est située au pied d'une montagne, et s'élève en amphithéâtre exposé aux vents. (2) Il l'appelle encore *asyle du malsain*, parce qu'elle étoit l'asile des gens vicieux et corrompus, des malfaiteurs qui s'y réfugioient, la voyant défendue par de prodigieuses fortifications que Louis XIV fit abattre depuis. Elle fut prise le 6 juin 1562, par le comte de Sommerive, fils du comte de Tende, gouverneur de Provence; pour la seconde fois, par les Français, en 1573, sous le commandement d'un capitaine de Dauphiné nommé Glandage, et l'on sait qu'elle a été deux ou trois fois prise par Louis XIV. Ainsi tout ce qui est consigné dans ce quatrain se rapporte parfaitement à la ville d'Orange, et ne peut convenir qu'à cette ville.

N°. 7. = CENTURIE VI. QUATRAIN 63.

La dame seule au règne demeurée. (1)
L'unique étant premier au lit d'honneur. (2)
Sept ans sera de douleur éplorée; (3)
Puis longue vie au règne par grand'heure. (4)

(1) La reine mère Catherine de Médicis demeura seule dans la régence.

(2) Henri II est l'unique et le premier roi de France qui a été tué au lit d'honneur dans le funeste combat des joûtes et des tournois.

(3) La mort du roi causa une grande affliction à la reine; pendant sept ans elle porta le deuil : elle le prit le premier d'août 1559, et ne le quitta qu'au premier d'août 1566, au retour d'un grand voyage qu'elle fit avec Charles IX, son fils, dans toutes les villes mutinées.

(4) *Puis longue vie au règne par grand'heure :* elle vécut fort longtems, et conduisit si bien le vaisseau de l'état qu'il ne fit jamais naufrage, malgré les fureurs des guerres civiles, des hérésies et des révoltes, ce qu'on doit regarder comme très-grand bonheur.

N°. 8. = CENTURIE X. QUATRAIN 59.

Devant Lyon, vingt et cinq d'une haleine,
Cinq citoyens, Germains, Bressans, Latins,
Par-dessous nobles conduiront longue trame,
Et découverts par aboi de mâtins.

(1) Le 5 septembre 1560, les Huguenots entreprirent de s'emparer de la ville de Lyon. Parmi les vingt-cinq conspirateurs, il y avoit cinq Lyonnais. Les autres étoient Germains, Bressans, Latins; tous d'une haleine, c'est-à-dire, d'une seule volonté.

(2) *Par-dessous nobles* conduiront longue trame. On soupçonna le prince de Condé et le vidame de Chartres, qui étoit François de Vendôme, d'être secrètement à la tête de la conspiration. Le vidame de Chartres fut mené à la Bastille, et depuis conduit aux Tournelles, où il

mourut pendant qu'on instruisoit son procès. Des cinq bourgeois de Lyon, il y en eut quatre d'arrêtés et pendus avec trois autres qui étoient étrangers.

(3) *Et découverts par aboi des mâtins.* La conspiration fut découverte par des crocheteurs et portefaix que dans plusieurs villes on appelle aboyeurs, et que Nostradamus nomme *mâtins*, qui en avertirent l'abbé d'Achon, remplaçant alors le gouvernement en l'absence du maréchal son oncle. (*Voyez* l'histoire de Lyon par Surius, où ce fait est rapporté).

N°. 9. = CENTURIE VIII. QUATRAIN 76.

Plus macelin que roi en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'empire.
Lasche sans foi, sans loi, seignera terre.
Son tems approche si près que j'en soupire.

Dans ce quatrain on reconnoît Cromwell qui étoit plus *macelin*, plus boucher que roi, qui par force a eu l'empire. Le mot *lasche* surprendra un instant. Mais si l'histoire nous représente Cromwell courageux, intrépide, un jour de bataille, elle nous le représente chez lui, timide, craintif, lâche et peureux à un point qu'il ne couchoit pas deux fois dans la même chambre, ni dans le même lit.

N°. 10. = CENTURIE V. QUATRAIN 33.

Des principaux de cité rebellée,
Qui tiendront fort pour liberté ravoir,
De trancher mâles, infelice meslée,
Cris, hurlemens à Nantes piteux voir.

Qui ne reconnoît dans cet affreux tableau les noyades de Nantes? On conduisoit dans cette ville ceux qu'on désignoit par principaux royalistes, principaux aristocrates, ennemis de la liberté nouvelle, et qui ne vouloient que ravoir celle dont ils jouissoient auparavant dans l'ancien régime. Nantes les recevoit de toutes les villes environnantes qui étoient révoltées de la tyrannie de Robespierre, et qu'il accusoit d'être en rebellion ou cités *rebellées :* on tranchoit la tête aux principaux, *de trancher mâles*. Le reste, on en faisoit un mélange d'hommes et de femmes qu'on lioit tout nuds, un homme avec une femme, et qu'on jetoit à la mer: *infelice meslée*, *cris*, *hurlemens à Nantes*, *piteux voir*. Il semble qu'on entend les cris de ces malheureux. Quoi! le hasard auroit rassemblé dans ce quatrain tant de traits aussi frappans, aussi caractéristiques! Ah! messieurs les incrédules! vous chargez le hasard d'opérations bien fortes et bien merveilleuses!

N°. 11. = CENTURIE XI. QUATRAIN 17.

La royne estrange (1) *voyant sa fille blesme*
Par un regret dans l'estomac enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angoulême;
Et aux Germains mariage forclos.

Lorsque l'on sait que la reine de France, épouse de Louis XVI, désignée dans ce quatrain par royne estrange (1) ou étrangère à la France, c'est l'acception qu'il donne toujours au mot estrange (voyez le n°. 5 du §. XV), vouloit marier sa fille à un prince d'Allemagne; que ce projet causa un chagrin extrême au duc d'Angoulême,

qui aimoit la jeune princesse, et dont il étoit aimé, *regret dans l'estomac enclos* de cette princesse, et qui lui causa une altération sensible dans sa santé, dès qu'elle se vit contrariée par la reine sa mère; et lorsque l'on sait que ce projet n'a pas eu son exécution, que le duc d'Angoulême s'est marié selon ses desirs à la fille de Louis XVI, et que les princes allemands ont été rejetés, *aux Germains, mariage forclos;* on croiroit que ce quatrain a été composé après la révolution. Dans quelques éditions, on trouve *ergaste* au lieu d'estrange; c'est qu'ergaste est compris dans le mot estrange, en est l'anagrame en laissant la lettre *n*. Madame de Sévigné nous dit que c'étoit l'usage au quinzième et au seizième siècles de parler fréquemment à la cour par anagrame.

N°. 12. = Centurie V. Quatrain 39.

Du vrai rameau de fleur-de-lys issu,
Mis et log é héritier d'Etrurie.
Son sang antique de longue main tissu,
Fera Florence florir en armoirie.

Ce quatrain n'a pas besoin d'explication. Le prince qui a été placé, il y a quelques années, sur le trône d'Etrurie par Napoléon, étoit un Bourbon, *rameau de fleur-de-lys issu*, et qui a mêlé ses armoiries avec celles de Florence, *fera Florence florir en armoirie.*

Messieurs les incrédules, voici bien des hasards et des hasards bien circonstanciés. Que doit-on penser de ces prédictions faites, selon vous, au hasard, et accomplies aussi par hasard? *Voyez* la conclusion, §. XXIII.

croyoit astrologue, tandis qu'il n'étoit que clairvoyant instinctif, comme il l'annonce dans sa préface à Henri II. Mais nous savons aussi que sous le règne de Louis XIV, où la folie de l'astrologie judiciaire étoit reconnue et méprisée, on avoit encore pour Nostradamus une si grande vénération, qu'un nommé François Michel, maréchal-ferrant, qui étoit de Salon, et se prétendoit être de la famille du grand Michel Nostradamus, fut présenté à Louis XIV, et exempté par ce monarque de toutes tailles et impositions. (*Voyez* Larrey au 6e. tome de l'Histoire de Louis XIV).

Les philosophes du 18e. siècle ont décidé que cette vénération pour Nostradamus étoit une foiblesse, une superstition populaire, et la croyance en ses prophéties, ou plutôt dans la faculté qu'il avoit de connoître l'avenir, une extravagance et un délire. Mais les folies et les extravagances des philosophes sur les droits de l'homme et la souveraineté, ont brisé le sceptre dominateur qu'ils étendoient sur l'opinion. On peut appeler actuellement de leurs décrets, et sur-tout de celui qu'ils avoient porté contre Michel Nostradamus : le public peut prononcer de nouveau ; je crois lui avoir fourni les pièces nécessaires.

On peut remarquer comme une espèce de prodige que les quatrains que nous avons rapportés concernant la révolution française et l'Empereur Napoléon, ainsi que ceux qui ont rapport à de grands événemens, soient écrits en français très-intelligible, quelquefois même assez élégant, tandis que les autres paroissent avoir été composés quelques siècles avant, et dans un jargon grotesque et burlesque.

L'explication de ce phénomène se trouve dans l'importance des objets qui sont consignés dans ces quatrains privilégiés, et qui semblent avoir électrisé le prophète, embelli son style, et avoir mis cette différence énorme que l'on trouve entre certains quatrains et les autres.

Les esclaves des préjugés philosophiques et académiques, les hommes légers et irréfléchis, le vulgaire des savans qui, sans examen préalable, décident despotiquement, ou plutôt tyranniquement, que la clairvoyance instinctive de l'homme est une chimère, et que toutes les merveilles qu'on en raconte sont des illusions ou des impostures, regarderont les explications de tous les quatrains rapportés dans cet ouvrage comme des tours de force bons pour amuser les oisifs et les badauts, peut-être comme un jeu d'esprit ou une manière ingénieuse de dire des choses agréables à l'Empereur des Français.

Mais les hommes profonds, attentifs et judicieux qui ont le coup-d'œil de l'aigle, découvriront dans tous ces quatrains les étincelles de ce feu vivifiant qui doit jaillir de la découverte de la clairvoyance instinctive, renouveler la face de la terre, en faisant recouvrer aux hommes la plus précieuse, la plus importante de toutes leurs facultés, et par ce moyen contribuer à leur bonheur et à la prospérité des empires.

---

§. XXI.

Autre preuve de la clairvoyance instinctive de l'homme, que fournissent les prophéties de la Bible concernant la conversion de tous les peuples au vrai Dieu, et la dispersion des Juifs parmi toutes les nations, sans pouvoir faire un corps de peuple.

Je crois avoir démontré, soit dans la préface, soit dans le §. VIII, que le système qui attribue la cause de la science prophétique à une faculté naturelle, à une clairvoyance instinctive de l'homme, n'avoit rien de contraire à la religion ni aux divines écritures, et qu'il avoit en sa faveur des probabilités aussi grandes que le système de Copernic concernant le mouvement de la terre. Pour convaincre de plus en plus de la vérité, j'ajouterai les observations suivantes.

D'après tous les quatrains que nous avons rapportés de Nostradamus, il paroît de la plus grande évidence qu'il jouissoit de la science prophétique, et qu'il voyoit dans l'avenir des événemens au-dessus de tous les calculs humains; mais si l'on parvient à démontrer qu'il est ridicule, absurde, impertinent, et même injurieux à la divinité, de soutenir que la cause des prédictions de Nostradamus étoit une inspiration divine, on sera donc forcé de convenir qu'elle ne peut être attribuée qu'à une faculté naturelle, à une clairvoyance instinctive, dont nous avons actuellement tant de preuves, depuis la découverte du somnambulisme magnétique.

Or, il n'est pas difficile de faire voir qu'il est ridicule, absurde, impertinent, et même injurieux à la divinité, d'attribuer à une inspiration divine toutes les prédictions que nous avons rapportées de Nostradamus. Comment peut-on se persuader sérieusement, comment peut-on même supporter l'idée que Dieu s'est occupé de parler à l'oreille de Nostradamus, ou de lui faire connoître par des moyens surnaturels, par une inspiration particulière, des événemens tels que la mort de Charles Ier., roi d'Angleterre, celle de Henri II, son protecteur, (*Voyez* le quatrain 35 de la première centurie, concernant Henri II; il a été rapporté dans le §. XX), celle du duc de Montmorency, de Louis XVI, de la Reine et du Dauphin, sans lui suggérer les moyens de prévenir ou de retarder leur malheureux sort, de manière que cette grande connoissance que Dieu lui donnoit de ces événemens épouvantables, n'étoit d'aucune utilité, ni pour le prophète, ni pour les personnes intéressées, ni pour les gouvernemens, ni pour les sociétés. Il faut avouer que cette opinion n'est pas supportable, qu'elle choque les premières notions du bon sens, qu'elle est absurde, ridicule, impertinente, qu'elle ne peut être plus injurieuse à la divinité, et qu'elle est contre elle une espèce de blasphême. Il n'en est pas de même des prophéties de la Bible, qui présentent un intérêt majeur et un objet d'instruction des plus sublimes.

Il ne reste donc d'autre parti à prendre que celui d'avouer que l'auteur des centuries n'avoit connoissance de l'avenir que par un moyen très-naturel, qui est cette clairvoyance instinctive de l'homme, *cet instinct qui*

lui a été transmis par ses avites, comme il le dit lui-même, dans son épître à Henri II, et le répète plusieurs fois. (*Voyez* le commencement du précis sur Nostradamus, §. XIII. Il paroîtra peut-être à plusieurs personnes que l'objection que je fais contre l'intervention de la divinité au sujet de Nostradamus, milite également contre la clairvoyance instinctive. Comment peut-on imaginer, dira-t-on, qu'une telle faculté que vous dites si précieuse, si utile à la société, ait été donnée à l'homme pour voir dans l'avenir des événemens sinistres qu'il ne peut ni empêcherni retarder, et pour n'être dans ce cas d'aucune utilité, ni pour lui ni pour les autres.

Cette objection, qui est de la plus grande force et sans réplique, lorsqu'elle est dirigée contre l'inspiration divine à l'égard de Nostradamus, devient de toute nullité lorsqu'elle est retorquée contre la clairvoyance instinctive. En effet, quoique ceux qui jouissent de cette faculté précieuse la dirigent quelquefois vers des objets qui ne sont d'aucune utilité, vers des événemens dont l'annonce pourroit troubler le repos et la tranquillité des familles, il n'en est pas moins vrai qu'elle a été donnée pour le plus grand avantage et des clairvoyans instinctifs, et de ceux qui ont confiance en leurs lumières.

Mais il en est de cette faculté instinctive, comme de toutes les autres facultés de l'homme, qui lui ont été données pour son bonheur, et qu'il a la liberté de diriger contre lui-même, de les employer pour son malheur, et quelquefois pour sa destruction; tout l'art des magnétiseurs consiste à diriger la clairvoyance instinctive des

somnambules magnétiques vers des objets de la plus grande utilité.

Quoique Nostradamus ne l'ait point fait, et qu'il ait dirigé cette clairvoyance instinctive vers des objets de pure curiosité et qui ne présentoient aucun but utile, il ne s'ensuit pas moins que ses centuries sont un objet d'un grand prix, sous le seul aspect qu'elles sont la preuve la plus convaincante qu'il jouissoit d'une science prophétique quelconque qui lui faisoit lire dans l'avenir des événemens majeurs et circonstanciés. Et puisque l'on ne peut et même que l'on ne doit attribuer cette connoissance qu'à une faculté naturelle ou clairvoyance instinctive, on est donc très-fondé à reconnoître la même cause pour toutes les prophéties, et à présenter comme les effets et comme une preuve de cette clairvoyance instinctive, les prophéties de la Bible concernant la conversion de tous les peuples au vrai Dieu et la dispersion des Juifs parmi toutes les nations, puisque ces prophéties ne sont pas plus fortes que celles de Nostradamus, quoiqu'elles soient d'un plus grand intérêt. De toutes les prophéties contenues dans la Bible, celles qui concernent la conversion des Gentils au vrai Dieu, et la dispersion des Juifs parmi les nations sans pouvoir faire un corps de peuple, ont droit de fixer plus particulièrement notre attention.

Pour ce qui concerne la conversion des Gentils et de tous les peuples au vrai Dieu, dans le tems qu'ils étoient livrés à la plus honteuse idolâtrie, et qu'il paroissoit impossible de les amener jamais à la connoissance d'un seul Dieu et à l'abolition de leurs idoles, ce que nous

voyons actuellement accompli; car à l'exception de quelques hordes de sauvages, tous les peuples civilisés reconnoissent maintenant un seul Dieu, *Voyez* le pseaume 21, verset 28 :

Convertentur ad dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium.	Tous les peuples de la terre se convertiront à Dieu, et toutes les nations l'adoreront.

Le pseaume 71, versets 11 et 12.

Et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei, et benedicentur in ipso omnes tribus terræ, omnes gentes magnificabunt eum.	Tous les rois de la terre adoreront un seul dieu. Toutes les nations lui obéiront. Toutes les tribus de la terre seront bénies en son nom, et toutes les nations le glorifieront.

Le pseaume 85, versets 9 et 10.

Omnes gentes quascumque fecisti, venient et adorabunt coràm te, domine, et glorificabunt nomen tuum, quoniam magnus es tu, et faciens mirabilia, tu es deus solus.	Toutes les nations dont il n'y a pas une qui ne vous doive son existence, viendront dans votre temple pour vous adorer et glorifier votre nom, parce que vous êtes le seul grand, le seul dieu qui faites des choses admirables.

Isaïe, chapitre 56, verset 7.

Adducam eos (filios advenæ) in domo orationis	Je conduirai (les fils de l'étrangère) dans les temples qui

meæ, holocausta eorum et victimæ eorum placebunt mihi super altari meo, quia domus mea, domus orationis vocabitur cunctis populis.

me sont consacrés. Leurs sacrifices et leurs prières me seront agréables, parce que mes temples seront regardés par tous les peuples comme les seuls où ils puissent prier.

Pour ce qui concerne la dispersion des Juifs parmi les nations, prédite dans un tems où ils se croyoient le seul peuple protégé d'une faveur particulière, *Voyez* le prophète Amos, chapitre 9, versets 8 et 9.

Ecce oculi domini dei super regnum peccans et conteram illud à facie terræ. Verùmtamen conterens, non conteram domum Jacob, dicit dominus; eccè enim mandabo ego, et concutiam in omnibus gentibus domum Israel, sicut concutitur triticum in cribro aut vanno.

Le seigneur a les yeux fixés sur la nation pécheresse, et je la ferai disparoître de dessus la face de la terre. Cependant je ne ferai pas entièrement disparoître la maison de Jacob; j'ai donné des ordres pour qu'elle fût dispersée parmi toutes les nations, comme les grains de blé sont dispersés dans un crible ou un van.

Le prophète MICHÉE, chapitre 5, versets 7 et 8.

Et erunt reliquiæ Jacob in medio populorum multorum quasi ros à domino et quasi stillæ super herbam.

Les restes de la maison de Jacob seront dispersés parmi les nations, et cependant ils ne se confondront pas avec elles, et seront aussi faciles à reconnoître que la rosée du seigneur ou les gouttes d'eau qui sont sur les feuilles d'herbes.

Et erunt reliquiæ Jacob in gentibus, in medio populorum multorum, quasi leo in jumentis sylvarum et quasi catulus leonis in gregibus pecorum, qui cum transierit et conculcaverit et cœperit, non est qui eruat.

Les restes de la maison de Jacob seront encore au milieu des nations comme on voit un lion ou les petits des lions parmi les troupeaux qui, lorsqu'ils se sont rassasiés de butin, se retirent tranquillement, et vont dans d'autres endroits sans qu'ils trouvent aucun obstacle.

Peut-on exprimer avec plus de clarté, la dispersion des Juifs, qui ne feront pas plus corps avec les peuples parmi lesquels ils se trouveront, que la rosée ou les gouttes d'eau avec les feuilles d'arbres sur lesquelles elles sont répandues, *quasi stillæ super herbam;* et le butin immense qu'ils font par leur commerce, parmi beaucoup de nations chez lesquelles ils sont dispersés, *quasi catulus leonis in gregibus pecorum qui cum conculcaverit et cœperit, non est qui eruat.* Dira-t-on que c'est le hasard, qui a procuré l'accomplissement des prophéties que l'on vient de citer, et qui sont consignées dans des livres que les Juifs eux-mêmes conservent avec grand soin, et qu'ils portent avec eux, comme pour en donner connoissance à toute la terre?

Je n'ai point rapporté les prophéties, concernant Jésus-Christ, par ce que leur accomplissement, ne se trouvant que dans des livres que les chrétiens fournissent eux-mêmes, elles ne peuvent pas avoir pour convaincre les nations qui ne sont pas chrétiennes, autant de force, que celles qui concernent la conversion des Gentils et la dispersion des Juifs, accomplissement dont tous les peuples sont témoins.

La fameuse prophétie de Jacob, que l'on trouve dans le chapitre 49 de la Genèse, doit encore faire la plus grande sensation. « *Juda, te laudabunt fratres tui. . . Adorabunt te filii patris tui. Non auferetur sceptrum de Judâ et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est; ipse erit expectatio gentium.* »

Les seules prophéties que l'on vient de citer suffisent pour faire voir avec évidence, à tous ceux qui ne veulent pas fermer les yeux à la lumière, qu'il s'est trouvé des hommes qui ont eu connoissance de l'avenir, qui ont avancé des faits précis et circonstanciés, qu'on ne peut attribuer aux calculs humains. Mais on objectera, que malgré cette évidence, cette clarté éblouissante, l'incrédulité de la plupart des savans, des académiciens, des philosophes, et des hommes d'une certaine éducation, n'en subsistera pas moins. Ils n'en regarderont pas moins comme des illuminés ou des idiots, tous ceux qui donnent leur croyance à ces prétendues prophéties, qu'ils appellent rêveries des siècles passés ou des siècles modernes. Ils soutiendront toujours que si cette clairvoyance instinctive, ou instinct moral ou sixième sens, étoit une faculté naturelle à l'homme, ils seroient les premiers à la connoître.

Je répondrai à cette objection, d'abord que l'obstination de soutenir que la clairvoyance instinctive ou l'instinct moral n'est pas une facultée naturelle à l'homme, parce que messieurs les philosophes, les savans et les académiciens ne la connoissent pas, est aussi ridicule que celle de soutenir que l'instinct physique qui est l'apanage de plusieurs peuples, moins civilisés que les Européens, n'est pas naturel à l'homme, parce que

messieurs les philosophes et les académiciens, ne la connoissent pas davantage. Et puisqu'il est notoire que les peuples civilisés actuels, à l'exception de quelques individus, ont perdu l'instinct physique, cette faculté précieuse qui nous fait suivre les traces des personnes à la piste, qui nous fait connoître avec assurance les alimens et les remèdes qui nous conviennent, et qu'on ne remplace que par des essais et des tâtonnemens si souvent trompeurs, on peut très-bien conjecturer que la dégradation de l'homme est parvenue à un tel point que le plus grand nombre a perdu aussi l'instinct moral, qui nous fait lire dans l'avenir les événemens qui nous intéressent, et nous donne la connoissance des moyens moraux que nous devons employer pour notre conservation, notre bonheur et celui de nos semblables.

Je répondrai ensuite que cette incrédulité subsistera et doit subsister aussi longtems que des commentateurs ignorans persisteront à vouloir qu'on attribue comme eux à une inspiration particulière de Dieu ou du diable, selon que l'inspiré est catholique ou hérétique, des prédictions qui n'ont jamais été, et ne seront jamais que l'effet d'une clairvoyance instinctive (on croit l'avoir démontré); ou du moins on croit avoir donné des probabilités si grandes, qu'elles sont équivalentes, comme celles de Copernic, à des démonstrations.

La plupart des pères de l'église, tels que St. Thomas, St. Jérôme, St. Augustin, en avouant que Dieu avoit quelquefois accordé le don de prophétiser à des hommes d'une autre religion que la sienne, à des hommes de mauvaises mœurs, à des sibylles, à un Balaam, ont,

par cet aveu prouvé victorieusement que la faculté de prophétiser, est une des facultés naturelles de l'homme, puisqu'il est absurde de supposer, que Dieu ait voulu honorer particulièrement d'une si grande faveur les ennemis de sa religion et de ses lois. Mais nous savons que les scélérats jouissent des facultés naturelles comme les gens de bien.

Du moment que cette vérité sera reconnue, il ne restera plus aucun motif, pour refuser sa croyance à des prophètes qui rentrent dans l'ordre de la nature, qui ne doivent pas plus être canonisés, parce qu'ils sont d'une telle religion, que condamnés aux flammes, parce qu'ils sont d'une autre. Alors il sera très-naturel que l'on s'occupe des moyens de retrouver, de réorganiser, de recréer ces hommes précieux, ces clairvoyans instinctifs, qui peuvent rendre de si grands services à l'humanité et à tous les empires.

Je viens de soulever une partie du voile, qui couvroit depuis tant de siècles, une mine extrêmement riche. Ma mission se borne à montrer les lieux ou elle se trouve. (*Voyez* le Traité du magnétisme de l'homme, et de la clairvoyance instinctive qu'il procure. Le prospectus est à la suite de cet ouvrage.) C'est aux corps savans, c'est aux souverains à la faire exploiter en grand, et à la rendre d'une utilité générale. Une telle entreprise est audessus des forces d'un simple particulier.

Je crois devoir prévenir le public, que les clairvoyans instinctifs, les sibylles, les oracles, etc., pourroient se tromper quelquefois, sans que nous fussions en droit de leur retirer notre confiance. Un mathématicien, ou un astronome, aura fait deux mille calculs justes, il en

fera un faux, dira-t-on qu'il ne faut plus lui confier de calculs. Tout considéré, si les clairvoyans instinctifs se trompent cent fois, mille fois moins que les médecins, ils méritent donc cent fois, mille fois plus notre confiance que les médecins.

De même, si tous les faits prédits par un oracle, par un prophète, avoient reçu leur accomplissement, excepté un ou deux, il faudroit être souverainement injuste, pour en conclure que la science de voir dans l'avenir, n'est qu'une illusion, qu'elle est digne de nos mépris, ne doit jamais fixer notre attention, ni mériter notre confiance.

Cet ouvrage sur les oracles, les sibylles et les prophètes, peut être considéré comme un simple batelet des rivières. D'autres viendront après moi, qui construiront un vaisseau du premier rang.

L'extrait que je vais présenter de l'ouvrage de M. Bachelier d'Agès, pourroit être un des matériaux, qui serviront un jour à construire ce superbe édifice, que le tems et les nouvelles découvertes doivent embellir.

§. XXII.

Extrait de l'ouvrage de M. Bachelier d'Agès, intitulé: De la Nature de l'Homme et des moyens de le rendre heureux, *chapitre de l'état de concentration, où l'on trouve sur les oracles, des opinions qui viennent à l'appui de celles de l'auteur des* Nouvelles Considérations.

« Dans le nombre des crises magnétiques, il en est une connue sous le nom de somnambulisme, qui doit fixer

toute notre attention, parce que les anciens et les modernes n'ont parlé de cet état, les uns que comme d'une singularité, qui leur paroissoit inexplicable, et qu'ils plaçoient au rang des facultés occultes. les autres que comme d'une maladie qu'il falloit combattre, tandis qu'au contraire il étoit un moyen de guérison, (et de clairvoyance instinctive) qu'on devoit fortifier, parce que des modifications de cet état ont encore donné lieu, dans tous les tems, à de grandes erreurs politiques et religieuses, parce qu'enfin il faut avoir personnellement observé tous les développemens dont cet état est susceptible pour en avoir une juste idée, et n'en faire qu'un bon usage.

« L'histoire ancienne et moderne nous apprend que, dans tous les tems et chez tous les peuples, on a remarqué des hommes qui paroissoient avoir des facultés extraordinaires, et auxquels on attribuoit des moyens surnaturels : ils prononçoient des jugemens, ils prédisoient l'avenir ils annonçoient les événemens, et sembloient pénétrer jusqu'à la pensée de ceux qui les consultoient ; ils produisoient enfin quelquefois des effets qui faisoient une impression d'autant plus forte sur les esprits, que, d'après les connoissances acquises, ces effets paroissoient sortir du cercle de l'ordre naturel. La politique des princes et des prêtres du paganisme faisoit servir ces événemens à l'affermissement de leur puissance. De là vinrent les préjugés populaires et les superstitions religieuses; les différentes erreurs qui en résultèrent, prirent successivement la teinte des opinions qui dominoient au tems où les événemens avoient lieu, et suivant le jugement qu'on portoit soit de l'individu

dans lequel on les observoit, soit de ceux qui en étoient les ministres ; dès-lors on supposa que les uns agissoient par la puissance du ciel, les autres par celle de l'enfer. De là les hommages du respect et de la confiance furent dirigés vers les premiers, tandis que les persécutions et les excès furent exercés sur les seconds. La mesure de tous les préjugés a constamment été en raison de l'ignorance, de la crédulité et du fanatisme des peuples. Cette contagion s'est propagée jusqu'à nous-mêmes, et les lumières acquises pendant les siècles qui nous touchent de plus près, n'ont pu nous en préserver.

« La difficulté d'expliquer (les phénomènes que produit l'état de clairvoyance instinctive de l'homme), a fait livrer au mépris l'extrême crédulité des anciens. Une incrédulité tout aussi extrême a pris sa place, et nos contemporains, sans distinguer ce que les relations peuvent avoir de faux et de vrai, ont trouvé plus simple et plus commode, de ne les considérer que comme des fables ; de comprendre, dans cette proscription, ce que les événemens pouvoient renfermer de réel et d'utile, et de donner leurs propres opinions pour la mesure de nos connoissances.

« Mais tandis que les erreurs se succèdent avec la mobilité des opinions de l'homme, et qu'elles se multiplient en raison de son ignorance et de sa dépravation, la vérité immuable, comme son principe, s'offre toujours la même à l'esprit attentif de l'observateur sans préjugés, et la nature humaine, malgré sa dégradation, nous offre encore quelques traits de ses primitives et grandes facultés.

« Il paroît que cet état de clairvoyance instinctive a

existé de tous les tems, et qu'en raison sans doute de toutes les modifications dont il est susceptible, il a successivement reçu les dénominations les plus conformes, soit aux préjugés de ceux qui en étoient les témoins, soit au parti qu'on vouloit tirer de ceux en qui on les observoit. Les qualités occultes, l'influence des astres, et comme nous l'avons déja dit, la puissance infernale, et l'action divine, ont vainement été employées pour déguiser ou cacher cette précieuse vérité, par les ombres de l'ignorance, du mensonge et les suppositions les plus favorisées de la crédulité populaire. Cette importante vérité s'est enfin présentée, avec assez d'évidence, pour mériter l'étude des savans, et la protection des souverains.

« Les faits que rapporte l'histoire, et ceux qu'on peut actuellement se procurer, prouvent évidemment que les phénomènes (de la clairvoyance instinctive), ne sont ni des illusions ni des prestiges controuvés, mais qu'ils ont égaré l'esprit humain qui ne pouvoit les comprendre. La disposition qu'il manifeste à regarder comme des substances, les modifications dont il n'apperçoit pas le mécanisme, le porte également à attribuer à des esprits ou à des principes surnaturels, les effets qu'il ne peut expliquer, et dont son inexpérience et ses principes ou ses préjugés, l'empêchent d'appercevoir les véritables causes. Ces effets plus ou moins avantageux, suivant les apparences, faisoient caractériser les principes, comme bons ou mauvais, selon qu'ils déterminoient l'espérance ou la crainte ; la superstition et l'ignorante crédulité, les rendoient aussi sacrés ou coupables. Telle est, comme nous l'avons déja reconnu, la source et l'origine des

préjugés, des superstitions, des erreurs populaires, qui se sont successivement répandues par toute la terre.

« D'un autre côté les faits résultans (de la clairvoyance instinctive de l'homme), sont si extraordinaires, ils appartiennent à des principes si étrangers aux connoissances reçues, et même si distans des possibilités admises, que les savans, les philosophes, les académiciens, *bien loin de leur accorder la moindre croyance, ne les jugent pas même dignes du moindre examen.*

« C'est pour détruire ces préjugés et ces erreurs, soit populaires, soit académiques, autant qu'il est en mon pouvoir, que j'ai entrepris cet exposé (de la clairvoyance instinctive de l'homme) ou de son état de concentration. » *Voyez* le chapitre entier dans l'ouvrage même de M. Bachelier d'Agès.

Et c'est par le même motif que j'ai entrepris de publier ces Considérations sur les oracles, les sibylles, etc., et celles qui suivront sur Jeanne d'Arc. Peu de tems après que j'ai eu terminé ces dernières, j'ai lu l'ouvrage de M. Bachelier d'Agès ; le chapitre qui traite de l'état de concentration appelé somnambulisme, et dont je viens de donner un extrait, m'a le plus frappé ; j'ai trouvé ses idées, concernant les oracles, claires, précises, profondes et lumineuses. Elles peuvent encore répandre de nouvelles lumières sur ces Considérations et les suivantes. Mon ouvrage est une espèce d'encadrement ; j'y place toutes les pierres précieuses que je rencontre, et l'extrait que je viens de donner, m'en paroît une d'un grand prix.

Puisse le public éclairé en porter le même jugement, puisse-t-il enfin reconnoître les avantages d'une découverte dont les effets sont si étonnans et si merveilleux,

qu'ils repoussent d'abord, il est vrai toute croyance. Mais s'il considère qu'il y a actuellement tant d'ouvrages intéressans, concernant cet objet important (ils s'élèvent à plus de 200), tant de personnes recommandables par leurs lumières, leurs vertus, leurs sentimens, qui se sont déclarés les partisans et les défenseurs de cette nouvelle science; il trouvera enfin qu'il mérite son attention et son examen.

§. XXIII.

Conclusion.

Les hommes qui cherchent la vérité, qui jugent sans passion, sans préjugés, trouveront d'après tous les faits qui sont consignés dans ces Nouvelles Considérations, sur les oracles, sibylles et prophètes, qu'il a existé des hommes qui avoient une connoissance de l'avenir, et qui voyoient des événemens, que les calculs humains ne peuvent atteindre; qu'il n'est pas possible de croire que c'est par hasard que les prophètes ont prédit, d'une manière si claire et si précise, que tous les peuples de la terre reconnoîtroient le vrai Dieu, le Dieu d'Abraham, et que les Juifs seroient dispersés parmi toutes les nations, sans faire un corps de peuple, sans avoir un chef pour les conduire, *nec dux de femore ejus;* que c'est par hasard que tous les quatrains qu'on vient de lire, puissent se rapporter d'une manière si merveilleuse aux événemens, pas plus qu'il est possible de croire, qu'en mettant dans un sac toutes les lettres que contient

l'Enéide ou la Henriade, et après les avoir mêlées, on composera par hasard, en tirant successivement toutes les lettres, un chant, même un vers. C'est à la sagacité c'est au jugement des lecteurs à concevoir cette possibilité quoique dans la rigueur mathématique, elle ne soit point rejetée, pas plus que celle de gagner à chaque tirage de la loterie, et pendant plusieurs années, un quine sec, ce sont de ces possibilités que les hommes raisonnables rejeteront toujours.

De même, ils rejeteront la possibilité que le hasard ait pu rassembler un si grand nombre de quatrains qui s'adaptent si parfaitement à Louis XVI; qu'un plus grand nombre puisse s'adapter si parfaitement à Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie. Ils rejeteront la possibilité, que Nostradamus ait pu renfermer au hasard, dans le quatrain 77, centurie IX, quatre événemens épouvantables dont nous avons vu l'accomplissement. Le roi jugé par l'assemblée régnante; la dame du roi, condamnée à mort par des jurés à sort; le fils de la reine, à qui l'on dénie la vie, ne pouvant pas le juger; et une fameuse concubine *pellix*, qui étoit au fort de Luciennes, ayant le même sort. Ils rejeteront la possibilité que Nostradamus ait pu prédire au hasard, qu'un jour le sénat de Londres, mettroit à mort son roi, et à l'époque où Gand et Bruxelles, marcheroient contre Anvers, et lorsque jamais on n'avoit entendu parler d'un roi jugé et condamné par un sénat, ou parlement, lorsque même l'idée seule de ce crime, étoit une démence. Ils rejeteront la possibilité qu'il ait pu prédire au hasard, que le grand *Montmorency*, seroit livré au bourreau *Clerepeine*, et exécuté dans un lieu

qui n'étoit point d'usage pour les exécutions. Ils regarderont comme mille fois plus étonnant que l'art de voir dans l'avenir, que les quatrains concernant Henri II, Cromwel, les noyades de Nantes, le mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême, et celui qui concerne le roi d'Étrurie, qui sont rapportés à la fin du §. XX, puissent avoir été composés au hasard et avoir eu leur accomplissement par hasard.

Après l'annonce que l'année 1792 seroit l'époque d'une violente persécution contre l'église chrétienne, et encore plus grande que celle qu'elle éprouva en Afrique par les Maures, et qu'en cette année il y auroit renovation de siècle, ils regarderont l'obstination à méconnoître dans Nostradamus une science prophétique comme mille fois plus surprenante que ses prophéties mêmes. Enfin après tous les faits consignés dans les historiens sacrés et profanes, ils ne pourront plus douter que s'il y a eu beaucoup d'oracles imposteurs, il s'en est aussi trouvé plusieurs qui méritoient la confiance, ayant subi les épreuves les plus rigoureuses. Ils ne pourront douter que dans tous les tems, il s'est trouvé des hommes qui avoient connoissance de l'avenir, et prédisoient beaucoup d'événemens circonstanciés au-dessus de la clairvoyance ordinaire des autres hommes et de tous les calculs humains.

La cause de cette connoissance de l'avenir ne doit plus être un problême pour ceux qui auront lu cet ouvrage avec attention, et sur-tout les paragraphes VIII et XXI; ils ont vu qu'il est absurde, dérisoire et même injurieux pour la divinité, d'attribuer à une inspiration divine plutôt qu'à une faculté naturelle, la cause des

prédictions de Nostradamus, et puisque la plupart de ses prédictions sont aussi fortes que celles des autres prophètes, quoique ces dernières soient d'un plus grand intérêt, on en a conclu qu'on ne peut raisonnablement reconnoître dans les prophètes une cause différente de celle qui faisoit prophétiser Nostradamus.

Les phénomènes que produit l'état de somnambulisme magnétique donnent encore les probabilités les plus grandes et équivalentes à des démonstrations mathématiques, que la clairvoyance instinctive qui se développe chez les personnes susceptibles de cet état, est parfaitement la même que celle dont jouissoient les anciens oracles, sibylles et prophètes il est absurde et ridicule de donner plusieurs causes aux mêmes effets.

Mais la découverte moderne du magnétisme de l'homme, qui produit souvent l'état de clairvoyance instinctive, nous apprend que l'on peut la diriger sur des objets bien plus intéressans que ceux de tirer des horoscopes et d'annoncer des événemens sinistres, sans donner les moyens de les éviter. Cet art de lire dans l'avenir, de tirer des horoscopes, bien loin d'être toujours utile à la société, ne peut servir très-souvent qu'à en troubler le repos. Ce n'étoit pas sans raison que plusieurs empereurs romains, témoins de ce désordre, faisoient jeter dans le Tibre ou précipiter de la roche Tarpeïenne les devins et tireurs d'horoscopes.

Peut-être Nostradamus craignoit-il un pareil sort de la part des tribunaux de son tems, lorsqu'il s'efforçoit de rendre la plupart de ses centuries obscures, *obnubilées*. Il avertit dans sa préface qu'il les a *raboutées à dessein*

obscurément. Il nous dit dans le quatrain 18 de la IVe. centurie, que

Des plus lettrés dessus les faits célestes,
Seront par princes ignorans réprouvés,
Punis d'édits, chassés comme scélestes,
Et mis à mort là où seront trouvés.

C'est sans doute la raison qui l'a engagé à ne pas placer de suite les quatrains qui ont rapport au même objet, mais de les séparer par d'autres qui annoncent des événemens différens; d'en placer au commencement qui concernent les dernières années de la vie d'un prince, et d'en placer à la fin d'autres, qui concernent ses premières années. Il sentoit plus que personne le danger pour lui et pour la société d'annoncer des événemens sinistres sans donner les moyens de les éviter.

Mais le malheur pour lui est qu'il étoit seul, qu'il n'avoit aucun magnétiseur pour le seconder, pour diriger sa clairvoyance instinctive sur des objets beaucoup plus intéressans, beaucoup plus utiles à la société que ceux dont il s'occupoit.

Lorsque j'ai rencontré des somnambules magnétiques assez clairvoyans pour prononcer avec assurance sur la destinée des personnes, leur annoncer le nombre d'années qu'elles auroient à vivre et les accidens qui termineroient leurs jours, je les ai arrêtées: je ne me suis jamais permis de telles expériences, je me suis rappelé ces beaux vers de Voltaire :

Fatal présent des cieux, science malheureuse,
Qu'aux mortels curieux vous êtes dangereuse!

Plût aux cruels destins qui pour moi sont ouverts,
Que d'un voile éternel mes yeux fussent couverts.
Ah! si vous m'en croyez, ne m'interrogez pas.

Ma manière de penser et d'agir a toujours été conforme à ces principes. J'ai regardé les prophéties de Nostradamus comme très-précieuses, mais en un seul point, c'est qu'elles sont la preuve qu'il jouissoit d'une faculté quelconque, qui lui faisoit découvrir l'avenir. Ce seul point étant ôté, je regrette qu'il n'ait pas employé cette faculté à des objets de la plus grande utilité, comme par exemple à trouver les moyens de faire réussir une entreprise utile au soutien de toute une famille, aux besoins d'une ville ou d'un empire, à se pourvoir d'avance contre des années de disette, à prévenir des épidémies, à trouver des remèdes contre des maladies qui n'en ont pas encore, à prolonger les jours des hommes précieux pour leurs concitoyens et leur patrie, ou bien mieux encore, à faire triompher son roi de tous ses ennemis, tant intérieurs qu'extérieurs.

Cette clairvoyance instinctive dirigée de cette manière, ne peut que mériter nos éloges, notre vénération, l'accueil et la protection des gouvernemens. Nous allons voir dans les Considérations suivantes un exemple frappant de cette clairvoyance instinctive, employée par une héroïne appelée *Jeanne d'Arc*, surnommée *la Pucelle d'Orléans*, non à tirer des horoscopes, à annoncer la bonne aventure, et des événemens sinistres auxquels on ne peut pas remédier, mais à trouver et indiquer les moyens de sauver sa patrie et son roi, et de chasser

hors de la France, les Anglais qui depuis longtems en occupoient une grande partie.

Il ne lui a manqué que d'être secondée par un magnétiseur habile qui lui auroit [illegible] trouver par de fréquens interrogatoires et des instances pressantes, les moyens de prolonger plus longtems cette clairvoyance instinctive, qui cessa aussitôt après le sacre de Charles VII, et qui lui auroit servi, après avoir sauvé sa patrie, à se sauver elle-même. *Voyez* les Mémoires de M. de Puységur, qui le premier a publié la découverte de cette clairvoyance instinctive de l'homme, qui auroit des statues dans tous les empires, si le malheur des rois n'étoit pas très-souvent de connoître les derniers, les découvertes les plus importantes à leur bonheur et à la prospérité de leurs états. On y trouve les moyens qu'un somnambule magnétique indiqua pour prolonger de plusieurs jours cette faculté précieuse qui devoit cesser le lendemain, et qui cependant, devenoit si nécessaire à la guérison de son seigneur.

En supposant que j'eusse réussi à convaincre, qu'il s'est trouvé des hommes qui ont eu anciennement cette clairvoyance instinctive assez grande pour connoître l'avenir et annoncer, plusieurs années, plusieurs siècles d'avance, des événemens du plus grand intérêt, je croirois n'avoir rien fait encore, si je ne présentois à la suite de ces considérations et de celles sur Jeanne d'Arc, les moyens les plus efficaces, qui m'ont réussi et que j'ai vu réussir à beaucoup d'autres, pour développer, pour renforcer, pour réorganiser, et sur-tout pour diriger sur des objets de la plus grande utilité, cette clairvoyance instinctive si précieuse, dont la

prérogative essentielle, est non-seulement de prédire des événemens importans, mais encore de sentir les alimens et les remèdes qui conviennent dans les maladies, et de rendre les plus grands services dans presque toutes les sciences. En un mot, je croirois n'avoir rien fait, si je ne donnois pas les moyens de retrouver, et pour ainsi dire de recréer ces hommes étonnans et merveilleux, sur lesquels l'ignorance de la clairvoyance instinctive a fait dire tant d'absurdités et commettre tant d'horreurs, en les livrant aux flammes. On en trouvera quelques apperçus à la fin des Considérations sur Jeanne d'Arc. Mais c'est dans l'ouvrage intitulé : Traité du Magnétisme de l'homme et du Somnambulisme magnétique, que ces moyens seront entièrement développés. A la suite de cet ouvrage, j'en donnerai le prospectus avec la liste des ouvrages les plus intéressans qui ont paru sur cet objet.

§. XXIV.

*Lettre de M. ***, membre de plusieurs académies, à M. Bouys, concernant ses* Nouvelles Considérations *sur les oracles, etc., etc.*

Je ne puis vous exprimer, Monsieur, le plaisir et la satisfaction que m'a causés la lecture de vos Nouvelles Considérations sur les oracles et sur Jeanne d'Arc. Vous présentez des vérités nouvelles d'un ordre supérieur et de la plus grande importance, appuyées de probabilités

si grandes, qu'elles sont, pour tout homme raisonnable et impartial, comme vous l'observez judicieusement, équivalentes à des démonstrations.

Mais quelque intéressante, quelque authentique et notoire que soit cette nouvelle découverte de la clairvoyance instinctive de l'homme, vous aurez d'abord beaucoup de peine à convaincre de son existence et de son utilité les coriphées des corps savans, les matadors des académies, les propagateurs de l'opinion publique, les petits-maîtres ou plutôt les petits tyrans des brillantes sociétés. Vous aurez raison, monsieur, mais vous jouirez d'un triste triomphe; vous aurez raison contre tout le monde : peut-être vaudroit-il mieux pour vous avoir tort, si vous ne consultiez que votre intérêt personnel, plutôt que l'utilité publique. Moi-même qui suis un de vos partisans secrets, je vous assure que je n'aurois pas le courage de l'avouer en public, au milieu de nos académies et de nos cercles savans. Je n'ai pas les reins assez forts pour soutenir le choc des incrédules, ni assez de talent pour les convaincre. Je ne pourrois m'attendre qu'à des huées, des sifflets, des plaisanteries plus redoutables chez les Français que des injures. J'ai voulu essayer en particulier, quel effet produiroient les fameux quatrains 18, 49, 77, de la IXe centurie, et le 43e. quatrain de la Xe. centurie.

CENTURIE IX, QUATRAIN 18.

Le lys dauffois portera dans Nancy,
Jusques en Flandres, électeur de l'empire.
Neuve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvés délivré à Clerepeine.

CENTURIE IX. QUATRAIN 49.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers.
Sénat de Londres mettront à mort leur roi.
Le sel et vin lui seront à l'envers,
Pour eux avoir le règne en désarroi.

CENTURIE IX. QUATRAIN 77.

Le règne prins le roi convicra,
La dame prinse à mort jurés à sort,
La vie à reine fils on déniera,
Et la pellix au fort de la consort.

CENTURIE X. QUATRAIN 43.

Le trop bon tems, trop de bonté royale,
Fait et défait, prompt, subit, négligence.
Légier croira faux d'épouse loyale,
Lui mis à mort par sa bénévolence.

Je leur ai même cité la prédiction que l'on trouve dans l'épître à Henri II, concernant la persécution violente contre l'église chrétienne, en l'année 1792, avec renovation de siècle. Vous ne croiriez pas, Monsieur, et j'ai moi-même de la peine à le croire, quoique témoin, quoique acteur de la scène, que les uns m'ont répondu : C'est comme les cloches ; les bonnes femmes entendent, lorsqu'elles sonnent, tout ce qu'elles desirent. D'autres me disoient, c'est comme les nuages ou le givre, qui dans l'hiver est sur lés carreaux de vitre ; chacun y

croit voir une infinité de figures d'animaux, d'oiseaux ou de fleurs.

D'autres disoient : c'est comme l'Apocalypse ; les illuminés y trouvent tout ce qu'ils imaginent dans leur cerveau délirant. Il étoit impossible de les ramener à une dissertation sérieuse. Lorsque je voulois l'entreprendre on se fâchoit. Nous prenez-vous pour des imbéciles, me répondoit-on? Voulez-vous nous faire croire aux sorciers, aux magiciens, aux devins et à tout ce fatras de bêtises et d'impostures, auxquelles la sotte crédulité de nos aïeux a donné quelque célébrité ; crédulité qui a fait périr en même tems, tant de victimes innocentes? Nous avons trop bonne opinion de vous, ajoutoit-on, pour croire que tout ce que vous avez dit en faveur de Nostradamus et des autres oracles, sibylles, astrologues ou prophètes, soit sérieux. Ce n'est sans doute, qu'une plaisanterie. Vous seriez même le premier à rire de la bonhommie, de la simplicité de ceux qui vous croiroient. Vous savez comme nous, que toutes ces prétendues prédictions, ne sont que des folies ou des charlatanneries impertinentes.

Inutilement je leur représentois : Messieurs, je sais comme vous, qu'il y a eu beaucoup de charlatans, beaucoup d'imposteurs, beaucoup d'illuminés qui méritent ou notre indignation ou notre pitié ; mais souvent l'erreur prend sa source dans un fond de vérité. C'est à vous à rejeter l'une et à protéger l'autre ; c'est à vous qu'il appartient de faire le départ d'une mine aussi précieuse mêlée avec des métaux de vil prix.

Pouvez-vous imaginer que le hasard ait été capable de rassembler dans un quatrain la réintégration d'un

électeur de l'empire dans son électorat, l'emprisonnement du duc de Montmorency dans une prison nouvellement bâtie, et sa mort par la main du bourreau Clerepeine, et qu'un autre hasard en ait ordonné l'accomplissement sous Louis XIII?

Pouvez-vous imaginer, que le hasard ait pu désigner dans un quatrain la condamnation à mort et l'exécution d'un roi d'Angleterre, par un sénat ou parlement, lorsque cet événement n'avoit jamais eu d'exemple dans aucun siècle ancien ou moderne, et dans le tems que Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers, et qu'un autre hasard en ait ordonné l'accomplissement dans la personne de Charles Ier?

Pouvez-vous imaginer que le hasard ait été capable de rassembler dans un quatrain un roi jugé, condamné par l'assemblée régnante, son épouse condamnée à mort par des jurés à sort, leur fils qu'on ne peut condamner, mais à qui l'on dénie la vie, que l'on fait mourir de langueur et de misère, et enfin une fameuse concubine *pellix*, qui aura le même sort que les trois augustes personnages, et qu'un autre hasard ait ordonné l'accomplissement de ces quatre événemens, dans le tems des Assemblées nationales des Français?

Pouvez-vous sérieusement imaginer que le hasard ait pu rassembler dans le quatrain 43 de la Xe. centurie, tant de traits caractéristiques qui ne peuvent convenir qu'à l'infortuné Louis XVI? Pouvez-vous enfin imaginer sérieusement que le hasard ait fait annoncer dans l'épître à Henri II, roi de France, l'année 1792 en toutes lettres, comme l'époque de la plus violente persécution qu'ait jamais éprouvée l'église chrétienne, et

qu'en cette année, il y aura rénovation de siècle, et qu'un autre hasard aura ordonné l'accomplissement d'une prédiction si étrange ?

J'eus beau dire, j'eus beau faire, tous mes efforts, ne firent que les irriter. Ils pensoient que je voulois me moquer d'eux, en les croyant capables de donner quelque attention à de pareils contes, selon eux, à de pareilles extravagances. Mais leur indignation fut portée à son comble, lorsque j'entrepris de leur démontrer, d'après vos judicieuses observations, que Nostradamus avoit également prédit l'élévation de Napoléon Bonaparte à l'Empire français; que ce héros jouiroit d'un règne heureux, d'une longue vie, seroit un jour aussi redoutable sur mer, qu'il l'est actuellement sur terre, et parviendroit à conquérir l'Angleterre. Alors leur fureur éclata. Des railleries ils passèrent aux injures. Ils dirent que je délirois complettement, qu'il falloit me mettre aux Petites-Maisons ou à Charenton. Je me retirois en disant à demi-voix : *tantæ ne animis cœlestibus iræ*. Ces paroles les déridèrent un peu, ils se radoucirent un instant. Mais ils revinrent bientôt à la charge, et leur dernière conclusion fut que je déshonorois les corps illustres auxquels j'appartenois, qu'ils feroient leur possible pour m'en faire rayer, comme jadis la faculté de médecine avoit rayé du tableau, les magnétiseurs qui se trouvoient dans son sein. Ils ajoutèrent qu'ils aimeroient autant croire qu'une tête coupée étant replacée sur le cou, pourroit reprendre comme une branche d'arbre que l'on greffe, plutôt que d'être persuadés qu'un homme a pu voir et prédire avec connoissance les différens événemens que je venois de rapporter.

Voilà, Monsieur, quel a été le résultat de mes conférences : il ne tient qu'à moi de renouveler de pareilles scènes. J'en ai conclu que si Nostradamus a jadis fait perdre la raison à la plupart de ses commentateurs et de ses partisans, qui, par leurs commentaires extravagans et leur enthousiasme délirant pour beaucoup de quatrains inintelligibles et inexplicables avant l'événement, n'ont pas peu contribué à faire mépriser leur idole, il réussit également à la faire perdre, cette raison, à ses adversaires ; car il faut être entièrement dénué de bon sens pour assimiler votre ouvrage à ceux qui ont précédemment paru sur le même objet, et pour croire que tous les quatrains que vous avez cités sont l'effet du hasard. Ce hasard, comme vous l'observez, et comme on ne peut trop le répéter, seroit plus étonnant que les prophéties.

J'en ai aussi conclu que vous ne trouverez qu'un très-petit nombre d'hommes qui auront le courage de se mettre au-dessus des préjugés académiques et philosophiques, d'apprécier votre ouvrage, de rendre hommage à la vérité, en un mot, d'être convaincus de l'existence et de l'utilité de cette clairvoyance instinctive de l'homme. Il y en aura très-peu qui seront en état de voir l'éclatante lumière que vous faites briller de toutes parts ; le tems seul est capable de lever la cataracte qui couvre leurs organes endurcis.

Oui, monsieur, je le répète, les préjugés philosophiques et académiques sont si fortement enracinés, que vous ne devez compter que sur un très-petit nombre de partisans. *Apparent rari nantes in gurgite vasto.*

Vous croiriez, à ce qu'il paroît, être amplement

dédommagé, si l'Empereur Napoléon pouvoit accueillir votre ouvrage. Je suis persuadé que vous auriez le suffrage de S. M. I. et R., qui a une sagacité exquise, une judiciaire excellente, si cet Empereur avoit le tems, le desir et le courage de lire vos Nouvelles Considérations. Mais S. M pourra-t-elle croire que votre ouvrage mérite un examen sérieux? Pourra-t-elle dissiper les préjugés académiques qui vont l'assiéger de toutes parts; préjugés d'autant plus redoutables, comme vous l'observez, qu'ils auront pour guides et pour conducteurs la plupart des savans distingués que S. M. honore d'une estime et d'une protection méritées?

Telles sont, Monsieur, les barrières que vous avez à franchir, les difficultés que vous avez à surmonter : elles sont grandes, il faut l'avouer; mais ce qui doit vous consoler un peu, c'est que cette vérité physique, dont la découverte est si importante pour le bonheur des hommes, qui doit leur faire recouvrer la plus intéressante de toutes leurs facultés, ne peut plus être ensevelie. C'est un arbre de la première grandeur, dont la semence est jetée en terre, et qui ne fait encore que germer. Il sera longtems à prendre tous les accroissemens et tous les développemens dont il est susceptible, mais enfin il les prendra. Le développement d'un chêne, quelle que soit notre impatience, ne se fait pas en un jour.

Vous pourrez faire, Monsieur, tel usage que vous voudrez de cette lettre, même la rendre publique; mais je vous prie en grace de supprimer mon nom. Cette connoissance que vous donneriez vous serviroit peu et pourroit me nuire beaucoup, en m'aliénant l'esprit de

ceux avec lesquels je me trouve chaque jour dans différentes sociétés : il faudroit m'en priver. Je pourrai vous servir davantage par mes réflexions en gardant l'anonime, car je n'ai pas cette triple cuirasse d'airain dont parle Horace, pour me parer des traits mordans et envenimés de toute espèce, qui viendroient m'assaillir de toutes parts. Je vous la souhaite, monsieur, vous en aurez besoin. Je n'en fais pas moins les vœux les plus ardens et les plus sincères pour vos succès; vous les méritez à tous égards.

Recevez l'assurance des sentimens les plus distingués, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

***

A M. Bouys, auteur des Nouvelles Considérations sur les oracles.

§. XXV et dernier.

Prophéties naturelles, ou axiomes physiques sur la clairvoyance instinctive de l'homme, qui fait la base des Nouvelles Considérations sur les oracles.

Quoique l'on puisse regarder comme un axiome qu'une vérité, dans l'ordre physique, une fois découverte, ne peut plus être ensevelie, qu'il faut nécessairement, par succession de tems, qu'elle se répande sur

toute la terre et parmi toutes les nations; cependant celle qui est annoncée dans cet ouvrage, cette clairvoyance instinctive sur-tout, quant au moral, heurte si fortement les préjugés des corps savans, et par suite ceux des rois, qu'on ne peut calculer le nombre d'années et de siècles qui s'écouleront avant que cette grande et importante vérité soit généralement reconnue. J'ai développé cette pensée dans les vers suivans, qu'on peut regarder comme des prophéties naturelles ou axiomes physiques.

Puisqu'on ne croit plus aux miracles,
Qu'on méprise tous les oracles,
Qu'on divinise le hasard (1),
Elle réussira bien tard,
Cette fameuse découverte,
Qui par le ciel nous est offerte,
Pour suppléer à la raison,
Qui n'est souvent qu'illusion,
Qui rarement nous sert de phare,
Et presque toujours nous égare.
D'abord elle révoltera,
Cette instinctive clairvoyance,
Préférable à toute science;
Ensuite on l'examinera,
Puis après on se convaincra
Qu'elle est faculté naturelle,
Que le savoir naît avec elle;
Dans tous les lieux on conviendra
Que c'est une injuste querelle,
Qui dans quelque tems finira.

De lui contester l'existence,
A cette insigne clairvoyance,
Qui fait lire dans l'avenir
Le parti que l'on doit choisir,
Et nous donne la connoissance
De ce qu'il faut pour nous guérir.
Enfin les corps savans diront : cette merveille
Ne peut, dans l'univers, rencontrer sa pareille.
Cet aveu, très-tardif, des préjugés vainqueur, (2)
Des peuples et des rois doit faire le bonheur.

(1) *On divinise le hasard.* Si nous en croyons les philosophes, les esprits forts, c'est le hasard qui a fait prédire à Nostradamus, dans sa préface à Henri II, que l'année 1792, en toutes lettres, seroit l'époque d'une violente persécution contre l'église chrétienne, et plus grande que celle qu'elle éprouva en Afrique, et qu'en cette année il y auroit rénovation de siècle. C'est le hasard qui lui a fait prédire (centurie IX, quatrain 49), que le sénat de Londres mettroit à mort son roi, et dans le tems que Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers.

C'est le hasard qui lui a fait prédire (centurie IX, quatrain 77), qu'il y auroit un roi qui seroit jugé et condamné par une assemblée régnante, que son épouse seroit condamnée à mort par des *jurés à sort;* que leur fils ne seroit ni jugé ni condamné à cause de son jeune âge, mais qu'*on lui dénieroit la vie;* et que dans le même tems une fameuse concubine, retirée dans un palais anciennement fort, ou qui lui servoit de fort, éprouveroit le même sort. C'est le hasard qui lui a fait prédire (centurie IX, quatrain 18), que Louis XIII

feroit périr du dernier supplice le grand Montmorency, par la main du bourreau *Clerepeine*.

J'aimerois autant dire que c'est le hasard qui fait mouvoir avec autant de régularité et une si grande harmonie tous les globes célestes, qui ramène chaque année le printems, couvre les prairies de mille fleurs, et les arbres de fruits; que c'est le hasard qui préside à la construction des corps animés, et qui fait perpétuer les races.

Pour les hommes judicieux le hasard a des bornes. Oui, je le répète, quoiqu'il ne soit pas mathématiquement impossible que pendant plusieurs années une personne gagne un quine sec à chaque tirage, quoiqu'il ne soit pas mathématiquement impossible de composer un chant de l'Enéïde ou de la Henriade, en tirant une par une toutes les lettres qui composent ces poëmes et après les avoir mêlées, les hommes raisonnables rejeteront ces possibilités. De même ils rejeteront la possibilité que Nostradamus, Jeanne d'Arc, Angelo Cattho, Bernardine Renzi, et tous les oracles qu'on avoit éprouvés avec tant de soin, et que tous les prophètes aient pu prédire au hasard tant d'événemens circonstanciés, et que le hasard les ait fait arriver.

(2) *Cet aveu, très-tardif, des préjugés vainqueur.* Il faudra un tems considérable pour détruire parmi les philosophes et les corps savans, des préjugés aussi respectables, qui les empêchent de reconnoître cette clairvoyance instinctive de l'homme. Ils craignent en l'adoptant de renouveler les opinions qu'ils ont eu beaucoup de peine à détruire, concernant les sorciers et les magiciens; ils craignent de renouveler toutes les

horreurs qui, pendant tant de siècles, ont été commises par des tribunaux imbéciles et ignorans; en un mot, ils craignent de rallumer les bûchers qui ont fait périr tant de victimes innocentes, et qu'ils ont eu de si grandes peines à éteindre.

J'entends déja crier de tous côtés : ah ! si les philosophes ont éteint quelques bûchers, ils en ont rallumé beaucoup d'autres dans le tems de la révolution. Mais le mal qu'ils ont causé par leurs principes erronés sur les droits de l'homme et sur la souveraineté, doit-il empêcher de reconnoître le bien qu'ils ont opéré dans d'autres circonstances ? D'ailleurs ils ont mis le feu où il étoit déja, et dans les états où l'on a bien voulu qu'ils le missent, où l'on étoit assez dépourvu de lumières pour ne pas distinguer ce qu'il y avoit de bon à prendre parmi les philosophes, et ce qu'il falloit rejeter; en un mot, pour ne pas proscrire les erreurs funestes qui étoient mêlées parmi quelques vérités qu'on leur doit. Certes, les philosophes n'ont pas causé le moindre trouble dans les états de la grande Catherine et du grand Frédéric, qui cependant les accueilloient beaucoup plus que le gouvernement français, et de la manière la plus éclatante, la plus distinguée, et s'en déclaroient les protecteurs, et pour ainsi dire les chefs.

Pour que les rois n'aient rien à craindre des philosophes, qui sont plus faciles à contenir qu'on ne pense, puisque la plupart bornent leurs plaisirs à ceux de ce monde, il faut qu'ils soient eux-mêmes philosophes. Ils sauront alors rejeter les erreurs de la philosophie, et profiter de ses lumières et des découvertes qu'elle peut faire en détruisant tous les préjugés, de quelque espèce

qu'ils puissent être, mais sur-tout avec prudence, avec sagesse, en observant la loi des nuances, trop négligée par nos modernes législateurs, en considérant que le passage subit des ténèbres profondes à une lumière éclatante, blesse l'organe de la vue, que le passage subit du plus grand froid à la plus grande chaleur, *et vice versâ*, est mortel, et que cette loi doit également être observée, soit en physique, soit en morale, soit en législation.

Cependant, quelle que soit la défaveur où les philosophes sont tombés par des opinions fausses, exagérées ou *intempestives* (ce mot est trop énergique pour le rejeter; il est à desirer que l'usage le consacre), il n'en est pas moins vrai que les Frédéric et les Catherine ont prouvé victorieusement que les souverains éclairés pouvoient accueillir et protéger, sans aucun danger, les plus grands philosophes, et les employer utilement dans leurs états.

Quels secours ne pourrions-nous pas retirer de leurs lumières, s'ils vouloient les diriger sur la nouvelle découverte qui fait la base de ces Considérations concernant les oracles. Que les philosophes, les académiciens et tous les corps savans ne craignent pas de faire renaître les préjugés relatifs aux sorciers et aux magiciens, en reconnoissant l'existence de la clairvoyance instinctive de l'homme. Elle n'est l'effet ni d'une inspiration divine, ni d'une inspiration diabolique, mais celui d'une faculté naturelle étouffée dans l'homme comme l'instinct physique, qui en est une partie, et qu'il s'agit de réorganiser et pour ainsi dire de recréer. M. Cabanis, médecin célèbre et sénateur, et un des plus grands philosophes,

reconnoît déja cet instinct physique. (*Voyez* son ouvrage intitulé : Rapport du physique et du moral de l'homme). Il n'y a plus qu'un pas à faire pour reconnoître l'instinct moral, qui nous fait voir dans l'avenir des événemens que tous les autres sens réunis et tous les calculs humains ne pourroient découvrir, et nous indique aussi les moyens moraux qui sont les plus propres à contribuer à notre bonheur et à celui de nos semblables.

Voilà donc la question réduite à ses plus simples termes : 1°. L'homme est-il susceptible de jouir d'un sixième sens, d'une clairvoyance instinctive, soit physique, soit morale ? 2°. A-t-il existé des hommes qui en ont joui ? 3°. En existe-t-il encore qui en jouissent ? 4°. Peut-on indiquer des moyens pour la procurer à beaucoup d'hommes qui l'ont perdue, et qui, dans l'état de dégradation où ils sont, paroissent très-peu capables de la recouvrer ? Ces Considérations sur les oracles, et celles que je vais présenter sur Jeanne d'Arc, donneront les réponses aux deux premières questions. Quant à celles qui concernent les deux dernières, on les trouvera dans le Traité du Magnétisme de l'homme, dont je ne puis donner dans ce premier volume que le prospectus, qui sera à la suite des Considérations suivantes.

FIN DES CONSIDÉRATIONS SUR LES ORACLES.

NOUVELLES

CONSIDÉRATIONS

PUISÉES

DANS LA DÉCOUVERTE

DE LA CLAIRVOYANCE INSTINCTIVE DE L'HOMME,

SUR JEANNE D'ARC,

SURNOMMÉE LA PUCELLE D'ORLÉANS;

Sur la nature de ses pressentimens et de ses prédictions; sur la cause de leur cessation aussitôt après le sacre de Charles VII à Rheims; sur les moyens qu'on auroit pu employer pour en prolonger la durée; enfin sur ceux que l'on pourroit employer actuellement pour trouver, pour organiser, pour créer d'autres Jeannes d'Arc.

« Les sciences qui nous ont révélé tant de secrets, détruit tant de « préjugés, sont appellées à nous rendre de plus grands services encore. « De nouvelles vérités, de nouvelles découvertes, nous révéleront des « secrets plus essentiels au bonheur des hommes. »

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif.*

Du quartier-général de Passériano, le 27 vendémiaire an 6 de la république.

---

le moyen des somnambules magnétiques, ou, si vous voulez, des personnes qui jouissent de la clairvoyance instinctive de l'homme, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il seroit aussi peu raisonnable, même aussi peu philosophique, de les tous nier, que de les admettre tous.

Avec un peu d'attention, il sera facile, pour ceux qui ont vu des somnambules magnétiques, de se convaincre que toutes ces merveilles des siècles passés, que les uns croyoient opérées par l'intervention des esprits célestes, et les autres par celle des esprits infernaux, n'étoient que l'apanage et les prérogatives de la nature humaine portée au dernier degré de sa perfection par la clairvoyance instinctive de l'homme ou sixième sens. On se convaincra donc que quelques individus peuvent jouir par art ou naturellement de toute la plénitude de ce sixième sens, susceptible de plusieurs degrés de perfection, et dont la perte chez le reste des hommes ne peut être attribuée qu'à leur dégradation physique ou morale (1), et quelquefois aussi au défaut d'être exercé.

(1) Sans doute c'est une dégradation dans l'homme de n'avoir plus qu'accidentellement et momentanément cette faculté instinctive qui est permanente chez les animaux, de ne pouvoir plus connoître que par des essais souvent dangereux, si tel aliment ou tel remède est salutaire ou nuisible.

La plupart des phénomènes et des merveilles que les magnétiseurs font naître par le somnambulisme magnétique, ont également lieu quelquefois sans aucun procédé magnétique. Tout l'art des magnétiseurs consiste donc, en renforçant la nature de l'homme, à rendre beaucoup plus fréquens des phénomènes et des merveilles qui, sans eux, arriveroient, mais beaucoup plus rarement.

Toute l'antiquité dépose en faveur des prédictions, des oracles et des sibylles; mais sans recourir aux siècles anciens, les siècles modernes nous fournissent, dans l'histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, des faits innombrables les plus avérés, et capables de convaincre les esprits les plus prévenus, que l'homme, doué d'une sensibilité exquise, peut jouir par intervalle de la prérogative d'un sixième sens, dont l'exercice est également utile, soit en médecine, par la finesse de ses apperçus sur les propriétés des alimens et des remèdes, soit en morale, par la rectification de la conscience qui n'est que trop souvent erronée ou perdue comme l'instinct physique, soit en politique, par ses connoissances certaines dans l'avenir, sur plusieurs événemens de la plus grande importance.

Mais l'exercice de ce sixième sens est le plus

souvent borné à un tems très-limité. C'est ce que nous voyons tous les jours dans les somnambules magnétiques, et c'est ce que nous verrons dans l'histoire si intéressante de Jeanne d'Arc, «qui présente un ensemble, où, d'après les propres expressions des encyclopédistes mêmes (*Voyez* l'Encyclopédie par ordre de matières, Histoire, 1er. vol., pag. 395, article *Arc*), *le merveilleux domine*, *quelque effort que l'on fasse pour l'écarter ou pour l'affoiblir*, et où l'on trouve un phénomène historique, *peut-être* en tout inexplicable, et même nous pouvons ajouter *sans doute* inexplicable avant la découverte du somnambulisme magnétique.»

Mais depuis cette époque, l'histoire de Jeanne d'Arc, et tous les prodiges, et toutes les merveilles qu'elle contient, trouvent une explication naturelle, qui nous délivre de la dure nécessité de nier absolument des faits qui, par le concours des historiens, des pièces déposées au procès de Jeanne, et des actes publics consignés dans les registres des parlemens de France et d'Angleterre, sont ce que nous avons de plus authentique.

Le sublime de la science du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, consiste à rendre plus permanente, et même héréditaire, ce que nous démontrerons très-possible

à la fin de ces Considérations, cette faculté précieuse, mais souvent trop fugitive, dont jouissent les somnambules magnétiques, et dont jouissoient jadis tant d'individus réputés devins ou sorciers, et particulièrement Jeanne d'Arc, dont les prodiges, les merveilles et les prédictions, sont ce que nous avons de plus constaté dans l'histoire. Nous puiserons les faits dans Villaret, auteur où l'on trouve les réflexions les plus judicieuses et les plus éloignées de l'esprit de superstition (1). Quelquefois il est tenté de nier les faits les plus avérés, parce qu'il ne peut les expliquer. C'est un tribut payé à l'incrédulité moderne et académique, incrédulité bien pardonnable, lorsque les phénomènes des somnambules magnétiques étoient ignorés; et d'un autre côté, incrédulité bien précieuse, puisqu'elle a sauvé des bûchers beaucoup de malheureux, qui, sans elle, eussent été condamnés comme sorciers. Mais actuellement cette incrédulité aux faits les plus notoires et les plus faciles à vérifier, loin d'être un bienfait pour

(1) La partie historique de cet ouvrage ne sera qu'un extrait de Villaret. Nous avons aussi l'abbé Langlet-Dufresnoy qui entre dans de plus grands détails; mais le style de Villaret est plus noble; nous l'avons préféré. Les faits principaux que l'un et l'autre rapportent sont les mêmes; ils ont puisé dans les même sources, dans les dépôts publics et authentiques.

l'humanité, seroit un obstacle funeste aux progrès des connoissances humaines, et les erreurs dans ce genre, de beaucoup de savans, trop longtems prolongées, deviendroient bientôt le plus grand fléau pour le bonheur des hommes et la prospérité des gouvernemens.

Cette incrédulité empêcheroit de paroître ces *nouvelles vérités*, *ces nouvelles découvertes*, que l'esprit prophétique de Napoléon nous annonce *devoir révéler des secrets plus essentiels au bonheur des hommes.*

NOUVELLES CONSIDÉRATIONS

PUISÉES

DANS LA DÉCOUVERTE

DE LA CLAIRVOYANCE INSTINCTIVE DE L'HOMME,

SUR JEANNE D'ARC,

SURNOMMÉE LA PUCELLE D'ORLÉANS.

Les principales villes du royaume étoient au pouvoir des Anglais. Orléans alloit incessamment se trouver réduit aux dernières extrémités ; les assiégés n'osoient plus attendre leur délivrance d'un prince hors d'état de les assister, et qui conservoit à peine encore lui-même une ombre de royauté. Les Français avoient les yeux fixés sur l'événement d'un siége dont leur destinée paroissoit dépendre. La ville continuoit d'être resserrée de plus en plus, et la dernière bataille que les Anglais venoient de gagner, où Charles VII avoit rassemblé toutes ses forces, mettoit le monarque dans l'impossibilité de leur opposer la moindre résistance. Mais tandis que la France consternée, n'attendoit plus que le coup fatal qui devoit consommer sa perte, cette puissance invisible qui semble quelquefois enchaîner

les plus grands événemens aux plus foibles causes, lui préparoit un vengeur.

Une jeune fille, âgée pour lors de 17 ans, appelée Jeanne d'Arc, née en 1412, à Domremi, village près des rives de la Meuse, de parens peu fortunés, mais honnêtes, qui lui avoient donné une éducation conforme à la simplicité de leur fortune, et qui possédoit toutes les vertus dont une belle ame est susceptible, innocence, piété, candeur, générosité, courage, est celle que le ciel choisit pour accomplir ses desseins.

Elle voit évidemment par le moyen d'un sixième sens, ou d'un sentiment instinctif (nous en jugeons par analogie avec ce qui se passe actuellement parmi les somnambules magnétiques), qu'elle est destinée à sauver la France. Pressée de plus en plus par cette voix intérieure qu'elle croyoit être une inspiration divine [a] et qui l'excitoit à s'armer pour son roi et pour sa patrie, elle prit enfin la résolution de se faire présenter à Beaudricourt, commandant de Vaucouleurs, petite ville dans le voisinage; elle demanda à ce gentilhomme des armes et une escorte, pour se rendre auprès de Charles VII. Beaudricourt la traita de visionnaire: elle fit, peu de tems après, un pélerinage à St.-Nicolas, près de Nancy. Le duc de Lorraine qui avoit entendu parler de cette fille extraordinaire, voulut la voir et l'interroger. Il étoit malade pour lors; il la consulta sur sa santé. Jeanne lui répondit qu'il ne pourroit guérir qu'en se réunissant avec la duchesse son épouse avec laquelle il vivoit fort mal. Le duc la congédia. Nous présumons que si Jeanne d'Arc eût été consultée sur les maladies, elle auroit eu le même tact, le même

instinct que les somnambules magnétiques ; mais elle avoit une mission bien plus importante à remplir.

Sans se rebuter de la première réception de Beaudricourt, elle revint à la charge, six mois après, avec aussi peu de succès. Elle se présenta une troisième fois, conduite par son oncle qu'elle tourmentoit depuis longtems pour cet objet [*b*], et employa les instances les plus vives. Le commandant excédé de ses importunités, voulut la faire exorciser par le curé du lieu. Elle soutint toujours la vérité de sa mission, et pour en convaincre Beaudricourt, elle l'assura que l'armée de Charles venoit d'essuyer une grande défaite devant Orléans. On reçut quelque tems après par des couriers la nouvelle de la déroute des Français à la journée des harengs, appelée ainsi, parce qu'on intercepta un convoi de harengs destiné pour les Anglais. Cette prédiction, de la part d'une jeune fille sans art et sans expérience parut un prodige, et dans le fait en étoit un très-grand. Machiavel rapporte une pareille prédiction et d'une grande publicité, faite par Savonarole en Italie. (*Voyez* les commentaires sur Tite-Live.) Angelo Cattho, archevêque de Vienne en Dauphiné sous Louis XI, jouissoit d'une pareille clairvoyance. (*Voyez* Philippe de Commines.)

Les révélations de Jeanne, qui n'étoient autre chose, d'après les plus grandes probabilités (*Voyez* les Nouvelles Considérations sur les oracles), qu'une clairvoyance instinctive semblable à celle dont jouissent les somnambules magnétiques, ne trouvèrent plus de contradictions ; elle jouit enfin de l'avantage peu commun d'être reconnue par ses compatriotes pour un

instrument surnaturel de la providence. *C'étoit de sa mission, l'obstacle le plus difficile à surmonter.* On l'arme de toutes pièces. On lui donna deux gentilshommes pour l'accompagner, avec leurs domestiques. *Va*, lui dit Beaudricourt, *et advienne tout ce qu'il pourra.*

Elle arriva sur la fin de février 1429, à Chinon où étoit le roi. C'étoit précisément dans le même tems que Charles indécis, paroissoit succomber sous le poids de sa disgrace. Jeanne s'étoit fait annoncer au roi, en lui faisant remettre la lettre de Beaudricourt. Elle passa deux jours sans être admise à l'audience du monarque, les avis se trouvant partagés [*c*]. Enfin la curiosité l'emportant sur tout autre considération, elle fut présentée.

Le roi, sans aucune marque de distinction ni de dignité, s'étoit mêlé dans la foule des courtisans, à dessein de l'éprouver. Elle s'adressa directement à lui, on l'assura vainement qu'elle se trompoit. Elle persiste sans s'étonner, et dit au jeune monarque : « Gentil « Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle, le roi du ciel « m'a envoyée pour vous secourir ; s'il vous plaît me « donner gens de guerre, par grace divine et force « d'armes, je ferai lever le siége d'Orléans, et vous « menerai sacrer à Rheims, malgré tous vos ennemis. « C'est ce que le roi du ciel m'a commandé de vous « dire, et que sa volonté est que les Anglais se retirent « en leur pays et vous laissent paisible dans votre « royaume, comme en étant le vrai et unique et légi- « time héritier ; que si vous en faites offre à Dieu, il « vous le rendra beaucoup plus grand et florissant que « vos prédécesseurs n'en ont joui, et prendra mal aux « Anglais, s'ils ne se retirent. »

On admira sa noble hardiesse ; elle avoit des graces naturelles ; elle parloit avec chaleur ; il n'étoit pas possible de la voir sans partager son enthousiasme. Tel fut l'effet qu'elle produisit toujours depuis ; effet attesté par tous les contemporains. La franchise de son ame, le feu de ses regards, la naïveté de ses réponses, simples mais précises, souvent sublimes, portoient la persuasion dans les cœurs. Ce zèle ardent pour son prince et pour sa nation, se communiquoit à tout ce qui l'approchoit. Elle inspiroit naturellement la confiance, l'attachement et même le respect. A peine parut-elle à la cour, que tous ceux qui l'entendirent, devinrent ses admirateurs [*d*]. Jeanne interrogée par des prélats et des docteurs, soutint les divers interrogatoires, avec la même candeur et la même liberté. Toutes ses paroles, toutes ses actions, portoient un caractère de merveilleux, qui ne permettoit pas de révoquer en doute la vérité de ses promesses. On avoit été sur-tout étonné de la voir reconnoître le roi, quoiqu'il fût déguisé parmi les courtisans, quoiqu'on lui soutînt qu'elle se trompoit, et de ce qu'elle avoit révélé à ce prince, un secret qui n'étoit connu que de lui seul.

A l'égard du premier de ces deux prodiges, voici les réflexions de Villaret : « La surprise auroit cessé si l'on avoit réfléchi que Jeanne aussi fortement occupée, qu'elle étoit de contribuer au rétablissement du roi sur le trône, s'entretenant sans cesse de lui, avoit dû naturellement s'informer de sa figure extérieure, et graver profondément ses traits dans sa mémoire. Il n'étoit pas possible d'ailleurs qu'elle n'eut vu plusieurs

portraits de ce prince, puisqu'il y avoit alors des pièces de monnoie sur lesquelles son image étoit empreinte. »

Nous pourrions adopter ces réflexions qui paroîtront fort judicieuses à beaucoup de personnes, si Jeanne d'Arc n'eût donné que ce seul exemple de sa clairvoyance au-dessus du commun des hommes. Mais le secret qu'elle révéla au monarque, secret qui n'étoit connu que de lui seul, et ses autres prédictions ou vues instinctives nous empêchent de donner au premier prodige, qui consistoit à reconnoître le roi, quoique sans aucune distinction parmi ses courtisans, d'autre cause que celle de ses autres prévisions.

D'ailleurs, les effigies des princes qui sont sur les pièces de monnoie, servent bien à faire reconnoître leurs traits lorsque nous les avons déja vus. Mais il est difficile de se persuader que les seuls traits empreints sur une pièce de monnoie, dénués de coloris, et qui ne sont souvent qu'un profil, pussent servir à faire connoître avec assurance, quoiqu'on nous dise que nous nous trompons, la personne que nous cherchons, que nous n'aurions jamais vue, lorsqu'elle seroit mêlée dans la foule, et lorsque nous n'aurions pas la pièce de monnoie en main pour comparer la ressemblance : je laisse au lecteur à juger de cette possibilité.

Au reste, il ne suffit pas de pouvoir absolument, en réunissant toutes les possibilités, expliquer naturellement un des prodiges de Jeanne d'Arc, il faut pouvoir aussi les expliquer tous de la même manière, tel que le secret qu'elle révéla au monarque, secret qui n'étoit connu que de lui seul [e]; l'assurance que

les Anglais leveroient le siége d'Orléans vers l'Ascension, qu'ils seroient défaits à la bataille de Patai et tellement mis en déroute; *qu'il faudroit aux Français de bons éperons* pour piquer leurs chevaux et *poursuivre les fuyards*; mais il faut sur-tout pouvoir expliquer de même la prédiction qu'elle fit lorsque Charles VII fut devant Troyes, que trois jours ne s'écouleroient pas avant que la ville se rendît; prodige d'autant plus inoui qu'il falloit, pour l'accomplissement de la prédiction, que l'esprit de vertige s'emparât des assiégés, et qu'ils ouvrissent leurs portes avant qu'il y eût la moindre brèche; ce qui arriva comme elle l'avoit annoncé.

Lorsque l'on considère qu'elle ne s'est jamais trompée, que toutes ses prédictions sur des événemens qui paroissoient invraisemblables se sont toujours accomplies; alors, si la continuité de tels prodiges et de telles merveilles paroît encore à nos savans et à nos philosophes modernes dans l'ordre ordinaire des choses, et pouvoir s'expliquer aussi naturellement que la reconnoissance du roi parmi ses courtisans, quoiqu'il n'eut aucune marque distinctive, il faut avouer que cette opinion est mille fois plus inconcevable que les prodiges mêmes de Jeanne d'Arc.

Pour les hommes qui ne sont point prévenus, l'analogie doit les conduire à conclure que les prédictions de Jeanne d'Arc ont la même cause que les prédictions des somnambules magnétiques, je veux dire un sixième sens, dont le développement est beaucoup plus rare, et se trouve chez beaucoup moins de personnes, lorsque les procédés magnétiques ne sont point employés; procédés qui ne sont autre chose qu'un renforcement de la

nature humaine, qui aidée et sécourue, se développe avec énergie. Mais reprenons l'histoire de Jeanne d'Arc.

Après avoir été examinée et interrogée par les prélats et les docteurs, et avoir satisfait par ses réponses nobles et assurées à toutes leurs demandes, elle fut conduite par ordre du monarque, à Poitiers, où résidoit le parlement, pour lui soumettre la réalité de sa mission. La cour de Poitiers eut d'abord quelques scrupules sur l'accomplissement des promesses annoncées par la Pucelle. L'avocat général chez qui elle fut logée, l'examina plusieurs fois. Les magistrats lui firent plusieurs questions, auxquelles elle répondit d'une manière aussi noble qu'ingénue; ils lui demandèrent qu'elle manifestât par quelque prodige la vérité de ses révélations, « *je ne suis point venue, dit-elle, à Poitiers, pour faire des signes, mais conduisez-moi à Orléans, et je vous donnerai des signes de ma mission.* »

La surprise des examinateurs frappés d'une réponse si ferme, augmenta, lorsqu'ils l'entendirent réitérer avec assurance: « *que les Anglais leveroient le siége d'Orléans vers l'Ascension que le roi seroit couronné à Rheims, que Paris rentreroit sous la domination de Charles, et que les ennemis seroient entièrement expulsés du royaume.* »

A l'égard d'elle-même, elle dit plusieurs fois que sa mission se bornoit à délivrer Orléans, et à conduire le roi à Rheims pour le faire couronner. Lorsqu'on lui objectoit que Dieu pouvoit sauver la France sans employer d'armées: « *les gens d'armes combattront en mon Dieu*, répondoit-elle, *et le seigneur donnera la victoire.* » Sans doute Dieu pouvoit sauver la France sans employer

d'armées, mais il ne consulte point les hommes sur les moyens qu'il veut employer, et il entroit dans ses desseins de se servir de Jeanne d'Arc; en un instant elle sut communiquer à tous ceux qui l'entouroient, l'enthousiasme dont elle étoit animée. On lui donna des écuyers, des pages, un intendant, un chapelain, enfin elle eut une suite conforme à l'état d'un chef de guerre.

Elle leva bannière à l'instar d'un chevalier banneret. Le roi lui fit faire une armure complette, mais lorsqu'on voulut lui donner une épée, elle exigea qu'on allât à Ste.-Catherine de Fierbois, et qu'on lui apportât une épée, qui, dit-elle, devoit se trouver dans un tombeau placé derrière le maître-autel de cette église. On y trouva effectivement l'arme qu'elle demandoit : ainsi chacune de ses démarches étoit un nouveau sujet de surprise. Pour ôter tout le merveilleux de cette dernière circonstance, quelques-uns pourroient peut-être croire comme Villaret, que Jeanne en se rendant à Chinon, et passant par Ste.-Catherine de Fierbois, avoit ellemême, par une espèce de consécration, déposé cette épée dans la tombe d'un chevalier, près du maître-autel.

Nous ne devons point adopter cette supposition, car les personnes que Jeanne d'Arc auroit employées pour ouvrir la tombe, pouvant raconter le fait à ceux qui venoient chercher l'épée qu'elle avoit indiquée, auroient donc pu aussi par cette divulgation, anéantir tout le merveilleux que Jeanne vouloit mettre dans cette circonstance, et faire jeter sur elle le mépris qu'auroit mérité une pareille charlatannerie.

D'ailleurs, sa loyauté, sa candeur, sa franchise, toutes ses vertus et toute sa conduite ne nous permettent

point, nous défendent même absolument d'admettre un pareil tour de bateleur, de jongleur et de gibecière, indigne de cette héroïne aussi vertueuse que magnanime, qui a toujours manifesté des sentimens si grands, si nobles, si héroïques.

Au reste, la clairvoyance qui lui fit appercevoir avant qu'on eut pu en recevoir la nouvelle, que les Français venoient d'être défaits à la journée des harengs, qu'Orléans seroit délivré vers l'Ascension, et qu'avant trois jours, les ennemis qui étoient dans Troyes éprouveroient une terreur panique, et livreroient la ville sans combattre et sans qu'il y eut la moindre brèche, a bien pu lui faire découvrir qu'il y avoit une épée dans une tombe de l'église de Ste.-Catherine de Fierbois. Il y a d'ailleurs un argument de l'école, qui dit : *ab actu ad posse valet consecutio*. Or d'après les prodiges que nous voyons opérer chaque jour par les somnambules magnétiques, celui qu'on veut contester à Jeanne d'Arc n'est pas plus grand.

De Poitiers, Jeanne revint à Blois où l'on préparoit un convoi pour Orléans ; quelques jours se passèrent avant que les dispositions fussent achevées. Pendant ce tems elle ne discontinuoit pas d'exhorter les troupes à mettre tout leur espoir dans l'assistance divine. Son éloquence naturelle, animée par une piété qui ne se démentoit jamais, forçoit l'incrédulité, convertissoit les cœurs les plus endurcis. Ses discours, son exemple subjuguoient tous les esprits. On voyoit avec admiration une villageoise agée de dix-sept ans, ne sachant ni lire ni écrire, qui venoit de soutenir thèse contre des prélats, des docteurs en Sorbonne, des magistrats du premier

ordre, remplir encore les fonctions de général et de missionnaire. La nouvelle amazone avoit fait autant d'inspirés de tous les guerriers qui l'accompagnoient; tous étoient persuadés de vaincre, tous la croyoient favorisée des plus sublimes révélations. Trente ans après, le fameux comte de Dunois, dans un âge également éloigné d'une jeunesse inconsidérée, et d'une vieillesse foible et crédule, affirmoit encore avec serment que toutes les actions de cette fille, qu'il avoit presque toujours accompagnée, portoient un caractère surnaturel, dont le souvenir se retraçoit sans cesse à sa mémoire.

Le secours destiné pour Orléans arriva le 19 avril 1429 à la vue de cette ville, escorté d'environ six mille hommes animés par la présence de Jeanne; il passa devant les ennemis sans qu'ils se missent en devoir de l'arrêter. Tandis qu'on transportoit les vivres et les munitions, le Bâtard d'Orléans, qui pour lors étoit dans la ville, passa la Loire pour inviter la Pucelle à satisfaire l'empressement que les habitans avoient de voir leur libératrice. Après quelques difficultés elle se rendit à ses prières. Son entrée eut l'air d'un triomphe. Déja depuis longtems sa réputation l'avoit devancée. Le Bâtard et la Hire marchoient à ses côtés. Ses graces naturelles, l'adresse avec laquelle elle portoit son étendard et manioit son cheval, quoique peu faite à cet exercice, la beauté de ses traits plus nobles que délicats, inspiroient le courage et la confiance. Dès ce moment les Orléanais se crurent invincibles et le furent en effet. Jeanne avant que de partir de Blois, avoit envoyé par un héraut nommé Guienne, une lettre adressée au roi d'Angleterre, au duc de Bedfort

et aux généraux qui commandoient le siége. Dans cet écrit elle sommoit les Anglais de la part de Dieu, de lever le siége d'Orléans, et de rendre le royaume au souverain légitime. Les ennemis violant le droit des gens retinrent le messager et le chargèrent de chaînes. Le lendemain de son entrée dans Orléans, elle envoya redemander son héraut aux assiégés, avec menace de la part du commandant de la ville d'user de représailles. Le héraut fut renvoyé avec une lettre pleine d'invectives. La Pucelle réitéra sa sommation, par une seconde et troisième lettre, qu'elle leur fit parvenir au bout d'une flèche. « *Anglais*, leur marquoit-elle, *vous qui n'avez aucun droit à ce royaume de France, Dieu vous ordonne, par moi, Jeanne la Pucelle, d'abandonner vos forts et de vous retirer. Je vous ferois tenir ma lettre plus honnêtement, si vous ne reteniez pas mes hérauts.* »

Les ennemis en recevant la lettre proférèrent les plus grossières injures, mais quelque mépris qu'ils affectassent, il est certain que la réputation de la Pucelle les avoit frappés. Une terreur incompréhensible s'étoit emparé de leurs cœurs. Ils la croyoient magicienne d'aussi bonne foi que les Français la croyoient inspirée du ciel.

Après différens assauts [f], où Jeanne montra toujours la même intrépidité, et le même courage, et sut les inspirer aux Français, les Anglais saisis d'une terreur panique, abandonnèrent la ville, où Jeanne et les Français entrèrent le 8 mai 1429, par le pont, ainsi qu'elle l'avoit assuré. Le lendemain les Anglais se mirent en bataille, à la vue d'Orléans, du côté de la Beauce; les

Français se présentèrent dans le même ordre, résolus de combattre quoiqu'inférieurs en nombre. Les tems étoient bien changés. Il sembloit qu'il ne restât plus aux ennemis consternés, d'autre ressource que celle de fuir devant la terreur qui les poursuivoit (1). Ils s'éloignèrent précipitamment, une partie prit la route de Jargeau, et l'autre celle de Meun, abandonnant leurs malades, leurs bagages, leurs vivres, leur artillerie. On voulut les attaquer dans leur retraite; Jeanne s'y opposa toujours, guidée par cet esprit d'humanité, avare du sang des hommes, et détestant de le répandre sans nécessité; elle ne cessoit de leur répéter: *point de carnage inutile*.

Jeanne, quoique la blessure qu'elle avoit reçue au siége d'Orléans ne fut point encore guérie, partit accompagnée du Bâtard d'Orléans et des principaux chefs, pour aller à Loches, rendre compte au roi, du succès de ses armes. Charles lui fit une réception proportionnée à ses services. Malgré l'avantage qu'on venoit de remporter, le monarque ainsi que son conseil, paroissoit indécis. Jeanne vouloit qu'on se hâtât de profiter de la faveur des circonstances, en chassant les ennemis étonnés des places dont ils s'étoient emparés depuis l'ouverture de la campagne, et en conduisant le roi à Rheims. Elle vint un jour trouver le prince occupé

(1) Le comte de Dunois, dans sa déposition, est obligé d'avouer qu'avant l'arrivée de cette fille à Orléans, cent ou deux cents Anglais mettoient en fuite mille hommes de troupes du roi; mais que depuis son entrée dans cette ville, quatre ou cinq cents Français attaquoient et battoient presque toute l'armée d'Angleterre

dans son cabinet à délibérer sur le parti qu'il prendroit. « *Gentil Dauphin* (elle ne l'a appellé roi qu'après son sacre), lui dit-elle en embrassant ses genoux, *ne tenez plus tant de conseils inutiles et prolixes, mais ne songez qu'à vous rendre à Rheims pour y recevoir la couronne.* »

Ses instances aussi vives que persuasives l'emportèrent enfin sur l'indolence du prince. Il fut arrêté qu'on marcheroit vers la Champagne, et qu'avant le départ on reprendroit les villes conquises par les Anglais aux environs d'Orléans.

Le duc d'Alençon, à la tête d'un corps de mille hommes, vint assiéger Jargeau, où le comte de Suffolk et ses deux frères Guillaume et Jean Poll, s'étoient renfermés avec douze cents hommes. Les Français se rendirent d'abord maîtres des faubourgs. On dressa des batteries, et en peu de jours la brèche fut praticable. Les ennemis promirent de se rendre sous quinze jours. Cette capitulation leur fut refusée : les troupes se mirent en mouvement pour monter à l'assaut. La Hire qui parlementoit encore avec le commandant anglais, eut ordre de se retirer. On approche des remparts : « *avant, gentil duc, à l'assaut,* » dit la Pucelle au duc d'Alençon. Elle combattit toute la journée sous les yeux de ce prince ; il assura que dans le fort de l'action, cette héroïne lui disoit : « *ne craignez rien, ne savez-vous pas la promesse que j'ai faite à la duchesse votre épouse de vous ramener sain et sauf.* » Cependant les ennemis du haut de leurs murs, employoient tous les efforts imaginables pour repousser les assaillans que la courageuse Jeanne ne cessoit d'animer du geste

et de la voix, et plus encore par son exemple. On la voyoit sur le dernier degré de son échelle, tenant à la main son étendard qu'elle alloit arborer sur la brèche. On faisoit pleuvoir sur elle une grêle de traits, dont un déchira sa bannière, tandis qu'un autre l'atteignit à la tête. Son casque rompit la violence du coup dont toutefois elle fut renversée au pied de la muraille. Devenue plus terrible par sa chute : *amis*, *amis*, s'écria-t-elle, *sus, sus, notre seigneur a condamné les Anglais : ils sont à nous, bon courage!*

Aux cris de la guerrière, les Français parurent transportés; gagner la brèche, précipiter les Anglais dans la ville, les poursuivre l'épée dans les reins, en massacrer onze cents, forcer Suffolk, Guillaume Poll et les autres à se rendre prisonniers, fut l'action d'un instant. Le plus jeune des frères de Suffolk avoit été tué. Cette multitude d'exploits impose à chaque instant la nécessité d'avertir le lecteur qu'on ne les lui présente que d'après les autorités les moins suspectes, sans se permettre la moindre exagération.

Le duc d'Alençon et les autres généraux, après avoir tenu conseil, s'étoient déterminés à poursuivre sans relâche les ennemis à moitié vaincus par la frayeur. Talbot, général anglais, se retiroit vers la Beauce, par le chemin d'Yenville, lorsqu'il rencontra les troupes, que Fastol et Rampton lui amenoient. Tandis qu'il délibéroit, incertain s'il poursuivroit sa route ou s'il reviendroit sur ses pas, l'avant-garde de l'armée française, conduite par le connétable de Richemont, le maréchal de Boussac, la Hire et Xaintrailles, n'étoit plus qu'à une demi-lieue de distance, sans qu'il en fut

informé. Le corps de bataille le suivoit de près, sous les ordres du duc d'Alençon, du Bâtard d'Orléans, et du maréchal de Rieu. On consulta la Pucelle sur l'événement du combat, qu'on étoit résolu de livrer. Ses promesses jusqu'alors justifiées par les plus éclatans succès, étoient reçues comme des oracles ; les chefs et les soldats se croyoient assurés de vaincre, dès qu'elle leur annonçoit la victoire.

Jeanne interrogée répondit : « *Que les Français eussent à se munir de bons éperons.* » Comment Jeanne, dit le duc d'Alençon, est-ce que les Français prendront la fuite ? « *Non*, reprit-elle, *mais ils auront besoin de bons éperons pour atteindre les ennemis. Au nom de Dieu, il faut combattre les Anglais, fussent-ils pendus aux nues.* »

L'armée française étoit inférieure à celle des ennemis ; mais elle avoit pour elle l'arbitre des événemens, l'opinion qu'elle étoit invincible, du moment que Jeanne lui avoit assuré la victoire. On ne donna pas aux Anglais le tems de se fortifier dans le poste qu'ils occupoient aux plaines de Patai en Beauce ; ils étoient si troublés qu'ils oublioient même cette manœuvre qui leur avoit tant de fois réussi, de retrancher leurs archers derrière une palissade de piques ferrées. Les Français prévinrent le jour et fondirent sur eux. Talbot quoiqu'attaqué sans avoir eu le tems de faire ses dispositions, soutint le premier effort, avec autant de présence d'esprit que de valeur. Il avoit mis pied à terre avec tout ce qu'il put dans le moment rassembler de braves gens. Tandis qu'il disputoit la victoire, par des prodiges de courage, Fastol, ce même général, vainqueur à la

journée des harengs (1), frappé d'une terreur subite, tourna bride et entraîna par sa fuite une partie des troupes. En vain Talbot se surpassa lui-même ; il ne fit que retarder sa défaite et la rendre plus meurtrière. Environné de tous côtés, et sans espérance de rétablir le combat ni de se dégager, il se rendit à Xaintrailles. Deux mille cinq cents Anglais restèrent sur le champ de bataille, et douze cents furent faits prisonniers ; on poursuivit les fuyards jusqu'à Yenville, dont le château se rendit le même jour. On y trouva le bagage et l'artillerie des ennemis.

La Pucelle, accompagnée des chefs de l'armée, alla rendre compte au roi de cet heureux événement. Xaintrailles présenta au monarque le général anglais, le brave Talbot, et demanda en même tems la permission de lui rendre la liberté sans rançon, ce qui lui fut accordé. Talbot non moins généreux que son vainqueur, eut dans la suite l'avantage de faire Xaintrailles prisonnier, et d'exercer sa reconnoissance en le délivrant de la même manière.

Peu de tems après la journée de Patai, le monarque se rendit à Château-Neuf-sur-Loire, entre Sully et Gien, où il se tint plusieurs conseils sur le parti qu'il étoit à propos de prendre. Les uns vouloient que, profitant de la consternation des Anglais, on entrât en Normandie, qui pour lors étoit dégarnie de troupes ; d'autres, suivant les inspirations de la Pucelle, étoient

(1) C'est que Jeanne n'y étoit pas. Elle annonça, comme on l'a vu, la défaite des Français à cette fameuse journée, avant qu'on en reçut la nouvelle, et cette prédiction inspira la confiance dans la mission qu'elle annonçoit.

d'avis que le roi se rendît à Rheims. Jeanne le sollicitoit incessamment de remplir le point important de sa mission qu'elle lui avoit tant de fois annoncée. L'ascendant que lui avoit acquis sur tous les esprits son courage héroïque et l'accomplissement perpétuel de ses prédictions, l'emportèrent sur toutes les objections qu'on vouloit opposer à ce dessein.

L'exécution d'un projet si hardi exigeoit qu'on traversât près de quatre-vingts lieues de pays occupé par les ennemis, avec une armée peu nombreuse, sans fonds pour la paye des troupes, sans vivres, sans espoir de s'en procurer que les armes à la main. On devoit nécessairement rencontrer sur la route plusieurs villes considérables, dont une seule suffisoit pour arrêter la marche du roi pendant le reste de la campagne. Nulle ressource en cas d'accident, le moindre revers devenoit irremédiable. Pour affronter tant d'obstacles on n'avoit d'autre assurance qu'une prospérité constante jusqu'alors, mais qui pouvoit se démentir. « *Cela est vrai* », et les prédictions, ou les promesses d'une villageoise de dix-sept ans, « *c'est autre chose.* » Si l'historien Villaret eut connu ce qui se passe parmi les somnambules magnétiques, les prodiges qu'ils peuvent opérer, le sublime de leur instinct, de leur clairvoyance, de leurs apperçus dans l'avenir, il auroit pensé bien différemment, et il n'auroit pas ajouté : « *C'étoit sur la parole de cette fille singulière qu'on formoit une entreprise contraire à toutes les règles de la prudence humaine.* » Combien l'ignorance des faits dont on peut actuellement s'assurer, dans tous les lieux où l'on magnétise, doit mettre de trouble et de

confusion dans les idées et les réflexions des historiens modernes ! combien elle doit leur faire naître et publier des pensées et des réflexions qu'ils regardent comme très-belles, très-judicieuses, très-philosophiques, et qui ne sont que de belles extravagances ! Le tems n'est pas éloigné où non-seulement les savans et les philosophes, mais tous les hommes qui doivent avoir quelque éducation, et qui ignoreront tous les prodiges, toutes les merveilles du magnétisme et du somnambulisme magnétique, seront regardés comme des Goths, des Visigoths et des sauvages.

D'ailleurs, je ne vois pas comment Charles et toute sa cour et son conseil péchoient contre les règles de la prudence humaine, en mettant toute leur confiance et leurs espérances dans les promesses et les prédictions de Jeanne d'Arc, puisque jusqu'à ce moment, elle ne s'étoit jamais trompée. On pouvoit donc raisonnablement conclure que sa clairvoyance, ses prédictions, *ses visions* si vous voulez, étoient mille fois plus sûres, et des guides mille fois plus infaillibles que tous les raisonnemens qui n'auroient servi qu'à faire trembler Charles VII, en lui montrant le danger où il s'exposoit, et tel qu'il étoit perdu sans ressource s'il eût échoué, et en même tems, à l'arrêter au milieu de ses triomphes et l'empêcher de remplir ses hautes destinées.

Si nous avons rejeté les dernières réflexions de Villaret sur le parti que Charles préféroit d'adopter, nous adopterons bien volontiers les suivantes : « *C'est ainsi qu'une providence incompréhensible* se plaît quelquefois à manifester le néant de nos spéculations politiques, par la simplicité des moyens qu'elle emploie pour les renverser ; » et nous ajouterons qu'un prodige

encore plus grand que ceux de Jeanne, est de voir des savans, des philosophes, des académiciens, refuser opiniâtrement d'admettre ce sixième sens, cette clairvoyance instinctive dont jouissoit Jeanne, lorsque chaque jour, la découverte du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, peut leur en démontrer la réalité.

Après que Jeanne d'Arc eut persuadé Charles et son conseil qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que d'aller promptement à Rheims pour le couronnement du monarque, on ne s'occupa plus que des préparatifs du voyage. L'armée qui devoit conduire le roi s'assembla aux environs de Gien, où l'on en fit la revue. Les finances étoient tellement épuisées, qu'à peine fut-il possible d'acquitter une modique partie de la paie qui lui étoit due. La bonne volonté suppléoit à ce défaut. La noblesse accouroit en foule auprès du monarque légitime et ceux qui, par leur fortune, se trouvoient en état de supporter la dépense du voyage, le firent à leurs frais.

De Gien, l'armée royale vint se présenter devant Auxerre, qui refusa d'ouvrir ses portes. On se disposoit à l'assiéger lorsqu'on apprit que les habitans, par un traité secret conclu avec le seigneur de la Tremouille, avoient obtenu la neutralité. Il est probable qu'on n'assiégea point Auxerre par ménagement pour le duc de Bourgogne à qui cette place appartenoit. Peut-être, par ces égards politiques, vouloit-on essayer de le gagner, ou du moins de le rendre suspect aux Anglais. Quoi qu'il en soit, on se contenta de l'offre que fit la ville d'Auxerre de fournir des vivres et de se conformer d'ailleurs à la conduite que tiendroient

les autres villes. L'exemple d'Auxerre engagea la ville de Troyes à faire un pareil refus ; mais comme on n'étoit pas retenu par un semblable motif, on résolut d'en faire le siége.

L'entreprise, toutefois, n'étoit pas d'une exécution facile. La garnison étoit composée de six cents hommes d'armes, tant Anglais que Bourguignons ; on n'avoit point d'artillerie, et pour surcroît d'embarras, on marchoit avec si peu de précautions, que les vivres manquèrent dès le second jour. Charles fit assembler le conseil, pour délibérer sur le parti qu'on prendroit. Les sentimens se trouvèrent partagés. Les uns vouloient que, sans s'arrêter au siége de Troyes, on marchât droit à Rheims ; les autres rebutés de tant de difficultés, étoient d'opinion qu'on reprît la route d'Orléans. En adoptant le premier de ces deux avis, on s'exposoit à trouver la même résistance devant toutes les villes. On se couvroit de honte en suivant le second. Les incertitudes occasionnées par les obstacles les plus simples et les plus faciles à prévoir, achèvent de prouver, que le roi, les généraux et le conseil, en formant le projet du voyage de Rheims, avoient compté sur des secours miraculeux, d'après les promesses de Jeanne d'Arc, et nous allons voir que leurs espérances ne furent point vaines.

Charles toujours plus indécis, avant que de prendre une dernière résolution, voulut consulter cette villageoise ou plutôt cette espèce de divinité : elle fut appelée au conseil. Elle affirma positivement *que trois jours ne s'écouleroient pas, sans que le monarque fût reçu dans Troyes*. L'archevêque de Rheims, chancelier de France, lui dit qu'on s'estimeroit fort heureux de voir

l'accomplissement de sa prédiction dans sept jours [g] Elle réitéra sa promesse avec encore plus d'assurance. On s'étoit jusqu'alors trop bien trouvé de déférer à ses conseils, quelqu'opposés qu'ils fussent aux règles de la prudence humaine, pour qu'on s'y refusât; dans une circonstance où l'inconvénient le plus à craindre étoit de ne pas se décider. Elle se chargea elle-même de conduire l'assaut. Les troupes étoient accoutumées à ne plus connoître le danger dès qu'elle parloit. Toute l'armée se trouvoit disposée pour l'attaque.

Jeanne parut à la vue des remparts, vint sur le bord des fossés où elle planta sa bannière, se fit apporter des fascines pour les combler. Dans le moment, la terreur s'empara des assiégés; ils croyoient déja leur ville prise quoique la brèche ne fût pas seulement entamée : ils demandent à capituler. Troyes se soumet, la garnison obtient la permission de se retirer, et Charles, le jour même de la reddition, entre triomphant dans cette ville, où huit ans auparavant on avoit conjuré sa ruine, et consommé cette transaction odieuse qui l'excluoit à jamais du trône. Les habitans s'empressèrent d'effacer la mémoire de cet infâme traité que la violence les avoit forcés de souscrire. Ils prêtèrent un nouveau serment et fournirent abondamment des vivres. Les troupes malgré la disette qu'elles avoient éprouvée, observèrent la plus exacte discipline. Le roi continuant sa route, fut agréablement surpris de rencontrer à quelques lieues de Châlons, l'évêque et les principaux habitans qui venoient lui présenter les clefs de la ville.

A ces succès inespérés il falloit ajouter le plus grand de tous, c'étoit la réduction de Rheims, l'objet essentiel du voyage. Six cents hommes d'élite, sous la

conduite de Saveuse et de Châtillon, défendoient la ville; il ne tenoit qu'à ces deux commandans d'arrêter l'armée royale, et de donner le tems aux ennemis de secourir la place dont Charles d'ailleurs étoit absolument hors d'état d'entreprendre le siége. Loin d'opposer la moindre résistance, à peine furent-ils instruits de la reddition de Troyes et de Châlons, qu'ils firent assembler les habitans de Rheims; ils leur déclarèrent que la conservation de la ville exigeoit un secours de troupes dont ils alloient hâter le départ. Ils exhortèrent les habitans à se défendre jusqu'à leur retour. Ils sortirent ensuite de la ville et emmenèrent avec eux la garnison. Les bourgeois envoyèrent sur-le-champ des députés au roi, chargés de lui présenter leurs soumissions, et de le supplier de les honorer de sa présence.

Charles fit son entrée dans Rheims le samedi 27 juillet 1429. Les ducs de Lorraine et de Bar, et le damoiseau de Commerci, accompagné d'une suite nombreuse de gens de guerre, vinrent lui offrir leurs services. On s'occupa le jour même des préparatifs du sacre qui devoit se faire le lendemain. Les exploits rapides et annoncés par Jeanne d'Arc, donnent à l'histoire un air de merveilleux capable d'inspirer la défiance. Il semble qu'on lise quelques récits des tems héroïques de la fable. Il n'y a cependant aucuns de ces faits qui ne soient attestés par une foule de témoins irréprochables, et comme nous l'avons déja dit, par les pièces déposées au procès de Jeanne, par les actes publics consignés dans les registres des parlemens de France et d'Angleterre.

Les Anglais eux-mêmes étonnés d'une révolution si

visionnaire et la congédie. Quelques mois après, elle revient à la charge avec aussi peu de succès; enfin elle réussit une troisième fois à le convaincre en lui annonçant la déroute des Français près d'Orléans, à la journée des harengs, avant qu'aucun courier fût encore arrivé. Beaudricourt l'envoie alors avec une escorte, vers Charles VII. On délibère pendant deux jours si on la recevra. Enfin la curiosité l'emporte et elle est admise. Le roi sans distinction étoit confondu parmi les courtisans. Elle le reconnoît et lui adresse la parole, quoiqu'on lui dise qu'elle se trompe, qu'elle prend une autre personne pour le roi. On est surpris de son assurance, quoiqu'à la rigueur elle eût pu se rappeler ses traits d'après l'effigie du roi; empreinte sur les pièces de monnoie, ce qui doit paroître extrêmement difficile. On fut bien plus surpris d'entendre le monarque annoncer à ses courtisans que Jeanne venoit de lui révéler un secret qui n'étoit connu que de lui seul.

Néanmoins Charles la fait intèrroger par des prélats, des docteurs et des conseillers à la cour du parlement séant alors à Poitiers. C'est d'après ses réponses, son assurance et sa persévérance dans l'annonce de sa mission qui étoit, disoit-elle, de faire lever le siége d'Orléans et de conduire le roi à Rheims pour le faire sacrer, qu'on lui donna une suite conforme à l'état d'un chef de guerre, et qu'elle leva bannière à l'instar d'un chevalier banneret. Alors elle se rendit vers Orléans, et après plusieurs assauts où elle montra toujours la même intrépidité, le même courage, et sut les inspirer aux Français, les Anglais abandonnèrent la ville où Jeanne et les Français entrèrent par le pont,

ainsi qu'elle l'avoit assuré. Elle détermina le roi, qui étoit ainsi que son conseil dans une grande indécision sur le parti qu'ils prendroient, à se rendre à Rheims pour y recevoir la couronne. On reprend les villes conquises par les Anglais aux environs d'Orléans. Enfin on se détermine à combattre les Anglais dans les plaines de Patai en Beauce. On consulte Jeanne sur l'issue du combat. Elle assure les Français d'une victoire complette qu'ils remportèrent en effet, malgré l'infériorité du nombre. Et qu'on ne pense point que Jeanne prophétisoit au hasard; que dans le cas d'un événement contraire à sa prédiction, elle auroit dit qu'elle s'étoit trompée, ou comme un autre St. Bernard, lorsqu'il annonça faussement le succès des croisades, elle auroit pu rejeter le défaut de succès sur l'indiscipline, l'immoralité, le libertinage et la corruption des troupes. Jeanne d'Arc eût rougi d'avoir recours à des subterfuges aussi dérisoires et aussi humilians; elle se fût couverte d'ignominie. Une fois qu'elle se fût trompée, le roi, son conseil et ses armées perdoient toute confiance dans ses promesses; elle eût été obligée de se retirer. On voit de quelle importance il étoit pour Jeanne de ne jamais se tromper dans ses prédictions. C'est cette infaillibilité qui engageoit Charles et tous les généraux à adhérer aveuglément à tout ce qu'elle proposoit.

On pressoit la marche vers Rheims, d'après les conseils de Jeanne et l'assurance qu'elle donnoit de la réussite, malgré les difficultés sans nombre qui se présentoient, et contre toutes les règles de la prudence. On est arrêté devant Auxerre, qui refuse d'ouvrir ses portes. Cependant on entre en composition; on lui

accorde la neutralité, sur l'offre que cette ville fait de fournir des vivres, et de se conformer d'ailleurs à la conduite que tiendroient les autres villes.

On se détermine à faire le siége de la ville de Troyes, quoique l'entreprise parût fort difficile. La garnison étoit composée de six cents hommes d'armes, les Français n'avoient point d'artillerie, et pour surcroît d'embarras, on marchoit avec si peu de précautions, que les vivres manquèrent dès le second jour. Malgré ces difficultés qui étoient si grandes, que la majeure partie du conseil du monarque étoit d'avis qu'on retournât à Orléans, Jeanne d'Arc assure qu'avant trois jours; Charles entrera triomphant dans Troyes. L'archevêque de Rheims, chancelier de France, lui dit: prenez-en sept. Elle réitéra sa promesse avec encore plus d'assurance. Jeanne ne fut pas plutôt vers les remparts, et sans qu'il y eut aucune brèche, que la terreur s'empare des assiégés qui croyant déja leur ville prise, demandent à capituler, et le jour même, Charles entre triomphant dans cette ville. La même terreur s'empare de la garnison de Rheims, qui pouvoit tenir assez long-tems pour arrêter l'armée royale et recevoir des secours. Elle sortit de la ville, et sur-le-champ les habitans envoyèrent des députés au roi, chargés de lui présenter leurs soumissions.

Oh! c'est bien le cas de s'écrier avec les encyclopédistes: *le merveilleux, le miraculeux, est trop évident; quelque effort que l'on fasse pour l'écarter ou pour l'affoiblir, et cette histoire présente un phénomène en tout inexplicable.*

C'est une vérité que les plus grands savans, les plus

grands philosophes, ont fait d'inutiles efforts pour résoudre ce problème historique. Il n'y a que la découverte du somnambulisme magnétique qui puisse donner la solution de ce problême et une explication satisfaisante, claire et naturelle des merveilles et des prédictions de Jeanne d'Arc. Mais comment ne vit-elle plus rien aussitôt après le sacre du roi? Nous allons satisfaire à cette demande.

Charles fit son entrée dans Rheims le samedi 27 juillet 1429. On s'occupa le même jour des préparatifs du sacre qui devoit se faire le lendemain, et qui eut lieu avec toute la pompe et la célébration usitées en pareilles circonstances. Pendant la cérémonie, Jeanne d'Arc fut toujours présente, tenant sa bannière à peu de distance du roi. Après la cérémonie elle se jeta aux genoux du monarque, et le supplia en versant des larmes de joie, de lui permettre de se retirer, les deux points essentiels de sa mission se trouvant heureusement remplis. Elle fit à ce sujet les plus vives instances, et elle ne céda qu'aux ordres du roi et aux prières de la plupart des seigneurs qui avoient éprouvé d'une manière trop sensible combien sa présence encourageoit les troupes, et combien ses conseils leur étoient utiles. Nous regardons comme un des événemens les plus étonnans de sa vie la demande qu'elle fit de se retirer au moment de son triomphe, au moment où toute la cour et toute l'armée desiroient qu'elle restât, et sur-tout au moment où sa présence devenoit aussi nécessaire qu'elle l'eut jamais été, car les Anglais étoient encore maîtres de Paris et d'une grande partie des villes de la France.

Mais sa mission étoit remplie aussitôt qu'elle eut fait couronner le roi. Vaine réponse et des plus illusoires pour une personne aussi dévouée que l'étoit Jeanne aux intérêts de sa patrie et de son roi ; sa mission ne devoit pas se borner à mettre la couronne sur la tête de Charles, il falloit encore lui assurer cette couronne ; il falloit le mettre dans le cas d'en jouir, et surtout le mettre en possession de sa capitale.

Les motifs de la demande que fit Jeanne avec instances, avec larmes, sont toujours inexplicables et incompréhensibles pour tout autre qu'une personne instruite des phénomènes magnétiques et somnambuliques. Que n'a-t-on pas dit sur ces motifs ? combien nos beaux-esprits n'ont-ils pas exercé leur imagination ? que d'absurdités les Diderot, les d'Alembert, les Voltaire, en un mot les encyclopédistes, n'ont-ils pas débitées à ce sujet !

Ouvrez l'Encyclopédie par ordre de matières, tom. Ier. de l'Histoire, article *Jeanne d'Arc*, page 590, nous y lisons les explications suivantes :

« Les soldats français étoient enivrés des succès de la Pucelle ; mais les chefs en étoient jaloux, et les courtisans alarmés. Des dispositions perfides se formoient contre elle à la cour. On redoutoit l'ascendant que lui donnoient ses exploits et ses services. Jeanne, née parmi le peuple, en avoit conservé la simplicité vertueuse. Intrépide à la cour comme aux combats, la même horreur de l'injustice qui l'avoit armée pour Charles VII contre les Anglais ; lui faisoit toujours prendre la défense du pauvre, du foible et de l'opprimé. Chère au peuple et dès-lors odieuse aux

courtisans, elle faisoit profession d'aimer et de respecter ce peuple qu'on ne méprise que quand on n'a pas de quoi lui plaire. En voyant l'empressement avec lequel les Français venoient se ranger auprès du roi, dès qu'ils pouvoient s'échapper à la tyrannie anglaise; en contemplant son ouvrage dans cette heureuse révolution, ses yeux se remplissoient de larmes de joie, et tout l'orgueil qu'elle auroit pu concevoir se tournoit en tendresse. *Peuple aimable*, s'écrioit-elle, *peuple excellent, puissent tes maîtres te rendre ce qu'ils doivent à ton amour; tu fais ton bonheur de mourir pour eux, je ferois le mien de mourir pour toi!*

« Quoiqu'elle ignorât le manège des cours, quoiqu'elle ne comprît point ces petits intérêts, ces grandes haines, ces noirceurs puériles, ces finesses imbéciles et ces profondes combinaisons de l'art absurde de nuire, elle vit bien que les courtisans la haïssoient et qu'ils étoient las de sa gloire; on veilloit avec moins d'attention sur elle, dans les périls où elle s'exposoit; on la suivoit de moins près aux assauts; on l'abandonnoit davantage au hasard des événemens; on paroissoit moins persuadé que le sort de l'état fut attaché à la conservation de sa personne. Dans une attaque qu'on livroit à Paris, Jeanne s'étant avancée la première, selon son usage, sur le bord du fossé, crioit qu'on apportât des fascines, et l'on n'obéissoit point. Elle reçut dans ce moment une si forte blessure, que perdant tout son sang, elle resta couchée sur le revers d'une petite éminence, qui la garantissoit des traits des assiégés. On la laissa dans cet état, presque toute la journée, sans que personne songeât à la secourir. Enfin, sur le soir, le duc d'Alençon

vint lui-même lui annoncer le mauvais succès de l'attaque, et la nécessité de lever le siége. Jeanne humiliée de ce premier échec, alarmée de la mauvaise volonté qu'on lui avoit montrée, et peut-être choquée de l'abandon où elle étoit restée en cette occasion, demanda la permission de quitter la cour et la guerre. Le roi la retint, mais son vœu étoit toujours pour la retraite. *Plut à Dieu*, disoit-elle à l'archevêque de Rheims, *que j'eusse la liberté de renoncer aux armes, et de me retirer auprès de mes parens, pour les servir et garder leurs troupeaux, avec ma sœur et mes frères !* »

Hélas! Charles en refusant la demande de Jeanne, ne savoit pas qu'il alloit être la cause des malheurs de cette héroïne et de l'horrible supplice que les Anglais lui firent subir; mais n'anticipons point sur les événemens.

Cette explication des motifs de la retraite que Jeanne demandoit avec tant d'instances, peut séduire quelques lecteurs. Il y a de la sensibilité, de l'intérêt, mais malheureusement ce n'est qu'un beau morceau de roman; et pour ceux qui ne cherchent que la vérité et n'ont que le desir de s'instruire, cette explication, quelque brillante et quelque ingénieuse qu'elle paroisse, n'en est pas moins remplie d'absurdités les plus révoltantes.

Sans doute nous pourrions adopter l'explication des encyclopédistes et les motifs qu'ils supposent à Jeanne d'Arc, quoiqu'elle n'en ait pas dit un mot à Charles VII, si elle n'eut demandé sa retraite qu'après l'échec devant Paris et les disgraces qu'elle éprouva pour la première fois à ce siége, qu'elle n'avoit point conseillé comme les autres fois, et que les Français furent obligés de

lever. Mais le lecteur, mais les encyclopédistes n'ont pas oublié, quoique par une réticence bien condamnable ils n'en disent rien, que ce fut le jour même du sacre, et après la cérémonie, dans le tems que Jeanne d'Arc jouissoit de toute sa gloire et d'une considération générale, qu'elle se jeta aux genoux du roi, et lui demanda avec instances et avec larmes, la permission de se retirer chez ses parens.

Or, certes, les motifs de cette demande, qui sont dans l'Encyclopédie, et qui auroient pu être vraisemblables lors du siége de Paris, quoiqu'il doive paroître bien étonnant que Jeanne n'en dise pas un mot, pour déterminer Charles à lui accorder ce qu'elle demandoit, deviennent du dernier ridicule et de la dernière absurdité, lorsqu'on les suppose le jour même du couronnement du monarque à Rheims; et cette supposition devient bien plus insoutenable lorsqu'on se rappelle que Jeanne d'Arc n'avoit cessé de déclarer, du moment qu'elle se présenta devant Charles, et pendant le cours de ses victoires, que sa mission se bornoit à délivrer Orléans, et à conduire le monarque à Rheims, pour lui faire recevoir la couronne royale.

Cependant on ne croiroit pas que la force de la vérité arrache, même aux encyclopédistes, l'aveu suivant (1er. vol. de l'Histoire, page 395):

« Ce que nous avons rapporté de Jeanne d'Arc, est le résultat de son procès combiné avec le récit des historiens. Ces deux sources, les seules où il soit possible de puiser, se sentent sûrement beaucoup de l'enthousiasme qu'inspira de son tems cette fille singulière. La philosophie peut en retrancher ce qu'elle voudra; elle peut

modifier les faits par les circonstances, et les témoignages historiques par les vraisemblances ; elle peut partager plus également entre la Pucelle et les généraux de Charles VII, la gloire des exploits de ce tems, ou même n'attribuer qu'à ces derniers le plan et la conduite des opérations (lorsqu'il est avéré et notoire que c'étoit elle que l'on consultoit et qui donnoit les plans de campagne), et regarder la Pucelle comme n'ayant été qu'un instrument entre les mains de la politique. » (Lorsqu'il est manifeste que c'étoit elle qui étoit l'ame et le guide des opérations; lorsqu'il est avoué généralement que ce fut elle qui proposa et fit adopter, contre toutes les règles de la prudence, le voyage de Rheims; lorsqu'il est démontré que le roi, son conseil et ses généraux avoient une confiance aveugle dans tout ce qu'elle proposoit).

« Cet instrument du moins fut bien actif et bien efficace : peut-être en tout ce phénomène historique est-il inexplicable. La condition, le sexe, l'âge, les vertus, la piété, la valeur, l'humanité (1), la bonne

---

(1) Elle avoit une répugnance naturelle à verser le sang humain. On ne trouve en aucun endroit qu'elle ait jamais donné la mort, quoique dans les différens combats et assauts qu'elle a livrés, elle se présentât toujours la première avec le courage, le sang-froid et l'intrépidité d'un héros. Elle ne se servoit jamais de son épée : *Je veux chasser les ennemis du roi*, disoit-elle; *mais je ne veux tuer personne*. Lorsqu'après la délivrance d'Orléans, les ennemis se retirèrent avec précipitation, abandonnant leurs malades, leurs vivres, leur artillerie, leurs bagages, on voulut les poursuivre et troubler leur retraite; Jeanne s'y opposa : *Laissons-les fuir*, dit-elle, *l'objet est rempli, point de carnage inutile.*

conduite, les succès de ce vengeur inattendu de Charles VII, offrent un ensemble où le merveilleux domine, quelque effort que l'on fasse pour l'écarter ou pour l'affoiblir. »

Enfin, voilà donc les deux mots arrachés de la part des premiers savans et des premiers philosophes modernes: 1°. que l'histoire de Jeanne d'Arc offre un ensemble où le merveilleux domine, quelque effort que l'on fasse pour l'écarter ou pour l'affoiblir; 2°. qu'elle présente un phénomène historique peut-être en tout inexplicable.

Sans doute, 1°. cette histoire offre un ensemble où le merveilleux domine, comme l'histoire du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique; 2°. elle présente un phénomène, ou plutôt des phénomènes historiques, inexplicables pour tout autre que les personnes instruites des phénomènes somnambuliques. Comment Jeanne d'Arc voit-elle qu'elle est destinée à sauver la France? Comment voit-elle qu'elle délivrera Orléans, et qu'elle sera toujours victorieuse, jusqu'à ce qu'elle ait conduit Charles à Rheims pour l'y faire sacrer? Comment voit-elle qu'elle lèvera tous les obstacles qui étoient tels, même de l'aveu de tous les politiques, que l'entreprise de ce voyage devoit être regardée par tous les hommes comme le comble de l'extravagance et du délire? L'analogie nous conduit à nous convaincre que tous les prodiges de Jeanne d'Arc, se sont opérés de la même manière que ceux des somnambules magnétiques, par le moyen d'un sixième sens, ou d'une clairvoyance instinctive, dont le développement est devenu très-rare parmi les

hommes, lorsqu'ils ne sont point aidés par leurs semblables ; mais développement très-commun depuis qu'on magnétise.

Mais comment la mission de Jeanne d'Arc se bornoit-elle à délivrer Orléans et à conduire Charles VII à Rheims pour le faire sacrer et reconnoître légitime roi de France ? Comment après la cérémonie osa-t-elle demander avec instances et avec larmes, la permission de se retirer chez ses parens, lorsque sa présence et ses conseils paroissoient si nécessaires? Ouvrez les mémoires de M. de Puységur, de M. Tardi de Montravel, de M. de Lutzelbourg, de la Société harmonique de Strasbourg, et si après ces ouvrages si intéressans et si peu connus des puissances de l'Europe, à qui cependant ils auroient pu rendre de si grands services par les conseils salutaires des somnambules magnétiques, que ces ouvrages les auroient mis dans le cas de chercher, et qu'elles n'auroient pas manqué de trouver, je puis citer le mien (1), vous verrez que les êtres précieux qui ont la clairvoyance que donne le développement de ce sixième sens, n'en jouissent le plus souvent que pour un tems très-limité, et qu'autant qu'il est nécessaire à l'objet pour lequel il s'est développé. C'est à l'art des magnétiseurs qu'il appartient de trouver les moyens de prolonger ce tems ; il est possible de rendre permanente, du moins pendant un grand nombre

---

(1) Voyez à la suite de ces Considérations, le prospectus de cet ouvrage, intitulé : *Traité du Magnétisme de l'Homme et du Somnambulisme magnétique.*

d'années, cette prérogative précieuse des somnambules magnétiques. Il n'est pas même impossible de la rendre héréditaire; nous en donnerons les apperçus à la fin de ces Considérations. Or, d'après cette vérité incontestable, que ceux qui jouissent de cette clairvoyance instinctive, n'en jouissent le plus souvent que pour un tems très-limité, il n'est pas étonnant que la clairvoyance de Jeanne d'Arc ne s'étendît que jusqu'à l'époque du couronnement de Charles VII à Rheims. Il est encore bien moins étonnant, il est dans l'ordre des choses, qu'à cette époque Jeanne d'Arc, qui rentroit dans la classe ordinaire des personnes de son rang, et qui bientôt n'alloit plus être qu'un astre éclipsé; qui n'auroit plus cette clairvoyance extraordinaire, et qui par conséquent pourroit commettre des fautes graves et par conséquent en faire commettre au monarque, demandât avec instances et avec larmes sa retraite.

Le somnambulisme magnétique est à l'histoire, surtout celle de Jeanne d'Arc, ce que le mouvement de la terre est à l'astronomie; l'un et l'autre expliquent avec la plus grande facilité des phénomènes qui auparavant étoient incompréhensibles et inexplicables. C'est la cessation de sa clairvoyance, qui, lorsqu'elle fut forcée de céder aux volontés de son souverain, l'empêcha d'opiner dans le conseil du roi, et même d'opposer son avis à celui des ministres et des généraux, liberté qu'elle s'étoit toujours donnée jusqu'alors. Elle se contenta dans la suite de partager les travaux et les dangers des expéditions les plus périlleuses, et de s'exposer la première; elle ne commandoit plus parce qu'elle ne voyoit plus.

C'est la cessation de sa clairvoyance qui lui ôta son enthousiasme, et qui par conséquent le ralentit parmi les troupes. C'est la cessation de sa clairvoyance qui la fit exposer témérairement dans une sortie qu'elle fit en défendant Compiègne, assiégée par les Anglais, et où elle fut faite prisonnière. Enfin, c'est la cessation de sa clairvoyance qui l'empêcha de prévoir le sort cruel qui l'attendoit, et qu'elle ne dût qu'aux ordres réitérés de Charles pour qu'elle restât aux armées malgré son desir ardent de se retirer dans sa famille.

Que l'on juge maintenant si cette explication n'est pas simple et naturelle, si elle ne donne pas la solution de ce fameux problême historique. La démonstration que nous présentons, et que nous fournit la découverte du somnambulisme magnétique, n'est point mathématique, mais elle est du même genre que celle que donne en physique et en astronomie le mouvement de la terre; elle équivaut, pour les esprits judicieux, à une démonstration mathématique.

Nous indiquerons quels sont les moyens de prolonger une clairvoyance pareille à celle de Jeanne d'Arc, quand nous aurons fini son histoire.

Lorsqu'elle couvroit la retraite des Français dans Compiègne, un archer anglais, plus hardi que les autres, ôsa la saisir par le bras, et la renversa de cheval. Le Bâtard de Vendôme la fit prisonnière et la remit à Jean de Luxembourg-Ligni, général des troupes bourguignones, qui la vendit aux Anglais dix mille livres. Les Français la virent prendre et ne retournèrent point à la charge pour la délivrer; peut-être n'étoient-ils pas

assez en force pour la secourir : cela est très-vraisemblable ; mais ce qui étoit en leur pouvoir, c'étoit de la racheter de Jean de Luxembourg, ou de l'échanger (si le premier moyen leur manquoit) contre des prisonniers anglais et bourguignons de la première distinction, faits à la bataille de Germigni (1), peu de tems après la prise de Jeanne, et dont les principaux étoient le seigneur de Brimen, maréchal de Bourgogne, Créqui, Beauval, Bérencourt, Thomas Kiriel, général anglais, et une infinité d'autres moins considérables : le nombre étoit prodigieux ; nous pouvions, et ceci est à remarquer, disposer de dix hommes contre un des nôtres que les ennemis avoient en leur pouvoir. (*Voyez* Villaret, tome IV, page 28.) Il est étonnant que personne ne se soit empressé d'offrir quelques-uns de ces prisonniers en échange de la généreuse et infortunée Jeanne d'Arc; après de si grands services : un pareil oubli fait peu d'honneur à la mémoire du prince dont elle avoit rétabli la fortune, et des guerriers qui avoient tant de fois triomphé sous ses auspices.

Charles VII ne fit aucun effort pour délivrer sa bien-

(1) Cette victoire et toutes celles qui l'ont suivie, malgré l'absence de Jeanne, font naître les réflexions suivantes. D'après ce qui se passe parmi les somnambules magnétiques, qui, pour l'ordinaire, ne conservent leur clairvoyance instinctive qu'autant qu'elle est nécessaire à l'objet pour lequel elle s'est développée, la clairvoyance de Jeanne d'Arc devoit naturellement cesser après le sacre de Charles VII, au moment où les troupes françaises ayant reçu l'impulsion qu'elle leur avoit donnée, pouvoient aller d'elles-mêmes à la victoire sans avoir besoin d'un guide extraordinaire, qui leur servoit de puissance tutélaire et protectrice.

faitrice et sa libératrice, et jamais son indolence ne fut plus coupable ; s'il n'eût pu la racheter comme prisonnière de guerre, si les ennemis s'y fussent constamment refusés, au moins pouvoit-il les menacer de traiter leurs principaux prisonniers, qu'il avoit en sa possession, de la même manière qu'ils traiteroient Jeanne : c'étoit le droit des gens. L'histoire ne dit pas un mot des démarches ni des efforts qu'il fit pour délivrer Jeanne d'Arc, et s'il en eut fait, lorsqu'il ordonna la révision du procès, il devoit, pour son honneur et pour sa gloire, instruire toute la France, instruire toute l'Europe et tout l'univers, des tentatives en tout genre, mais infructueuses qu'il auroit faites ; il devoit même la publication de ce manifeste, aussitôt que Henri, roi d'Angleterre, se seroit refusé d'écouter ses justes propositions.

Le silence de l'histoire à cet égard, lorsque tout ce qui concerne Jeanne d'Arc, par la révision de son procès, avoit acquis la plus grande publicité, est contre Charles VII l'acte d'accusation le plus fort de son indifférence criminelle. Des auteurs ont dit qu'Agnès Sorel redoutoit l'ascendant que la Pucelle avoit pris ou pouvoit prendre sur Charles, et qu'elle arrêta ou ralentit les démarches que ce prince vouloit faire en faveur de Jeanne. Si ce fait est vrai, Agnès Sorel s'est déshonorée, a déshonoré son amant, et ce crime efface le mérite qu'elle avoit eu autrefois d'engager Charles à régner. C'est une grande tache à la mémoire du Bâtard de Vendôme et de Jean de Luxembourg-Ligni, d'avoir vendu cette fille aux Anglais. C'en est une pour le duc de Bourgogne, qui eut la curiosité de la voir en prison,

de ne l'avoir pas protégée ; c'en est une pour l'université, alors soumise au joug anglais, d'avoir présenté requête pour la faire périr ; mais c'est sur-tout une tache que les Anglais voudroient pouvoir effacer de leur histoire, que d'avoir livré cette illustre ennemie au supplice le plus cruel. On ne peut imaginer l'indignité de leurs persécutions, la bassesse, la turpitude et la barbarie des procédés qu'ils mirent en usage pour accabler et faire périr une fille de dix-huit ans, qui n'avoit commis d'autre crime que de contribuer au salut de sa patrie et au rétablissement de son souverain. Ils n'eurent pas honte d'employer les plus horribles manœuvres, pour faire brûler vive cette fille vertueuse et irréprochable, et qui avoit tant de droits à l'admiration de ses ennemis.

Ce fut à Rouen qu'ils firent instruire le procès de Jeanne : ils choisirent pour ses juges les hommes les plus exécrables, entre autres Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, que les habitans chassèrent de son siège pour ses infamies, et comme ennemi public de la France : il présidoit la commission. Il commença par faire au village de Domremi des informations sur les mœurs de la Pucelle, pour tout le tems qui avoit précédé l'arrivée de cette guerrière à la cour de Charles VII ; mais l'homme qu'il avoit envoyé n'ayant rapporté qu'un témoignage avantageux, l'évêque refusa de lui payer ses frais de voyage, et l'accabla d'injures.

Les réponses de Jeanne à ses juges furent d'une sagacité qu'on n'attendoit point d'une villageoise, et d'une sagesse supérieure à son siècle. On lui fit jurer de dire la vérité. Elle mit des restrictions à ce serment. *Vous pourriez me demander ce que je ne puis vous révéler*

sans parjure. On lui défendit de songer à se sauver. *Si je me sauvois*, dit-elle, *on ne pourroit m'accuser d'avoir violé ma parole, puisque je ne vous ai point donné ma foi.*

On lui demanda si le roi Charles avoit aussi des visions? *Envoyez-lui demander*, répondit-elle. — Si elle avoit eu dès son enfance le desir de combattre les Anglais? — Réponse : *J'ai toujours souhaité que mon roi recouvrît ses états.* — Si les esprits célestes lui avoient promis qu'elle échapperoit. — Réponse : *Cela ne touche point à mon procès; voulez-vous que je parle contre moi?*

On lui demanda si elle changeoit souvent d'étendard? —Réponse : *Toutes les fois qu'il étoit brisé.* — Si elle les faisoit bénir, et avec quelles cérémonies? — *Toujours avec les cérémonies ordinaires.*

Pourquoi elle y faisoit broder les noms de Jésus et de Marie? — *C'est des ecclésiastiques que j'ai appris à faire usage de ces noms sacrés.* — Si elle avoit fait croire aux troupes françaises que cet étendard portoit bonheur? — Réponse admirable! *Je ne faisois rien croire; je disois aux soldats français : entrez hardiment au milieu des Anglais; et j'y entrois moi-même.* — Pourquoi à la cérémonie du couronnement de Charles VII elle avoit tenu sa bannière levée à côté de ce prince? — *Il étoit bien juste qu'après avoir partagé les travaux et les périls, je partageasse l'honneur.*

Quelquefois excédée de la multitude de questions inutiles, déplacées, indécentes même, que l'évêque de Beauvais sur-tout affectoit de lui faire, elle disoit :

demandez à tous les juges assistans si cela est du procès, et j'y répondrai.

On la somma de déclarer la différence qu'il y avoit entre l'église militante et l'église triomphante. — Sans entrer dans ces distinctions, elle répondit : *qu'elle seroit toujours soumise à l'église.* On la pressa de déclarer ce qu'elle pensoit du pape actuellement régnant ? Réponse : *que je ne le connois pas.* Enfin, un des juges, moine augustin, appelé Isambart (il mérite qu'on le nomme), fut touché de compassion et saisi d'horreur, en voyant une fille de dix-neuf ans, aux prises avec une foule de théologiens qui alloient épuiser leur scholastique pour arracher à sa simplicité ignorante quelque hérésie qui put servir à la faire brûler. Il saisit le moment où on lui parloit du pape et de l'église, pour lui conseiller de s'en rapporter au jugement du pape et du concile qui alloit se tenir à Bâle. Jeanne suivit cet avis et fit son appel à l'instant. L'effet de cet appel étoit de dépouiller les juges, et de soustraire Jeanne à leur fureur. L'évêque de Beauvais en sentit la conséquence, *taisez-vous, de par le diable,* cria-t-il à Isambart, en lançant sur lui un regard foudroyant; ensuite parlant bas au greffier, pour n'être pas entendu de Jeanne, il lui défendit de faire mention de cet appel. Jeanne s'en apperçut : *ah! dit-elle, vous écrivez bien ce qui fait contre moi, et vous ne voulez pas qu'on écrive ce qui fait pour moi.*

On eut recours à l'abominable expédient d'altérer ses réponses, pour les faire paroître criminelles, ou pour y insérer l'aveu de quelque crime. Un des greffiers attesta dans la suite que l'évêque de Beauvais avoit

exigé de lui cette infidélité, et sur son refus, s'étoit emporté à des menaces et à des injures. On lui associa un autre greffier qui fit tout ce qu'on voulut.

Pendant qu'elle se confessoit à un prêtre dévoué à l'évêque de Beauvais, deux hommes cachés derrière une fenêtre couverte d'un rideau de serge, écrivoient ce qu'elle disoit. Ce lâche artifice ne produisit rien : l'innocente Jeanne n'avoit point de crime à confesser. L'expédient d'altérer sa confession et ses réponses étoit beaucoup plus sûr.

Jeanne succomba enfin à l'horreur de sa situation et fut dangereusement malade. Le duc de Bedfort, le cardinal de Wincester, le comte de Warvick lui donnèrent deux médecins auxquels ils recommandèrent instamment d'employer toutes les ressources de leur art, pour empêcher qu'elle ne mourût de sa maladie, ajoutant que le roi d'Angleterre l'avoit achetée trop cher, pour n'avoir pas la satisfaction de la faire brûler ; que l'évêque de Beauvais connoissoit sur ce point les intentions du roi, et que dans cette vue il pressoit avec la plus grande ardeur l'instruction du procès. Ces étranges aveux sont attestés par la déposition des médecins.

L'évêque de Beauvais, pour accélérer le jugement, vouloit faire donner la question à Jeanne, toute malade qu'elle étoit. Il fit exposer à ses yeux l'appareil des tortures. Jeanne protesta d'avance, et jura de désavouer après la question tous les aveux contraires à la vérité, si la violence de la douleur en arrachoit de tels à sa foiblesse. La crainte qu'elle ne mourût à la question, fut le seul motif qui la lui fit épargner.

Avant son jugement, on la conduisit à la place du cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen, de Rouen. Un docteur nommé Guillaume Erard, prononça, sous le titre de prédication charitable, un discours rempli d'invectives contre elle et contre le roi de France. « C'est à toi, Jeanne, que je parle et te dis que ton roi est hérétique et schismatique. » Jeanne ne répondit rien, sur ce qui ne regardoit qu'elle. Quand elle entendit insulter le roi, elle interrompit le prédicateur : *par ma foi, sire*, lui dit-elle, *révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que mon roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et n'est point tel que vous le dites*. Qui ne seroit touché de ce témoignage d'amour et de zèle pour un roi indifférent, qu'elle avoit si bien servi et qui la laissoit périr si misérablement.

On vouloit tirer d'elle un aveu. On la pressa d'abjurer. Elle dit qu'elle ne savoit point ce que ce terme signifioit. Puis quand on le lui eut expliqué, elle se ressouvint du conseil d'Isambart. — *Je m'en rapporte à l'église universelle ; qu'elle juge si je dois abjurer*. Tu abjureras présentement, lui cria Erard, ou tu seras arse. En même tems on lui montroit l'exécuteur qui l'attendoit à l'extrémité de la place, avec la charrette toute prête pour la conduire au bûcher. Le greffier s'approcha et lui lut un modèle d'abjuration, qui contenoit seulement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux, et de quitter l'habit d'homme. Il falloit signer cet écrit ou mourir. Elle y consentit, mais par une supercherie digne de ces monstres, on substitua une autre cédule où elle

se reconnoissoit dissolue, hérétique, schismatique, idolâtre, séditieuse, invocatrice des démons, sorcière, coupable des forfaits les plus contradictoires et les plus abominables. Cette infidélité est prouvée par la déposition même du greffier, qui lui fit la lecture du premier de ces deux écrits.

Immédiatement après qu'elle eut signé d'une croix cette abjuration supposée, l'évêque de Beauvais prononça le jugement qui la condamnoit, pour réparation de ses fautes, à une prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, suivant le style de l'inquisition. L'assemblée se sépara, Pierre Cauchon et les autres juges furent accablés d'injures, et poursuivis à coups de pierres par le peuple. Cependant ces ministres d'iniquité n'avoient pu, même en se couvrant d'opprobres, satisfaire les ennemis auxquels ils vendoient leur honneur et leur conscience. Les Anglais vouloient les exterminer, les accusant de n'avoir pas gagné l'argent qu'ils avoient reçu du roi d'Angleterre. Le comte de Warvick en fit de vifs reproches à l'évêque et aux docteurs qui avoient assisté au jugement. Il leur déclara sans détour que les intérêts du roi souffroient un dommage manifeste de ce qu'ils permettoient qu'elle évitât le supplice: Ne vous embarrassez pas, dit l'un d'eux, nous la rattraperons bien. L'écrit qu'elle avoit signé, contenoit comme celui qu'on lui avoit lu, la promesse de quitter pour jamais l'habit d'homme. La nuit, les gardes enlevèrent les habillemens de femme qui étoient sur le lit de Jeanne et y mirent un habit d'homme. Elle représenta aux gardes la défense qui lui avoit été faite de mettre un tel habit, ils lui repliquèrent brutalement

qu'elle n'en auroit point d'autre. Elle prit le parti de rester au lit. Elle y resta jusqu'à midi. Forcée enfin de se lever pour des besoins naturels, la pudeur lui fit prendre les seuls vêtemens qui fussent à sa disposition; des témoins apostés entrèrent aussitôt et constatèrent la transgression.

Sur leur déposition, les juges accoururent à la prison. Tandis que l'on dressoit un procès-verbal de l'état où se trouvoit la prisonnière, un des docteurs assistans, nommé André Marguerie, dit qu'il falloit lui demander les motifs qui l'avoient portée à reprendre l'habit d'homme(1). Cette observation qui pouvoit servir à découvrir la vérité, pensa coûter la vie à celui qui l'avoit hasardée. Quelques autres juges effrayés du danger, et honteux d'avoir prêté leur ministère à tant d'injustices, se retirèrent. Pierre Cauchon transporté de joie du succès de son artifice, en sortant de la prison, rencontra le comte de Warvick : (farewell, farewell, adieu, adieu), portez vous bien, en éclatant de rire; c'en est fait, nous la tenons. Le lendemain, la commission se rassembla. On fit lecture des nouvelles charges; les opinions furent recueillies pour la forme. Jeanne fut condamnée comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'église, et jugée digne par ses forfaits, d'être abandonnée à la justice séculière : telle étoit la formule usitée dans les arrêts de l'inquisition.

---

(1) L'abbé Lenglet rapporte que ce n'étoit pas la première fois que les juges l'avoient surprise dans ses habits d'homme; mais qu'elle leur avoit donné pour raison qu'elle étoit forcée de les reprendre à cause des insultes qu'elle éprouvoit de la part des Anglais lorsqu'elle avoit les habits de son sexe.

L'auteur moderne de la vie de Charles VII, et Mézerai lui-même, avoient sans doute oublié qu'ils écrivoient l'histoire, quand ils ont représenté la Pucelle recevant son arrêt, avec cette intrépidité dont elle avoit donné tant de preuves dans les combats, marchant d'un pas ferme au supplice, montant sur le bûcher avec assurance haranguant le peuple, accablant les Anglais de reproches, et leur prédisant tous les malheurs qu'ils éprouvèrent dans la suite. Ces fables magnifiques, faites pour orner une fiction ingénieuse, produites par l'imagination, ne peuvent être admises dans un ouvrage uniquement consacré à la vérité.

Jeanne d'Arc avoit le courage d'un homme, et cette sensibilité qui est le partage de son sexe. Jamais elle n'avoit tremblé devant l'ennemi, mais aussi jamais son cœur ne s'étoit fermé à la pitié. Telle étoit la trempe de son ame. Tendre, généreuse et compatissante pour ses semblables, on peut bien lui pardonner la foiblesse, si c'en est une que d'écouter le cri de la nature, d'avoir été compatissante pour elle-même, lorsqu'on vint lui annoncer la mort. Elle éprouva cette horreur que tous les êtres sensibles ont pour leur destruction. Pénétrée de douleur, elle se plaignit, mais sans emportement, sans bravades, sans injures.

Elle fit supplier ses juges pour unique faveur, de lui permettre de recevoir le sacrement de l'eucharistie, ce qui lui fut accordé. Cette contradiction paroitroit incroyable, si elle n'étoit attestée par les actes du procès. Rejetée du sein de l'église, anathématisée, elle communia par ordre des juges, le jour même de sa mort, avant que d'aller entendre la lecture de la sentence

qui la retranchoit du nombre des fidèles. Elle sortit de la prison le 30 mai 1431, escortée d'une garde de cent-vingt hommes. On l'avoit revêtue d'un habit de femme. Sa tête étoit chargée d'une mître sur laquelle étoient inscrits ces mots : *hérétique*, *relapse*, *apostate*, *idolâtre*. Malgré ces imputations odieuses qui étoient sur sa mître et sur un grand tableau placé en face du bûcher, le peuple versoit des larmes et eût voulu la délivrer ; le bourreau pleuroit et trembloit. L'évêque de Beauvais lui-même, Pierre Cauchon, ce tigre, se sentit attendri lorsque Jeanne lui dit avec douceur : *vous m'aviez promis de me rendre à l'église*, *et vous me livrez à mes ennemis*.

Ce fut en ce seul instant que la pitié se fit entendre pour la première fois dans le cœur de ce lâche prélat. Le barbare, honteux d'éprouver quelque sensibilité, s'efforçoit de dévorer les pleurs qui le trahissoient : reste d'humanité que son cœur féroce n'avoit pu dépouiller entièrement, mais qu'il désavouoit. Le reste des juges, les Anglais, les archers, le bourreau, fondoient en larmes.

Jeanne se mit à genoux, implora l'être suprême, recommanda ses derniers momens à la commisération des assistans, réclama la piété, les prières des ecclésiastiques, eut encore la généreuse assurance de parler en faveur de son roi, de ce Charles qui l'avoit oubliée, et qui dans le moment qu'elle s'offroit au ciel en sacrifice pour lui, étoit peut-être dans les bras d'Agnès Sorel, de cette favorite, qui selon quelques historiens, craignoit la délivrance et le retour de Jeanne : craintes dénuées de fondement. La première s'occupoit des plaisirs de

Charles, et l'autre ne s'occupoit que de la gloire du monarque et du salut de la France.

Comme on vouloit qu'il ne put rester aucun doute sur la mort de Jeanne, on l'avoit élevée sur un échafaud de plâtre, afin qu'elle fut distinctement apperçue de tout le peuple. Cette précaution rendit ses tourmens beaucoup plus longs, parce que les flammes ne pouvoient qu'à peine l'atteindre. Pendant la durée du supplice, parmi les cris de douleur que la violence des tourmens lui arrachoit, on n'entendoit sortir de sa bouche que le nom de Jésus. Le cardinal de Wincester ordonna qu'on jetât ses cendres dans la Seine. On vit avec étonnement que le cœur n'avoit point été consumé. Mais la surprise auroit cessé si l'on avoit fait réflexion à la disposition du bûcher et au trouble de l'exécuteur.

Après l'exécution, le bourreau vint trouver les deux religieux dominicains, qui avoient assisté Jeanne d'Arc à la mort, il leur dit en pleurant, qu'il ne croyoit pas que Dieu lui pardonnât jamais les tourmens qu'il avoit fait souffrir à cette sainte fille, (*ce furent ses termes*), et que jamais il n'avoit tant craint de faire une exécution. Un secrétaire du roi d'Angleterre dit tout haut : *Nous sommes perdus et déshonorés, par ce supplice affreux d'une femme innocente.*

Charles VII, vingt-cinq ans après, fit revoir le procès de Jeanne d'Arc, et réhabiliter sa mémoire ; réparation tardive, et qui rappeloit encore son insouciance et son ingratitude envers sa libératrice, et le peu de soin qu'il eut, et le peu d'efforts qu'il fit pour la délivrer ou pour l'échanger.

Les juges qui avoient condamné la Pucelle devinrent un objet d'exécration pour les Français, et de mépris pour les Anglais. On les montroit dans les rues, on les évitoit avec horreur. Louis XI jugea que son père n'avoit pas assez fait en cassant leur sentence. Il leur fit faire leur procès ; la plupart étoient morts misérablement, deux vivoient encore, ils furent arrêtés et punis du même supplice.

Tous les faits concernant l'histoire de Jeanne d'Arc, sont rapportés, non-seulement d'après les historiens, mais d'après les actes mêmes insérés dans le procès. On ne peut sans se rendre coupable d'injustice et d'ingratitude, lui contester un des premiers rangs parmi les héros de notre nation ; les Français doivent éternellement chérir et respecter sa mémoire. Il n'est pas concevable, comment Voltaire a pu porter la bassesse, la turpitude et l'infamie, jusqu'à travestir cette héroïne, cet ange de candeur et d'innocence, en une vile prostituée de la dernière espèce. Voici comment s'exprime à ce sujet, M. Hugues, Dutems, ancien professeur d'histoire au collége de France, dans le Journal des débats, du 9 ventôse an onze.

« Après avoir lu les procès de condamnation et d'absolution de Jeanne d'Arc, avec tout l'intérêt qu'ils doivent inspirer à un cœur vraiment français, j'ai admiré la simplicité des réponses et la haute vertu de cette villageoise magnanime ; plein des sentimens qu'elle excitoit dans mon ame, je me suis fait cette demande : Par quel étrange renversement d'idées, un écrivain célèbre par ses talens, plus fameux encore par l'abus qu'il en a fait, a-t-il choisi un modèle de pureté, de

candeur et de vertu, pour en faire le sujet d'un poëme, qu'on croiroit avoir été composé par un homme ivre de débauches, et dans un lieu de prostitution. Il faut être bien profondément dépravé pour faire sortir l'obscénité du sein même de la pudeur. Les Germains n'enterroient que les lâches dans le fumier, et M. de Voltaire a jeté dans le cloaque de sa propre corruption, une héroïne qui a sauvé la France par les prodiges de son courage.

« Il étoit reservé au prince des philosophes modernes, de réunir les traits de Pétrone aux images de l'Aretin, pour en souiller, s'il étoit possible, la généreuse martyre de son roi et de sa patrie, et de livrer à la risée d'une jeunesse dépravée, celle qui mérite les hommages de toutes les nations. Quel cynisme, grand Dieu! quel outrage fait aux mœurs! quel attentat contre la nation elle-même, commis dans l'illustre patrone de l'honneur français, placée par ses vertus, par ses services, par ses malheurs, sous la triple sauve-garde du respect, de la reconnoissance et de la commisération! Oh! combien elle est à plaindre, la génération assez coupable pour se faire un manuel, d'un chef-d'œuvre d'infamie, qui seul suffiroit pour assurer à son auteur la plus honteuse immortalité! »

Lorsque les premières classes de la société sont parvenues à un tel degré de corruption, qui les rend capables d'applaudir de pareils ouvrages, il ne faut plus être étonné des malheurs qui les ont poursuivies pendant la révolution; ils en sont la juste punition; n'ont-ils pas eux-mêmes préparé les matières inflammables du volcan qui les a dévorées? L'obscurité de l'origine de

Jeanne d'Arc ajoute encore un nouveau lustre à l'innocence de ses mœurs, à la noblesse, à la dignité de son courage. Son zèle pour le rétablissement du souverain légitime, son amour pour sa patrie, enflammèrent son imagination. Cette disposition fit développer en elle ce sixième sens, cet instinct somnambulique, cette clairvoyance instinctive, qu'elle prenoit pour des inspirations, pour des révélations; d'ailleurs elle ne pouvoit s'expliquer autrement. Il paroît que l'effet de ce sixième sens, de cette clairvoyance instinctive dont on ne peut plus douter depuis que la pratique du magnétisme de l'homme a procuré les phénomènes et les merveilles du somnambulisme magnétique, est à-peu-près semblable à celui d'une révélation; je dis à-peu-près, car il ne sera jamais possible, avec les cinq autres sens réunis, d'avoir une idée parfaite d'un sixième. Comme on ne peut donner à un aveugle, l'idée de la vue, que par celle d'un toucher à grande distance; et encore quelle idée! de même Jeanne d'Arc, ne pouvoit nous donner une idée de sa clairvoyance instinctive, que par celle d'une révélation.

Mais ce qu'il y avoit d'affligeant, c'est que sa clairvoyance étoit bornée à un tems très-limité, jusqu'au couronnement de Charles VII dans la ville de Rheims. Elle n'a cessé de répéter, dès le commencement qu'elle vint à la cour, que sa mission se bornoit à délivrer Orléans, à conduire le roi à Rheims, pour la cérémonie du sacre, et faire lever tous les obstacles qui pourroient retarder cette entreprise, une des plus hardies et des plus téméraires. Elle assure du succès; elle tient parole. Chaque victoire prédite par cette fille a l'air d'un miracle.

Enfin la cérémonie du sacre et du couronnement de Charles VII étant finie, Jeanne d'Arc se jette aux genoux du roi, le conjure avec instances, avec prières et avec larmes, de lui permettre de se retirer des armées, et d'aller chez elle servir ses parens, alléguant pour toute raison que sa mission étoit finie; c'étoit bien dire en d'autres termes, que ses révélations n'avoient plus lieu, que sa clairvoyance avoit cessé. Sans cette circonstance impérieuse elle eût trahi les intérêts de son roi et de sa patrie, en les abandonnant au moment où ses services paroissoient aussi nécessaires qu'auparavant; car, comme nous l'avons déja observé, il ne suffisoit pas de mettre sur la tête de Charles la couronne royale, il falloit encore la consolider, l'affermir, la lui conserver en chassant les Anglais, qui étoient encore en grand nombre dans la France, qui occupoient beaucoup de villes, et sur-tout Paris, qui disputoient à Charles cette couronne, et vouloient la lui ôter. Il falloit au moins, avant que Jeanne songeât à partir, qu'elle aidât le monarque à rentrer dans sa capitale; elle ne put donc avoir d'autre motif, en demandant sa retraite dans des circonstances si critiques et si périlleuses, que la cessation de sa clairvoyance; cessation qui pouvoit lui faire compromettre le salut du roi, par ses conseils et ses entreprises téméraires; car, ne confondons point les époques, comme ont fait tant d'auteurs modernes, et sur-tout les encyclopédistes.

Au moment de la cérémonie du sacre, Jeanne d'Arc jouissoit de toute sa gloire: Les officiers comme les soldats la chérissoient, déféroient à ses ordres, se faisoient un plaisir, un devoir de les exécuter. Ainsi l'on

ne peut donner, lors de sa première demande de se retirer, pour motifs, les haines, les jalousies que sa gloire lui avoit attirées ; il n'en existoit pas encore : les officiers, les généraux comme les soldats, s'étoient toujours trop bien trouvés de ses conseils pour vouloir, dans un moment si critique et si décisif, les rejeter, et lui susciter des désagrémens pour l'obliger à se retirer. Une telle pensée est de la dernière absurdité, et sur-tout de la dernière fausseté. Comment a-t-elle pu entrer dans les têtes des encyclopédistes ? C'est que l'histoire de Jeanne d'Arc, comme celle du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, a dérouté bien des savans et des philosophes.

Ce ne fut qu'à l'époque du siège de Paris que Jeanne commença d'éprouver des désagrémens, du refroidissement, et pour ainsi dire de l'abandon. La raison en est fort simple ; c'est que depuis le sacre du roi, la clairvoyance de Jeanne ayant cessé, elle ne se permettoit plus de donner aucun conseil comme auparavant. Dès ce moment, elle commença à perdre de sa considération et de son autorité ; dès ce moment, son enthousiasme n'étant plus le même, par le défaut de prévoir les événemens, elle ne pouvoit plus le communiquer.

La cessation de sa clairvoyance, ou la perte de son sixième sens, qui en étoit la source, explique donc naturellement la demande que fit Jeanne d'Arc de se retirer aussitôt après la cérémonie du sacre. Les phénomènes du somnambulisme magnétique, je le répète, donnent une explication naturelle des phénomènes de l'histoire de Jeanne d'Arc, qui auparavant étoient inexplicables, comme le mouvement de la terre donne une explication

simple et naturelle des phénomènes célestes, qui auparavant étoient expliqués de la manière la plus ridicule et la plus absurde.

On sent de quelle importance il eût été pour Charles, pour la France, et sur-tout pour Jeanne, d'avoir pu trouver les moyens de prolonger la clairvoyance instinctive dont elle jouissoit jusqu'à l'époque du couronnement du roi à Rheims. Il auroit fallu qu'elle eût été secondée par un magnétiseur convenable, et sur-tout interrogée et sollicitée vivement à trouver ces moyens. C'est une découverte moderne, dont M. de Puységur a parlé le premier dans ses mémoires si intéressans, et à laquelle j'ai donné tous mes soins. Il n'y a pas de somnambule magnétique d'une certaine perfection, qui, d'après les invitations de son magnétiseur, ne trouve et n'indique les moyens de prolonger cette clairvoyance précieuse lorsqu'elle devient nécessaire pour les personnes auxquelles le magnétiseur ou le magnétisé s'intéressent, et sur-tout lorsqu'il est animé par des récompenses proportionnées à son dévouement, qui entraîne la perte de son tems et de son état.

Si j'ai pu prolonger la clairvoyance de mes somnambules magnétiques, ou la jouissance de leur sixième sens, par des moyens qu'ils m'indiquoient, et qui varient selon la perfection ou la constitution des sujets magnétiques, je crois que d'autres peuvent réussir comme moi. Plusieurs m'ont assuré qu'ils auroient pu m'indiquer les moyens de prolonger leur clairvoyance pour un tems très-long. Mais ma fortune ne m'a pas permis de leur promettre les récompenses propor-

tionnées au dévouement que le sacrifice de leur tems et même de leur état auroit exigé.

Il y a plus, j'ai entrevu la possibilité de rendre héréditaire cette clairvoyance instinctive, cette jouissance d'un sixième sens ; j'en ai promis les apperçus, je vais les donner, quoiqu'ils se trouvent déja transcrits à la suite des procédés magnétiques. Mais cette histoire peut être imprimée séparément. Plusieurs somnambules m'ont assuré de cette possibilité, et m'ont indiqué les moyens pareils à ceux qui vont être développés, et qui sont tirés de l'ouvrage de M. le sénateur Cabanis, intitulé : *Rapport du physique et du moral de l'homme*. Voici comment cet homme de génie s'exprime, tom. 2, pag. 84 :

« On voit les plantes maniées par un habile cultivateur, acquérir des qualités absolument nouvelles, imprimer à leurs produits un caractère qu'elles n'avoient pas primitivement ; l'art a su trouver les moyens de fixer ces modifications accidentelles et factices, tantôt en assujétissant à ses vues les procédés ordinaires de la génération, tantôt en opérant des reproductions purement artificielles, monument précieux de son pouvoir sur la nature. De même les dispositions acquises chez l'animal, et qui paroissent gravées en traits plus distincts et plus fermes que dans la plante, s'y perpétuent aussi plus sûrement de race en race, et montrent aux yeux les plus irréfléchis combien le génie de l'observation et de l'expérience peut améliorer les choses autour de nous. »

Ensuite, page 253 : « L'empire des habitudes ne se borne pas à de profondes et ineffaçables empreintes qu'elles laissent dans chaque individu, *elles sont encore*,

du moins en partie, susceptibles d'être transmises par la voie de la génération. Une plus grande habitude de mettre en jeu certains organes, à leur faire produire certains mouvemens, à exécuter certaines fonctions, en un mot *des facultés particulières développées à un plus haut degré, peuvent se propager de race en race.* » George Leroy, dans ses lettres sur les animaux observe que, « quoique le chien n'arrête pas naturellement, les excellentes chiennes d'arrêt font des petits qui très-souvent arrêtent, sans leçons préalables, la première fois qu'on les met en présence du gibier. »

Avant de faire l'application de ces passages, que le lecteur aura sans doute faite, nous croyons qu'il est intéressant de rapporter ceux par lesquels M. Cabanis lui-même, reconnoît l'existence de ce sixième sens, de cette clairvoyance instinctive, ou de l'extension des autres sens. Voici comment il s'exprime page 466 : « Il demeure bien prouvé que les tendances instinctives qui surviennent dans le cours de la vie, résultent comme celles que l'animal manifeste en naissant, d'impressions internes, indépendantes à leur origine, de celles que reçoivent les organes des sens proprement dits. » Et avant pages 61 et 62, « l'on voit aussi dans quelques maladies extatiques et convulsives, les organes des sens devenir sensibles à des impressions qu'ils n'apperçevoient pas dans leur état ordinaire, *ou même recevoir des impressions étrangères à la nature de l'homme.* J'ai plusieurs fois observé chez des femmes, qui sans doute eussent été jadis d'excellentes pythonisses, les effets les plus singuliers des changemens dont je parle. Il est de ces malades qui distinguent facilement à l'œil nu des

objets microscopiques; d'autres qui voient assez nettement, dans la plus profonde obscurité, pour s'y conduire avec assurance.

« Il en est qui suivent les personnes à la trace, comme un chien, et reconnoissent à l'odorat, les objets dont les personnes se sont servies. J'en ai vu dont le goût avoit acquis une *finesse particulière, et qui desiroient ou savoient choisir les alimens et même les remèdes, qui paroissoient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'bserve, pour l'ordinaire, que dans les animaux*. On en voit qui *sont en état d'appercevoir en elles-mêmes, certaines crises qui se préparent et dont la terminaison prouve bientôt la justesse de leur sensation* (1). »

Toutes les personnes extraordinaires, dont M. Cabanis vient de parler, qui éprouvoient des sensations si fines et si étranges, auroient eu la clairvoyance de Jeanne d'Arc, si elles eussent porté leur attention vers les mêmes objets.

L'impulsion véhémente qu'éprouvoit cette villageoise pour offrir ses services à Charles VII, pour sauver son

---

(1) M. Cabanis donne encore pour exemple de ce sixième sens l'instinct des animaux nouvellement nés, qui sur-le-champ distinguent leur mère, et se portent sur les parties qui renferment leur nourriture. Il donne pour exemple l'instinct de la tortue, qui aussitôt qu'elle est sortie de l'œuf, et souvent quoique très-éloignée de la mer, dirige ses pas vers cet élément, nonobstant qu'on la détourne plusieurs fois. Enfin l'instinct des oiseaux qui leur apprend qu'il faut préparer leurs nids pour recevoir leurs œufs et leurs petits. On peut ajouter l'instinct des abeilles qui leur fait construire leurs alvéoles d'une manière si admirable.



roi et sa patrie, n'étoit qu'une tendance instinctive, pareille à celle de la tortue, qui aussitôt qu'elle est née, se dirige vers la mer, quoiqu'elle en soit très-éloignée, pareille à celle des oiseaux, qui leur fait préparer d'avance leurs nids. Ses apperçus instinctifs qu'elle appelleroit des révélations, étoient les propriétés de ce sixième sens, qui faisoient prédire à d'autres personnes, dont le sénateur Cabanis vient de parler, les crises qu'elles devoient avoir. Les effets de cet instinct ou sixième sens, doivent être beaucoup plus surprenans et plus merveilleux chez l'homme que chez les animaux, en raison de la perfection de ses organes.

D'après la possibilité bien prouvée de rendre héréditaires, et de propager de race en race des facultés particulières, développées à un haut degré, il ne doit rester aucun doute sur la possibilité de transmettre, aussi par la voie de la génération, les facultés précieuses des somnambules magnétiques et de tous ceux qui jouiroient d'une clairvoyance pareille à celle de Jeanne d'Arc.

Ces moyens consistent à marier ensemble un garçon et une fille somnambules magnétiques. Au défaut d'un mari susceptible de cet état, un magnétiseur, en épousant une fille qu'il auroit rendue somnambule magnétique d'une grande perfection, pourroit obtenir des résultats intéressans : il y a, pour cet effet, de grandes probabilités.

Au lieu de retenir Jeanne d'Arc par force, lorsqu'elle assuroit que sa mission étoit remplie, ou en d'autres termes que sa clairvoyance avoit cessé, il étoit bien plus important pour Charles VII et pour tous ses généraux,

de faire leurs efforts, pour qu'elle indiquât les moyens de prolonger ou de recouvrer cette faculté si précieuse, qui lui avoit fait opérer tant de merveilles et tant de prodiges. Il eût été très-important de lui chercher un époux convenable dans le tems que ses facultés instinctives et sa clairvoyance étoient au plus haut degré de perfection.

Il étoit reservé à la fin du dix-huitième siècle, de trouver les moyens de développer, chez beaucoup de personnes, cette clairvoyance instinctive, qui sans les procédés magnétiques, est beaucoup plus rare; de la rendre plus fixe, plus permanente, et d'après les réflexions de M. Cabanis, de la transmettre de race en race par la voie de la génération. N'oublions pas qu'il faut pour les deux époux somnambules magnétiques, des mœurs aussi pures, et des intentions aussi droites que celles de Jeanne d'Arc.

N'oublions pas que c'est sans doute la corruption qui par lâps de tems, s'est introduite parmi les oracles des anciens, et sur-tout parmi ceux qui les dirigeoient, nous en jugeons par analogie, avec ce qui se passe dans la pratique du magnétisme de l'homme, qui a introduit ces réponses ambigues, équivoques et ténébreuses, preuves certaines de leurs fourberies. Enfin ils sont tombés dans un discrédit total, du moment qu'ils ont perdu cette netteté des apperçus, et cette précision dans l'annonce des événemens et de leurs circonstances: précision qui caractérisoit la clairvoyance de Jeanne d'Arc, et que l'on retrouve dans les somnambules magnétiques, dont les mœurs, la candeur et les vertus, ressemblent à celles de cette héroïne à qui la France

doit son salut. C'est d'après les principes qui viennent d'être développés, que les puissances de la terre peuvent trouver et même créer d'autres Jeanns d'Arc.

OBSERVATION.

On trouvera peut-être fort étonnant, que j'ose donner pour expliquer les phénomènes historiques de Jeanne d'Arc, des phénomènes du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, qui sont encore moins avérés pour beaucoup de personnes, et même regardés comme des chimères par un grand nombre de savans. Je sens la force de cette objection (1). Elle me détermine à joindre, à la suite de ces Considérations, le prospectus ou la préface d'un ouvrage intitulé : Traité du Magnétisme de l'homme et du Somnambulisme magnétique, avec le discours préliminaire et la réponse aux objections. Ces deux pièces pourront donner quelque idée de la nouvelle science ; mais c'est dans l'ouvrage entier que l'on trouvera tous les renseignemens qu'on desire, et les réponses à toutes les objections. Ce n'est même qu'en comparant les meil-

(1) Cependant si on a lu avec attention dans *les Nouvelles considérations sur les oracles, sibylles, prophètes, etc.*, les quatrains de Nostradamus concernant Louis XVI, Napoléon, Charles Ier, roi d'Angleterre, et sa prédiction d'une persécution annoncée pour 1792, près de 300 ans d'avance, contre l'église chrétienne, et plus forte que celle qu'elle éprouva en Afrique par les Maures, on ne pourra s'empêcher de reconnoître que cette clairvoyance instinctive sur l'avenir a existé, et qu'il n'est donc pas absurde de croire qu'elle peut exister encore.

leurs ouvrages qui ont paru pour et contre, dont je donne la nomenclature, et dont je propose la réimpression, que l'on pourra porter un jugement raisonnable sur une découverte qui doit faire époque, et fournir de nouveaux apperçus et de nouvelles lumières sur presque toutes les sciences.

NOTES

POUR LES NOUVELLES CONSIDÉRATIONS

SUR JEANNE D'ARC.

[*a*] Soit à la cour de Charles, soit aux armées, dans tous ses interrogatoires, pendant l'instruction de son procès, et jusqu'au dernier moment de sa vie, Jeanne d'Arc a toujours persisté à dire qu'elle avoit eu des révélations ; que, soit bons ou mauvais esprits, ils lui révéloient tout ce qu'elle a prédit de plus extraordinaire. Mais presque toujours elle attribuoit ses révélations, ses inspirations à Ste. Catherine, à Ste. Marguerite, à l'ange Gabriel.

Rien de si facile à expliquer que la cause de cette illusion et de cette erreur, sans soupçonner cette héroïne d'avoir voulu tromper. Ne voit-on pas quelquefois des personnes honnêtes et sincères, mais très-exaltées et très-vivement affectées, s'imaginer qu'elles apperçoivent, et assurer qu'elles ont apperçu et même entendu leur parler des parens ou des amis décédés, qu'elles chérissoient, qu'elles affectionnoient fortement ? De même Jeanne d'Arc, qui alloit souvent à l'église, qui avoit une grande dévotion à Ste. Catherine, à Ste. Marguerite, à l'ange Gabriel, qui

certainement avoit souvent vu leurs images, ne pouvoit-elle pas, sans avoir envie de tromper, se les représenter lui parlant dans ses visions, dans ses exaltations? Ne pouvoit-elle pas croire naturellement, que la clairvoyance instinctive dont elle jouissoit, et qui lui faisoit voir et annoncer tant d'événemens au-dessus de la portée des hommes dans l'ordre ordinaire de la nature humaine connu jusqu'alors, n'étoit qu'une révélation des saints et saintes, auxquels elle avoit une dévotion très-particulière, et qu'elle appeloit son conseil. Sans être accusée d'imposture et de fourberie (toute sa conduite et toute sa vie prouvent qu'elle en étoit incapable) Jeanne d'Arc pouvoit-elle s'empêcher, ainsi que tous les hommes sensés, avant la découverte de la clairvoyance instinctive de l'homme et du somnambulisme magnétique, d'attribuer à d'autre cause qu'à une intervention immédiate de la divinité ou celle de ses saints, les annonces précises et les prédictions qu'elle a faites au commandant Beaudricourt, à Charles VII, à toute sa cour, à tous ses généraux, à moins qu'on ne veuille, comme les juges qui l'ont condamnée, attribuer ces prodiges à l'intervention du démon?

Certes, lorsque Jeanne d'Arc annonce au commandant Beaudricourt, longtems avant que les couriers vinrent lui en apporter la nouvelle, que les Français avoient perdu une grande bataille devant Orléans; lorsqu'elle annonce que cette ville sera délivrée vers l'Ascension; lorsqu'elle révèle au roi un secret qu'il n'avoit communiqué à personne; lorsqu'elle annonce, avant la bataille de Patai, que les Anglais, quoiqu'en

plus grand nombre, seront taillés en pièces, et éprouveront une déroute générale, et qu'une si grande victoire coûtera très-peu de perte aux Français; lorsque sur-tout, au moment où l'armée française étoit devant Troyes, et que le conseil du roi et les généraux voyant l'impossibilité, sans grosse artillerie, sans munitions, sans vivres, de pouvoir entreprendre le siége de cette ville et des autres qu'on alloit rencontrer en allant à Rheims, délibéroient pour retourner sur leurs pas et revenir à Orléans, cette fille étonnante entre dans la chambre du conseil et dit avec assurance, s'adressant au roi: *ce n'est pas le moment de délibérer, c'est le moment d'agir; avant trois jours, par amour ou par force, vous serez dans Troyes, et les autres villes ne coûteront pas plus de peine; marchons;* lorsque des prédictions si inouies, si extraordinaires, et qui sortent visiblement de l'ordre naturel et connu jusqu'à ce moment, ont leur accomplissement, et qu'il n'existe point dans l'histoire de faits prouvés plus authentiquement, Jeanne pouvoit bien s'imaginer que c'étoit l'ange Gabriel, ou sainte Marguerite ou sainte Catherine, auxquels elle avoit une grande dévotion, qui lui faisoient de pareilles révélations. Elle pouvoit, dans ses extases, croire les voir et même les entendre lui parler. Des hommes de mérite ont pu croire aussi que Jeanne d'Arc étoit inspirée par la Divinité (1). Des

(1) Cependant, ils sont obligés de dévorer la plus grande absurdité, c'est que Dieu ou ses saints n'ont plus inspiré Jeanne, lui ont retiré ce don prophétique, au moment où il étoit encore si nécessaire pour la France et pour cette héroïne, pour l'empêcher de tomber entre les mains des Anglais, elle qui n'avoit pas cessé

méchans et des ignorans ont pu croire, ou publier sans le croire, qu'elle étoit sorcière et magicienne. Mais il étoit réservé aux du Bellay-Langey, Duhaillan, Juste-Lipse, Gabriel Naudé, les premiers, 150 ans, et les autres, 200 ans après les événemens, sans apporter la moindre preuve, et en foulant aux pieds les nombreux témoignages les plus respectables, ainsi que trois procédures mémorables que nous avons encore en original, d'avoir l'audace de publier que tout ce qu'on racontoit de plus merveilleux au sujet de Jeanne d'Arc, n'étoit qu'une fable inventée ou une intrigue concertée par les généraux et les seigneurs de la cour; et même Leclerc, nous dit le président Hénaut, qui paroît adopter son opinion, écarte de cet événement la fraude et le merveilleux. « Une jeune « fille se présente; elle se croit inspirée; on profite « de l'impression que son enthousiasme peut faire sur « les soldats, et sans rien mettre au hasard, les géné« raux qui la conduisent, ont l'air de la suivre. Elle « n'a point de commandement, et paroît ordonner « de tout. Son audace, que l'on cherche à entretenir, « se communique à toute l'armée, et change la face « des affaires. »

---

d'être un ange de vertus. D'ailleurs, il est absurde de donner plusieurs causes pour les mêmes effets. C'est une infamie de vouloir renouveler les boucheries judiciaires, les exécutions contre les prétendus sorciers et magiciens, ce qui arriveroit, si vous soutenez l'inspiration divine. D'autres vous diront que c'est l'inspiration diabolique, si la personne inspirée est janséniste, protestante, ou philosophe ou payenne.

On auroit pu avancer cette idée, la trouver ingénieuse, s'il s'agissoit des siècles les plus reculés de l'antiquité, ou de l'histoire des dieux de la fable. On pourroit exercer son imagination et adopter le système que l'on croiroit le plus vraisemblable. Mais avant de faire un roman sur Jeanne d'Arc, il falloit récuser le témoignage de trois ou quatre cents auteurs, historiens ou témoins, parmi lesquels se trouvent des généraux distingués, des hommes du premier mérite ; il falloit s'inscrire en faux contre trois procédures célèbres qui nous restent encore en original, d'après lesquelles tous les faits, tous les prodiges, toutes les merveilles, toutes les prédictions de Jeanne d'Arc sont ce que nous avons de mieux constaté, d'après lesquelles cette héroïne étoit, non un instrument passif dont on se servoit, mais l'agent principal qui faisoit mouvoir les généraux et le conseil du roi, combattoit souvent avec chaleur leurs sentimens et leurs décisions, et les forçoit par ses prodiges et sa clairvoyance, qui ne s'étoit jamais démentie, après avoir éprouvé les plus vives oppositions, à suivre aveuglément ce qu'elle leur prescrivoit. On le verra lorsqu'elle sera présentée à Beaudricourt, devant Charles et toute sa cour, lorsqu'il s'agira de lui donner le commandement de quelques troupes, lorsqu'il s'agira d'entreprendre et de continuer le voyage de Rheims ; et même il faut bien peu connoître les hommes, pour s'imaginer que si Jeanne n'eût été qu'un instrument passif que les seigneurs et les généraux eussent fait mouvoir, en racontant aux armées et faisant publier après les événemens, que Jeanne les avoit prédits, que Jeanne

étoit inspirée et envoyée du ciel pour sauver la France ; il faut, dis-je, bien peu connoître les hommes, pour s'imaginer que les auteurs d'un pareil stratagème, après une si brillante réussite, ne s'en fussent jamais vantés, et que rien n'en eût jamais transpiré, après tant d'informations qui ont été faites lors de l'instruction et de la révision du procès de Jeanne d'Arc.

D'ailleurs, elle avoit trop de piété, trop de religion pour se prêter à une pareille fourberie ; et les Anglais et ses juges ont fait trop de recherches pour ne pas découvrir le manége ou le stratagême que l'on soupçonne. Toutes les dépositions, tous les actes publics doivent nous convaincre, que ce n'est qu'après les plus grandes épreuves que Charles et son conseil et ses généraux se déterminèrent à l'employer dans les armées et à suivre ses avis.

Cependant il faut convenir que l'incrédulité des du Bellay-Langey, des Duhaillan, Juste-Lipse, Gabriel Naudé et du président Hénaut, est bien excusable, lorsque ces philosophes, pour admettre tout le merveilleux de l'histoire de la Pucelle, étoient obligés de l'expliquer par l'intervention particulière de Dieu ou du démon, de mettre Jeanne au rang des prophétesses ou des sorcières. Mais ils auroient bien changé de sentiment, et n'auroient point hésité à donner leur croyance aux faits les plus merveilleux de Jeanne d'Arc et à ses prédictions, s'ils avoient su que le développement d'un sixième sens, de cette clairvoyance instinctive que nous admirons dans les somnambules magnétiques, pouvoit opérer des miracles pareils à ceux qu'on attribue à la Pucelle d'Orléans, et même de plus grands encore,

et que cette inspiration ou révélation dont elle a parlé si souvent, et qu'elle croyoit venir de Dieu ou des saints, n'étoit qu'une faculté très-précieuse de l'homme, qui probablement étoit anciennement plus commune, mais qui par une dégradation de la nature humaine, est devenue maintenant très-rare, et ne s'obtient chez la plupart des hommes qu'à force d'art et par des procédés magnétiques ou par d'autres procédés indiqués par des somnambules magnétiques assez parfaits.

Je dirai encore, mais seulement pour les médecins qui pratiquent le magnétisme, et pour les hommes de génie qui ont écrit sur le physique et le moral de l'homme, tels qu'un Cabanis, qu'il est à présumer que la cause physique de la clairvoyance instinctive et extraordinaire de Jeanne d'Arc, provenoit de ce qu'elle n'avoit pas les infirmités périodiques communes à son sexe. Les matrones, sages-femmes, et celles qui l'habilloient, ont déposé de ce fait. Les efforts de la nature pour vaincre les obstacles qui s'opposoient à l'entier développement de cette fille, produisoient en elle cette exaltation, source de la clairvoyance merveilleuse dont elle jouissoit. Il est reconnu parmi ceux qui pratiquent le magnétisme de l'homme, que les personnes du sexe qui éprouvent de longues suppressions de règles, sont celles qui sont les plus propres à devenir somnambules magnétiques, et à obtenir cette clairvoyance instinctive qu'on admiroit dans Jeanne d'Arc, et qui par l'ignorance de cette cause a fait divaguer, pour ne pas dire extravaguer, tant de savans et de philosophes. Mais cette clairvoyance instinctive dont la principale propriété est de faire connoître les alimens

et les remèdes qui conviennent dans les maladies, peut aussi être dirigée avec succès vers la morale et la politique.

[b] Voici ce que M. l'abbé Lenglet rapporte, d'après la déposition de Jean de Novelpont, gentilhomme, demeurant à Vaucouleurs. « L'oncle touché des plaintes de Jeanne sa nièce, la conduisit enfin à Vaucouleurs, et la présenta au commandant Beaudricourt. Elle lui déclara qu'elle venoit à lui par une espèce d'inspiration, pour le prier de la faire conduire à la cour, et l'avertit en même tems de faire savoir au roi de ne point attaquer ses ennemis, parce que vers la mi-carême, Dieu lui enverroit un secours, par le moyen duquel il resteroit tranquille possesseur de son royaume, et qu'elle-même le conduiroit à Rheims pour y être sacré, malgré tous les Anglais. Beaudricourt qui comparoit l'extrême foiblesse de cette fille, avec la situation fâcheuse des affaires, et qui voyoit que le roi et le royaume étoient sur le penchant de leur ruine, gronda cet oncle de lui avoir présenté cette fille visionnaire, dont les rêveries devoient la faire passer pour folle, et qu'il eut à la remettre entre les mains de son père : *hélas* disoit-elle à l'hôtesse chez qui elle étoit logée, *faut-il que nous soyons tous Anglais ?* et pleine de confiance, elle s'écria : non, le Dauphin sera victorieux de ses ennemis, je suis venue vers Beaudricourt et il ne tient aucun compte de ce que je lui dis ; il faut cependant que je sois conduite devant le roi vers la mi-carême, devrois-je y aller à pied. Elle ajouta cependant qu'elle aimeroit mieux rester dans sa condition champêtre, à filer à côté de sa mère, que d'entreprendre un tel voyage, parce

que ce n'étoit pas sa condition d'aller à l'armée, mais qu'elle étoit contrainte d'obéir à Dieu. »

[c] Elle éprouva beaucoup de difficultés pour être admise devant le roi, car son conseil, dit l'abbé Lenglet, n'étoit pas d'avis qu'on s'arrêtât aux fantaisies d'une jeune fille visionnaire, qui peut-être étoit subornée par les ennemis. Il falloit sur-tout éviter d'être le jouet des Anglais. On fut deux jours à délibérer sans lui donner aucune réponse. Elle fut à la fin mandée.

[d] Cependant il ne faut pas croire, comme les du Bellay-Langey, les Duhaillan, etc. etc., et le président Hénaut, sans alléguer la moindre preuve, que les seigneurs et les généraux, s'empressèrent de profiter de l'enthousiasme de cette fille, pour la présenter aux armées comme inspirée, comme envoyée de Dieu pour sauver la France. C'est une gentillesse de ces messieurs. Duhaillan nous assure même, aussi par inspiration sans doute, que les seigneurs avoient fait cacher le roi dans la ruelle du lit, et en avoient prévenu Jeanne qui alla le trouver dans cet endroit, et que Charles aussitôt, cria miracle! miracle! ce qui fut répété par les seigneurs et par l'armée.

Voilà les auteurs que le président Hénaut dit avoir des partisans; laissons ces misérables platitudes pour ce qu'elles valent et revenons à la vérité. Il doit être avéré, d'après tous les témoins, d'après tous les actes publics, qu'elle trouva une grande opposition dans les princes, les capitaines, les gens de guerre, qui ne pouvoient goûter les avis d'une fille sans expérience, à laquelle ils ne croyoient pas pouvoir obéir sans se déshonorer. On remontroit au roi qu'il alloit devenir

le jouet de toute l'Europe et la risée des Anglais, s'il croyoit aux promesses d'une fille fanatique, parce que ses armées avec un tel guide seroient sûrement défaites par ses ennemis, et qu'il étoit honteux aux Français de se laisser conduire par une semblable visionnaire, eux qui n'avoient jamais voulu qu'une femme montât sur le trône.

Ce fut d'après ces vives représentations que Jeanne d'Arc fut examinée avec le plus grand soin, par un grand nombre de prélats, de docteurs, et par la cour de parlement séant à Poitiers. Elle répondit à tout avec autant de modestie que de simplicité et de sagesse. Tous ces examens étant faits, les réponses des examinateurs ne furent point contraires. Mais ce qui détermina le plus Charles à l'employer dans ses armées, ce fut la révélation dont on a parlé, d'un secret qu'il n'avoit communiqué à personne.

[e] Voici ce que rapporte l'abbé Lenglet à ce sujet. L'avis qui est à la tête des inscriptions qu'on a recueillies, nous instruit que la Pucelle dit au roi, que le jour de la Toussaint dernière, 1428, le prince étant seul dans son oratoire, avoit prié Dieu que s'il étoit légitime successeur de la couronne, il daignât la lui conserver, sinon, qu'il lui accordât quelque consolation : c'est aussi ce qu'insinuent la plupart des inscriptions du recueil. On prétend même, ajoute l'abbé Lenglet, qu'il pria Dieu de le retirer de ce monde, si cela étoit nécessaire. Mais ces inscriptions ne disent pas dans quel tems le public a pu avoir connoissance de ce secret, puisque jusqu'à sa mort, Jeanne d'Arc a refusé de le divulguer, et qu'après la mort de cette fille, Charles VII

n'en avoit encore parlé à personne, puisque c'est par la demande de ce secret qu'il éprouva une fausse Jeanne d'Arc.

[f] Toutes les dépositions, toutes les procédures, tous les historiens nous font voir Jeanne d'Arc, non comme un instrument qu'on faisoit mouvoir, mais comme l'agent principal qui donnoit la vie et le mouvement à toute l'armée, et dirigeoit toutes les opérations militaires. Les deux faits suivans suffiroient pour nous convaincre de cette vérité, et confondre les du Bellay-Langey et ses adhérens. Le premier est rapporté par l'abbé Lenglet, d'après une foule de dépositions, le second l'est également par Villaret.

Après que les convois furent entrés dans Orléans, les officiers généraux tinrent conseil à l'insu de Jeanne d'Arc, ils résolurent de ne rien risquer, et de fatiguer les ennemis en temporisant, en se défendant, sans faire aucune sortie, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu les secours que le roi faisoit préparer de tous côtés, puisque la ville étoit suffisamment munie de toutes sortes de provisions. On fit part à la Pucelle de cette résolution. Sur quoi elle répondit : comme vous avez tenu votre conseil, j'ai pareillement tenu le mien, qui sera exécuté, et sur-le-champ elle pria son chapelain de célébrer le lendemain la messe de grand matin. Le soldat impatient voulut aller sur les Anglais, et ils furent en danger. La Pucelle qui le sut, courut à leur secours avec quatorze ou quinze cents hommes, malgré le seigneur de Gancourt, qui gardoit la porte d'attaque, et qu'elle gronda vivement. Le maréchal de Boussac sachant que la Pucelle étoit sortie, marcha pour la soutenir avec six cents

hommes de cavalerie. Les Anglais qui vouloient sortir de leurs forts pour attaquer les troupes françaises furent vivement repoussés, et le fort qui étoit celui de Saint-Lazare, fut enlevé et démoli après un assaut qui dura plus de quatre heures. Les autres forts furent emportés les jours suivans, d'après le commandement et sous la direction de la Pucelle... Et voilà comme elle étoit un mannequin qu'on faisoit mouvoir à volonté. Le duc d'Alençon, qui avoit bien examiné tous ces forts, longtems après le siége, convient lui-même qu'ils n'avoient pu être emportés que par une espèce de miracle, et il assure avoir appris d'Ambroise de Lore, qui depuis fut prevôt de Paris, que toutes les opérations de la Pucelle dans ce siége surpassoient les forces humaines. Voici le second fait. Lorsqu'il fallut entreprendre le voyage de Rheims, on tint plusieurs conseils où la Pucelle ne fut point admise, on sentoit l'impossibilité d'une pareille entreprise. Il falloit traverser près de quatre-vingts lieues, dans un pays occupé par les ennemis. Toutes les villes qu'on alloit rencontrer, celle même de Rheims, étoient munies de garnisons anglaises ou bourguignones; outre trois grands fleuves, la Loire, la Seine et la Marne, il y avoit encore d'autres rivières à passer, et d'ailleurs il falloit faire autant de siéges qu'il y avoit de villes depuis Loches jusqu'à Rheims, ce qui n'étoit point praticable, à cause de la grosse artillerie qu'il falloit conduire en quantité, et l'on manquoit de l'argent nécessaire pour ces opérations. On étoit dans ces incertitudes, lorsque Jeanne se présenta devant le roi, et lui dit: « noble Dauphin, ne tenez plus de si longs conseils, mais préparez-vous pour vous

acheminer à Rheims, et recevoir une digne couronne, symbole et marque de la réunion de votre état et de tous vos sujets à votre obéissance. » Cette assurance de la Pucelle détermina le roi à entreprendre le voyage de Rheims, malgré toutes les difficultés qu'on y trouvoit, et contre toutes les règles de la prudence humaine.... Et voilà comme la Pucelle n'étoit qu'un instrument dont les généraux se servoient pour faire exécuter leurs volontés aux soldats. Un troisième fait dont nous allons parler, doit convaincre aussi fortement que les deux premiers, que les généraux et le conseil du roi avoient une entière confiance dans Jeanne d'Arc, et que c'est elle qui les conduisoit.

[g] Ceci mérite une explication. Quelques lecteurs d'après ce propos pourroient s'imaginer qu'il étoit possible qu'à la rigueur, dans dix ou douze jours, en faisant les derniers efforts, on se rendit maître de la ville de Troyes, tandis que tous les généraux et le conseil du roi pensoient bien différemment, et ne pouvoient se persuader que, ni dans sept jours, ni dans sept semaines, ni dans un tems plus long, n'ayant ni grosse artillerie, ni vivres, ni argent, on put se rendre maître de cette ville. Ce même archevêque et chancelier, remontroit avec quelque sorte d'indignation, (*voyez* l'abbé Lenglet) qu'on avoit suivi trop légèrement l'avis d'une simple bergère. Il disoit que lui-même avoit prévu toutes les difficultés, dès l'instant que le roi tint son conseil à Loches, ainsi l'on étoit bien résolu de retourner à Orléans. Mais Robert Masson, homme prudent et qui n'étoit que chancelier du duc d'Orléans, repliqua que la chose valoit bien la peine d'être examinée

et d'en dire un mot à la Pucelle, qui avoit conseillé et fait entreprendre ce voyage, et qu'elle avoit exécuté des choses plus difficiles.

Dans le tems que Robert Masson parloit encore, la Pucelle vint frapper à la porte du conseil. En entrant elle s'adressa au roi : « gentil Dauphin, ne tenez plus de si longs conseils, mettez la main à l'œuvre, et commandez qu'on assiège cette ville ; en mon Dieu je vous assure que dans trois jours vous y entrerez par amour ou par force, et que la Bourgogne se trouvera bien étonnée. »

Sur quoi le chancelier reprenant son air de crainte et de timidité, dit : *Jeanne, on attendroit bien encore sept jours, si on étoit assuré que ce que vous dites réussit.*

N'est-ce pas dire : nous sommes sur le point d'abandonner le siége de Troyes ; nous manquons de tout, mais nous pourrions encore, en faisant les derniers efforts, en cherchant des vivres dans les lieux voisins, attendre encore sept jours. Ce qui est bien différent, selon moi, de l'autre version de Villaret. « Nous nous trouverons fort heureux de voir dans sept jours l'accomplissement de vos promesses, et d'entrer dans Troyes à cette époque. » Ce qui naturellement fait présumer que dans dix ou douze jours, en faisant de grands efforts, il n'eût pas été impossible d'entrer dans la ville, et ce qui diminueroit beaucoup le miracle des trois jours. Villaret, en voulant donner plus de dignité, plus de noblesse au style, a détruit, ou du moins singulièrement affoibli, le sens naturel des paroles du chancelier de France. Jeanne d'Arc répondit d'un grand sang-froid : *N'en*

doutez pas, que l'on me suive; mettez la main à l'œuvre, car Dieu veut que l'on s'emploie soi-même. Et en même tems elle monte à cheval, et crie qu'on lui apporte du bois, des fagots, des claies, des fascines et des échelles. Elle fit donner l'assaut du côté où est aujourd'hui la porte de la Madeleine et celle de Composte. Les habitans, saisis de crainte et de terreur, ouvrirent leurs portes. N'est-on pas obligé de convenir qu'une telle prédiction est au dessus des forces de la nature humaine alors connues, et doit faire rejeter bien loin toute connivence, tout stratagême entre les généraux et la Pucelle. Enfin, n'est-on pas obligé de convenir que la clairvoyance instinctive que nous admirons dans les somnambules magnétiques, explique parfaitement la nature de la clairvoyance de Jeanne d'Arc, et le merveilleux de ses prédictions; et sur-tout pourquoi après le sacre du roi elle demanda avec tant d'instances sa retraite chez ses parens. Il ne dépend que des puissances de la terre de donner par leur protection et leur encouragement le dernier degré de perfection à la nouvelle science que les Puységur, les Fournel, les Tardi de Montravel, les Lutzelbourg, les Montjoie, les Servan, les Bonnefoi, et tant d'autres hommes recommandables par leur mérite et leur zèle pour l'humanité, ont enrichie de leurs travaux.

Les puissances de la terre peuvent actuellement, depuis la découverte des somnambules magnétiques, trouver ou créer de nouvelles Jeannes d'Arc. Ils peuvent régulariser, prolonger, et même rendre héréditaire, la clairvoyance instinctive dont ces êtres précieux seroient pourvus.

DERNIÈRES OBSERVATIONS

SUR

L'IDENTITÉ DE LA CAUSE DE LA CLAIRVOYANCE

CHEZ LES ORACLES, LES SIBYLLES, LES PROPHÈTES ET LES SOMNAMBULES MAGNÉTIQUES.

LES premiers magnétiseurs, et particulièrement M. Tardi de Montravel, capitaine d'artillerie, (*voyez* le journal du traitement magnétique de mademoiselle N.), n'ont pas osé assimiler les prédictions de leurs somnambules, avec celles des prophètes.

Voir le germe des maladies, qui ne se développera que dans plusieurs années; annoncer l'époque de ce développement; prédire la cessation d'une maladie pour un jour et une heure fixes; connoître par instinct les alimens et les remèdes nécessaires pour cette guérison; deviner les pensées des personnes avec lesquelles on est en rapport; voir même à travers les corps opaques, ne sont selon eux que des effets qui peuvent être attribués au seul développement de la nature humaine perfectionnée et exaltée, mais que l'on ne peut assimiler aux prédictions des prophètes, qui ont pour objet les actions morales des hommes, et dépendantes de leur libre arbitre.

Voici comme s'exprime l'auteur précité, page 190, de la suite du traitement magnétique de la demoiselle N. : « L'ame ne verra pas tous les changemens qui pourront arriver dans l'état des choses, si ces changemens dépendent de causes morales qu'elle n'a pu prévoir. L'ame du somnambule qui voit dans l'avenir toutes les actions de son corps comme des possibilités, ou des suites formant l'ensemble du tableau, ne verra pas de même les actions morales, si celles-ci dépendent de la détermination de la volonté des autres ames. »

Puis page 192 : « Dieu supérieur à nos ames, comme celles-ci le sont à la matière, domine sans doute sur leurs opérations. Il prévoit, il embrasse d'un coup d'œil toutes nos actions, et conséquemment il a pu quelquefois faire lire dans l'avenir, à ses prophètes, les événemens dépendans de la libre déterminaison des volontés humaines. *Nos prétendus prophètes magnétiques sont loin de pouvoir en faire autant.* »

Ces opinions de M. Tardi de Montravel et de plusieurs magnétiseurs, pouvoient séduire avant que l'on fut plus instruit des phénomènes du somnambulisme magnétique ; mais les faits suivans rapportés par le même auteur, donnèrent une idée bien différente de la clairvoyance instinctive des somnambules magnétiques, et prouvèrent évidemment qu'ils pouvoient également prédire des événemens dépendans uniquement de la volonté des autres hommes.

Extrait du journal du traitement magnétique de la demoiselle N., par M. Tardi de Montravel, page 200. (10 *mai* 1785 :) « Mademoiselle N. dans l'état de somnambulisme dit : Je prévois un dérangement causé par

un voyage qui me sera funeste.—Voyez-vous en vous repris-je alors, quelque cause de ce dérangement? — Non, cette cause ne paroît pas être en moi. Je n'y vois rien du moins qui ait rapport à l'accident que je prévois. Je serois fort en peine de vous dire comment je prévois cet accident; mais enfin j'en ai le pressentiment, que je crois certain. Je prévois que le 10 juillet, *je voudrai aller à la campagne, je voudrai aller à cheval et que si j'y monte, je ferai une chûte dont les suites seront funestes.*»

« Surpris au dernier point de cette étrange prédiction, je lui dis : N'êtes-vous pas maîtresse de prévenir cet accident, en ne montant pas à cheval? — Sans doute, et si je le voyois étant éveillée, comme je le vois à présent, je me garderois bien d'aller à la campagne avant mon époque de juillet.—Si je ne vous empêchois pas d'y aller, voyez-vous quelles seroient les particularités de cet accident? — Oui je les vois. Aussitôt après ma chûte la perte paroîtroit et j'aurois une fièvre violente qui dureroit 24 heures, ainsi que la perte, et après cela je ne serois plus réglée. Telle fut en substance la conversation singulière qui termina la crise de somnambulisme du 10 mai.»

« Le lecteur est aussi impatient que je le fus d'apprendre les événemens du 10 juillet suivant.»

« Le 9 juillet, une parente de la demoiselle N. la fit prier de venir passer quelques momens à la campagne : ma malade oubliant toutes les promesses qu'elle m'avoit faites, accepta la proposition, et remettant à en prévenir sa mère au moment du départ, elle fit prier sa parente de lui envoyer un cheval pour le lendemain.»

« Les personnes qui avoient bien voulu se charger de veiller sur la demoiselle N., pendant toute la journée du 10, observèrent, dès la pointe du jour, toutes les démarches de cette fille. On vint dans la matinée leur rendre compte qu'il venoit d'arriver à sa porte un cheval conduit par un paysan. Aussitôt elles envoyèrent ordre à cette fille de se rendre chez elles sur le champ. Le domestique porteur de cet ordre, trouva la demoiselle N. prête à partir malgré sa mère qui vouloit l'en dissuader. Il l'emmena avec lui comme par force. Cette demoiselle arrivée chez les personnes respectables qui l'avoient mandée, ne fut plus maîtresse de les quitter, on renvoya le cheval. »

« D'après ce qui venoit de se passer, il ne me resta aucun doute sur ce qui seroit arrivé, si l'on n'avoit pas empêché la demoiselle N. de partir. Ce qui me confirme encore dans cette croyance, est l'événement suivant qui est du même genre et auquel je ne mis aucun obstacle. »

(29 *août*) « La demoiselle N. étant en crise magnétique, je lui parlai de nouveau de la maladie qu'elle avoit prévue dès le 10 mai, pour le mois de janvier suivant. Je suis bien sûre, disoit-elle, que ce sera une fausse pleurésie ; je souffrirai beaucoup pendant quelques jours ; mais il n'y aura aucun danger. Je crois que je la prendrai le 22 janvier. Toutes les fois que je revins depuis à la charge sur ce sujet, elle vit toujours les mêmes choses. Dans sa crise du 29 septembre, elle me disoit : *le 22 janvier, je voudrai courir après quelqu'un que j'aurai manqué, je prendrai chaud et froid et ma maladie commencera pour lors.* »

« Ma malade ignoroit parfaitement cette prédiction ; elle n'étoit connue que de moi seul, et je n'avois eu garde de la répandre. Mais on pense bien que je pris dans le silence toutes les précautions imaginables pour constater l'événement. Je chargeai deux personnes de confiance, et dont ma malade ne pouvoit se défier, de suivre ce jour-là ses moindres démarches, et moi-même sans affectation, je l'observai avec le plus grand soin. Voici le précis de ce qui se passa : »

(22 *janvier*) « Ma malade apprit dans la matinée qu'un de ses parens, habitant de la campagne, et qu'elle avoit intérêt de voir, avoit paru à la ville, qu'il venoit d'en partir, mais qu'il devoit à peine avoir passé la rivière. Espérant le rejoindre encore, elle courut après lui, et ne le trouvant plus, elle n'hésita pas à passer la rivière. Elle suivit ses traces pendant quelque tems, mais inutilement, et jusqu'à ce que, accablée de fatigue, elle fut contrainte enfin de revenir sur ses pas. Cette course l'avoit mise en sueur. Il fallut repasser la rivière avec un tems très-froid. Enfin elle rentra chez elle à deux heures après midi, pouvant à peine se soutenir. Je fus chez elle vers cinq heures du soir. Elle se garda bien de me rendre compte de ce qu'elle avoit fait, et je ne lui en parlai pas non plus ; mais je la trouvai fort oppressée, ses couleurs étoient enflammées. Elle avoit la peau brûlante, un grand mal de tête, et je lui trouvai un peu de fièvre. »

« Le lendemain j'appris qu'elle avoit passé une fort mauvaise nuit. La fièvre et le mal de tête avoient augmenté, l'oppression continuoit, et la malade se plaignoit en outre de plusieurs points très-douloureux,

sur-tout dans le côté, et qui lui donnoient beaucoup de difficulté à respirer. Tous ces symptômes continuèrent les jours suivans, et je n'eus plus de doute que la maladie ne fût une fausse pleurésie bien caractérisée. »

Réflexions de l'auteur du journal de Mademoiselle N.

« Je ne pouvois plus douter de la justesse de la prédiction qui m'avoit été faite six mois auparavant, et la fausse pleurésie du 22 janvier me donnoit l'assurance que la prédiction pour le 10 juillet précédent, auroit eu son entier accomplissement, si j'eusse permis que la demoiselle N. montât à cheval et fit le voyage. Ces deux prédictions me sembloient être très-différentes des anciennes pressensations. Celles-ci portoient sur des effets physiques, dont les causes étoient préexistantes chez ma malade. J'avois pu les expliquer par le mécanisme, opérant sur l'état physique à venir d'après la sensation de l'état actuel. Mais ici il y avoit quelque chose de plus, l'invitation de venir à la campagne pour un jour déterminé, invitation prévue six mois d'avance, la chûte de cheval qui devoit être la suite de ce voyage, et la course du 22 janvier, suivie d'une fausse pleurésie, n'ayant eu aucune cause actuelle et physique chez ma malade; elle n'avoit pu de la même manière, prévoir ces événemens, ou du moins le moral sembloit avoir la plus grande influence dans ces prédictions. »

« Dans le nombre des magnétiseurs qui liront ce journal, il en est certainement plusieurs qui ne verront rien de bien frappant dans les faits que je viens de rapporter, ils seront surpris de l'embarras où je me

trouvai pour lors, et de la peine que j'eus à concevoir ces prédictions. Ceux au contraire qui comme moi n'ont encore pu reconnoître avant ces événemens dans les somnambules magnétiques, que des machines merveilleusement organisées, dont les pressensations ne s'exerçoient que sur des objets physiques, seront sans doute aussi surpris que je le fus alors de voir des prédictions relatives à des actions morales, ils concevront combien je dus être étonné et même épouvanté, en découvrant ce nouvel ordre de choses. »

« En effet, prévoir plusieurs mois d'avance que quelqu'un vous priera d'aller à sa campagne, annoncer le jour, sans que cette personne vous en ait prévenue, voir que si on y va, on tombera de cheval, et que cette chûte sera funeste ; annoncer de même plusieurs mois d'avance qu'une personne arrivera un jour que l'on nomme, dans la ville que l'on habite, qu'on la cherchera inutilement pour lui parler, et qu'en la cherchant, on s'échauffera à un tel point, qu'il en surviendra une fausse pleurésie ; certainement ce sont des prédictions qui dépendent absolument de la volonté future et libre des autres hommes. Lors même que l'on annonceroit seulement plusieurs mois d'avance et à jour fixe, une pleurésie, comme dans le moment de la prédiction, il n'y a aucune cause, aucun germe d'une pareille maladie, on ne peut s'empêcher de convenir qu'une semblable prédiction dépend d'une infinité de causes étrangères et aussi difficiles à voir que celles des événemens prédits par les prophètes. »

Réflexions de l'auteur des Nouvelles Considérations, sur les oracles.

On n'a pas assez fait attention qu'annoncer plusieurs mois d'avance, la guérison d'une fièvre ou de tout autre maladie, à un jour et une heure fixes, sont des prédictions équivalentes à celles qui concernent les actions morales. Si l'on considère qu'il n'y a pas de maladies sur lesquelles les grands changemens subits de l'atmosphère ne produisent des effets plus ou moins sensibles, et qui par conséquent n'accélèrent ou ne retardent l'époque de la guérison, on se convaincra facilement que pour annoncer le jour et l'heure de cette époque plusieurs mois d'avance, il faut nécessairement avoir une connoissance certaine des variations souvent très-grandes de l'atmosphère, du passage subit d'un grand froid à une grande chaleur, d'un tems très-calme à un ouragan ou une violente tempête. Cette connoissance pour des tems très-éloignés, a toujours été regardée avec raison comme équivalente à la prédiction des événemens qui dépendent absolument du libre arbitre des hommes. On doit encore observer que dans une maladie de plusieurs mois, il est très-rare qu'il n'y ait pas quelques dérangemens causés par des contrariétés que font éprouver aux malades différentes personnes; il faut donc que le somnambule magnétique réunisse la connoissance de ces contrariétés à celle des variations de l'atmosphère (1), pour prédire l'époque de la

(1) Je n'ai jamais vu que les variations de l'atmosphère ou les

guérison des maladies à jour et heure fixes. Il paroît donc de la dernière évidence, que pour de pareilles prédictions, il faut avoir une clairvoyance semblable à celle des prophètes, puisque ces contrariétés ne sont pas dans le corps du malade, mais dépendent d'actions morales et étrangères.

Il y a donc peu de prédictions des somnambules magnétiques, concernant la guérison des maladies pour un jour et une heure fixes, qui ne puissent être assimilées au prédictions des prophètes.

Au reste, les deux prédictions contenues dans le journal de la demoiselle N., que l'on vient de rapporter, et mille autres de ce genre, qu'on peut actuellement se procurer, prouvent évidemment que l'on peut occuper les somnambules magnétiques à faire des prédictions parfaitement semblables à celles des prophètes; et que si dans les journaux des magnétiseurs, on ne trouve le plus souvent que des prédictions concernant la guérison des maladies, c'est que les magnétiseurs ont pensé qu'il étoit infiniment plus avantageux à la société d'occuper leurs somnambules magnétiques, ces clairvoyans instinctifs, ou si vous voulez, ces nouveaux prophètes, de la guérison de leurs semblables, plutôt qu'à tirer des horoscopes et prédire des événemens sinistres, sans donner les moyens de les éviter.

---

contrariétés des personnes aient causé le moindre changement dans les prédictions des somnambules magnétiques : l'inexécution seule de leurs ordonnances empêche leurs prédictions d'avoir leur entier accomplissement, ou même en change totalement la nature.



Mais comment voulez-vous, va-t-on me dire, que nous puissions ajouter foi à des faits dont il n'y a que quelques partisans de votre système qui rendent témoignage? C'est en vérité trop compter sur la bonhommie de vos lecteurs, pour espérer qu'ils y donneront la moindre croyance.

Cela est vrai; je me serois donc bien gardé d'en faire mention, si je ne savois pas que l'on peut être témoin et répéter soi-même de pareils faits, quelque extraordinaires qu'ils paroissent. C'est pour donner les moyens de se convaincre par soi-même de la réalité de ces merveilles, que j'ai cru nécessaire de présenter au public le prospectus suivant, avec un discours sur le magnétisme, et les réponses aux objections.

PROSPECTUS D'UN OUVRAGE INTITULÉ :

TRAITÉ

DU MAGNÉTISME DE L'HOMME,

DU SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE,

ET DE LA CLAIRVOYANCE INSTINCTIVE QU'IL PROCURE,

Qui comprend l'art de développer, de renforcer, ou de recouvrer plusieurs facultés humaines, et particulièrement un sixième sens, cette clairvoyance instinctive de l'homme, source de plusieurs phénomènes aussi curieux qu'utiles, aussi intéressans pour la santé et le bonheur des hommes que pour la prospérité des états;

PAR THÉODORE BOUYS,

Ancien professeur à l'école centrale du département de la Nièvre, et avant la révolution, président de l'élection de Nevers.

« Les sciences qui nous ont révélé tant de secrets, détruit tant de « préjugés, sont appellées à nous rendre de plus grands services encore. « De nouvelles vérités, de nouvelles découvertes, nous révéleront des « secrets plus essentiels au bonheur des hommes »

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif.*

Du quartier-général de Passériano, le 27 vendémiaire an 6 de la république.

IL est des vérités du premier ordre qui, comme des semences précieuses, ont besoin de terres préparées pour les recevoir, car, lorsqu'elles sont annoncées dans un tems prématuré, elles choquent si fortement les

préjugés vulgaires, et quelquefois aussi les préjugés académiques, qu'il faut ensuite un laps de tems considérable pour qu'elles puissent reparoître avec éclat, être comprises, appréciées, et enfin généralement adoptées, en triomphant de tous les obstacles que le défaut de lumières avoit d'abord opposés à leur propagation.

Telle a été parmi les vérités astronomiques, l'annonce que la terre tourne en vingt-quatre heures sur son axe, et en une année autour du soleil. Cette vérité fut publiée plus de deux mille ans avant Copernic, mais les savans de ce tems trouvèrent qu'elle étoit si choquante et si contraire aux notions reçues, qu'ils ne la crurent pas même digne d'un examen sérieux. Elle resta longtems ensevelie avec son auteur; et ceux qui voulurent de siècle en siècle la ressusciter, éprouvèrent le même sort.

Enfin parut Copernic. Après avoir examiné l'hypothèse rejetée depuis tant de siècles, il crut qu'elle étoit de nature à pouvoir être soutenue. Cette opinion, qu'on croyoit morte depuis longtems, soudain à sa voix sortit du tombeau : il ne fut point effrayé des cent et quelques objections qu'on lui fit. Il répondit à toutes victorieusement, et depuis ce tems, le système qui porte son nom est actuellement reconnu par les savans de toutes les contrées, pour une vérité incontestable, et de la plus grande évidence.

Tel est le sort du magnétisme de l'homme. Toute cette doctrine, la même qui est consignée dans les ouvrages de M. Mesmer, et particulièrement dans ses vingt-sept propositions, avoit déja été annoncée il y a



plus d'un siècle par plusieurs savans, et entre autres par Maxwel, Goclenius, Santonelli, etc., etc. L'ouvrage de M. Thouret, docteur régent de la faculté de médecine, intitulé : *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, où l'on trouve une grande érudition, et qui est écrit avec le ton et la dignité convenables à un sujet d'une si grande importance, démontre évidemment cette vérité, quoiqu'il en tire la fausse conséquence que la doctrine du magnétisme de l'homme avoit été abandonnée, parce qu'elle étoit fausse, chimérique et illusoire.

Oui, cette doctrine, quelque sublime et quelque intéressante qu'elle fût pour le genre humain, avoit été abandonnée, mais par les mêmes causes qui firent anciennement abandonner le système que Copernic a depuis soutenu avec tant de succès; je veux dire par le défaut de lumières suffisantes, ou de faits en assez grand nombre ou assez bien observés ; et même actuellement la doctrine de M. Mesmer auroit fait peu de prosélites, et seroit peut-être abandonnée, si nous n'avions pas eu connoissance des traitemens particuliers, et des plus intéressans, qui sont consignés dans les ouvrages de MM. de Puységur, de Lutzelbourg, Tardi de Montravel, et de la Société harmonique de Strasbourg, où les phénomènes du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, sont rapportés avec des réflexions très-judicieuses et très-instructives; phénomènes sur lesquels M. Leblanc, chirurgien-major du régiment ci-devant la Fère, et M. Fournel, avocat, ont répandu un si grand jour. On ne peut trop rapporter et transcrire leurs réflexions à ce sujet.

« Le somnambule magnétique a sur le médecin, dit avec raison M. Leblanc, l'avantage inappréciable de connoître sans étudier, tandis que celui-ci ne trouve pas le cours de sa vie assez long pour étudier tout ce qu'il doit connoître. Toute cette différence consiste dans la manière de sentir. Un télescope, un microscope, nous font appercevoir l'un des objets trop éloignés, l'autre des objets trop petits pour la portée de notre vue ordinaire. Ces objets invisibles n'en étoient pas moins dans la possibilité d'être saisis par nos sens. L'usage des instrumens a suppléé à la foiblesse des organes. Mais montez la sensibilité des nerfs au degré nécessaire pour appercevoir, pour sentir, sans le secours des instrumens, des objets très-petits ou très-éloignés, et vous aurez le même résultat : voilà le somnambulisme. »

« Si l'extension d'un sens, a dit un autre auteur, nous a fait découvrir, par le moyen des télescopes et des microscopes, un nouvel univers, nous a démontré mille absurdités dans les anciens systèmes sur la nature des corps, et a pu produire une révolution considérable dans nos connoissances, quel champ plus vaste encore va s'ouvrir à notre observation, si l'extension de chaque sens, de chaque organe, peut être portée aussi loin que les lunettes ont porté le sens de la vue, si même nous développons un sixième sens dans le somnambulisme magnétique. »

Voilà comme des hommes de mérite se sont emparés de la découverte de M. Mesmer, et en ont agrandi la sphère ; voilà comme ils ont examiné, approfondi et démontré les causes de cet état si étonnant, produit

par les procédés magnétiques sur des sujets convenables, et qui révolte si fort les savans.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les savans, qui trouvent les phénomènes du somnambulisme magnétique incroyables, les admettent dans le somnambulisme naturel, ou d'autres phénomènes analogues, et des actions impossibles à des gens éveillés (1).

« Or, s'il faut accorder une pareille crédulité, dit judicieusement l'auteur de l'excellent Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique, au somnambulisme naturel, alors cette crédulité se transportera sur le somnambulisme magnétique; car étant prouvé que ces phénomènes ont lieu dans une espèce de somnambulisme, ce seroit chicanner sans motifs et par pur esprit de contradiction, qu'ils pussent avoir lieu dans un autre. »

Tous ces magnétiseurs distingués qui ont répandu tant de lumières sur une science qui paroissoit si ténébreuse, ont payé au centuple les leçons qu'ils avoient reçues de leur maître : on peut les regarder comme les véritables Copernic de la doctrine de M. Mesmer. Ce sont eux qui en ont perfectionné la pratique; ce sont eux qui ont rendu beaucoup plus rares ces convulsions affreuses qui étoient si fréquentes aux premiers traitemens publics, et que l'on voyoit dans ces salles de crises, et qu'on auroit dû appeler, dit avec raison M. de Puységur, des salles d'enfer. Ces convulsions sont peu connues dans leurs traitemens mieux organisés, et

(1) *Voyez* l'Encyclopédie, art. *Somnambulisme*.

paroissent seulement lorsque la nature les exige impérieusement (1), ce qui est très-rare. Ce sont eux qui ont fait écarter, même en commençant le traitement, les malades et les spectateurs qui étoient trop repulsifs pour les autres malades, et causoient trop de désordre, ce qu'on ignoroit dans les premiers traitemens publics. Enfin ce sont eux qui nous ont fait connoître tout le prix des somnambules magnétiques, qui auparavant restoient ignorés parmi la foule des malades.

Je déclare que c'est en prenant pour guides ces hommes si recommandables par leur zèle pour le bien public et la propagation de la vérité; c'est en suivant leurs procédés, et sur-tout leurs instructions et leurs conseils pour les attentions, la prudence et la circonspection qui doivent accompagner tous les traitemens, et particulièrement ceux où les malades deviennent somnambules magnétiques, que j'ai obtenu les mêmes résultats, les mêmes succès, les mêmes phénomènes, et d'autres analogues à ceux qu'ils ont publiés; phénomènes qui répondent si victorieusement à toutes les objections de M. Thouret et de MM. les commissaires du roi pour l'examen du magnétisme animal.

Cependant il faut être juste; on ne peut s'empêcher

---

(1) Je sais qu'il y a des convulsions nécessaires et commandées par la nature; telles étoient celles dont M. Bonnefoi, chirurgien de Lyon, fait mention dans son analyse raisonnée des rapports faits par MM. les commissaires du roi. Mais je sais aussi qu'il y en a beaucoup qui sont produites par les approches des malades ou des spectateurs, dont le défaut d'harmonie cause les effets les plus terribles et les plus dangereux.

de convenir que les expériences de ces commissaires, de ces hommes illustres et recommandables par leur mérite et leurs connoissances, paroissent avoir été rédigées avec toutes les précautions que doivent prendre des hommes chargés de la confiance de leur roi et de celle de la nation.

On ne peut s'empêcher de convenir que d'après la plupart des faits que ces messieurs rapportent et qu'on ne peut révoquer en doute, les commissaires de toutes les académies de l'Europe et de tous les états n'auroient pu faire un autre rapport ni prendre d'autres conclusions.

Si les faits dont ils ont été témoins ne sont point de nature à opérer la conviction, c'est la faute des circonstances; car des faits pareils à ceux qui sont consignés dans le rapport de M. de Jussieu, un des commissaires, qui n'a point signé celui de ses collègues, comme ne contenant que des faits négatifs, mais qui a donné un rapport particulier où il publie des expériences positives en faveur de l'existence et de l'utilité du magnétisme de l'homme, ne se rencontroient pas aussi souvent, et sur-tout au moment qu'on le désiroit. Il falloit donc attendre que le magnétisme eût encore fait plus de progrès. La commission a peut-être été nommée trop tôt, peut-être a fait son rapport trop vite, et n'a pas attendu assez longtems, ou n'a pas été dans assez d'endroits, ni suivi assez de traitemens magnétiques, pour avoir connoissance de faits positifs et concluans en faveur du magnétisme de l'homme.

D'ailleurs, à cette époque, les superbes expériences de Buzancy, chez MM. de Puységur, de Beaubourg,

chez M. le marquis de Tissard, de Lyon, de Strasbourg, n'étoient pas assez connues. Or, toutes ces expériences qui sont consignées dans des mémoires authentiques, ont produit des faits qui sont indépendans de l'imagination, de l'imitation et de l'irritation. Si des faits pareils à ceux qui sont rapportés par M. de Jussieu, un des commissaires, M. de Puységur, M. de Lutzelbourg, M. Tardi de Montravel, M. Leblanc, chirurgien-major, M. Bonnefoi, chirurgien du collège royal de chirurgie de Lyon, et MM. les sociétaires de Strasbourg, parmi lesquels étoient plusieurs médecins renommés, et beaucoup d'hommes distingués par leurs connoissances et leur mérite personnel; et sur-tout si les phénomènes du somnambulisme magnétique eussent été présentés à MM. les commissaires, on doit être convaincu que leurs rapports eussent répondu à l'attente des magnétiseurs, et d'un public impartial et désintéressé.

Je sais qu'en rejetant les fautes et les erreurs de MM. les commissaires du roi, sur les circonstances, je vais m'attirer de grands reproches de la plupart des magnétiseurs, qui regardent MM. les commissaires comme criminels au premier chef, et qui croient qu'on doit dévoiler à toutes les nations, et aux races futures, l'opprobre dont à leurs yeux se sont couverts des hommes qui ont, disent-ils, visiblement trahi la confiance dont les avoit honorés leur roi; qui ont visiblement sacrifié à un misérable esprit de corps, à de vils intérêts, ou à une basse jalousie, les plus grands intérêts des hommes et la cause de l'humanité.

Ce parti m'a toujours paru violent et peu propre à

concilier les esprits. J'ai cru devoir prendre une autre marche. Intimement convaincu qu'une grande partie du public éclairé ne pourra jamais se persuader que dans un siècle de philosophie, où l'on se vante d'avoir détruit les erreurs et les préjugés de nos pères, et éclairé l'univers par de nombreuses découvertes, l'élite de nos savans et sur-tout des hommes tels que Franklin, Bailli, Lavoisier, Leroy, etc., etc., se soient comportés envers l'auteur de la découverte du magnétisme de l'homme, comme les inquisiteurs se comportèrent envers Galilée, ou les médecins envers Harvée; il m'a paru beaucoup plus sage, peut-être plus vrai, et sur-tout plus avantageux pour le succès de la nouvelle doctrine et le triomphe de la vérité, de rejeter les erreurs de MM. les commissaires sur les circonstances, le défaut de lumières et d'expériences suffisantes, mais qui ont été acquises depuis ces fameux rapports. J'ai pensé que de cette manière l'honneur des membres et par conséquent l'honneur des corps auxquels ils appartiennent étant sauvé, ces corps pourroient un jour sauver la chose publique et contribuer à la perfection et à la propagation du magnétisme de l'homme; qu'ils pourroient actuellement reconnoître son existence et son utilité, sans rougir de leurs premières opinions.

La découverte du somnambulisme magnétique doit actuellement faire rendre les armes aux plus incrédules. Il a opéré sur le système de M. Mesmer, les mêmes effets que la découverte des lunettes de Hollande et des télescopes sûr le système de Copernic. On a beaucoup mieux observé, un nouveau jour a dissipé toutes les ténèbres qui environnoient la nouvelle science;

l'imagination, l'imitation, ne peuvent plus être désignées pour causes du somnambulisme magnétique.

On peut actuellement assurer que pour beaucoup d'hommes, sentir la nature de leurs maux et les remèdes nécessaires à leur guérison, non-seulement pour eux, mais encore pour tous ceux qui les intéressent, ou qui peuvent se mettre en harmonie avec eux; reconnoître les germes les plus cachés des maladies qui ne doivent se développer que dans un tems assez éloigné; voir dans l'avenir des événemens dont la connoissance paroît impossible aux hommes, sont des facultés aussi ordinaires que celles qui nous font actuellement voguer dans les airs, et que les phénomènes du somnambulisme magnétique qui paroissent si révoltans, sont tous du ressort de l'instinct développé et perfectionné, dont on ne connoît pas encore tout le domaine, toute l'étendue et toute la puissance.

Ce sixième sens, quelque naturel, quelque nécessaire qu'il soit à l'homme, a cependant comme les autres sens, besoin d'être exercé pour servir. On sait que les hommes, qui privés de la vue dès leur tendre enfance ou depuis leur naissance, l'ont ensuite recouvrée, n'ont pu pendant quelque tems en faire usage. Il en est de même de l'instinct physique, de l'instinct moral, de l'instinct politique; le défaut d'être exercé le rend nul : un grand nombre de personnes l'ont perdu entièrement sans pouvoir le recouvrer. C'est alors que les somnambules magnétiques viennent à leur secours, voient et sentent pour elles.

Avec quelle reconnoissance ne doit-on pas accueillir une découverte qui développe ou fait recouvrer un

organe qui est pour l'homme d'un si grand secours, et la source de phénomènes aussi intéressans qu'incroyables. Cependant, nous pouvons dire, avec Bernardin de St.-Pierre (Etudes de la Nature) : « Les communications de l'ame avec un ordre de choses invisibles, sont rejetées de nos savans modernes, parce qu'elles ne sont pas du ressort de leurs systèmes et de leurs almanachs. Mais que de choses existent qui ne sont pas dans les convenances de notre raison, et qui n'en ont pas été même apperçues ! »

Nous pouvons dire aussi avec Napoléon le grand : « Les sciences qui nous ont révélé tant de secrets, détruit tant de préjugés, sont appelées à nous rendre de plus grands services encore. De nouvelles vérités, de nouvelles découvertes, nous révéleront des secrets plus essentiels au bonheur des hommes. »

C'est pour faire jouir les gouvernemens d'une de ces nouvelles découvertes essentielles au bonheur des hommes que j'ai entrepris de faire paroître ce Traité. Il est le fruit de quinze ans d'études, d'expériences et de connoissances puisées dans les ouvrages les plus célèbres qui ont paru sur la nouvelle doctrine.

Les expériences et les faits pour le magnétisme de l'homme s'étant multipliés considérablement, il est plus facile actuellement de se convaincre de l'existence et de l'utilité de cette découverte. On peut donc par cette raison donner des instructions qu'il étoit impossible de se procurer dans les premiers tems qu'elle fut annoncée, et sur-tout lorsque le prix des somnambules magnétiques étoit peu connu : phénomène, la plus grande merveille qui soit parvenue à la connoissance des hommes ;

phénomène assez commun dans tous les endroits où l'on magnétise ; phénomène enfin , qui auroit empêché MM. les commissaires du roi de porter un jugement précipité, et les eût forcés de rendre hommage aux vérités sublimes , mais peut-être encore trop fortes pour la plupart des hommes , qui tôt ou tard seront obligés de les reconnoître et de convenir des faits , lorsqu'ils seront en si grand nombre qu'il sera absurde et ridicule de les nier, et que l'ignorance à cet égard sera la marque d'une éducation peu cultivée.

En annonçant que le prix des somnambules magnétiques étoit inconnu aux premiers magnétiseurs , même à l'auteur du magnétisme de l'homme , M. Mesmer , ainsi que beaucoup d'autres instructions pour la théorie et la pratique, car il est notoire que M. de Puységur est le premier qui en a fait part au public, mon dessein n'est pas de rabaisser en aucune manière la gloire de ce grand homme. Il a fait tout ce que le plus grand génie pouvoit faire. Mais la carrière étoit trop vaste pour qu'il pût la parcourir toute entière ; et comme l'a dit le prince des orateurs latins, *nihil est simul inventum et perfectum*. Il faudra peut-être plusieurs siècles pour remplir cet objet. Nous avons beaucoup de matériaux précieux, mais épars. Or en les rassemblant , et en y joignant ceux que plusieurs années d'expériences dans la pratique du magnétisme de l'homme m'a fournis ; et les lumières que je dois à plusieurs somnambules magnétiques, j'ai cru pouvoir en faire un ouvrage qui contînt des instructions utiles pour ceux qui la première fois auroient parmi leurs magnétisés des somnambules magnétiques.

Je suis bien loin de croire que ce Traité soit complet.

Il faudra sans doute encore de longues années pour qu'il le devienne. Mais j'espère au moins qu'il pourra servir à en faire un plus parfait, et même actuellement être de quelque utilité pour ceux qui voudroient s'instruire dans une science qui est beaucoup plus sérieuse, beaucoup plus difficile, et beaucoup plus importante qu'on ne pense, et qu'elle ne paroît au premier aspect.

Lorsque l'homme de génie a toutes ses facultés intellectuelles absorbées en contemplant les merveilles du magnétisme de l'homme et sur-tout du somnambulisme magnétique, lorsqu'il n'a pas assez de sens pour les voir et les comprendre, le savant à préjugés, l'ignorant et l'imbécile, croient qu'elles ne sont pas dignes de leurs regards.

J'aurois pu faire paroître plutôt cet ouvrage, mais craignant que l'enthousiasme qui m'enflammoit lorsque je commençois à étudier et sur-tout à pratiquer le magnétisme, et à être témoin de toutes les merveilles qu'il présentoit, ne me fît exagérer l'importance de cette découverte, je crus devoir laisser passer quelques années, pour que le bandeau fût ôté, dans le cas où il en eût existé, qui put me cacher les véritables objets, et m'empêcher de reconnoître ce qu'il pourroit y avoir de vrai ou de faux dans cette nouvelle science. C'est donc avec tout le sang-froid et le calme nécessaires, pour la justesse des apperçus et des réflexions, que je présente cet ouvrage à tous les hommes amis de la vérité et du bien public: puissent-ils l'agréer et sentir l'importance de recouvrer ou de développer plusieurs facultés précieuses, que beaucoup de savans prévenus regardent comme des chimères, mais qui n'en sont

pas moins réelles ! Puissent-ils enfin sentir le besoin si doux et si impérieux d'aimer leurs semblables et de les secourir par tous les moyens qui sont en leur puissance, et qui seront exposés dans ce Traité :

Il sera divisé en cinq parties.

La première contiendra un discours dont le but est de démontrer ; 1°. que les merveilles du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, ne sont pas plus surprenantes que celles dont nous sommes témoins tous les jours, et qui ne nous étonnent plus par l'habitude où nous sommes de les voir ; 2°. que les témoignages, en faveur de l'utilité de cette découverte, ont les degrés d'authenticité nécessaires pour opérer la conviction. Ce discours sera suivi des objections les plus fortes que l'on ait faites ou que l'on puisse faire contre cette nouvelle doctrine. Elles sont au nombre de vingt. J'espère avoir donné des réponses satisfaisantes.

La seconde partie contiendra un exposé des procédés pour la pratique du magnétisme de l'homme, une discussion sur les traitemens publics et particuliers, un modèle d'interrogatoire pour les somnambules magnétiques, un moyen pour procurer cet état à beaucoup de personnes qui en paroissent le moins susceptibles ; enfin des apperçus pour le rendre plus permanent et même héréditaire.

La troisième partie contiendra l'application des lois magnétiques et harmoniques de l'homme, à la morale, et aux gouvernemens.

La quatrième contiendra cent quarante articles, que l'on peut regarder comme le résumé de ce Traité, tant pour la théorie que pour la pratique.

La cinquième partie contiendra l'exposé des traitemens que j'ai faits et qui m'ont paru les plus instructifs et les plus intéressans. J'y joindrai les traitemens de quelques magnétiseurs célèbres.

Pour rendre ce traité plus complet il faudroit y joindre la réimpression des ouvrages les plus célèbres qui ont paru pour et contre cette fameuse et intéressante découverte. C'étoit le projet de la municipalité de Paris, peu de tems avant les états-généraux de 1789 : J'en vais donner la nomenclature.

1°. Les ouvrages de M. Mesmer, sur-tout son Mémoire sur la découverte du magnétisme animal, et son Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal.

2. Les observations sur le magnétisme animal, par M. Deslon, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, et premier médecin ordinaire du comte d'Artois.

Tant qu'il n'y eut que M. Mesmer pour annoncer et préconiser sa découverte, elle ne fit pas grand bruit. On ne se donna pas la peine de la louer, ni de la blâmer, ni de la combattre. Mais aussitôt que l'on vit un médecin de Paris, tel que M. Deslon, attaché à un prince de la famille royale, en faire un éloge pompeux, et s'en déclarer un des plus zélés partisans, les têtes commencèrent à s'échauffer ; il y eut une grande rumeur parmi la faculté de médecine. La plupart des médecins commencèrent à craindre que cette doctrine ne se

propageât, et pour en arrêter les progrès ils crurent devoir prendre un arrêté pour défendre à tout médecin de la faculté de Paris de s'en occuper et de s'en déclarer partisan, ni par ses écrits, ni par sa pratique.

3°. Cet arrêté est du 28 août 1784.

Peu de tems après ils se crurent forcés de rayer du catalogue des docteurs régens, M. Varnier, un de leurs collègues, *parce qu'il montroit dans sa pratique, dans ses discours et ses écrits trop d'obstination pour le prétendu magnétisme animal.*

4°. Ce décret est du 23 octobre 1784.

5°. Il donna lieu à un mémoire de M. Varnier qui se rendit appelant : il fut rédigé par M. Fournel, avocat. C'est un monument précieux où la sagesse et la prudence de M. Varnier sont mises en opposition avec la sottise et le délire de la faculté. Ce mémoire est appuyé d'une consultation de dix-sept avocats des plus célèbres, qui tous blâment la conduite de la faculté, sur-tout lorsqu'elle exigeoit le serment de ne jamais croire au magnétisme animal, et de ne s'en déclarer jamais partisan.

6°. Dans ce tems parurent les Considérations de M. Bergasse, écrites avec ce style de feu et cette force de raisonnement qui entraînent.

7°. La lettre de M. Court de Gebelin, auteur du Monde primitif, qui commença par faire beaucoup d'impression dans le public, et engagea un grand nombre de personnes à s'instruire de la nouvelle science.

8°. La lettre du père Hervier, homme de lettres et bibliothécaire des Grands-Augustins. Elle embrâsa tous ceux qui en entendirent la lecture dans la séance publique du Musée de Paris, le 13 novembre 1783.

Ces deux lettres, et les autres ouvrages que l'on vient de citer, produisirent la commotion électrique. L'enthousiasme se communiqua rapidement de Paris dans les provinces. Il y eut peu de grandes villes où l'on ne construisit des baquets : la foule se portoit aux traitemens publics.

Cette découverte avoit depuis deux années fait une si grande sensation à la cour, que dès le mois de mars 1781, un ministre d'état fit proposer à M. Mesmer, de la part du roi, vingt mille livres de pension viagère, et en outre un loyer de dix mille livres pour la maison qu'il reconnoîtroit propre à former des élèves; savoir, trois pour le gouvernement, et tel nombre qui lui conviendroit pour sa propre satisfaction. Le reste des graces qu'il pourroit demander, ajouta le ministre, lui seroit accordé lorsque les élèves du gouvernement auroient reconnu l'utilité de sa découverte. (*Voyez* le Précis historique de M. Mesmer, page 205.) M. Mesmer témoigna les sentimens de la plus vive reconnoissance, mais il ne crut pas devoir accepter ces propositions et ces offres.

Peu de tems après cent personnes d'un mérite distingué, ouvrirent une souscription de cent louis chacune, en faveur de M. Mesmer, comme un tribut de reconnoissance pour sa découverte; elle fut aussitôt remplie.

Enfin, sur l'invitation de M. Deslon, le roi nomma le 12 mars 1784, deux commissions pour l'examen du magnétisme animal. La première étoit composée de quatre médecins, MM. Majaut, Sallin, Darcet, Guillotin, et cinq académiciens, MM. Franklin, Bailli, Leroy, Lavoisier et de Borie.

La seconde étoit composée de cinq médecins, MM. Poissonnier, Caille, Mauduit, Andry et Jussieu.

9°. et 10°. Leurs rapports furent publiés l'un le 11, et l'autre le 16 août 1784. Les conclusions des deux rapports sont les mêmes.

1°. Que le magnétisme animal n'existe pas ; 2°. que les effets qu'on lui attribue sont causés par l'imagination, l'irritation et l'imitation ; 3°. que tout traitement public où les moyens du magnétisme seront employés, ne peut avoir à la longue que des effets funestes par les crises et les convulsions qui peuvent se communiquer et devenir épidémiques.

Malgré des rapports aussi foudroyans, le gouvernement garda le plus profond silence. Il laissa la liberté pleine et entière de magnétiser, soit parce qu'il paroissoit prouvé que MM. les académiciens avoient donné peu de suite et peu de tems aux expériences, et qu'ils s'en étoient rapporté aux médecins, soit parce que M. de Jussieu, un des commissaires, avoit fait un rapport particulier, 11°. en faveur de l'existence et de l'utilité du magnétisme de l'homme, où il consignoit des expériences positives et très-concluantes, soit que de toutes les parties de la France il arrivât des témoignages favorables et non suspects de personnes recommandables par leur mérite, leurs connoissances et leur désintéressement.

Il est bon d'observer que M. de Jussieu, par son rapport, se fit *l'ennemi des deux partis*. Ce sont ses propres paroles que je lui ai entendu prononcer lorsque j'eus l'honneur de le voir en 1789. Il ajouta : « les magnétiseurs trouvent que j'en ai dit trop peu en leur



faveur ; mais les médecins et les académiciens trouvent que j'en ai dit beaucoup trop, ce qui m'a obligé de dire à ces derniers : *Tous vos efforts n'empécheront pas une vérité physique de triompher.* »

Quoi qu'il en soit, les deux fameux rapports des commissaires du roi ne firent qu'enflammer davantage le zèle des magnétiseurs. On vit alors paroître deux réponses qui méritent d'être distinguées.

12°. L'une est intitulée : Doutes d'un provincial proposés à MM. les médecins commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal : elle est de M. Servan, ancien procureur-général d'un parlement.

13°. L'autre est intitulée : Analyse raisonnée des rapports des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal ; elle est de M. J.-B. Bonnefoi, membre du collége ci-devant royal de chirurgie de Lyon. Ces deux réponses sont restées sans replique.

14°., 15°. 16°., 17°. Mais ce qui acheva de mettre en poudre les deux rapports., ce furent les mémoires de M. de Puységur, de M. de Lutzelbourg, de M. Tardi de Montravel, ceux de la Société harmonique de Strasboug. Les phénomènes du somnambulisme magnétique, et qui ne furent point présentés à MM. les commissaires, détruisirent absolument leurs rapports. On ne peut pas dire que ces phénomènes sont l'effet de l'imagination, de l'imitation ou de l'irritation.

18°. Si on ajoute à ces ouvrages l'Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique, par M. Fournel; l'Essai sur la théorie du somnambulisme magnétique par M. Tardi de Montravel, et l'ouvrage de M.

Bachelier d'Agès, intitulé : de la nature de l'homme et des moyens de le rendre plus heureux, on aûra sur le magnétisme de l'homme, tout ce qui a paru de plus intéressant.

J'oubliois l'ouvrage de M. Thouret, docteur régent de la faculté de médecine, intitulé : Recherches et doutes sur le magnétisme animal. Il est contre cette découverte, mais il tombe de lui-même, quoiqu'il soit rempli d'une profonde érudition. Tous ses raisonnemens se réduisent à conclure que la doctrine de M. Mesmer doit être rejetée, parce qu'une pareille doctrine ayant été annoncée il y a près de deux siècles, elle n'avoit point été accueillie, et avoit été abandonnée. On sentira le faux de ce raisonnement, en l'appliquant au système de Copernic, qui avoit été annoncé il y a plus de deux mille ans, et ensuite de siècle en siècle, et avoit toujours été abandonné. Les phénomènes du somnambulisme magnétique ont fait comme nous l'avons déja dit, sur le système de M. Mesmer, le même effet que les lunettes de Hollande et le télescope, sur le système de Copernic. Depuis ces deux époques, l'évidence dans les deux systèmes a été portée au dernier degré.

Mais ce qui paroîtroit aux yeux du vulgaire de plus défavorable à la doctrine du magnétisme de l'homme, est l'espèce de silence et d'inaction momentanée, causée par la révolution. On pourroit peut-être se persuader que des magnétiseurs qui ont cessé de continuer leurs opérations, sont alors désabusés et ne croient plus au magnétisme de l'homme ; on se tromperoit grossièrement. Le retour de la paix ne sera pas

même, pour le plus grand nombre, un motif suffisant pour les engager à reprendre leurs travaux; la raison en est fort simple, c'est que la pratique du magnétisme de l'homme absorbe entièrement toutes les facultés du magnétiseur. Il faut qu'il fasse momentanément le sacrifice de son tems, de ses affaires, et par conséquent d'une partie de sa fortune. Ce sont des efforts qui, pour beaucoup de magnétiseurs, ne peuvent durer qu'un certain tems et non toute la vie. Il est donc bien prouvé que quelque sublime, quelque intéressante, quelque divine que puisse être la pratique du magnétisme de l'homme, elle n'aura un succès constant et inébranlable, que lorsque le gouvernement éclairé sur ses véritables intérêts, voudra se déterminer à s'en déclarer le protecteur.

Il n'est point rare de voir dans la société beaucoup de personnes crier contre le magnétisme animal, le traiter d'absurdité et de folie, et ne pas savoir même sa définition. On ne voudroit pas croire qu'un professeur de physique, fit imprimer en 1787, que le magnétisme animal n'étoit que l'application de l'aimant dans les maladies. C'est pour prévenir de pareilles erreurs que je vais donner quelques notions sur ce que le public doit entendre par magnétisme animal.

M. Mesmer a désigné par magnétisme animal, l'influence réciproque des êtres animés, d'où résulte cette faculté reconnue dans l'homme, de produire sur un autre homme qu'il a pu mettre en rapport, et qui souffre en outre de quelque incommodité, ou qui se trouve plus foible que lui, plusieurs phénomènes semblables à ceux que l'aimant produit sur le fer, en

employant un toucher méthodique. Mais ce procédé produit aussi d'autres phénomènes qui suivent les lois de l'harmonie. C'est ce qui m'a engagé à substituer souvent le mot de puissance magnétique et harmonique de l'homme, à magnétisme animal ; mais j'ai cru devoir conserver quelquefois les dernières expressions, sur-tout dans la première partie de cet ouvrage, comme étant beaucoup plus connues.

De même les expressions de somnambule magnétique me paroissent impropres, car ceux qui sont dans cet état ne dorment pas, mais jouissent d'une plus grande ou d'une autre existence. Je substituerai donc souvent l'expression d'état magnétique et harmonique ou de clairvoyance instinctive, à somnambulisme magnétique, et de magnétisé harmonique ou de clairvoyant instinctif, à somnambule magnétique ; ou

Si M. Mesmer n'a rien publié de pareil au Traité que j'annonce, on peut en trouver les raisons 1°. dans les découvertes immenses que ses élèves ont faites, sur-tout relativement au somnambulisme magnétique, et qu'il ignoroit ; 2°. dans l'obligation qu'il a dû s'imposer de ne dévoiler toute sa doctrine qu'à ses élèves qui avoient souscrit une somme assez forte pour l'acquérir. La publicité de cette doctrine eût donc été une infidélité de sa part. Mais comme je n'ai pas de pareilles raisons pour garder le silence, j'ai cru qu'après l'obligation de faire le bien, la seconde étoit de transmettre aux autres les moyens qui m'avoient servi pour l'opérer.

Nota. Ceux qui voudront souscrire pour le Traité du magnétisme de l'homme et du somnambulisme

magnétique, sont avertis que la souscription est ouverte chez MM. *Debray*, libraire, rue St.-Honoré, barrière des Sergens, et *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, n°. 2. L'ouvrage aura deux volumes, in-8°. On souscrit moyennant deux francs d'avance par chaque volume, dont M. *Debray* ou M. *Desenne* donnera récépissé. Si à la fin de juin, le nombre des souscripteurs n'est pas rempli, on rendra l'argent. Les souscripteurs en retirant leur exemplaire, donneront en outre deux francs par volume, ce qui fait au total quatre francs. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront chaque volume cinq francs. L'ouvrage paroîtra le 1er. septembre, si la souscription est remplie.

DISCOURS

SUR LE MAGNETISME DE L'HOMME,

ET

RÉPONSES AUX OBJECTIONS.

En considérant le magnétisme de l'homme tel qu'il doit être, non-seulement comme un moyen d'augmenter nos forces, de guérir nos maladies et de soulager nos infirmités, mais encore comme l'agent le plus efficace pour développer des qualités précieuses et particulièrement cette clairvoyance instinctive de l'homme, destinée pour suppléer à la foiblesse, à l'insuffisance de la raison et pour en réparer les écarts, tant en médecine qu'en morale et en politique, et procurer sur les autres sciences les plus grandes lumières, il devient un objet digne de la contemplation des hommes de génie, des études des savans, et de la reconnoissance de tous les cœurs sensibles.

Le magnétisme de l'homme et tous les phénomènes qu'il produit, sont de grandes et précieuses vérités qui paroissoient d'abord si absurdes, que quelque intéressantes qu'elles fussent pour l'humanité, la plupart des

hommes ne daignoient pas faire la moindre démarche pour voir les expériences qui pouvoient en démontrer évidemment la certitude; il étoit donc naturel que des savans du premier ordre refusassent d'abord leur croyance à des vérités qui paroissoient heurter celles qu'ils avoient apprises par de longs et pénibles travaux. Il étoit donc naturel d'entendre dire à quelques-uns : quand nous le verrions nous ne le croirions pas. Ils étoient donc excusables d'attribuer à l'imagination tous les surprenans effets du magnétisme de l'homme, comme ils l'avoient été anciennement d'attribuer à l'horreur du vide les effets de la pesanteur de l'air qu'ils ne connoissoient pas davantage. Ils étoient donc bien pardonnables de regarder les premiers partisans de M. Mesmer, comme des dupes ou des fripons.

Mais depuis que les Jussieu, les Court de Gebelin, les Hervier, les Bergasse, les Bailli-Desbarres, les Servan, les Puységur, les Lutzelbourg, les Barberin, les Bonnefoi, les Montjoie, tous on ne peut pas mieux choisis pour être des dupes ou des fripons, ont regardé cette nouvelle science comme digne de leurs éloges et de leurs études, depuis sur-tout que les expériences de Busancy, de Beaubourg, de Bordeaux, de Strasbourg, de Grenoble, de Lyon, de Rouen, de Nîmes, de Toulouse, de la Rochelle, etc., en un mot de presque toutes les grandes villes du royaume, ont procuré de nouvelles lumières sur l'importance de la découverte de M. Mesmer, on ne doit plus regarder ceux des savans qui s'obstinent encore à refuser leur croyance à tous les faits les plus authentiques, que comme des malheureux qui veulent conserver leurs

masures et leurs vieilles idoles (1), parce qu'il leur en a coûté beaucoup pour les acquérir, et qu'il leur en coûteroit encore plus pour les abattre. Dans ce cas leurs sarcasmes, leurs injures et leurs persécutions sont pardonnables, « car quel est celui qui ne pardonne pas même un crime au pauvre dont on veut envahir la chaumière, » a dit M. Bergasse, l'illustre auteur des Considérations sur le magnétisme animal.

Ne troublons donc pas le repos de ceux qui ont intérêt de rester dans l'ignorance. Ne cherchons le suffrage que des hommes qui veulent s'éclairer, desirent sincèrement la vérité, et ne rougissent pas de la soutenir, quelques sacrifices qu'elle puisse leur coûter. Qu'ils daignent me donner leur attention, suspendre pendant quelque tems leur jugement, et n'admettre ou ne rejeter les faits en apparence les plus révoltans que je vais rapporter, qu'après avoir eux-mêmes essayé d'en vérifier la possibilité.

O Buffon, peintre de la nature, initié dans une partie de ses secrets, que n'avois-tu connoissance du magnétisme de l'homme pour nous en faire le tableau,

---

(1) Oui, [illegible] souvent nous n'avons que des masures en médecine, en morale, en politique, et des idoles trompeuses. La raison, suffit-elle toujours pour nous conduire? La religion même est très-souvent insuffisante pour nous guider dans beaucoup de circonstances; car quel homme fut plus religieux que Louis XVI? Hélas! ce monarque ne trouva dans sa religion aucune lumière pour se conduire, éviter les écarts continuels, et enfin les précipices où il a plongé la France et s'est plongé lui-même. L'instinct ou la clairvoyance instinctive est donc dans mille circonstances le guide le plus sûr que la divinité nous ait donné.

ou du moins que ne peux-tu me transmettre tes magiques pinceaux, pour que je puisse exprimer ce que cette découverte a de plus auguste, de plus digne de l'admiration et des hommages de tous les hommes. Vains desirs! Eh qui pourroit se persuader que l'illusion ne m'auroit pas plutôt guidé que la vérité. Le récit simple et fidèle que je me propose de faire, ne sera-t-il pas encore attribué à une imagination exaltée, qui saisit avec empressement tout ce qui flatte son goût pour le merveilleux, sans s'inquiéter s'il ne répugne point à la raison?

En effet, à moins d'avoir été témoin mille et mille fois des faits les plus concluans, d'avoir dirigé soi-même les expériences, qui pourra jamais croire que les hommes ont par eux-mêmes la faculté précieuse de renforcer dans leurs semblables, le principe de vie qui circule dans toute la nature, entretient l'ordre et l'harmonie de l'univers, et fait revivifier tous les êtres; que par ce moyen ils peuvent souvent guérir les maux les plus graves et les plus invétérés, ou du moins les diminuer considérablement, lorsqu'on ne peut les faire cesser entièrement?

Qui pourra jamais croire que cette faculté curative de l'homme est si grande, que dans beaucoup de circonstances sa simple parole, sa présence procurent la santé, le calme, la sérénité, rendent les alimens agréables, salutaires, et répandent la vie, les sentimens les plus délicieux et le bonheur sur tout ce qui l'environne?

Qui pourra jamais croire que l'homme a la puissance de faire de quelques personnes des espèces de divinités capables de sentir la nature de leurs maux, d'indiquer

les remèdes qu'il faut employer, de prévoir les crises heureuses ou allarmantes qui doivent survenir, leur genre, leur intensité, leur rémission, enfin l'époque de leur cessation entière et de la parfaite guérison, quelquefois de pressentir les autres maladies qui les menacent dans un tems plus éloigné, et d'avoir aussi cette clairvoyance instinctive pour les malades avec lesquels ils sont, ou avec lesquels on peut les mettre dans un grand rapport ou une grande harmonie?

Qui pourra jamais croire que par la seule direction des doigts, souvent sans toucher, quelquefois par un simple regard, quand le rapport est établi, l'homme ait la vertu de plonger un autre homme dans un état extraordinaire, appelé somnambulisme magnétique, dont ordinairement celui qui éprouve cette crise ne peut sortir sans la volonté du magnétiseur qui la lui a procurée, ou avant l'heure indiquée par la nature; lui causer une perte de tous ses sens, ou de quelques-uns pour les étrangers, et ne les lui faire conserver que pour celui qu'il a pour ainsi dire enchanté, ou pour ceux à qui il lui a plu de donner une partie de sa puissance?

Qui pourra jamais croire que ceux que l'on a mis dans cette espèce d'enchantement, deviennent souvent capables d'apprécier les propriétés et l'utilité des plantes par le goût et l'odorat, de distinguer les couleurs, de voir à travers les corps opaques par des organes autres que les yeux, d'entendre des conversations qui se tiennent loin d'eux, de raconter ce qui s'y passe, de connoître des événemens passés et futurs dont ils n'ont aucune idée dans l'état ordinaire, et d'en désigner les circonstances; enfin, d'acquérir par des sensations

inouies et une sensibilité extrême, des connoissances, sublimes et inappréciables sur la médecine, la morale, la politique, et sur toutes les sciences, lorsqu'ils en ont les premiers principes?

Mais sur-tout qui voudra jamais croire qu'un magnétiseur obtient souvent un tel empire sur certains sujets magnétiques, et les met dans une telle dépendance de lui-même, qu'ils deviennent capables d'exécuter sa volonté mentale sans qu'il soit besoin de l'exprimer par gestes, par paroles ou par écrit; que cette volonté est quelquefois si active, que dans plusieurs circonstances elle peut guérir les maux de ceux qui sont soumis à sa puissance?

Annoncer de pareilles choses, c'est, selon l'opinion de beaucoup de personnes, le comble de l'absurdité et de la folie; c'est remettre en vigueur les amulettes, les sachets, les poudres de sympathie, l'onguent des armes, les talismans.

Cependant l'annonce du magnétisme de l'homme n'est point aussi absurde qu'on voudroit le faire entendre.

1°. Ses merveilles ne sont pas plus surprenantes que celles que nous voyons tous les jours, et qui ne nous étonnent plus par l'habitude où nous sommes de les voir.

2°. Les témoignages en faveur de l'existence et de l'utilité du magnétisme de l'homme, et du somnambulisme magnétique, ont les degrés d'authenticité nécessaire pour opérer la conviction.

Première Partie.

Les merveilles du magnétisme de l'homme ne sont pas plus surprenantes que celles que nous voyons tous les jours.

La science du magnétisme de l'homme, quant à la partie médicinale, est fondée sur une vérité qu'on ne peut contester, c'est que tous les hommes dans la vigueur de l'âge ont une surabondance de vie et une sphère d'activité considérables. Or, est-il absurde qu'on puisse l'employer au soulagement de ceux en qui les principes de vie sont affoiblis ou diminués. Il est reconnu que plusieurs malades se guérissent par leurs simples forces. Beaucoup de fièvres disparoissent sans aucun remède; beaucoup de blessures se ferment sans aucun topique. Les incisions que l'on fait aux arbres, lorsqu'elles ne sont pas trop profondes, se recouvrent. Il paroît donc évident qu'il y a dans tous les êtres une action réparatrice du désordre qu'ils éprouvent: or, en augmentant cette action, en réunissant ses forces avec celles d'un autre, est-il donc encore une fois si absurde de penser qu'un malade puisse alors surmonter des obstacles sous lesquels il eût succombé s'il n'eût employé que ses propres forces.

Il y a peu de maladies qui dans quelques sujets bien constitués, ne se soient guéries par les seules forces de la nature. Or dans les sujets plus foibles si l'on parvient à augmenter cet esprit de vie, ne doit-on pas s'attendre au même succès? On pourroit donc guérir sans remèdes,

si un magnétiseur trouvoit le moyen de fortifier ou d'augmenter dans son malade l'esprit vital et réparateur au degré convenable.

L'usage aussi ancien que le monde de prendre un enfant entre ses bras lorsqu'il souffre, n'est-il pas fondé sur les lois du magnétisme de l'homme? Le premier mouvement indiqué par la nature, lorsqu'on souffre ou qu'on s'est donné quelque coup, est d'y porter la main; cette action vive, prompte et irréfléchie, ne dérive-t-elle pas des mêmes lois, que les plus ignorans observent sans les connoître? Il est rare que ce procédé n'apporte pas du soulagement, par la raison qu'on accumule dans l'endroit souffrant ou blessé, plus de chaleur animale, plus de principe réparateur.

Les anciens savoient par expérience combien il peut être utile pour des malades languissans et épuisés, de vivre dans une atmosphère de ces émanations restaurantes, qu'exhalent des corps jeunes et pleins de vigueur. Nous voyons dans le troisième livre des rois, que David dans sa vieillesse, couchoit avec de jeunes filles pour se réchauffer et recouvrer un peu de force. Cappivaccius conserva l'héritier d'une grande maison d'Italie, tombé dans le marasme, en le faisant coucher entre deux filles jeunes et fortes. Forestius rapporte qu'un jeune Polonais fut retiré du même état en passant les jours et les nuits auprès d'une nourrice de vingt ans, et l'effet du remède fut si prompt, que bientôt ont eut à craindre de voir le convalescent perdre de nouveau ses forces par un retour prématuré aux plaisirs de l'amour. Boerhave racontoit à ses disciples qu'il avoit vu guérir un prince allemand par les mêmes moyens. Ces exemples

sont rapportés par MM. Tissot et Cabanis. Cependant il est facile de concevoir que l'atmosphère de l'homme ayant une certaine étendue, on peut agir souvent sans un toucher aussi immédiat.

« La médecine d'attouchement, dit M. de Jussieu, un des commissaires du roi pour l'examen du magnétisme de l'homme, a été pratiquée de tout tems et chez toutes les nations. Mais abandonnée à des mains peu propres à la diriger, administrée sans méthode, reléguée parmi les moyens populaires, négligée par les hommes instruits, elle a toujours langui dans l'obscurité. »

O vous qui regardez comme absurde que le magnétisme de l'homme soit un moyen curatif, examinez avec quelque attention les réflexions suivantes; elles sont de M. Servan, cet homme si célèbre dans les lettres et la magistrature, son jugement pourra être de quelque poids. Voici comme il s'exprime dans les Doutes d'un provincial.

« Telle est à mes foibles yeux la différence entre le magnétisme et la médecine, que si ces deux méthodes étoient également inconnues aux hommes, il faudroit avant tout examen, supposer le magnétisme comme vraisemblable et nier la médecine comme prodigieuse. Je suppose en effet moi-même, que les inventeurs de ces arts tous deux nouveaux, les présentent à-la-fois et en concurrence aux hommes rassemblés, je me figure les inventeurs de la médecine et leur innombrable cohorte, faisant avancer avec un horrible fracas leur machine immense, énorme, monstrueuse, et s'écriant : hommes sujets à tant de maladies, il vous faut tout cela, non pas pour vous guérir, nous n'osons

vous le promettre, mais pour essayer de vous guérir du moindre de vos maux. »

« Il faut que nous déchirions les cadavres malgré l'horreur qu'ils inspirent à tout être vivant, et les miasmes putrides et révoltans dont ils nous infectent. Il faut envoyer jusque dans la Calabre, recueillir l'humeur qui distille de certains arbres, tandis que par nos soins d'autres hommes courent en Moscovie, chercher la racine de rhubarbe. Un plus grand nombre fouille en notre nom les entrailles de la terre, pour en extraire des sels et des minéraux, et presque tous ces ouvriers perdent la vie en travaillant pour la santé de quelques autres. Ce n'est rien, car la fièvre n'est pas encore guérie, il a fallu pour la dompter qu'on perfectionnât jusqu'au prodige l'art de la navigation; il a fallu qu'un homme unique eut le génie de deviner un autre monde et le courage de l'atteindre; il a fallu couvrir d'assassinats, inonder de sang tout un hémisphère, avant de trouver l'écorce qui doit guérir la fièvre. Enfin, après cinq mille ans, cette écorce d'Amérique est en Europe; eh bien, la fièvre n'est pas véritablement guérie, ou l'abus du remède a fait des maux pires que la fièvre même. Avec quel effroi ou quelle dérision, et les inventeurs et leur machine et leurs ouvriers seroient reçus par des hommes encore simples. »

« Eh quoi pourroient-ils leur répondre, c'est donc là ce que vous appelez votre science, votre médecine et la vérité? Eh quels sont donc, bon Dieu, les caractères du mensonge et de l'ignorance! Vous prétendez nous persuader que la nature en nous exposant à

tant de maux n'a voulu nous guérir qu'au prix des travaux de plusieurs siècles, de plusieurs nations, de plusieurs arts, de plusieurs hommes de génie, et vous osez dire que vous connoissez mieux la nature que cet étranger si simple et si vaste dans ses vues; vous le nommez imposteur et ignorant, et vous vous proclamez savans et véridiques. Messieurs, nous ne sommes que des ignorans, nous n'avons qu'un cœur simple pour discerner les lois morales de la nature, des sens grossiers pour en découvrir les lois physiques; nous n'avons qu'une foible raison pour diriger notre cœur et nos sens; mais nous attestons ici notre cœur, nos sens et notre raison, que nous découvrons en vous tous les caractères de l'erreur, et dans cet étranger presque tous ceux de la vérité; nous n'assurons pas qu'il la possède, mais nous osons assurer qu'il est digne de la posséder. Il a pu s'égarer, mais du moins il s'est égaré sur les traces de la nature; tout ce qu'il dit peut n'être pas vrai, mais tout est infiniment vraisemblable, si la vraisemblance d'une théorie dépend de sa conformité avec cette idée adoptée dans tous les siècles et par tous les hommes éclairés, que la nature fait constamment les plus grandes choses par les moyens les plus simples. »

« Mais quand l'inventeur du magnétisme de l'homme paroîtroit seul, sans bruit, sans suite, sans autre art que sa propre nature, ne puisant ses forces que dans ses organes, et ses lumières que dans l'expérience; quand après avoir expliqué une théorie simple comme la nature, cet homme en déduiroit une pratique aussi simple encore, aussi bienfaisante que les procédés connus de cette même nature, que penseroient les hommes, que

diroient-ils de cet art nouveau ? Si l'une des lois du magnétisme de l'homme est que deux hommes, deux êtres organisés, peuvent en se rapprochant exciter une action qui les soulage l'un et l'autre, la médecine n'est donc, pourroient-ils s'écrier, que l'instinct même de la sociabilité, et cet instinct est une loi physique et générale. Tout cela peut bien n'être qu'un roman, mais bien loin d'être absurde, jamais roman ne fut plus digne de la nature, et plus conforme à ce que nous connoissons de sa grandeur et de sa simplicité. »

« Quoi! nous avons dit que tout cela pouvoit n'être qu'un roman! Ah! le bien produit par le magnétisme de l'homme ne peut être regardé comme romanesque que par les êtres insensibles et dénaturés ; et qui n'a pas éprouvé ou fait éprouver les effets salutaires d'un toucher avec affection? Quand l'un de nous souffre, la pitié ne nous force-t elle pas à lui tendre les bras? L'amitié, plus compatissante encore que la pitié, ne nous fait-elle pas embrasser, serrer nos amis pour les consoler ou soulager leurs maux? N'avons-nous pas cent fois pressé avec délices leur cœur contre notre cœur? Quiconque veut faire du bien ne s'approche-t-il pas de ses semblables, et qui veut leur nuire ne craint-il pas leur approche? Non, Mesmer, vous n'avez rien inventé. Nous savions, nous faisions déja une partie de ces choses, la nature même nous avoit instruit longtems avant vous, et les principes de votre art étoient déja dans nos cœurs ; vous n'avez fait que les développer et nous démontrer que nous pouvions encore par nos seuls organes faire pour l'humanité souffrante plus que nous ne pensions. »

Quant aux effets merveilleux, qu'on n'aille point

opposer la foiblesse des moyens que les magnétiseurs emploient pour les produire : parler ainsi c'est oublier les effets de l'aimant, de l'électricité, et du salpêtre. Qui jamais eût cru qu'en passant sur une pierre d'aimant un barreau de fer on alloit lui transmettre la faculté d'en tenir suspendu en l'air un de dix à douze fois plus pesant? Qui jamais eût cru qu'en frottant un plateau de verre on alloit lui communiquer la puissance d'occasionner une commotion terrible à celui qui y toucheroit, et à tous ceux qui feroient la chaîne avec lui? Qui jamais eût cru qu'une pincée de poudre noire put chasser une balle avec assez de force pour tuer un homme? Qui jamais eût cru qu'un pointe de fer mise au-dessus de votre maison et prolongée jusqu'à la terre humide, put vous préserver du coup de foudre le plus violent? Or, est-il absurde de croire qu'un homme ait plus de puissance qu'une pierre d'aimant, qu'un plateau de verre, qu'une pincée de poudre ou qu'une pointe de fer? Si l'on faisoit plus d'attention aux merveilles de la végétation, si l'on considéroit qu'avec le tems, dans une terre conveuable, son action quoique très-douce fait ouvrir les noyaux les plus durs, on ne seroit plus si étonné que le fluide magnétique de l'homme put avec le tems et un magnétiseur bien choisi, dissoudre les obstructions les plus invétérées, et produire les plus grands effets.

Parmi les phénomènes du magnétisme les plus surprenans, et je puis dire les plus révoltans pour les personnes prévenues, ceux qui paroissent le plus contraires aux lois connues de la physique, sont 1°. le sommeil et le somnambulisme produits par un simple toucher; 2°. l'action du magnétiseur sur les somnambules

magnétiques par la simple volonté; 3°. l'intelligence, les lumières et les connoissances inouies que la plupart acquièrent dans l'état de somnambulisme magnétique. Cependant si l'on vouloit faire quelque attention, on se convaincroit que ces phénomènes ne sont pas si absurdes qu'ils le paroissent d'abord; qu'ils sont une extension plutôt qu'une exception des lois connues de la physique. Examinons premièrement le sommeil et le somnambulisme produits par un simple toucher.

N'est-il pas reconnu que la vue, l'ouie, le gout, l'odorat, produisent le sommeil, lorsque ces sens sont affectés à un certain degré? Lisez l'excellent ouvrage de M. Fournel, intitulé : Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique. N'est-il pas naturel que le toucher puisse aussi produire le sommeil ordinaire, ce que l'on voit arriver souvent aux traitemens magnétiques? Or puisque le toucher a une extension beaucoup plus considérable que les autres sens, qu'il est répandu dans tout le corps, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, tandis que les autres sont circonscrits à un espace très-limité; est-il donc si absurde de croire que ce sens par excellence puisse produire quelquefois un effet plus considérable en procurant le somnambulisme, qui a des phénomènes appartenans à l'état de veille et de sommeil, et d'autres qui n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre état? Ce fait paroît-il si contraire aux lois qui sont connues, n'est-il pas au contraire une extension de ces mêmes lois?

Voyons en second lieu si les effets produits par la volonté du magnétiseur sur le somnambule magnétique, à des distances quelquefois assez grandes, choquent aussi

fortement qu'il le paroît, les premières notions de la raison et renversent les lois connues de la physique. Je conviens que c'est le phénomène qui étonne le plus les personnes même habituées à le voir souvent. Cependant il n'est qu'une extension de ceux que nous connoissons, mais qui ne nous frappent plus par la satiété de les voir tous les jours et presque continuellement. L'effet de la volonté sur un corps quelconque, n'est-il pas la plus grande merveille; je commande à ma main d'écrire et elle écrit, je commande à mes pieds de me transporter en un lieu et ils m'obéissent. On ne fait point attention à ce prodige continuel qui n'en est pas moins merveilleux.

Les effets produits sur le somnambule magnétique par la volonté du magnétiseur, ne sont-ils pas une extension de ces phénomènes. Si le magnétiseur peut établir une harmonie assez grande, une espèce d'identité avec son somnambule, est-il si absurde qu'il puisse le faire agir par sa volonté comme il fait agir son bras?

Pourquoi veut-on qu'il soit impossible que Dieu ait accordé à l'homme une partie de sa puissance? ne peut-il pas faire mouvoir par sa volonté tous les êtres? Qui osera soutenir qu'il n'a pu accorder à l'homme, la faculté de faire mouvoir par sa seule volonté un autre homme, en parfaite analogie avec lui, et qui est dans une dépendance absolue de celui qui le fait agir, et comme une extension de son corps?

Les connoissances même si supérieures qu'acquièrent les somnambules magnétiques, ne paroitront plus si surprenantes, quand on fera attention qu'ils acquièrent dans cet état pour certains sens, une sensibilité

très-grande, c'est le fait le plus facile à vérifier. Or, puisque toutes nos idées viennent de nos sens, il s'ensuit qu'une sensibilité nouvelle et inconnue aux autres hommes, doit nécessairement donner de nouvelles idées et des connoissances inconnues aux autres hommes. Ces lumières acquises par le somnambulisme, peuvent paroître absurdes au premier apperçu, mais aux yeux d'un observateur, elles rentrent dans l'ordre des choses et sont conformes aux lois qui constituent la nature humaine.

« Le somnambule magnétique a sur le médecin, dit M. Leblanc, docteur-régent de la faculté et chirurgien-major du régiment ci-devant la Fère, l'avantage inappréciable de connoître sans étudier, pendant que celui-ci ne trouve pas le cours de la vie assez long pour étudier tout ce qu'il doit connoître. Toute cette différence consiste dans la manière de sentir. Un télescope, un microscope nous font appercevoir, l'un des objets trop éloignés, et l'autre trop petits pour la portée de notre vue ordinaire. Ces objets invisibles n'étoient pas moins dans la possibilité de tomber sur nos sens. L'usage des instrumens a suppléé à la foiblesse des organes; mais montez la sensibilité des nerfs au degré nécessaire pour appercevoir, pour sentir, sans le secours des instrumens, des objets très-petits, et vous aurez le même résultat : voilà le somnambulisme. »

« Si l'extension d'un sens, a dit un autre auteur, par le moyen des télescopes et des microscopes, nous a fait découvrir un nouvel univers, nous a démontré mille absurdités dans les anciens systèmes sur la nature des corps, et a pu produire une révolution considérable

dans nos connoissances, quel champ plus vaste encore va s'ouvrir à notre observation, si l'extension de chaque sens, de chaque organe, peut être portée aussi loin, et même plus loin que les lunettes n'ont porté l'extension de la vue ; si même nous développons un sixième sens dans le somnambule magnétique. »

Au reste, tous les phénomènes du somnambulisme magnétique ne sont pas plus surprenans que les autres phénomènes de la nature, comme on a pu s'en convaincre par ce qui a été dit précédemment ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que les savans qui trouvent les faits magnétiques invraisemblables, absurdes et contraires au bon sens, admettent les mêmes faits ou d'autres analogues *et des actions impossibles pour des gens éveillés*, lorsqu'il s'agit du somnambulisme naturel.

« S'il faut accorder, dit l'auteur de l'excellent Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique, une pareille crédulité au somnambulisme naturel, alors cette crédulité se transportera sur le somnambulisme magnétique ; car, étant prouvé que ces phénomènes ont lieu dans une espèce de somnambulisme, ce seroit chicanner sans motif et par pur esprit de contradiction de contester qu'ils puissent avoir lieu dans un autre. »

Ouvrez l'Encyclopédie *in*-fol. art. *Somnambulisme*, on y fait mention d'un somnambule qui, dans l'obscurité la plus profonde, écrivoit, lisoit ensuite ce qu'il avoit écrit, faisoit des corrections, copioit de la musique mettoit les bémols, les dièzes et les mots sous les notes correspondantes, quoiqu'il y eut un carton placé entre ses yeux et le papier sur lequel il écrivoit. M. Sigaud

de Lafond n'a pas rougi de convenir, malgré l'opinion contraire d'autres savans, qu'il y avoit près de Bourges une dame entre les mains de laquelle une baguette de coudrier tournoit, lorsqu'elle étoit au-dessus de l'or ou de l'argent.

Ce que M. Sigaud de Lafond a avancé ne paroît même pas digne d'être examiné par la plupart des savans, tant ces faits leur paroissent absurdes. O Galilée! nous n'avons pas parmi nous d'inquisiteurs; mais nous avons ce qui est peut-être pis encore pour les progrès des sciences naturelles, beaucoup de gens qui, sous les dehors trompeurs d'une fausse philosophie, s'élèvent contre tout ce qui a l'air ou le renom de préjugés, cachent aux autres, et souvent se cachent à eux-mêmes un fonds réel de pusillanimité ou d'ignorance orgueilleuse. Nous avons beaucoup d'incrédules qui ne restent tels que parce qu'ils n'ont pas la force de croire, ou qu'ils craignent de se compromettre; nous avons enfin beaucoup d'hommes titrés pour être juges graves et savans, et qui ne sont en effet qu'imposans et quelquefois tyranniques, ce qui fait qu'il est peut-être autant d'hommes disposés à ne pas croire ce qu'ils voient ou peuvent voir clairement et facilement, que de ceux qui croient sans difficulté tout ce qu'ils ne voient pas ni ne peuvent voir, pour peu qu'il y ait de part et d'autre un air de merveilleux.

Si l'on réfléchissoit qu'il y a tant de merveilles où notre foible entendement ne pourra jamais rien comprendre, on conviendroit qu'il est peu raisonnable de se refuser à voir et admettre les phénomènes magnétiques par la seule raison qu'ils nous paroissent incroyables et inconcevables. D'ailleurs on a pu se convaincre

qu'ils ne sont pas plus absurdes que tous les autres phénomènes de la nature. La plupart des phénomènes magnétiques que l'on trouve si révoltans et si absurdes ont quelquefois eu lieu naturellement, soit dans le somnambulisme naturel, soit parmi les oracles, les sybilles (*Voyez* mes Nouvelles Considérations sur les oracles), sans aucun procédé magnétique, mais plus rarement. Quant aux prédictions d'événemens politiques, *voyez* l'histoire de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, dont nous avons donné un précis: jamais aucun fait n'a été plus authentique ni plus avéré. Quant aux connoissances instinctives sur les alimens et les remèdes propres à la guérison des maladies, *voyez* l'ouvrage de M. le sénateur Cabanis, intitulé : Rapport du physique et du moral de l'homme; il n'a pu s'empêcher de reconnoître ce phénomène chez plusieurs malades. Voici ce qu'il dit pages 61 et 62 du tome II : « J'ai vu des malades dont le goût avoit acquis une finesse particulière, et qui desiroient ou savoient choisir les alimens et même les remèdes qui paroissoient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux; d'autres qui voyoient assez nettement dans l'obscurité la plus profonde pour s'y conduire; d'autres qui pressentoient les crises qui devoient avoir lieu, et dont la terminaison prouvoit bientôt la justesse de leur sensation. »

Or est-il étonnant que les procédés magnétiques puissent rendre plus fréquens des phénomènes qui naturellement ont également lieu, mais beaucoup plus rarement. Il ne s'agit donc plus que d'examiner si les témoignages en faveur des effets merveilleux et de

l'utilité du magnétisme de l'homme, ont le degré d'authenticité nécessaire pour opérer la conviction.

SECONDE PARTIE.

Les témoignages en faveur des effets merveilleux et de l'utilité du magnétisme de l'homme, ont les degrés d'authenticité nécessaires pour opérer la conviction.

On seroit dans une grande erreur de croire que les partisans du magnétisme de l'homme et du somnambulisme magnétique, n'ont été convaincus de l'importance de cette découverte que par des faits semblables à ceux qui sont consignés dans le rapport de MM. les commissaires nommés par le roi, pour l'examen du magnétisme animal. Il ne faut pas une grande force de raisonnement pour convenir qu'ils paroissent au premier coup-d'œil, de nature à éloigner toute confiance dans les magnétiseurs, et toute croyance au magnétisme de l'homme. Mais il faut convenir aussi que mille preuves négatives ne détruisent point une preuve positive, et que si MM. les commissaires n'ont point vu de faits concluans, beaucoup de personnes du premier mérite, et dont les témoignages ne sont pas suspects, en ont vu, et qu'il est facile de s'en procurer, sur-tout depuis les connoissances acquises par le somnambulisme magnétique, phénomène peu connu et que l'on ne savoit pas apprécier lors du rapport de MM. les commissaires; phénomène qui ne leur fut pas présenté par M. Deslon, et qui étoit sans doute ignoré

de ce médecin ainsi que de M. Mesmer lui-même ; phénomène dont la connoissance nous a été donnée par M. de Puységur ; phénomène qui depuis cette époque est devenu très-fréquent, et que toute personne qui voudra s'instruire, pourra voir, et par ce moyen se convaincre que MM. les commissaires du roi ne sont pas des juges infaillibles.

Au reste, il faut être juste et convenir que si des circonstances heureuses n'eussent pas fait découvrir tout le prix des somnambules magnétiques, il eût été difficile de se convaincre entièrement de l'importance du magnétisme animal. Il auroit été mis bientôt au rang des choses de mode et auroit passé comme elles. Il auroit eu le sort des ballons, qui, sans l'art de les diriger, ont cependant rendu encore de grands services (1). Quels hommages ne devons nous donc pas à l'homme immortel, au seigneur bienfaisant et courageux (M. le marquis de Puységur) qui, bravant le préjugé et la persécution, a le premier fait connoître au public les précieux avantages qu'on pouvoit retirer du somnambulisme magnétique. Si M. de Puységur n'a pas encore de statue, ce qui est bien plus flatteur, son nom est gravé dans tous les cœurs sensibles, et qui savent apprécier ses travaux. Que de reconnoissance M. Mesmer lui-même ne lui

(1) Cependant si l'on compare le magnétisme animal aux ballons, comme tous ses détracteurs ne cessent de le répéter, on convient donc que c'est une découverte réelle, et qui seroit d'un prix infini si on pouvoit la diriger. Elle eût été négligée sans le somnambulisme magnétique. C'est le flambeau qui a éclairé et animé les magnétiseurs, et leur a fait faire des pas de géant dans cette immense carrière.

doit-il pas pour la propagation de sa doctrine? en effet, sans la connoissance des phénomènes que présentent les somnambules magnétiques, l'utilité du magnétisme animal et même son existence, seroient peut-être encore un problême qui, ayant sa solution, auroit entraîné beaucoup de débats, et laissé dans l'incertitude ceux même qui auroient desiré connoître le plus sincèrement la vérité.

Si du tems d'Harvée on avoit dix mille raisons à alléguer contre la circulation du sang, et du tems de Galilée autant contre le mouvement de la terre, on en auroit cent mille contre le magnétisme animal. Les guérisons les plus célèbres seroient toujours attribuées à la nature; les effets les plus considérables, à l'imagination. La vérité seroit donc toujours restée couverte d'épaisses ténèbres, qui, pour être dissipées, auroient exigé une étude et une application soutenues dont peu d'hommes eussent été capables (1). Mais les phénomènes du somnambulisme magnétique portent la conviction au dernier degré; ils font rendre les armes aux plus grands ennemis de la nouvelle doctrine : s'ils refusent encore de croire, au moins ils sont forcés de se taire ou de taxer d'imposture et de fourberie les personnages les plus illustres de la société, les plus recommandables par leurs connoissances et leurs vertus; en un mot les Jussieu, les Bergasse, les Hervier, les Puységur, les Tardi, les Fournel, les Dampierre, les Lutzelbourg, les Landsperg, les Servan, etc. etc. On y pense plus

(1) Sans l'attrait des somnambules, il n'y a guères d'hommes qui pussent soutenir longtems la monotonie des procédés magnétiques.

d'une fois lorsqu'il s'agit de noter d'infamie des hommes dont le mérite est aussi reconnu. On ne peut pas dire pour annuller leurs témoignages, et en même tems ne donner aucune atteinte à leur sincérité et à leur honneur, qu'ils sont de bonne foi, qu'ils ont cru voir des faits, mais qu'ils se sont trompés ou qu'on les a trompés.

Le magnétisme de l'homme ne doit pas être confondu avec ces brillantes chimères qui séduisent les imaginations exaltées et amantes du merveilleux, avec ces ingénieux systèmes qui, quelque faux qu'ils soient, honorent encore leurs auteurs et leurs défenseurs: Quand l'hypothèse de M. de Buffon sur la formation des planètes, qui pourroient être, selon ce savant naturaliste, différentes portions du soleil entraînées par la queue de quelques comètes, seroit aussi fausse qu'elle est ingénieuse, il n'en seroit pas moins digne de nos éloges, de notre estime et de notre admiration. On ne peut pas en dire autant à l'égard des plus illustres partisans du magnétisme animal, qui citent en preuve des faits sur lesquels ils n'ont pu être trompés. Ils ont été eux-mêmes les auteurs de ces faits (1). (*Voyez* le rapport

(1) C'est encore la différence essentielle qu'il y a entre les phénomènes magnétiques et les tours de main surprenans qu'un physicien habile a fait voir à tout Paris. Si M. Mesmer étoit le seul qui produisît les phénomènes magnétiques, on auroit peut-être lieu d'être en garde, d'avoir de la défiance, et craindre que nos yeux nous eussent trompés; mais lorsque des milliers d'hommes recommandables par leurs lumières et leurs vertus nous assurent la vérité des faits sur une chose aussi importante, s'il reste encore quelque doute il ne faut plus admettre de témoignages humains.

de M. de Jussieu, les Mémoires de M. de Puységur, le Journal de M. Tardi, celui de M. de Lutzelbourg, l'Exposé des cures de Strasbourg.) On n'a donc pu les induire en erreur; s'ils nous trompent ils le font donc sciemment : et vouloir nous tromper sur un objet de cette importance, c'est vouloir se couvrir d'infamie, c'est s'exposer à l'indignation et à l'exécration publique. Tous les faits les plus concluans qu'ils rapportent sont simples et faciles à vérifier. Lorsque M. de Puységur certifie qu'un jeune homme dans le somnambulisme magnétique annonça plusieurs jours d'avance qu'il rendroit par l'oreille, à sept heures du matin, la moitié d'un dépôt à la tête, et l'autre moitié un autre jour indiqué, ce qui s'est accompli; lorsque M. Tardi de Montravel, capitaine d'artillerie, certifie que mademoiselle N., dont le sang au lieu de prendre le cours périodique ordinaire remontoit depuis plusieurs années vers la tête, et sortoit par les yeux, par le nez, annonça plusieurs mois d'avance le jour où ses règles reparoîtroient, et que la prédiction s'accomplit, etc., on ne peut pas dire que l'imagination a trompé ces témoins dignes de foi : il faut les croire ou dire qu'ils sont des imposteurs.

Je suppose que tous les somnambules magnétiques eussent été capables de tromper et de feindre leur état (ce qui seroit plus extraordinaire que toutes les merveilles du magnétisme), il reste à savoir s'ils l'auroient pu; si tout ce qu'ils présentent de plus étonnant peut être joué par les gens les plus habiles dans les tours de force ou de gibecière; cela supposeroit d'abord que tous ceux qui présentent l'état de somnambulisme seroient

des gens choisis et remarquables, en état de veille par leur esprit, leur souplesse, leur dextérité; or, il est facile de se convaincre du contraire en suivant quelques traitemens. (On sait que ce sont les gens de la campagne et ceux qui sont pris dans la classe la plus inférieure de la société qui présentent les phénomènes les plus curieux du somnambulisme magnétique.) Mais je vais plus loin, et je suppose encore que pour établir sa doctrine, M. Mesmer ait fait choix de personnes aussi habiles que Comus, Pinetti, etc., etc., voyons s'il y en a une seule capable de produire, à prix d'argent ou par plaisir, un seul des phénomènes les plus communs du somnambulisme magnétique. D'abord celui qui se présente le plus fréquemment, qui est presque inhérent à cet état, est d'avoir tellement les yeux fermés, quoiqu'avec l'usage de la parole et le pouvoir de marcher, qu'aucune volonté, aucune prière, aucune menace, ne peuvent les faire ouvrir avant l'heure indiquée par la nature. Il n'y a que le magnétiseur qui ait cette puissance. Il paroît d'abord très-facile de feindre un pareil état; mais si l'on réfléchit combien il est douloureux, lorsqu'on ne dort point, de rester dans la même attitude, même celle qui paroît la plus commode, pendant dix à douze heures de suite, on ne pourra s'empêcher de convenir qu'il est impossible aux faiseurs de tours les plus habiles, aux athlètes les plus vigoureux, de rester sans dormir, les yeux fermés, pendant douze, vingt-quatre heures et davantage, comme l'on voit rester plusieurs somnambules magnétiques; de converser pendant ce tems, de ne faire quelquefois pendant plusieurs heures aucun mouvement à la paupière, et de jouer ce rôle plusieurs jours de

suite : que chacun essaie en particulier de le tenter, il en verra l'impossibilité.

Un autre phénomène assez commun, c'est l'espèce d'insensibilité qui survient à plusieurs somnambules pendant leurs crises, au point qu'on pourroit leur faire quelque blessure sans qu'ils marquassent la moindre douleur. Il est facile, dira-t-on, pour quelques pièces d'argent ou par ostentation, de supporter une blessure ou un mal léger sans faire le moindre mouvement; l'on cite un Romain qui mit lui-même sa main sur des charbons ardens, et la laissa brûler sans paroître souffrir. — Eh bien, ce même Romain n'auroit pu s'empêcher de marquer de la sensibilité s'il eût ressenti, sans en être prévenu, une piqûre d'épingle. Je défie encore le faiseur de tours le plus exercé de ne pas paroître ému, de ne faire aucun subressaut en entendant un bruit considérable et inattendu. Cependant les somnambules magnétiques paroissent très-souvent immobiles au milieu des plus grands bruits, des plus grands cris qui les frappent lorsqu'ils s'y attendent le moins. Il est donc impossible de jouer les situations les plus communes des somnambules magnétiques pendant un tems assez considérable; presque tous sont capables de sentir la présence ou l'absence de leur magnétiseur, de reconnoître les objets qu'il a portés ou touchés pendant quelques instans. Plusieurs sont en état de reconnoître la trace de ses pas, et d'aller par ce seul guide le trouver, quoiqu'il soit éloigné de plusieurs lieues. Que les physiciens donnent un moyen autre que le magnétisme de procurer aux hommes des sensations aussi fines. Je ne parle point de tous les autres phénomènes; ceux qui n'ont pas été

dans le cas de s'en convaincre par beaucoup d'expériences, les regardent si fort au-dessus de la puissance humaine, qu'ils refusent pour la plupart de consentir à en être témoins.

Mais s'ils refusent d'être témoins de tous ces phénomènes, dans la persuasion où ils sont qu'on ne sait point jusqu'où un habile physicien peut tromper nos yeux, ils ne peuvent au moins refuser d'opérer eux-mêmes. C'est la différence essentielle qu'il y a entre toutes ces relations anciennes de faits extraordinaires que l'on ne peut plus répéter, et les relations concernant les merveilles du magnétisme. Au reste, confondre les exposés faits par MM. Servan, de Puységur, Tardi de Montravel, Lutzelbourg, Bergasse, et les sociétés de bienfaisance établies dans les principales villes du royaume; les confondre, dis-je, avec les relations des charlatans que l'on débite aux passans dans le coin des rues; c'est prouver que l'on n'a aucune notion ni des uns, ni des autres.

La quantité de ces témoignages est assez grande actuellement : il n'y a guère de ville un peu considérable où l'on n'ait pu voir des somnambules magnétiques. Souvent des personnes de la plus haute naissance et du rang le plus distingué, tel que M. le comte de Rieu, M. de Pont le Roy, officier d'artillerie, fils d'un lieutenant général des armées du roi (*Voyez* les Mémoires de M. de Puységur), M. le baron de l'Espérance, brigadier des armées du roi (*Voyez* l'Exposé des cures de Strasbourg), plusieurs officiers du régiment de la Fère, ont présenté, comme les personnes d'un rang inférieur, les scènes les plus intéressantes de somnambulisme magnétique.

Les phénomènes en ce genre ont été si multipliés, que le plus grand de tous est sans doute l'indifférence que beaucoup de personnes ont montrée pour les voir et s'en convaincre en opérant elles-mêmes.

Cette apathie vient d'abord de ce que beaucoup d'hommes sont déja morts avant d'être mis dans le tombeau : voilà pourquoi presque tous les gens d'un certain âge marquent la plus grande indifférence pour toutes les découvertes nouvelles, quoique très-intéressantes. Elle vient encore de ce que la plupart mesurent la sphère des possibles par celle de leur conception. D'autres aiment mieux nier que d'examiner et de rendre raison de leur croyance ; en effet cela est plus facile. Une troisième cause est la honte que plusieurs attachent à revenir sur leurs pas et à convenir qu'ils s'étoient trompés. D'autres sont intéressés à ne jamais croire ; les malheureux ! ils mourront la réclamation à la bouche et la conviction dans le cœur. D'autres enfin restent indifférens par paresse, par l'impossibilité où ils sont de souffrir une nouvelle éducation. Je compte parmi eux la plupart des savans qui auroient trop de choses à refaire dans le système de leurs connoissances, trop d'habitudes à détruire, trop d'erreurs à rejeter. Aux trois quarts de leur carrière, il faudroit en recommencer une nouvelle ; en trouveroit-on beaucoup qui pourroient avoir ce courage ? « *Si tout ce que j'ai vu est véritable*, disoit un jour M. de Villers, académicien de Lyon, après avoir suivi plusieurs séances magnétiques, *il faut donc que je redevienne écolier sur tous les objets de la physique que j'ai étudiés.* » Enfin ce qui arrête un très-grand nombre, c'est

qu'ils ont commencé par invectiver au lieu d'examiner.

Dans les questions les plus importantes, il est dangereux de prendre un parti trop précipité : il est difficile de revenir de son erreur, lorsqu'on l'a embrassée avec trop de chaleur, et sur-tout lorsqu'à la place des raisonnemens et des discussions, on a employé les personnalités et les injures. Qu'on imite la sagesse des tribunaux supérieurs qui ont laissé un libre cours au progrès du magnétisme animal, malgré le rapport de MM. les commissaires du roi et celui de la société royale de médecine. Ils ont voulu que le public prononçât sur le mérite de cette découverte, si exaltée d'une part et si décriée de l'autre ; avec cette différence remarquable que les uns en parlent avec connoissance de cause, et sont fondés sur des preuves les plus capables d'opérer la conviction ; tandis que les autres, pour la plupart, se déchaînent sans avoir la moindre notion de la chose.

« Cependant, en pratiquant le magnétisme, ils verroient que cette méthode qui consiste à augmenter l'action de la nature, ne peut jamais être que bienfaisante : car qu'est-ce que l'action de la nature sur les corps organisés ? C'est une action qui tend sans cesse à maintenir dans chaque corps organisé cet équilibre précieux qui constitue ce qu'il doit être. Rendre cette action plus énergique, c'est donc faire ensorte que le mouvement par lequel elle rappelle tous les êtres à l'équilibre, s'applique d'une manière plus déterminée à tel ou tel corps. Agir d'après ces principes, c'est donc agir d'après la loi qui conserve, et l'art qui nous apprend à faire usage de cette loi et à en accroître au

besoin l'énergie, n'est donc jamais, en dernière analyse, que l'art d'employer la nature, qui ne peut pas vouloir le mal, et qui fait sans cesse effort pour le combattre. » (Bergasse.)

« Le grand avantage du traitement par le magnétisme animal, dit un autre auteur, consiste à agir par des procédés moins composés, d'un effet moins éloigné, plus immédiat, dégagé par conséquent des inconvéniens qui sont la suite nécessaire des remèdes, qui ne peuvent agir que par plusieurs milieux, dont chacun est un nouvel obstacle au succès. Par exemple, les remèdes que la médecine ordinaire emploie pour fondre les obstructions, étant obligés de passer à travers nombre de viscères avant de pénétrer au siège du mal, sont nécessairement affoiblis, peut-être dénaturés, quand ils y arrivent. Et quand ils y parviendroient sans être affoiblis, ce qu'ils contiennent de magnétisme animal, ou la portion qu'ils en peuvent mettre en jeu, est sans doute affoiblie par son mélange avec ces remèdes, tandis que le même magnétisme mis en action directement doit produire des effets infiniment plus sûrs. » (Court de Gebelin.)

Enfin, l'irritabilité que le magnétisme procure à la plupart des malades, qui est la cause de nouvelles sensations, et par conséquent de nouvelles idées, et de connoissances précieuses, doit faire regarder la découverte de M. Mesmer comme une des plus importantes.

La décision de MM. les commissaires du roi contre l'existence du magnétisme de l'homme, est d'autant plus étonnante que cette existence est susceptible de

démonstrations presque équivalentes à des démonstrations mathématiques. C'est une vérité reconnue que le moral d'un homme peut agir puissamment sur le moral d'autres hommes. Or, puisqu'il y a une liaison si intime entre le physique et le moral, comment ne vient-il pas dans la pensée qu'il est d'une nécessité absolue que le physique d'un homme influe sur le physique d'un autre homme, en bien s'il y a harmonie, en mal s'il y a discordance.

Il est inconcevable que le gouvernement ait fait examiner par les académiciens cet axiome, cette vérité primaire d'où découlent toutes les vérités du magnétisme. Il est encore bien plus inconcevable que les académiciens consultés aient gravement décidé que cette influence du physique d'un homme plus fort sur le physique d'un homme plus foible, ou en d'autres termes que le magnétisme de l'homme n'existoit pas. Il ne leur en auroit pas plus coûté de décider qu'ils n'existoient pas eux-mêmes.

En effet, comment un homme peut-il exister sans avoir une sphère d'activité? et sur qui s'exercera cette activité si elle ne s'exerce pas sur les êtres semblablement organisés? O savans ! ô gens d'esprit ! jusqu'où vous emporte quelquefois votre prévention ! Quel est l'homme qui n'a pas souvent senti à la simple vue d'un autre homme ou de l'attraction ou de la répulsion? Il s'opère donc souvent, à la simple vue, un magnétisme qui devient plus fort, lorsque le toucher est plus immédiat, plus méthodique, plus raisonné. Si à cent pas de distance et plus je me sens embrâsé à la vue d'une personne que j'apperçois pour la première fois, il faut donc que cette personne agisse sur moi par des

émanations invisibles et qui opèrent un véritable toucher ; car nulle action sans toucher ; voilà donc le magnétisme à distance bien prouvé, sans avoir besoin d'autres expériences que celles dont on est témoin tous les jours.

Faites une cour assidue à un parent qui doit laisser une forte succession, vous le disposerez en votre faveur, vous le magnétiserez après un certain tems très-puissamment et presque aussi puissamment que par les procédés de Mesmer ; mais vous agirez plus lentement que si vous employiez un toucher plus immédiat et plus méthodique. Un amant ne parvient souvent qu'après des assiduités fréquentes qui sont de véritables touchers, à captiver celle qui d'abord n'avoit pour lui qu'une forte répulsion ; mais en employant les procédés mesmériens, il auroit obtenu plus promptement et plus efficacement le rapport tant desiré.

Des visites assidues et à la même heure d'un ami, opéreront chez un malade un soulagement sensible, mais moindre et beaucoup plus lent que s'il l'eût touché plus immédiatement et plus méthodiquement. Le magnétisme remonte à l'origine du monde. Les hommes ont toujours été magnétiseurs ou magnétisés. Les procédés mesmériens ne font qu'augmenter ou diriger la force d'un agent des plus actifs qui, sans ces mêmes procédés, agiroit, mais plus lentement, ou d'une autre manière qu'on ne le desireroit.

Je crois donc n'avoir pas trop avancé, en disant que l'existence du magnétisme animal est susceptible de démonstrations presque équivalentes à des démonstrations mathématiques.

Tout homme, tout animal qui éprouve de l'attraction vers un objet, est une preuve de magnétisme ; les plantes même qui s'attachent à une terre convenable, dont les racines s'écartent de celle qui leur est moins bonne, tout annonce que le magnétisme se fait sentir parmi tous les êtres d'une manière plus ou moins forte.

Il sera impossible qu'on se refuse à l'évidence de tous ces principes et de tous ces faits, dès qu'on voudra y donner quelqu'attention, et qu'on ne sera pas entraîné par la légèreté ou par de vains préjugés. On ne doit donc pas être étonné, comme l'est M. Vicq-d'Azir (*Voyez* la nouvelle Encyclopédie, 1er. volume de médecine, art. Abracadabra), *que le magnétisme ait des partisans et en grand nombre, et des plus illustres, des plus recommandables par leurs lumières et leurs vertus*. En effet, il a les deux conditions nécessaires pour réunir tous les suffrages. *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* Il joint à la vérité de l'histoire l'intérêt du roman et le merveilleux de la féerie ; il produit des effets les plus curieux, les plus intéressans et les plus utiles ; il procure les plus grandes jouissances, qui ne sont appréciées que par ceux qui ont magnétisé avec un desir ardent de faire le bien : il faut les avoir éprouvées pour en avoir une idée ; il faut même de grands efforts sur soi-même pour ne pas s'exalter au dernier point à la vue de toutes les merveilles du magnétisme de l'homme.

Il fait voir un nouvel ordre de choses, il vous transporte dans un nouvel univers, répand un nouveau jour sur tous les objets du ressort de la physique, agrandit le

domaine de nos connoissances dont on peut dire qu'il est la clef; il manifeste d'une manière éclatante la toute-puissance et les merveilles du souverain être, et remplit le cœur de l'homme reconnoissant de la plus profonde vénération pour l'ordre, l'harmonie et les rapports qui règnent dans l'univers, d'où dérivent plusieurs lois tant physiques que morales, lois primitives et essentielles qu'on ne peut transgresser ni les unes ni les autres, sans éprouver les peines attachées à cette transgression; il procure des plaisirs qui sont autant au-dessus des autres plaisirs, que la science du magnétisme est au-dessus des autres sciences; plaisirs si vifs qu'ils ont fait dire à l'illustre auteur des mémoires de Busancy, qu'ils donnoient trop d'existence. On peut dire encore que le magnétisme rend les autres jouissances plus grandes, plus pures, plus dignes de l'homme. Toutes ces vérités, je le répète, ne seront senties que par ceux qui auront magnétisé avec des intentions honnêtes et suivies de succès. Vous le savez, ames sensibles et bienfaisantes, qui avez pratiqué le magnétisme avec un cœur droit et des sentimens purs; vous savez si jamais vous avez eu des jouissances comparables à celles qu'il vous a procurées.

Ne craignons donc pas que la gloire du magnétisme puisse souffrir de la persécution de ses ennemis; il triomphera: les ouvrages immortels qui ont paru en sa faveur lui ont élevé des monumens durables, que l'envie ni la sottise ne pourront renverser. Le sort du magnétisme animal est actuellement assuré. Une vérité physique, une fois découverte, ne peut plus être ensevelie, elle doit triompher de tous les obstacles. C'est

une semence précieuse que le tems seul peut faire germer et croître (1) ; mais quelle que soit notre impatience, l'accroissement et l'entier développement d'un chêne ne se fait pas en un jour.

---

(1) Comment arrive-t-il que les facultés de médecine, les corps savans, en un mot ceux qui semblent destinés à encourager toutes les découvertes par leurs lumières et leurs connoissances, sont les plus animés pour retarder les progrès du magnétisme de l'homme? Notre surprise doit cesser, lorsqu'on sait que les rapports de MM. les commissaires chargés de l'examen de cette découverte, ont été faits dans un tems où les expériences ne présentoient qu'un chaos, et par conséquent des faits très-équivoques consignés dans ces rapports. Les corps savans croyant n'avoir d'autres guides à suivre que leur collègues qui étoient chargés de l'examen, ont été persuadés qu'il n'y avoit plus d'autres recherches à faire et sont restés et ont entraîné avec eux la multitude dans l'incertitude la plus forte relativement à une découverte très-précieuse; et voilà comme un rapport fait trop tôt et avant les superbes expériences du somnambulisme magnétique ont peut-être retardé de plusieurs siècles les progrès du magnétisme de l'homme.

RÉPONSES
AUX OBJECTIONS.

A des raisonnemens on peut toujours opposer des raisonnemens, mais à des faits positifs on n'a rien à opposer. Je pourrois donc me dispenser de répondre aux vains argumens des adversaires du magnétisme de l'homme. Cependant il est de l'équité d'entendre les raisons de tout le monde. C'est au public à juger si j'y ai répondu.

Premiere objection.

Si le magnétisme de l'homme avoit une action assez puissante pour produire les effets les plus surprenans et les plus salutaires sur plusieurs personnes, il devroit en produire sur toutes plus ou moins en proportion de leurs forces. Cependant combien y en a-t-il qui n'ont jamais rien éprouvé quoique malades, et quoique magnétisées pendant longtems ?

Réponse.

J'aurois autant de raisons pour soutenir à un amant fortement épris de sa maîtresse, qu'il ne doit ressentir aucune impression de ses charmes ; parce que je n'en ressens aucune, j'aurois autant de raisons pour soutenir qu'un remède n'a pu vous guérir, parce qu'il ne m'a

pas guéri. Je serois également fondé à dire qu'une corde d'instrument mise à l'unisson d'une autre qu'on met en vibration, ne peut résonner sans qu'on la touche, parce qu'il y en a des milliers, quoique placées plus près, sur lesquelles on ne remarque aucun effet, à moins qu'elles ne soient montées en parties harmoniques de celle qui est mise en vibration.

Il en est de même pour la pratique du magnétisme de l'homme, il faut, avant tout, qu'il existe ou qu'il puisse s'établir une grande harmonie entre le magnétiseur et le malade ; dès qu'elle existera on peut compter sur des succès considérables, à moins que les principaux organes ne soient entièrement détruits. C'est le défaut d'harmonie qui fait qu'un malade n'éprouve quelquefois aucun soulagement pour un mal très-léger, tandis qu'un autre est guéri promptement et radicalement d'une maladie très-grave. Il faut donc qu'un malade choisisse entre plusieurs magnétiseurs, celui qui sera le plus en harmonie avec lui. Il le reconnoîtra au plaisir plus ou moins vif qu'il éprouvera à son approche, au bien qui en résultera pour sa santé après quelques traitemens, et au besoin ou desir qu'il sentira alors pour continuer d'être magnétisé (1). Il est digne de remarque que cette loi et presque toutes les autres lois du magnétisme animal, ne sont qu'une extension des lois que nous connoissons de l'univers, qui n'est lui-même

(1) Les effets plus ou moins grands que l'on ressent ne sont pas toujours une preuve de l'harmonie desirée, car l'action du magnétiseur peut être bienfaisante, nulle ou répulsive ; dans ce dernier cas on peut ressentir des effets, mais des effets nuisibles.

qu'une vaste harmonie. Il est reconnu que les plantes et les arbres ont besoin d'une terre, d'une température, et d'un climat analogues à leur constitution ; qu'entre la greffe d'un arbre et le sujet sur lequel on la pose, il faut qu'il y ait une analogie suffisante ; et de même pour le bonheur des époux et des amis, il est nécessaire qu'il existe un rapport d'humeurs tant au physique qu'au moral.

Il faut même entre nous et les lieux que nous habitons une harmonie suffisante pour ne point sentir un malaise, une gêne, un défaut d'équilibre ; c'est ce défaut d'harmonie entre les lieux et les personnes qui cause à certains individus cet ennui appelé maladie du pays ; c'est encore ce défaut d'harmonie entre les lieux et les personnes qui fait que nous dormons si difficilement lorsque nous découchons.

SECONDE OBJECTION.

Mais dans les églises, aux spectacles, aux apports, et en un mot dans tous les lieux où il y a beaucoup de personnes réunies ; il est presque impossible qu'il ne s'en trouve plusieurs d'une santé languissante, ayant quelqu'incommodité. Il est presqu'impossible, d'un autre côté, qu'il ne se trouve d'autres personnes d'une assez bonne santé, et en analogie suffisante avec les premières, et qui pourroient leur procurer toutes les crises, tous les effets les plus surprenans qui se remarquent dans les endroits où l'on magnétise, cependant on ne voit rien de pareil arriver.

RÉPONSE.

Je répondrai que les mêmes effets pourroient arriver aux églises, aux spectacles, dans tous les lieux où il se rassemble beaucoup de monde, s'il y avoit plus d'accord, plus d'unisson entre ceux qui s'y rencontrent. Mais l'activité d'une personne qui pourroit faire effet sur un malade, se trouve détruite par une activité contraire. Il faut en outre une continuité d'action; si les malades se trouvoient tous les jours avec les mêmes personnes, après un certain tems les effets magnétiques pourroient avoir lieu : il est rare qu'une seule séance suffise pour en produire de considérables. Il faut encore remarquer qu'il ne suffit pas qu'un barreau de fer soit à côté d'une pierre d'aimant pour être aimanté; il faut employer les procédés connus. De même pour le magnétisme animal il ne suffit pas toujours d'être à côté de son magnétiseur pour être magnétisé; il faut aussi employer les procédés connus sur les malades.

TROISIÈME OBJECTION.

Il est reconnu entre les magnétiseurs, qu'on peut magnétiser sans toucher, sans gestes, par la seule présence. Il pourroit donc arriver qu'un malade fut magnétisé et mis dans l'état de crise sans être touché, au milieu d'une place publique, dans une assemblée nombreuse, s'il se trouve placé près de ceux qui sont en harmonie avec lui, et un peu éloigné de ceux qui lui sont répulsifs. On devroit donc voir dans ces lieux des effets magnétiques très-fréquemment, ce qui n'arrive pas.

RÉPONSE.

Un magnétiseur n'agit sur celui qu'il magnétise par sa seule présence, que lorsqu'il a établi par les procédés magnétiques un grand rapport. Cependant il est très-possible que ce rapport s'établisse naturellement entre ceux qui habitent la même maison, qui sont souvent ensemble, qui ont une affection naturelle, etc., entre un amant et une maîtresse, etc., etc., etc.; alors la présence seule de celui qui a l'empire ou la puissance, doit produire quelquefois des crises magnétiques. Mais avant qu'on connût le magnétisme, on prenoit toujours ces crises pour des accès de vapeurs, et pour les faire cesser on conseilloit de faire prendre l'air libre aux personnes qui se trouvoient dans cet état singulier, et dont il étoit impossible de soupçonner la cause. Par ce moyen on levoit presque toujours la crise, parce qu'on éloignoit le malade de celui qui l'avoit mis dans cet état. Ce même moyen réussit souvent aux magnétiseurs pour lever entièrement les crises magnétiques. Une autre raison, c'est qu'à l'air libre les émanations magnétiques sont moins concentrées et agissent beaucoup plus foiblement. Il faut encore faire attention que la volonté du magnétiseur influe beaucoup sur les effets magnétiques. Ceux qui trouveront cette assertion absurde doivent aussi trouver absurde que leur simple volonté fasse mouvoir leurs bras, etc., etc., etc.

On ne doit donc pas être surpris que faute de cette volonté, les crises soient beaucoup plus rares dans les assemblées nombreuses où l'on n'a aucune intention de magnétiser.

QUATRIÈME OBJECTION.

Comment peut-on se convaincre de l'existence du magnétisme animal si on ne peut l'appercevoir par aucun des sens, et si les effets qu'on remarque chez plusieurs sujets magnétisés peuvent être plus raisonnablement attribués à tout autre cause, à la disposition des malades, etc., etc., etc., souvent à la seule imagination ?

RÉPONSE.

Avec un peu d'attention on sentira le foible de cette objection, quoique MM. les commissaires du roi l'aient crue sans réplique. Un homme qui fait une longue route laisse sous ses pas la terre empreinte d'émanations qui ne sont apperçues par aucun de nos sens, et qui n'en existent pas moins : le chien qui appartient au voyageur distingue celles de son maître de celles des autres hommes ; il en suit la trace longtems après que son maître a passé. Personne ne doute de ces émanations, quoiqu'elles échappent à tous nos sens, et qu'on n'en soit convaincu que par les effets qu'elles produisent sur les organes de l'animal qui a l'odorat extrêmement fin. La vertu de l'aimant ne se fait appercevoir par aucun de nos sens ; elle n'agit point sur tous les métaux : de même un homme n'agit point sur tous les hommes ; il ne produit d'effet que sur ceux qui ont avec lui une analogie suffisante.

Les émanations pestilentielles dont l'air est quelquefois chargé ne sont apperçues par aucun de nos sens, elles n'en sont pas moins réelles et n'en font pas moins

éprouver leur action terrible; et même les propriétés médicales des remèdes et des alimens ne se font appercevoir que par leurs effets en non par nos sens. Il en est de même du magnétisme animal; ses propriétés ne se font appercevoir que par les effets qu'il produit. Peut-on en douter lorsque l'on voit qu'en employant les procédés magnétiques beaucoup de personnes éprouvent des crises et des sensations considérables qui cessent dès que le magnétisme n'agit plus. Si après quelques traitemens il arrive que les malades éprouvent étant seuls les mêmes crises, les mêmes sensations que lorsqu'ils sont magnétisés, c'est que les crises que l'on détermine en aidant la nature étoient demandées par elle. Il n'est donc pas étonnant qu'elle les produise toute seule quelquefois lorsqu'on l'a mise en action. On n'est pas en droit pour cela de nier l'existence et l'activité du magnétisme de l'homme, puisque les crises n'avoient pas lieu avant qu'il eut été employé. D'ailleurs les émanations magnétiques subsistent pendant quelque tems chez le malade, quoique le magnétiseur soit absent. Il ne doit donc point paroître étonnant qu'elles produisent souvent les mêmes effets que lorsque le magnétiseur est présent.

En vain diroit-on que les effets les plus surprenans attribués au magnétisme sont produits par l'imagination; on ne persuadera jamais que des personnes prises parmi le peuple, des domestiques, des paysans, des ouvriers, puissent tomber en crise de convulsion de somnambulisme par la foiblesse de leur imagination (1). Ce sont

(1) Si de pareils effets pouvoient être attribués à l'imagination, il est hors de doute qu'un chirurgien qui entre pour faire une opé-

cependant les personnes prises dans ces classes qui sont les plus propres aux effets magnétiques. Il y a encore une observation essentielle à faire, c'est que les crises les plus étonnantes n'arrivent quelquefois qu'après plusieurs semaines, plusieurs mois de traitement. Les personnes les plus susceptibles ne devroient-elles pas être alors accoutumées au spectacle prétendu effrayant ou imposant des procédés magnétiques ? Il est reconnu qu'on finit par n'être plus ou très-peu sensible à des choses qui nous auroient d'abord paru révoltantes. D'ailleurs depuis la connoissance du somnambulisme magnétique, il faudroit être bien peu judicieux et bien obstiné pour mettre sur le compte de l'imagination les phénomènes intéressans qu'il produit.

CINQUIÈME OBJECTION.

MM. les commissaires du roi, dans les rapports des 11 et 16 août 1784, citent beaucoup d'exemples qui prouvent la force de l'imagination. Ils citent plusieurs malades magnétisés à leur insu qui ne ressentoient aucun effet; mais dès qu'ils savoient qu'on les magnétisoit, ils éprouvoient les crises les plus fortes, et présentoient toutes les apparences de cette action puissante que les magnétiseurs croient faire mouvoir et diriger. M. de Jussieu, et même tous les partisans du magnétisme, conviennent que dans beaucoup de

---

ration devroit faire tomber en crise les malades sur lesquels il va opérer, et par imitation tous les spectateurs et tous les gens de la maison.

circonstances l'imagination seule peut produire de grands effets : or, qui peut avoir calculé jusqu'où peut s'étendre son empire ? qui peut savoir jusqu'à quel point elle est capable d'affecter l'organisation humaine ? Il est donc plus raisonnable d'attribuer à l'imagination, à cette puissance connue, tous les effets qu'on attribue au magnétisme animal.

Réponse.

Quoique l'imagination paroisse avoir joué un grand rôle chez quelques personnes magnétisées en présence de MM. les commissaires du roi ; quoique M. de Jussieu et plusieurs partisans de la doctrine de M. Mesmer conviennent que dans beaucoup de circonstances il faut la reconnoître pour cause unique de quelques phénomènes, j'espère démontrer que l'on n'a eu recours à l'imagination pour expliquer plusieurs phénomènes du magnétisme, que parce que l'on ignoroit les véritables causes physiques.

J'espère démontrer que ce mot d'imagination, employé pour expliquer les phénomènes magnétiques, doit paroître presque toujours aussi dénué de sens que celui d'horreur du vide par lequel on expliquoit anciennement l'ascension des liqueurs dans les pompes aspirantes. Qu'on me prête quelqu'attention, on verra que le plus souvent les effets magnétiques doivent être attribués à d'autres causes qu'à cette imagination toujours citée. J'en donnerai quelques exemples qui pourront s'adapter à presque tous les autres.

Une amante est éloignée de l'objet de sa tendresse ; la distance qui les sépare est grande. Quel vide affreux

se fait sentir dans son ame affligée ! rien ne peut dissiper ses ennuis ; la tristesse et le chagrin viennent flétrir la fleur de ses beaux jours, une langueur mortelle la conduit aux portes du tombeau. Cependant les visites de ses parens et de ses amis, de fortes occupations parviennent à la distraire, et rendent le calme à son cœur agité. Dans ce moment, quelqu'un arrive et a l'imprudence de parler de l'amant adoré ; toutes les blessures qui commençoient à se fermer se rouvrent, et jettent l'amante infortunée dans son premier état. Plusieurs malades, susceptibles de magnétisme, présentent quelquefois le même phénomène (1). Souvent ils ne peuvent pas entendre prononcer le nom de leur magnétiseur, sans éprouver de fortes crises. Voilà des effets qu'on attribue toujours à l'imagination, sans soupçonner qu'ils peuvent provenir de causes physiques. J'espère cependant démontrer qu'ils dépendent des émanations corporelles ou plutôt du fluide magnétique animé. Je demande seulement qu'il me soit accordé, 1°. que la sphère d'activité de tous les corps, et principalement des corps animés, est beaucoup plus étendue qu'on ne pense.

2°. Que les corps animés laissent sur les lieux qu'ils ont touchés des émanations qui durent plus ou moins, en raison de leur force ou de leur quantité. La terre où le voyageur n'a mis le pied qu'un instant, reste empreinte d'émanations assez fortes pour être senties

(1) Je joins ces deux exemples pour faire voir que la plupart des phénomènes magnétiques ne sont pas contre les lois connues de la physique, mais y sont conformes, et n'en sont qu'une extension.

longtems après par les organes qui ont la perfection nécessaire pour cette expérience.

3°. Que beaucoup d'agens physiques ne font appercevoir leur action sur nous qu'autant que nous ne sommes pas distraits par d'autres objets, et que nos corps ont la disposition nécessaire pour sentir cette action. Il est reconnu de tout le monde qu'une pendule a quelquefois sonné des journées entières près d'un homme fortement occupé sans qu'il l'entendît. Il ne sentira pas même le besoin de la faim, ni les émanations des mets qui lui sont nécessaires, quoiqu'il en soit très-près.

D'après ces principes, l'amante éloignée de l'objet de sa tendresse, le magnétisé de son magnétiseur, n'en conservent pas moins des impressions durables, c'est-à-dire que les émanations de l'amant ou du magnétiseur subsistent encore pendant longtems, et sont capables de produire à-peu-près les mêmes effets que leur présence, pourvu qu'on pense à eux, et que les organes qu'ils affectoient conservent la même irritabilité.

Mais l'amante ou le magnétisé sont-ils distraits par des occupations qui leur font oublier l'objet de leurs affections, les mêmes émanations harmoniques (1), quoique conservant à-peu-près la même énergie, ne font cependant aucune impression; comme le son d'une

(1) Elles sont appelées harmoniques parce qu'elles ne font impression que sur les personnes qui sont en harmonie avec elles, et non sur d'autres : elles ne peuvent pas faire plus d'effet que les personnes mêmes dont elles émanent.

pendule ou l'odeur des mets n'en fait aucune sur la personne, occupée et glisse sur ses organes. Mais dans ce moment, quelqu'un vient-il distraire cette personne, et sur-tout lui parler de sa pendule ou de l'heure du dîner, alors elle entendra non-seulement les heures sonner, mais jusqu'au moindre mouvement du balancier et des rouages. Le besoin de prendre de la nourriture se fera sentir, ainsi que les émanations des mets les plus éloignés. De même l'amante ou le magnétisé, au seul nom de son amant ou de son magnétiseur, sent toutes les émanations les plus subtiles qui, auparavant, ne produisoient aucune sensation. On expliquera aussi facilement, sans avoir recours à l'imagination, comment l'amant ou le magnétiseur éloigné, venant à mourir, leurs noms prononcés ou leur simple souvenir, produisent quelquefois les mêmes sensations que leur présence avoit anciennement produites. C'est que les émanations animées qu'ils avoient laissées pendant leur vie chez plusieurs personnes, se conservent encore longtems après leur mort, finissent enfin par s'affoiblir et se détruire, et détruisent en même tems les affections qu'elles occasionnoient. Les spectateurs étonnés des effets du magnétisme, sont bien éloignés de les attribuer à des émanations invisibles, et qui ne se font sentir par aucun de leurs sens. Ils sont à cet égard comme des sourds qui verroient une rixe ou une sédition produite par des paroles outrageantes. Ils auroient autant de raisons que MM. les commissaires d'attribuer les terribles effets dont ils seroient les témoins à l'imagination seule, plutôt qu'à des injures qu'ils n'auroient pas entendues.

Si MM. les commissaires avoient fait attention qu'un homme fortement occupé ou dans la chaleur du combat, souvent ne ressent pas ses blessures ou même l'amputation de quelque membre, ils n'auroient pas eu recours à l'imagination pour expliquer comment plusieurs personnes, susceptibles de fortes crises magnétiques, n'éprouvoient aucun effet lorsqu'on avoit soin de les distraire ou lorsqu'on les magnétisoit sans qu'elles s'en apperçussent; ils n'auroient pas eu recours à l'imagination pour expliquer comment des malades ayant les yeux fermés ou un bandeau sur les yeux, et à qui on persuadoit qu'on les magnétisoit, ressentoient beaucoup d'effets, quoique dans ce moment on n'employât aucuns procédés pour les produire; ils auroient compris facilement que les émanations qu'on a laissées en magnétisant réellement, subsistent pendant longtems, mais souvent n'agissent que du moment où l'on fixe l'attention de ceux qui les ont reçues.

Ils auroient compris comment le domestique de M. de Jumelin, magnétisé les yeux découverts, en lui présentant la baguette de fer au front y sentoit des picotemens, et n'éprouvoit plus la même sensation lorsque les yeux fermés et un bandeau dessus on lui présentoit cette baguette. C'est que l'attention de cet homme ne se portoit plus sur cette partie; et lorsqu'on fixoit de nouveau cette attention, en lui demandant s'il ne sentoit rien au front, quoiqu'on ne le touchât pas alors, il étoit très-naturel qu'il déclarât qu'il sentoit quelque chose aller et revenir dans la largeur du front. Il n'est pas besoin de recourir à l'imagination pour expliquer ce fait. La première impression subsistoit encore au

front, il ne falloit donc qu'en éveiller le sentiment en fixant l'attention. Il est arrivé cent fois de dire à quelqu'un : vous vous êtes donc blessé ? et sur-le-champ lui faire ressentir des douleurs dont il n'avoit auparavant aucune connoissance, non plus que de sa blessure.

Ils auroient pu se convaincre qu'il étoit très-naturel et conforme aux principes reçus, et aux lois connues de la physique, que des personnes magnétisées, ayant les yeux couverts, ne rapportassent plus leurs sensations aux endroits que l'on magnétisoit; qu'ils nommassent une partie comme le siége d'une sensation, tandis qu'on agissoit sur une autre très-éloignée. En effet, une personne susceptible de magnétisme, à yeux découverts et fixant la partie sur laquelle on opère, doit y ressentir une forte sensation, tandis que quelquefois elle n'en ressent qu'une très-légère dans d'autres parties plus sensibles, et sur lesquelles le magnétisme agit également et même avec plus d'énergie, mais aussi sur lesquelles son attention n'est plus portée.

Lorsque les yeux sont couverts, le malade ignorant les parties magnétisées ne doit plus ressentir de sensations qu'à celles qui sont affectées, et par conséquent plus irritables; en vain agiroit-on continuellement aux pieds si les parties affectées sont à la tête, à l'estomac, au foie, etc., etc., etc. : le fluide magnétique qui en peu de tems parcourt tout le corps du malade, doit alors produire sur ces parties des sensations considérables quoiqu'on agisse sur d'autres. Il me paroîtroit même étonnant que les sensations correspondissent toujours avec les endroits magnétisés, à moins que l'irritabilité du malade ne fût égale dans toutes les parties du corps.

Sans recourir à l'imagination, il me paroît très-facile de comprendre aussi qu'une demoiselle magnétisée les yeux couverts d'un bandeau, ne pût éprouver une crise aussi forte que lorsqu'elle avoit les yeux découverts. On la privoit d'un organe très-irritable, et par lequel le magnétisme s'introduit le plus souverainement. Si cette demoiselle eût été plus sensible, il eût été possible de produire sur elle des effets pareils à ceux qu'elle éprouvoit les yeux ouverts.

On explique aussi facilement pourquoi plusieurs malades en rencontrant les regards de M. Deslon éprouvoient une crise, puisque par le regard le magnétisme animal se lance à de grandes distances.

On conçoit de même, sans recourir à l'imagination, pourquoi ce jeune homme de douze ans, susceptible d'impressions magnétiques, amené par M. Deslon à Passi, au lieu de ressentir la crise près de l'arbre magnétisé, put la ressentir également vers d'autres qui ne l'étoient pas. En effet, la présence seule de M. Deslon, qui pendant la route avoit dû préparer le jeune homme, les émanations anciennes, qui subsistoient toujours, jointes aux nouvelles qu'il venoit de recevoir, suffisoient pour déterminer la crise lorsque le jeune homme seroit plus concentré, et son attention plus fixée par le bandeau qu'on avoit mis sur ses yeux, sans avoir besoin de l'arbre magnétisé. S'il n'éprouva pas de crise étant à côté de M. Deslon lorsqu'ils étoient en route, c'est que sa disposition ne demandoit pas cette crise aussi impérieusement pendant ce tems; c'est qu'il y a des heures où il est plus facile de produire des effets sur les malades, et lorsqu'il s'est écoulé un tems assez considérable depuis

leur dernier traitement. M. de Jussieu auroit pu se dispenser d'avoir recours à l'imagination pour expliquer pourquoi quelques malades n'éprouvoient presqu'aucun effet du magnétisme, lorsqu'on avoit avec eux un entretien intéressant sur divers sujets, ou qu'ils étoient fortement occupés. On vient d'en voir la raison au commencement de cette réponse. Beaucoup d'agens physiques souvent ne font d'effet sur nous qu'autant que nous ne sommes pas distraits ; on ne sent pas même de fortes blessures quand on est fortement occupé. Il auroit expliqué plus facilement encore pourquoi plusieurs malades tomboient tous en crise en même tems, quoique M. Deslon ne pût les toucher que successivement, puisque dans son rapport, page 73, on lit : « ils (les magnétiseurs) auroient prouvé par des faits que l'atmosphère particulière des corps ayant une certaine étendue et une certaine force, le contact très-léger à quelque distance suffisoit pour établir la même communication. »

Il auroit expliqué de même pourquoi un seul regard de M. Deslon rappeloit les symptômes de la crise, pourquoi l'expectoration d'un malade étoit interrompue lorsque M. Deslon sortoit, et ne pouvoit être continuée par le contact d'un autre médecin (1), pourquoi elle

---

(1) Il faut entre le malade, le magnétiseur et celui qui veut le remplacer une grande analogie, faute de cette analogie le malade n'éprouve aucun effet. On doit savoir qu'il y a entre les hommes réunis en société plus de différence qu'entre les métaux. Si MM. les commissaires eussent fait cette réflexion, ils n'auroient pas été surpris que M. Deslon ne fit aucune impression sur plusieurs malades, tandis qu'il en faisoit beaucoup sur d'autres.

commençoit sans contact antérieur quand M. Deslon paroissoit et venoit s'asseoir à côté du malade.

Ces faits, et tous les autres consignés dans le rapport de MM. les commissaires du roi, pouvoient certainement être expliqués naturellement d'après les lois qu'ils connoissoient, sans avoir besoin du secours de l'imagination.

Quand il y auroit quelques faits que je ne pourrois pas expliquer par des causes physiques, ce que je n'ai pas encore rencontré, j'aimerois mieux reconnoître mon impuissance que de recourir à l'imagination. Au reste, M. de Jussieu et tous les autres magnétiseurs qui ont observé avec assez de suite, rapportent beaucoup de faits en faveur du magnétisme indépendans de l'imagination.

Si je suis entré dans des détails assez longs à ce sujet, ce n'est point pour les magnétiseurs, qui actuellement ne manquent pas de preuves positives sur l'existence du magnétisme et sur son utilité. Mais c'est pour un grand nombre de personnes qui n'ont pas le tems de se convaincre par elles-mêmes, et qui ont cru devoir accorder une croyance aveugle aux rapports de MM. les commissaires du roi. Cependant le rapport de M. de Jussieu, un des commissaires qui n'a point voulu signer celui de ses collègues, par la raison que cent mille preuves négatives ne peuvent détruire une preuve positive, devroit faire quelque impression; et comme il l'observe judicieusement page 31, à l'article *faits indépendans de l'imagination*, « un seul fait positif qui démontreroit évidemment l'existence d'un agent extérieur, détruiroit tous les faits négatifs qui constatent seulement sa non action, et balanceroit ceux qui assignent tout à l'imagination. » Ceux qu'il rapporte sont des plus concluans;

et comment se fait-il que ses collègues n'en aient point vu ? Ce phénomène est plus étonnant que la découverte du magnétisme et tous les prodiges qu'il opère, sur-tout depuis la découverte du somnambulisme magnétique.

SIXIÈME OBJECTION.

Sur une chose aussi importante que paroît être l'annonce du magnétisme animal, n'est-il pas plus raisonnable de s'en rapporter à des savans distingués, honorés de la confiance du roi et de celle de leurs concitoyens, qu'à de simples particuliers? N'est-il pas même peu prudent d'oser prendre un parti avant la décision des compagnies savantes, et qui plus est contre la décision de quelques-unes ? (*Voyez* le décret de la faculté de médecine de Paris, du 23 octobre 1784, contre six médecins de la même faculté, partisans du magnétisme animal.)

RÉPONSE.

Je croirois manquer aux grands hommes qui ont défendu la cause du magnétisme, avec toute la richesse des expressions, la beauté des images, l'élévation et la noblesse des pensées, et sur-tout la force impérieuse du raisonnement, si je ne transcrivois pas ici ce qu'ils ont répondu à cette objection. « C'est à tort, a dit M. Bergasse, (Considérations sur le magnétisme animal,) qu'on croit qu'il n'appartient qu'aux savans de prononcer sur le mérite, l'utilité et la réalité d'une découverte. Rarement un savant, c'est-à-dire un homme qui a recueilli, qui a comparé beaucoup d'idées trouvées avant lui, peut entendre un homme de génie qui lui annonce

un ordre de vérités nouvelles. L'esprit a ses habitudes comme le cœur, et l'esprit ne renonce pas plus à ses habitudes que le cœur. Les habitudes de l'esprit sont ses opinions ; elles sont plus ou moins profondes, selon qu'il les a plus ou moins travaillées, selon qu'elles se composent d'une plus ou moins grande quantité d'idées. »

« Une opinion fondée sur l'examen et le rapprochement de beaucoup d'objets, une opinion qui ne peut être ébranlée sans que dans la tête qui l'a reçue une foule d'opinions secondaires ne s'ébranlent avec elle, a toujours une force qu'il est presqu'impossible de détruire. Or, les savans travaillent plus en général leurs opinions que les autres hommes, et mettent ensemble pour les composer une plus grande masse de réflexions et d'idées. Leur esprit a donc des habitudes plus profondes, plus difficiles à détruire; à l'apparition d'un nouveau système, ils ont donc pour l'adopter plus de préjugés à vaincre. L'homme de génie qui veut se faire comprendre par de tels hommes a donc plus d'obstacles à surmonter que lorsqu'il s'adresse aux hommes ordinaires. Il faut donc qu'il redonne à leur intelligence la souplesse qu'elle a perdue par l'usage continuel qu'ils en ont fait sur un certain ordre d'idées; et ce travail n'est pas facile : car si l'on ne refait pas sans peine son propre esprit, il doit en coûter prodigieusement pour refaire des esprits qui, garantis par l'orgueil, apanage ordinaire de l'homme qui a beaucoup appris, du sentiment de leur imperfection, n'éprouvent que rarement le besoin d'une éducation nouvelle. »

» C'est encore à tort qu'on se persuade que, tolérans

par système et avides de vérités, les savans accueillent sans envie l'homme de génie qui vient leur ouvrir dans le domaine des sciences des routes inconnues. Ce ne sont pas des ignorans, comme on affecte de le dire aujourd'hui, mais des savans, mais des hommes en possession dans leur siècle ou dans leur pays, de distribuer l'estime publique et de faire la renommée, qui se sont élevés contre Christophe Colomb, annonçant un nouveau monde, contre Copernic, publiant le vrai système des cieux, contre Harvée, démontrant la circulation du sang. Ce sont des savans qui ont creusé le cachot de Galilée, qui ont dirigé contre Ramus les poignards du fanatisme, qui ont laissé mourir Kepler dans la pauvreté, qui, montrant à Descartes des bûchers allumés, l'ont contraint de sortir de sa retraite pour aller sous un ciel rigoureux chercher une mort prématurée ; ce sont des savans qui, dans des tems plus reculés, ont préparé le poison donné à Socrate, et forcé le philosophe de Stagire à se soustraire, par un exil volontaire, à une destinée semblable. »

« Les ignorans n'ont rien de commun avec tous les génies privilégiés qui, s'élevant au-dessus des opinions de leur tems, ont commencé pour les siècles à venir, d'autres opinions. Ceux-là seulement ont dû les persécuter, et les ont en effet persécutés, dont ils ont fatigué l'orgueil, et qui, ayant obtenu quelque gloire en travaillant sur des idées anciennement reçues, ont le plus grand intérêt à faire proscrire des vérités nouvelles, dont on leur annonçoit l'existence. Toujours la philosophie ancienne a persécuté la philosophie nouvelle, et jamais ceux qu'on appelle philosophes n'ont

été tolérans que pour des opinions qui ne heurtoient pas celles qu'ils avoient adoptées. »

« On ne doit donc pas être étonné que des facultés de médecine se soient déchaînées contre M. Mesmer et ses partisans, et que par une inquisition abominable et bien digne de ce siècle de philosophie, elles aient poursuivi avec les armes qui étoient en leur puissance (*Voyez* le décret de la faculté de médecine de Paris, du 23 octobre 1784), plusieurs de leurs membres, parce qu'ils ne vouloient pas abjurer la vérité qu'ils avoient reconnue. » (1) Les prêtres des faux dieux ne purent sans frémir entendre annoncer l'existence d'une seule divinité, ils durent persécuter et ont persécuté en effet les apôtres de la vérité, qui venoient abolir le culte des idoles, renverser leurs autels et détruire l'empire et la fortune que leurs ministres tenoient de la crédulité des peuples. Tels ont dû être et tels ont été en effet les médecins du dix-huitième siècle, lorsqu'ils on vu annoncer et s'accréditer la doctrine de M. Mesmer. Tout

(1) Quelques personnes ont avancé que le magnétisme n'avoit pas été persécuté, mais il ne faut pas toujours des bûchers et des échafauds pour persécuter. N'étoit-ce pas une persécution de répandre avec une incroyable profusion les rapports de MM. les commissaires, et de ne pas permettre à M. Mesmer de faire insérer une seule ligne pour sa défense dans les journaux, tandis que ces mêmes journaux exaltoient jusques aux nues ces rapports, en annonçant qu'ils recevroient toutes les défenses de M. Mesmer, pour faire croire au public que si M. Mesmer ne répondoit pas c'est qu'il n'avoit rien à répondre? Enfin n'est-ce pas une grande persécution de la part des médecins, de défendre à leurs confrères de magnétiser, sous peine d'être exclus de la faculté ?

cela n'est pas très-moral, mais tout cela est très-naturel : écoutons encore M. Bergasse.

« Le champ des sciences ressemble au sol de la Sicile, qui ne doit sa richesse et sa fertilité qu'aux agitations du volcan qui brûle dans son sein ; il faut qu'à de certaines époques le champ se bouleverse sous les pas de ceux qui le cultivent, il faut que le génie, comme l'Ethna, travaille puissamment et parmi des secousses profondes, les germes inconnus que ce champ recèle, et que pour le parer d'une fécondité nouvelle il sème pendant quelques instans sur sa surface désolée, le désordre, la tempête et la nuit. Mais les pâtres de la Sicile voient-ils sans murmurer leurs paisibles demeures ravagées, leurs riches moissons envahies par les torrens enflammés de l'Ethna ? et quand un homme de génie vient ébranler dans le champ des sciences une grande masse d'idées, je le répète, pourquoi veut-on que les hommes qui vivent en repos sur cette masse, demeurent spectateurs indifférens du bouleversement qu'il produit ? pourquoi veut-on qu'ils contemplent d'un œil sec leurs masures philosophiques chancelantes sur leurs bases entr'ouvertes ? pourquoi verroient-ils avec indifférence la terre qui les a nourris, après de vives agitations, se couvrir tout-à-coup de plantes inconnues qui ne peuvent devenir leur pâture ? Sans doute on ne résiste pas plus au génie qu'à la nature, tous les deux sont puissans comme la nécessité ; mais si ces hommes croient avoir un moyen d'arrêter le génie, quel que soit ce moyen, excusés par l'instinct de leur conservation, pourquoi craindroient-ils d'en faire usage ? Est-on jamais coupable en défendant ses

foyers ? Et qu'est-ce qui ne pardonne pas même un crime au pauvre dont on vient d'envahir la chaumière ? »

Il ne faut cependaut pas croire que toutes les compagnies savantes, tous les corps académiques soient coupables de ce crime : ils sont loin de l'opprobre dont s'est couverte la faculté de médecine de Paris, par son décret du 23 octobre 1784. Écoutons M. Court de Gebelin.

« Ces corps sont consacrés au maintien d'une doctrine constante, approuvée de tous les tems, supérieure à une foule d'opinions et de préjugés qui, sans eux, auroient été infiniment funestes au genre humain. Ils ne peuvent donc, sans cesser d'être eux, adopter légèrement des doctrines nouvelles ; il faut donc que toute opinion soit devenue nationale pour que ces corps puissent l'adopter. C'est ainsi que les tribunaux et universités furent sectateurs d'Aristote jusqu'à ce que la nation fût devenue cartésienne ; de même il a fallu que la nation eût abjuré le cartésianisme et fût devenue neuwtonienne, pour que l'académie des sciences osât avouer le système du savant anglais. En France ce n'est point le gouvernement, ce ne sont point les académies qui font l'opinion ; leurs décrets sont nuls lorsqu'ils la précèdent. Il faut qu'ils se soumettent à cette opinion, c'est la reine du monde. Tout ce qu'on peut desirer de la part des facultés de médecine et des académies savantes relativement au magnétisme animal, c'est qu'elles ne prennent actuellement aucun parti ; que ces corps ne risquent pas de se déshonorer en attaquant une doctrine qui pourroit

être vraie, et qu'ils ne témoignent pas aussi de la légèreté en adoptant un système qui pourroit changer l'ensemble de leur doctrine, et qui exigeroit d'eux des sacrifices qui ne seroient peut-être pas dans ce moment en leur pouvoir. Qu'ils restent ainsi tranquilles spectateurs du combat jusqu'à son entière décision, et que ceux d'entre eux dont le génie et les facultés sont assortis à ces belles découvertes, ne rougissent pas de devenir les élèves de la nature, après avoir été ceux de l'opinion. »

En un mot, toutes les académies réunies ne persuaderont pas à un homme que des faits dont il aura été témoin plusieurs fois, et dont il aura été lui-même l'auteur, n'ont pas eu lieu. Voilà pourquoi il n'y a pas l'ombre de comparaison entre les phénomènes magnétiques et les expériences de quelques subtils physiciens.

SEPTIÈME OBJECTION.

Mais qu'est-ce qui n'a pas été vu? Tout Paris a vu les prodiges des convulsionnaires, les guérisons opérées sur le tombeau du diacre Pâris, dont quelques-unes ont trente certificats et plus; on a vu le sabat, le diable, sa queue, ses griffes, ses cornes; enfin, comme l'a dit un écrivain célèbre, lorsque Dieu fit les cervelles humaines, il ne s'est pas obligé à la garantie.

RÉPONSE.

Cette objection pourroit avoir quelque apparence de fondement, s'il n'étoit plus possible d'avoir connoissance

de tous les faits magnétiques que par la tradition, ou les écrits de quelques écrivains morts depuis plusieurs siècles. En effet, toutes les fois que des faits, surpassant de beaucoup le cours ordinaire des événemens, sont annoncés, il est permis à tous les hommes d'en douter, de vouloir s'en convaincre par leurs propres yeux, ou de n'y croire que lorsque des monumens authentiques en attestent la vérité; mais lorsque tous les jours on peut être témoin de ces phénomènes aussi curieux qu'intéressans, qui nous paroissent incroyables, lorsqu'on peut jouir du plaisir inexprimable de les répéter soi-même, et qu'on est indifférent à cette jouissance, il n'y a pas de terme qui puisse caractériser une pareille apathie : elle ne peut provenir, selon l'expression énergique de J.-J. Rousseau, que d'une ame cadavéreuse, ou d'une obstination encore plus odieuse.

HUITIÈME OBJECTION.

Tout ce qui se dit et s'écrit sur les somnambules magnétiques a l'air de contes de fées ou de romans fantastiques; il est difficile d'y donner la moindre croyance. D'ailleurs ce qui répand un nuage considérable sur ces narrations, c'est que dans le tems que MM. les commissaires firent l'examen du magnétisme animal, on ne leur présenta aucun fait pareil à ceux que plusieurs magnétiseurs ont rapportés depuis : on a droit de conclure qu'il n'en existe point.

RÉPONSE.

Il faut convenir que rien ne ressemble plus à des

contes de fées ou à des romans fantastiques que les journaux des somnambules magnétiques ; mais enfin, *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*, et il y a tant d'autres merveilles dans la nature, qui paroîtroient aussi fabuleuses si on n'étoit pas accoutumé à les voir, qu'on ne peut pas raisonnablement rejeter les faits magnétiques, parce qu'ils paroissent fabuleux. (*Voyez* ce qui a été dit à ce sujet dans le discours préliminaire.) Voir agir un somnambule par la volonté de son magnétiseur est une chose inconcevable ; mais est-il plus concevable pour un homme qui réfléchit, de voir agir son bras d'après sa volonté ? et si le somnambule magnétique devient une dépendance du magnétiseur comme son bras, est-il plus étonnant qu'il puisse le faire agir de même ? Il est actuellement plus facile que jamais de s'assurer de la vérité. Il est même honteux à quelqu'un qui se pique d'une éducation cultivée d'ignorer de semblables merveilles.

Je l'ai déja dit, mille preuves négatives ne détruisent pas une preuve positive, si MM. les commissaires n'ont point vu de faits concluans, beaucoup d'hommes du premier mérite et dont les témoignages ne sont pas plus suspects en ont vu, et il est bien plus facile d'en voir chaque jour depuis les connoissances acquises par le somnambulisme magnétique. Cependant il est souvent difficile de se convaincre par une ou plusieurs séances si elles ne sont pas de suite, et si à chaque séance l'attention se porte sur de nouveaux malades. MM. les commissaires n'ont pu rien voir de bien concluant dans les seize expériences qu'ils rapportent. Ces expériences n'ont pas été faites de suite, et aucun

sujet n'a été examiné plus de deux fois. Que l'on juge maintenant ce qu'ils pouvoient voir; et même actuellement qu'il est plus facile que jamais de se procurer des preuves de l'existence et de l'utilité du magnétisme animal, tous ceux qui suivront la méthode de MM. les commissaires ne se convaincront pas davantage. Il faut suivre jour par jour pendant quelque tems et même jusqu'à la guérison un malade qui commence à ressentir des effets magnétiques. Voilà l'unique et infaillible moyen de trouver des preuves positives.

Si MM. Mesmer et Deslon n'ont pas connu les premiers tout le prix des somnambules, c'est, comme l'a observé M. de Puységur, qu'ils avoient trop de malades à magnétiser; c'est qu'obligés de se porter dans tous les quartiers de Paris au secours de ceux qui les appeloient, leurs soins étoient trop partagés et qu'il leur étoit impossible de suivre avec assez d'exactitude le traitement d'un malade, et les indications qu'il auroit pu donner, comme ont fait MM. de Puységur, de Lutzelbourg, Tardi, etc.; c'est qu'ils n'ont pu mettre toute l'unité nécessaire et si recommandée, et qu'obligés d'apprendre à leurs élèves la pratique du magnétisme, ils ne pouvoient le faire qu'en leur permettant trop d'expériences sur un malade, expériences capables de déranger la crise du somnambulisme magnétique, et même de causer au malheureux qui en étoit l'objet une désorganisation considérable, expériences qui produisoient les convulsions affreuses et fréquentes que des procédés mieux entendus ou plus exactement suivis, ont éloignées des traitemens. Enfin, c'est que l'on ne soupçonnoit pas qu'on pût questionner un malade sur les remèdes ou les

alimens qui lui sont nécessaires, et que rien, comme l'a dit le prince des orateurs latins, n'a été inventé et perfectionné en même tems. *Nihil est simul inventum et perfectum*.

Neuvième objection.

Quand on conviendroit que le magnétisme animal produit des effets et de grands effets, on ne convient pas également que ces effets soient utiles. Toutes les guérisons attribuées au magnétisme animal, peuvent l'être plus raisonnablement à la nature, puisqu'elle guérit beaucoup de maladies sans le secours d'aucun magnétiseur, ni d'aucun médecin : ce qui a fait avancer que les médecins ne pouvoient guérir que les maladies que la nature guériroit sans eux. On voit des hommes attaqués de la même maladie, guéris en suivant des régimes contraires, et en prenant des remèdes bien différens ; la nature est donc alors assez puissante pour entretenir la vie malgré le mauvais régime, et pour triompher à-la-fois et du mal et du remède. Si elle a cette puissance de résister aux remèdes contraires, à plus forte raison a-t-elle le pouvoir d'opérer sans eux. Mademoiselle G***, demeurant aux petites écuries du roi (*Voyez* le rapport de MM. les commissaires), portoit au sein droit deux glandes qui l'inquiétoient beaucoup ; on lui conseilla de l'eau du Peintre. Avant de commencer le remède, elle fut prise à l'Opéra d'une toux violente et d'une expectoration si abondante, qu'on fut obligé de la ramener chez elle. Elle cracha, dans l'espace de 4 heures, environ trois pintes d'une lymphe glaireuse, et depuis ce moment les glandes

ont disparu. Si mademoiselle G*** avoit pris de l'eau du Peintre, cette eau auroit eu l'honneur de la cure.

L'expérience de l'efficacité des remèdes a donc toujours quelqu'incertitude, *les guérisons ne prouvent donc rien en faveur d'un remède.*

RÉPONSE.

Si les guérisons ne prouvent rien en faveur d'un remède, la médecine et la science que les médecins exercent n'ont donc rien de commun entre elles. Si les guérisons ne prouvent rien en faveur d'un remède à quel signe pourra-t-on le reconnoître ? Quel signe devra donc nous engager à lui donner notre approbation et notre confiance ? car on sait que jamais le raisonnement ni l'analyse de la chimie n'auroient pu découvrir que l'opium étoit somnifère, le séné purgatif, le quinquina stomachique et fébrifuge, etc. Si rien ne peut guider le médecin dans l'administration des remèdes, la médecine est donc un art illusoire, trompeur et digne de proscription; et si d'après l'assertion de MM. les commissaires du roi, dont le plus grand nombre étoient des médecins, le gouvernement les eût proscrits de toute la France, auroient-ils été en droit de se plaindre ?

Jusqu'à quel point les savans abusent-ils du raisonnement ? En effet un remède ne doit-il pas être regardé comme très-efficace et salutaire, lorsque beaucoup de malades qui en font usage se trouvent guéris, et que de ceux qui négligent de le prendre il en guérit très-peu. La multiplicité des cures n'a-t-elle pas toujours été la

pierre de touche des bons remèdes ? Il y a même des maladies dont il ne guérit personne, si les remèdes connus ne sont pas employés promptement. De ce nombre sont celles occasionnées par les poisons, la piqûre de plusieurs reptiles, le scorbut, les maladies vénériennes, etc., etc.; et la plupart des maladies ne sont-elles pas causées par des humeurs viciées qui sont de véritables poisons, mais dont l'action est plus lente.

Cependant si elles sont traitées dans un tems convenable, la guérison est certaine pour beaucoup de malades. Croyez maintenant sur parole tous les gens qui vous disent d'un ton dogmatique qu'il faut laisser agir la nature, qu'elle guérit toutes les maladies susceptibles de guérison.

Croyez sur parole MM. les commissaires du roi qui vous disent que les guérisons ne prouvent rien en faveur d'un remède. Si quarante personnes ayant des glandes au sein, eussent été guéries en faisant usage de l'eau du Peintre, tandis que d'autres négligeant ce remède, auroient vu les progrès du mal s'augmenter, à l'exception de mademoiselle G***. que la nature auroit guérie par sa propre énergie, et que tout secours étranger auroit peut-être troublée ; cette preuve morale en faveur de l'eau du Peintre, chez toutes les nations et dans tous les tems, n'équivaudroit-elle pas à une preuve physique ou mathématique ?

Si les remèdes ordinaires ont des signes certains qui font reconnoître leur bonté ; à plus forte raison le magnétisme animal peut-il se glorifier d'en avoir. Il est rare que les remèdes fassent éprouver aussi évidemment leurs effets bienfaisans. Peut-on se refuser à cette

évidence lorsqu'on voit des maux de tête, de dents, des coliques quelquefois dissipées par l'imposition des mains, et cela graduellement, comme se dissiperoit une boule de neige; et que pour faire revenir les douleurs, il n'y a souvent qu'à ôter la main avant la guérison complette? Peut-on douter de l'efficacité de ce remède, lorsqu'on voit une femme en couche ayant des tranchées affreuses, annoncer que par le magnétisme ou simplement une bouteille magnétisée, non-seulement elles venoient de se passer, mais les sentant revenir, et ayant déja les avant-coureurs, assurer qu'on les faisoit rétrograder?

Peut-on se refuser à l'évidence de son utilité, quand on voit un soldat épileptique (le nommé Vagner), ayant reçu son congé à cause de cette maladie, et traité ensuite magnétiquement par M. le baron de Dampierre son capitaine au régiment d'Artois cavalerie, devenir somnambule, annoncer jour par jour la diminution des crises, et enfin la parfaite guérison qui continue depuis quatre ans, guérison certifiée par le chirurgien-major, M. Jaiglé, et par tous les officiers du régiment? (*Voyez* l'Exposé des cures de Strasbourg.) Le soldat, par reconnoissance, par attachement pour M. de Dampierre et pour ne le point quitter, s'est r'engagé dans le même régiment. Il y a plus, s'il survenoit quelqu'incommodité à M. de Dampierre, le nommé Vagner y étoit plus sensible qu'aux siennes. Ces sentimens affectueux et reconnoissans des magnétisés sont la plus belle récompense des magnétiseurs. Qu'on me nomme des plaisirs qui valent cette jouissance!

Peut-on douter de l'utilité, j'ai presque dit de la

divinité du magnétisme, lorsqu'on voit un grand nombre de malades dans tous les rangs devenir somnambules magnétiques, annoncer jour par jour le traitement qu'il faut leur faire suivre, non-seulement pour eux, mais encore pour tous les malades avec lesquels ils peuvent se mettre dans un grand rapport; lorsqu'on voit leurs ordonnances exécutées être suivies des plus grands succès, annoncés à des époques déterminées ?

Enfin, peut-on douter de son utilité, lorsque dans presque toutes les grandes villes du royaume, on a vu se répéter les expériences de Buzancy qui paroissoient d'abord si fabuleuses ?

DIXIÈME OBJECTION.

Il est reconnu aujourd'hui que tous les magnétiseurs font prendre quelquefois des remèdes à leurs malades : or ne peut-on pas attribuer leurs succès à ces remèdes plutôt qu'à un agent qui ne se fait appercevoir par aucun de nos sens ? Le magnétisme n'est donc plus le remède universel ?

RÉPONSE.

Puisque le magnétisme, sans aucun autre remède, opère souvent des prodiges, et que les remèdes sans le magnétisme opèrent quelquefois aussi beaucoup de bien, on agit donc selon les règles de la plus saine raison, de joindre dans certains cas les remèdes au magnétisme, et on n'a pas droit d'attribuer les succès qui en proviennent aux remèdes seuls exclusivement au magnétisme. Les remèdes sont dans la nature comme le magnétisme animal. Cet agent donne plus d'énergie,

plus de forces au malade ; avec son seul secours on peut donc guérir beaucoup de maladies même très-graves ; mais dans d'autres circonstances il ne peut pas plus exclure les remèdes que les alimens. Dans une infinité de cas, les remèdes mêmes ne doivent être que des alimens choisis. Or jamais un magnétiseur n'a pu prétendre faire vivre avec les procédés magnétiques, sans donner de nourriture. Mais comment faire ce choix, à qui s'adresser pour l'entreprendre ?

Tout magnétiseur qui n'a pas une connoissance suffisante de la médecine et une sanction pour la pratiquer, agiroit contre les lois de la raison et du souverain, s'il administroit des remèdes à ses malades. Comment oseroit-il se charger de cette fonction redoutable, puisqu'il doit être convaincu que le médecin le plus habile et le plus expérimenté ne peut souvent rassembler que des doutes, tant sur la nature du mal qu'il faut combattre que sur les remèdes à administrer ; que tel remède qui a produit des miracles dans une occasion, peut être nuisible dans une autre ; que la différence de l'âge, du sexe, du tempérament, du climat, la complication des maladies, et les variations continuelles dans les dispositions journalières, font qu'un remède qui a été salutaire à un malade, peut devenir un poison pour un autre qui a cependant la même maladie ; enfin que, dans mille circonstances, le génie le plus exercé se trouve réduit à la désespérante nécessité de commettre les erreurs les plus funestes. Ce qui a fait dire à J. J. Rousseau : *La médecine est fort bonne, mais qu'elle vienne donc toute seule, car j'ai beaucoup plus à craindre des*

erreurs de l'artiste qu'à espérer des secours de l'art. Ce qui a fait dire très-plaisamment à Fontenelle : *Le médecin est comme un aveugle qui frappe avec un bâton, tantôt sur la maladie, tantôt sur le malade ; s'il rencontre la maladie, tant mieux ; s'il rencontre le malade, tant pis.* Ce qui a fait dire à Joyand, docteur en médecine (introduction au Précis du siècle de Paracelse) : *Puisque la médecine est si difficile et si conjecturale entre les mains des grands hommes, tels qu'Hyppocrate, Arétée, Baillon, Sydenham, Hofman, Bordeu, qu'est-elle donc entre les mains de tous ces . . . . . ? Il est donc vrai que la médecine telle qu'elle a été exercée jusqu'à présent, et telle qu'elle est encore, est un des plus horribles fléaux du genre humain.*

Cette impossibilité de rencontrer un médecin incapable de se tromper souvent, a fait avancer aux premiers apôtres du magnétisme animal, que cet agent suppléeroit à tous les remèdes (1) ; ils ont cru que cette erreur étoit moins pernicieuse que l'opinion contraire. Ils sentoient la difficulté, pour ne pas dire l'im-

(1) Le magnétisme animal est un remède universel, parce qu'il peut être employé dans toutes les maladies, quelquefois seul, quelquefois concurremment avec d'autres remèdes. A la rigueur, le magnétisme animal n'est ni un remède ni un aliment, mais il dispose le malade à ressentir des effets plus salutaires des alimens et des remèdes ; il est la nature elle-même, et tous les maux que la nature peut surmonter, en employant toutes les forces dont elle est capable, le magnétisme les surmontera, en ce qu'il redonnera à la nature toute son énergie, en ce qu'il augmentera ses forces en proportion du mal.

possibilité, de faire une application juste des remèdes. Ils ne savoient pas encore que celui qui a donné aux animaux l'instinct nécessaire pour choisir les alimens salutaires, avoit donné aussi aux hommes susceptibles de somnambulisme magnétique, c'est-à-dire, d'être remis à l'état primitif et naturel, des sens plus exquis ou un sixième sens, cette clairvoyance instinctive qui leur fait appercevoir le siége, l'origine et la durée de leurs maux, et les remèdes qui leur sont convenables; leur donne cette clairvoyance non-seulement pour eux, mais pour d'autres personnes qui peuvent se mettre avec eux dans un rapport assez grand.

« Toute la science du médecin, dit M. Leblanc, docteur en médecine et chirurgien major du régiment de la Fère (*Voyez* l'exposé des cures de Strasbourg), consiste dans le choix et la bonne application des remèdes. C'est sur ce point essentiel dans l'art de guérir que les somnambules prouvent à chaque instant qu'ils voient mieux que nous. Pendant six mois Mlle. H***, attaquée de suppresion et de dartres, suit un traitement médical qui est varié en raison des nouveaux médecins consultés tour-à-tour. On fait beaucoup de remèdes internes et externes; on ne parle pas de bains: la suppression continue et les dartres ne diminuent pas. Enfin le magnétisme est employé, la malade devient somnambule, elle indique la nature et la cause de sa maladie, s'ordonne, pour tous remèdes, les bains comme délayant, et le magnétisme comme tonique, et elle guérit. »

C'est la découverte du somnambulisme magnétique qui a rendu réellement le magnétisme un remède uni-

versel ; c'est depuis que le prix de cet état est plus connu, que cette science a fait des progrès étonnans, et qu'on ne peut pas attribuer à la nature ni aux remèdes seuls la guérison de beaucoup de malades, mais à la nature renforcée par le magnétisme, et dirigée par la clairvoyance que procure le somnambulisme magnétique.

ONZIÈME OBJECTION.

Peut-on croire qu'il faille recourir à l'art pour procurer le somnambulisme, état que les magnétiseurs assurent être aussi utile à l'homme que l'instinct aux animaux, par la clairvoyance qu'il lui procure, ce qui en fait le principal caractère. Comment cet état et les moyens de le procurer n'ont-ils été connus qu'au dix-huitième siècle ?

RÉPONSE.

Si nous étions plus rapprochés de la nature, si nous avions des mœurs plus simples et plus pures, nous n'aurions peut-être pas besoin du somnambulisme et de sa clairvoyance (1), ou plutôt nous aurions peut-être

(1) Tout homme, dit M. de Puységur, acquiert en croissant la faculté de guérir son semblable, comme il acquiert la faculté de le reproduire. Ces deux facultés sont le résultat de la commisération et de l'amour, deux sentimens aussi impérieux l'un que l'autre, et certainement communs à tous les hommes. L'effet salutaire d'un attouchement immédiat, quand la volonté est dirigée vers le bien-être d'un malade est si manifeste, que quantité de personnes, lorsqu'elles y réfléchiront, reconnoîtront l'avoir procuré souvent sans réflexion. Combien de mères tendres ont machinalement sauvé la vie à leurs

naturellement cette clairvoyance. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'on procure le somnambulisme bien plus facilement à ceux qui vivent d'une manière plus simple, aux gens de la campagne et du peuple qu'à ceux qui vivent dans le tourbillon des villes, se nourrissent d'alimens plus recherchés, sont obsédés par les projets, les affaires et les intrigues.

On trouve encore quelques personnes qui sont naturellement clairvoyantes, qui ont cet apperçu et cette prévision qui se remarque chez les somnambules magnétiques ou artificiels ; cet état, dans quelques pays, s'appelle seconde vue (*Voyez* Johnson, auteur estimé chez les Anglais) : je présume que dans presque tous les autres, elle a fait donner à ceux qui l'ont eue le nom d'oracles, de sibylles, de magiciens, de sorciers, de devins, etc., etc., etc. Il me paroît plus facile de dire que de prouver que tous ceux qui ont eu ce surnom étoient des imposteurs. Il y a peu d'erreurs qui ne

---

enfans en les serrant avec sensibilité contre leur sein, dans des souffrances imprévues. Combien la présence d'une personne que l'on aime apporte de calme et de douceur dans les maux qu'on éprouve. *L'affection des êtres qui nous entourent devient donc aussi utile à notre santé qu'à notre bonheur.* Rien ne prouve mieux combien nous nous sommes écartés des lois de la nature, que cet abandon total d'une de nos plus importantes facultés. Dans la simplicité des mœurs anciennes, il devoit suffire aux hommes de se laisser aller à l'impulsion de leurs ames compatissantes, pour opérer des soulagemens prompts et assurés. L'art de guérir, loin d'être une science, étoit pour ainsi dire un besoin. Aussi n'a-t-il pas dû exister plus de règles pour cette opération que pour toutes les autres actions physiques et de première nécessité que nous opérons sans calcul.

prennent leur source dans la vérité : les romans prouvent les histoires, les charlatans prouvent les médecins. On peut tomber dans des excès contraires ; le premier, d'admettre tous les faits ; le second, de n'en croire aucun.

S'il faut de l'art actuellement pour magnétiser et produire le somnambulisme, c'est qu'il faut l'art et l'étude pour procurer aux hommes vivant en société les choses les plus utiles à la vie, telles que la nourriture, les vêtemens, l'habitation ; et si le somnambulisme magnétique ou artificiel présente des phénomènes plus grands et plus intéressans que le somnambulisme naturel, c'est que toutes les facultés de l'homme acquièrent par l'art beaucoup de perfection. C'est cette susceptibilité de se perfectionner chaque jour qui est la plus belle prérogative de l'homme. On peut donc comparer le somnambule naturel au sauvageon des bois qui donne des fruits petits et âpres, et le somnambule artificiel à l'arbre greffé qui récompense, par ses beaux et excellens fruits, la main savante qui l'a cultivé.

Il est possible que dans l'antiquité, le magnétisme et le somnambulisme aient été connus ; il y a tant de grandes découvertes qui se sont perdues, qu'il ne seroit pas étonnant que celle de M. Mesmer fût de ce nombre. Qui sait toutes les révolutions que notre globe peut avoir éprouvées ? qui sait si les oracles et les sibylles des anciens n'étoient pas des somnambules artificiels, dont l'art de les produire étoit alors un mystère, et n'a pas percé jusqu'à nous ?

Au reste, la plupart des découvertes utiles ont un

tems fixé dans les décrets de celui qui veille à nos destinées. Il étoit réservé au dix-huitième siècle de voir des hommes recommandables par leurs talens, leurs lumières et leur vertus, s'instruire dans la théorie et la pratique du magnétisme de l'homme, et publier les découvertes qu'ils ont faites dans ce nouvel art, dont la plus intéressante sans doute, est le somnambulisme magnétique.

Avant le dix-huitième siècle les hommes n'étoient peut-être pas en état de supporter l'éclat des vérités sublimes qui émanent de ce phénomène. Il y a deux cents ans que l'homme qui auroit fait cette découverte, n'auroit pu sans danger en faire part à ses contemporains ; et même, dans beaucoup de villes de province, il n'est pas prudent de préconiser et sur-tout de pratiquer le magnétisme de l'homme : car il est fâcheux et souvent dangereux d'avoir raison contre tout le monde.

Douzième objection.

Quand le magnétisme seroit de quelque utilité, il seroit presque impossible de le mettre en pratique. Il faudroit donc que le magnétiseur restât continuellement auprès de son malade ? car s'il le quitte, le mal doit reprendre son empire. D'ailleurs on reproche au magnétisme la lenteur de son action, l'imperfection des guérisons qu'on lui attribue, faute d'évacuations suffisantes. On cite beaucoup de personnes qui n'ont jamais pu qu'être soulagées, d'autres qui ont eu des rechûtes fréquentes ; ce qui doit donner peu de confiance dans ce remède, et le faire regarder comme peu intéressant.

RÉPONSE.

C'est une erreur de croire qu'il faille être occupé à magnétiser continuellement un malade. Quand il a été magnétisé pendant une demi-heure, trois quarts d'heure plus ou moins, une opération plus longue est du tems perdu; quand une éponge est imbibée, le surplus de la liqueur n'entre plus. Qu'on ne croie pas que le malade, n'étant plus magnétisé, perde sur-le-champ tout le fluide magnétique animal. Il en perd, il est vrai, mais il en conserve pendant longtems une quantité suffisante. Qu'on se souvienne de l'exemple du voyageur, dont le pied n'a pas plutôt touché la terre, ne fut-ce qu'une seconde de tems, qu'il laisse dans cet endroit des impressions durables pendant plusieurs heures, même pendant plusieurs jours, et assez considérables pour être reconnues par l'animal fidèle qui cherche son maître. D'après cet exemple, on se persuadera facilement qu'une séance magnétique d'environ trois quarts d'heure, suffit pour laisser chez les malades des émanations subsistantes en assez grande quantité pour attendre sans détriment le retour d'une autre séance, éloignée de la première de plusieurs heures, quelquefois de plusieurs jours.

Quant à la lenteur dont on accuse le magnétisme, il est vrai qu'il y a des personnes qui n'ont été guéries qu'après plusieurs mois, même après quelques années de traitement; d'autres qui, après ce tems, n'ont éprouvé qu'un foible soulagement; d'autres enfin qui n'en ont éprouvé aucun. Les magnétiseurs ne se vantent

pas de guérir toutes les maladies ; il y en a d'incurables même pour eux ; mais s'ils conviennent que pour la guérison de plusieurs il leur faut beaucoup de tems, ils assurent aussi que pour d'autres il ne leur faut que peu de jours, et souvent même que peu d'heures. Mais pour parler d'après M. Mesmer, *quoique l'homme puisse dire et faire dans son impatience, il est rare de voir des malades de plusieurs années se guérir en deux jours.* Le plus grand nombre de ceux qui se sont les premiers confiés au magnétisme étoient des malades abandonnés des médecins, et qui n'avoient plus d'autre espérance que dans le magnétisme. Or, est-il étonnant qu'il faille beaucoup de tems pour guérir de pareils sujets ? Il est bien plus étonnant qu'on soit parvenu à leur procurer un soulagement considérable et quelquefois une entière guérison ; quelque tems qu'on ait employé.

Un traitement de plusieurs années paroît d'abord rebutant. Mais on ignore que le magnétisme n'est pas comme les autres remèdes que les malades prennent avec dégoût ; après quelque tems, lorsqu'il agit, il est presque toujours agréable. Quel inconvénient y auroit-il pour ceux qui sont maîtres de leur tems, de se faire magnétiser pendant quelques années ? D'ailleurs reprocher au magnétisme sa lenteur, c'est reprocher à l'auteur de la nature ses lois ou les méconnoître. Ses plus beaux ouvrages ne viennent point à leur perfection en un jour, et ne se réparent point en un jour lorsqu'ils sont dégradés. Croit-on que c'est agir selon le vœu de la nature, de vouloir brusquer la maladie, de prétendre la chasser à force de remèdes et d'évacuations

fortes et fréquentes ? Il y a plus, c'est que le grand nombre de médecines, bien loin d'évacuer les humeurs, ne fait que les augmenter, en affoiblissant l'estomac, et procurant les plus mauvaises digestions. Voici ce que dit M. Tissot à ce sujet.

« Les personnes dans l'estomac desquelles il se forme beaucoup de glaires, croyent se guérir par les purgatifs qui paroissent en effet les soulager d'abord, mais c'est un soulagement passager et trompeur. Ces glaires viennent de la foiblesse de l'estomac, et les purgatifs l'augmentent. Ainsi quoiqu'ils enlèvent une partie des glaires formées, il y en a au bout de huit jours plus qu'auparavant, et en réitérant les purgatifs la maladie est bientôt incurable et la santé perdue. » (*Avis au peuple*, art. des Purgatifs, p. 224.)

Que les malades traités par le magnétisme ne soient pas inquiets, s'ils sont guéris souvent sans évacuations apparentes. C'est une erreur de croire que les purgatifs soient absolument nécessaires pour évacuer des humeurs qui sont si fort identifiées avec notre substance, qu'il faut quelquefois un tems considérable pour qu'elles puissent en sortir.

C'est une erreur de croire que les humeurs soient toujours dans les premières voies ; souvent elles sont passées dans le sang, dans la lymphe, dans le fluide nerveux, dans le cœur, dans le foie, dans les poumons, dans la tête, etc., etc., et vouloir les faire sortir en irritant les intestins, c'est vouloir faire sortir l'étain qui est incorporé dans le métal des cloches, en frottant, en limant cette composition ; il faut donc que les humeurs aient le tems de filtrer dans les premières

voies pour en être évacuées ; et quel est le médecin qui peut se vanter de savoir le moment où cette coction ou filtration s'est faite ? Avant ce tems vous fatiguez le malade horriblement et inutilement ; avant ce tems vous augmentez les humeurs au lieu de les évacuer. La nature sait mieux que les médecins la manière de procurer l'évacuation de ces humeurs hétérogènes ; elle n'a souvent besoin que d'être fortifiée. Les magnétiseurs en augmentant les forces du malade, et donnant plus d'activité aux courans magnétiques, se conforment donc aux desirs de la nature ; elle a donné à beaucoup de malades un instinct pour les sentir, instinct qu'on ne consulte pas assez, instinct bien plus précieux que les raisonnemens des médecins ; instinct perfectionné chez les somnambules magnétiques, ce qui rend le magnétisme si intéressant et si digne de nos hommages.

Treizième objection.

L'électricité aérienne ou artificielle dont la plupart des physiciens s'occupent, produit quelques guérisons, mais ce moyen est regardé comme très-dangereux pour beaucoup de malades. Ne peut-on pas faire le même reproche au magnétisme animal, qui peut être regardé comme une électricité animale ? n'est-il pas à craindre qu'il soit dangereux pour un grand nombre de personnes ?

Réponse.

Si l'électricité artificielle ne peut être que très-dangereuse pour les malades, excepté dans certaines circons-

tances très-rares, l'électricité animale (ou le magnétisme) ne peut être que bienfaisante par l'analogie des émanations (1). L'électricité végétale seroit plus salutaire que l'électricité minérale, parce qu'elle a plus d'analogie avec l'homme. On a donc raison de conseiller l'air de la campagne aux malades ; on a donc raison d'appliquer le magnétisme végétal d'une manière plus énergique en choisissant un ou plusieurs arbres vigoureux (2) ; les arbres fruitiers sont préférables. Après les avoir magnétisés on fait passer par des conducteurs chez les malades, le fluide végétal animalisé. Le magnétisme animal ne peut donc pas être dangereux par son essence comme l'électricité. Cependant on peut abuser des meilleures choses. On peut sans doute abuser

(1) C'est cette analogie des émanations qui perpétue les espèces d'animaux sans qu'elles se mêlent, qui est la source de l'amour ou de la répulsion qu'un homme éprouve à l'aspect de plusieurs personnes du sexe. C'est cette analogie d'émanations qui donne aux vieillards un amour plus fort pour leurs petits-enfans que pour leurs enfans ; idée bien plus juste et bien plus consolante que la pensée affreuse de quelques-uns, qui prétendent que c'est parce qu'ils sont les ennemis de leurs ennemis. Le rapport de nos enfans avec nous diminue lorsqu'ils sont grands ; leur organisation se fortifie et la nôtre s'affoiblit, ce qui occasionne d'autres mœurs ; nos petits-enfans doivent donc être plus rapprochés de nous par leur organisation, nous devons donc les aimer davantage.

(2) Je n'ai jamais compris comment on trouve absurde qu'un arbre touché pendant quelques jours puisse conserver les émanations humaines, tandis que tout le monde convient qu'un endroit où un homme a mis le pied un seul instant, est sur le champ imprégné d'émanations assez considérables pour être distinguées au bout de plusieurs jours par son chien.

du magnétisme; il peut devenir dangereux entre les mains d'un homme sans expérience ou mal ordonné, soit au physique, soit au moral. Alors le magnétisme rentre dans la classe de toutes les sciences, le choix de ceux qui les pratiquent n'est pas indifférent.

Quatorzième objection.

Si le magnétisme animal est utile aux malades, il doit être dangereux pour les magnétiseurs. Par les lois de l'équilibre ils doivent perdre beaucoup en agissant sur des personnes qui ont moins de forces et moins de fluide qu'eux, qui doivent par conséquent après quelque tems attirer celui de leur médecin, et devenir nuisibles pour ce dernier. Les magnétiseurs doivent donc s'épuiser promptement; d'ailleurs par la communication trop intime qui s'établit entre eux et les malades, ils sont plus exposés que les médecins ordinaires à la contagion.

Réponse.

En traitant beaucoup de malades et pendant longtems, un magnétiseur peut s'affoiblir, mais c'est autant par une trop grande contention à la même chose que par une grande déperdition de fluide magnétique, alors le magnétiseur doit prendre du repos; car le magnétisme ne fatigue guère plus qu'un autre travail. Tout homme peut magnétiser sans rien perdre d'essentiel à la vie; comme les arbres et les plantes il est chargé d'émanations qui s'échappent continuellement, et qui se perdroient toujours quand il ne magnétiseroit pas.

Cette déperdition l'affoibliroit également s'il n'avoit pas soin de la réparer par les alimens; et la faculté que chaque homme bien constitué a de s'approprier le fluide magnétique répandu dans l'univers.

Il y a même une observation à faire; c'est qu'une pierre d'aimant mise en activité, ne perd rien de sa force : il y a plus, elle s'affoiblit lorsqu'elle reste dans l'inaction, alors elle s'obstrue. De même l'expérience fait voir que toutes les facultés de l'homme s'augmentent par un exercice modéré. La première et la plus noble de toutes celles qui le mettent dans le cas d'être utile à ses semblables, la faculté magnétique seroit-elle la seule qui pût diminuer en s'exerçant? Que cette crainte puérile n'arrête personne. Un magnétiseur qui a pratiqué pendant quelque tems ce nouvel art de guérir, toutes choses égales d'ailleurs, sera même beaucoup plus puissant qu'un autre qui ne fera que commencer à magnétiser. Encore une fois que l'homme ne craigne point de s'affoiblir en exerçant la faculté la plus précieuse que le ciel lui ait accordée. *Une bougie allumée*, dit M. de Puységur, *ne perd rien de sa flamme en allumant mille autres bougies.*

Quant à la contagion à laquelle les magnétiseurs sont exposés, ils doivent prendre des précautions. Tous les médecins courent de grands risques lorsqu'ils traitent des maladies contagieuses. Il n'est pas nécessaire de magnétiser des pestiférés pour avoir la peste ; il suffit d'habiter la même maison, la même ville. S'ils sont exposés davantage à la contagion pour quelques maladies, ils ont aussi plus de moyens de s'en préserver par les conseils des somnambules magnétiques; d'ailleurs

l'empire que le magnétiseur obtient sur ceux qu'il magnétise, est un obstacle à la contagion; il est à leur égard comme les hommes faits à l'égard des enfans : il est rare de voir ceux-ci communiquer leurs maladies à ceux qui sont beaucoup plus forts qu'eux ; il est rare de voir les enfans communiquer leurs maladies à leurs mères.

QUINZIÈME OBJECTION.

Quand les magnétiseurs et les magnétisés ne courroient aucun danger de la pratique du magnétisme pour le physique, quand les uns et les autres pourroient en retirer les plus grands avantages pour leur santé, n'est-il pas à craindre qu'il n'en résulte de grands inconvéniens pour les mœurs? Peut-on le concilier avec nos lois? Indépendamment des abus qui peuvent en résulter entre les mains d'un malhonnête homme, et qu'on peut à la rigueur éviter ou punir, n'y en a-t-il pas d'autres qui sont inévitables entre les mains de l'homme qui a les intentions les plus pures et les plus droites? N'est-il pas d'expérience qu'après un traitement d'un mois, souvent plutôt, il survient presque toujours entre le magnétiseur et la magnétisée; sur-tout si celle-ci est susceptible de somnambulisme ou d'effets magnétiques très-forts, un attachement considérable, qui, sans avoir des suites criminelles, est quelquefois capable de briser les liens qui nous attachent aux personnes que nous devons le plus chérir ; attachement quelquefois d'autant plus violent que le magnétiseur et la magnétisée ont des sentimens plus honnêtes ; attachement qui a souvent procuré aux yeux des spectateurs des scènes scandaleuses.

RÉPONSE.

Les scènes scandaleuses et les procédés indécens n'auront jamais lieu, lorsque les magnétiseurs et les malades auront des principes d'honnêteté. MM. les commissaires, dans leurs rapports, n'ont fait mention en aucun endroit de ces scènes scandaleuses, ni de procédés indécens; ils le devoient s'ils en eussent été témoins. Voici le tableau qu'ils présentent. « En voyant ce spectacle on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades et de l'agitation qui anime les autres, des accidens variés qui se répètent, des sympathies qui s'établissent; on voit des malades se chercher exclusivement, et en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection et adoucir mutuellement leurs crises. »

Cette image est certainement attendrissante, et ne peut paroître scandaleuse qu'à ceux qui n'ont jamais eu de sensibilité honnête. Si MM. les commissaires n'ont, dans aucun endroit, reproché au magnétisme d'être contraire aux mœurs, il est donc bien prouvé qu'on peut éviter les scènes scandaleuses que des magnétiseurs malhonnêtes (et par-là même indignes du nom de magnétiseurs) auroient pu faire voir au public révolté avec raison de cette indécence.

J'ai vu une fille dans l'état de somnambulisme magnétique, sortir de chez moi et aller trouver un malade chez qui je l'avois conduite la veille. Le besoin de le magnétiser étoit si pressant, que malgré l'opposition de quelques personnes elle réveille le malade, défend

de le laisser à l'avenir dans un sommeil si dangereux, le magnétise puissamment pendant une demi-heure sans être rebutée par l'air infect qu'il exhaloit, le réchauffe de son haleine, la dirige sur l'estomac et ranime les esprits vitaux prêts à s'éteindre. Puis accablée de fatigue, elle vient s'appuyer sur son magnétiseur et se reposer sur son sein, avec toute la candeur d'un enfant entre les bras de l'auteur de ses jours. Quel est le malheureux assez vil, assez dénaturé pour trouver scandaleuse une scène digne des regards des anges? Fuyez, ames corrompues qui, jugeant de tout par vos impressions grossières et vos sentimens désordonnés, supposez toujours un indigne but à une action honnête : ha! fuyez, encore une fois; de pareilles scènes ne sont pas faites pour vous, et vous n'aurez jamais d'idée des jouissances qu'elles procurent aux cœurs vertueux.

Cependant il peut arriver qu'un magnétiseur ne soit pas toujours un dieu tutélaire inaccessible aux foiblesses humaines, qu'il devienne homme quelquefois, et se sente embrâsé d'un amour profane. Que pourra donc faire une somnambule dans cette circonstance, pour éviter le naufrage, s'il faut qu'elle lutte et contre sa propre foiblesse, et contre le poids de sa reconnoissance envers son magnétiseur? Cette reconnoissance sera d'autant plus entraînante, que tous les soins qu'il lui aura donnés auront toujours été jusqu'à ce moment fatal plus désintéressés. Elle résistera d'abord avec courage; elle combattra ensuite avec moins de forces, et peut succomber même dans l'état de somnambulisme, si dans l'état de veille elle a les moindres

dispositions à foiblir. Quoique M. de Puységur, M. Tardi, et plusieurs auteurs célèbres aient rapporté des exemples qui paroissent contraires à mon opinion, ces exemples ne sont cependant que des exceptions à la règle que je viens d'établir. J'ai observé comme eux que les somnambules conservoient toujours le plus grand discernement sur leurs intérêts, et qu'il est presque impossible de leur faire exécuter dans l'état magnétique comme dans l'état naturel, des choses contre leurs principes. Mais ces principes doivent s'affoiblir avec le tems, si le magnétiseur ne les a pas adoptés.

Ce que M. de Puységur, M. Tardi de Montravel ont avancé sur le peu de danger qu'une somnambule avoit près d'eux à courir pour ses mœurs, fait honneur à la droiture de leur cœur et à la pureté de leurs intentions; mais ils ont pu occasionner beaucoup de mal en inspirant à plusieurs personnes une sécurité trop confiante. Car enfin tous les hommes ne sont pas des anges : il est donc toujours de la prudence de ne jamais laisser une somnambule seule avec un magnétiseur, et de prendre toutes les précautions que la décence et l'honnêteté exigent. On sait que l'on peut abuser des meilleures choses; les médecins ne peuvent-ils pas abuser de leur ministère? Et ne doit-on pas employer tous les moyens pour qu'il y ait le moins d'abus possible?

Lorsqu'il tombe entre les mains d'un magnétiseur des personnes du sexe attaquées de passion histérique, comme les somnambules de M. Pételin, docteur en médecine; pour éviter le désordre et le scandale qui

pourroient subvenir, il faut absolument, du moment qu'on s'en apperçoit, les occuper fortement de choses utiles; de malades, de remèdes, de plantes, enfin de mille objets physiques; et ne pas oublier d'avoir toujours quelques spectateurs, si le traitement se fait en particulier. Alors vous tournerez leur passion première vers des objets nouveaux : vous les fatiguerez, vous les épuiserez comme à-peu-près les savans s'épuisent par les sciences; et l'on sait qu'en général les savans ont peu de puissance et de desirs pour les plaisirs de l'amour, parce que leur fluide reproductif se consume en travaux d'esprit. Vous aurez alors des somnambules d'autant plus précieuses que vous pourrez les conserver plusieurs années, et autant de tems qu'elles eussent été susceptibles de passion histérique (1), si l'on s'obstinoit à soutenir que le magnétisme inspire, malgré tout ce qu'on peut faire, des penchans contraires à nos lois et à nos mœurs; il s'ensuivroit donc que nos mœurs et nos lois seroient mauvaises, puisque le magnétisme est une de ces grandes vérités qui importent à notre conservation et à notre développement, et que toute loi contraire à notre conservation et à notre développement est une loi inique. Cela est si vrai que dans les ordres monastiques trop austères,

(1) Alors quelle gloire pour le magnétisme d'avoir su tirer un parti si avantageux d'un état qui rend si malheureuses celles qui l'éprouvent, et pour lequel on n'ose jamais proposer le remède qui est reconnu pour le plus efficace. On pourroit les faire magnétiser par des femmes, mais le somnambulisme n'arriveroit peut-être pas, ou il seroit imparfait.

on est obligé d'enfreindre la loi lorsqu'elle s'oppose à la guérison du malade. Tout jeûne, toute abstinence cessent lorsque la santé l'exige. Mais, que dis-je, la loi n'a jamais défendu d'avoir la plus vive reconnoissance pour celui à qui nous sentons devoir notre santé et notre bonheur. Plus les sentimens du magnétiseur seront honnêtes et plus l'attachement des somnambules vertueuses sera grand, dites vous? Dans ce cas cet attachement, quelque vif qu'il soit, doit faire honneur au magnétisme, aux magnétiseurs et aux magnétisés.

Bien loin d'être contraire aux mœurs, le magnétisme peut les ennoblir; lorsqu'il est dirigé par des personnes qui ont des vertus héroïques, il agrandit l'ame, il donne plus d'énergie, excite plus de sentimens généreux. Si le magnétiseur est bien choisi il peut retirer du vice les jeunes gens les plus déréglés, il les forcera de rentrer dans le sentier de l'honneur et de la vertu; lui seul peut obtenir par l'empire magnétique ce que les avis les plus sages et les autorités les plus sacrées et les plus respectables n'auroient pu faire.

Ceux qui reprochent au magnétisme de l'homme d'exciter le sentiment de l'amour, devroient aussi convenir qu'il excite avec autant d'énergie tous les autres; l'amitié, la bienfaisance, l'humanité, la commisération, l'amour filial, patriotique, etc., etc., parce qu'il développe et fortifie toutes les facultés de l'homme. Il dépend du magnétiseur d'inspirer à sa somnambule les sentimens qu'il desire au préjudice des autres. Il doit en outre l'occuper d'objets qui peuvent le plus seconder ses desseins (1).

(1) Qu'un simple toucher puisse opérer tant de prodiges en ins-

Seizième objection.

Quand on conviendroit que le magnétisme animal peut faire beaucoup de bien tant au physique qu'au moral, lorsqu'il sera administré avec méthode par des gens instruits et remplis de sentimens et d'honnêteté, n'est-il pas à craindre qu'il puisse faire beaucoup de mal lorsqu'il sera dirigé par des hommes sans expérience, sans principes et sans mœurs ; enfin par des magnétiseurs qui n'auront pas les qualités nécessaires ? Toutes choses n'ont-elles pas deux faces ? Le feu qui nous réchauffe, nous calcine quand nous en sommes trop près. Le vin qui nous fortifie, nous affoibit et nous est nuisible quand nous le prenons en trop grande quantité, ou lorsqu'il est de mauvaise qualité ; enfin tout ce qui peut nous être utile, ne peut-il pas aussi devenir nuisible quand il est employé sans discernement ? N'en peut-on pas dire autant du magnétisme, si on l'emploie en trop grande quantité, sans choix, sans méthode, ou s'il est de mauvaise qualité, ne peut-il pas détruire les organes

---

pirant à l'homme tous les plus grands sentimens, cette assertion paroît d'abord des plus extravagantes; mais un moment de réflexion. Que l'on considère ce que produisent tous les jours des assiduités, des visites fréquentes et régulières; combien elles développent et entretiennent de sentimens, c'est un fait notoire. Ces visites fréquentes ne sont-elles pas un véritable toucher qui s'opère par les émanations corpusculaires? Or, si un toucher à quelque distance peut opérer de grands effets, combien n'en doit pas produire un toucher plus immédiat, plus méthodique, plus raisonné et plus suivi?

au lieu de les rétablir ? n'est-il pas juste d'avoir de la defiance pour un agent qui peut être très-redoutable?

Réponse.

Voici les questions les plus importantes, les plus dignes certainement d'un examen sérieux, depuis que les effets du magnétisme animal ne peuvent plus être raisonnablement contestés. Laissons ceux des savans qui veulent rester dans leurs préjugés et mourir dans leurs vieilles erreurs, laissons-les croire que l'homme, le chef-d'œuvre de la création, a moins d'activité qu'une simple feuille, qu'une fleur, ou l'herbe de nos champs.

Laissons-les croire que l'électricité animale ne peut rien produire, tandis que l'électricité artificielle ou minérale produit les plus grands effets; laissons-les croire que tandis qu'un endroit de la terre touché une seule fois et pendant un seul instant par un homme, reste imprégné d'émanations assez considérables pour être senties par des odorats d'une certaine perfection, ce même homme ne pourra laisser aucune émanation sur d'autres hommes qu'il aura touchés pendant plusieurs heures, pendant plusieurs jours, etc. Laissons-les croire, que tandis qu'un homme blessé, souvent ne ressent de douleurs que lorsque son attention se porte sur sa blessure, l'action du magnétisme animal doive être toujours sentie, quoique la personne sur laquelle elle agit soit fortement occupée, et qu'on ait soin de porter son attention sur d'autres objets. Laissons-les croire que la multiplicité des guérisons n'est plus une marque certaine de l'efficacité d'un remède, et qu'il y a bien d'autres moyens de juger de sa bonté.

Laissons-les croire enfin que l'imagination seule peut produire tous les phénomènes superbes et intéressans des somnambules magnétiques. Que l'existence du magnétisme animal soit donc toujours pour eux un problême. Un magnétiseur qui a eu la satisfaction de procurer l'état de somnambulisme, n'a plus besoin d'autorités pour affermir sa croyance ; il ne peut plus douter un seul instant qu'il possède en lui-même un agent aussi actif qu'il est redoutable, capable de faire le plus grand bien ou le plus grand mal, selon qu'il sera bien ou mal administré ; d'autant plus dangereux qu'il échappe ordinairement à tous les sens de ceux qui s'y confient pour la première fois, et que lorsqu'ils en ressentent les effets bons ou mauvais, il n'est presque plus en leur pouvoir de les éviter ; tant l'ascendant magnétique est grand. Le magnétisme est d'autant moins effrayant, qu'il se montre sous les dehors d'un enfant (1), et que ses procédés ont l'air d'un badinage, dont les plus timides mêmes rougiroient d'avoir peur. Cependant cet enfant porte un flambeau qui peut brûler comme vivifier, selon qu'il sera dirigé par des mains téméraires ou prudentes.

En effet, puisque les procédés magnétiques rendent les sens plus fins, plus délicats, plus irritables, on ne peut s'empêcher de conclure que le magnétisé, susceptible de cette irritabilité, aura quelquefois des

(1) C'est ce qui m'avoit d'abord engagé à assurer que le magnétisme ne pouvoit jamais être dangereux, mais je n'ai pas la sotte vanité de croire que je suis infaillible.

sensations plus agréables, mais aussi qu'il en aura d plus douloureuses ; qu'il trouvera beaucoup plus d'ob jets qui lui seront salutaires, mais aussi qu'il y en aur beaucoup d'autres qui lui seront plus nuisibles. Dan le somnambulisme l'homme ayant acquis plus de finess dans tous ses sens, en ayant même un de plus, comm les magnétiseurs ne peuvent pas en douter, il a plu de ressources, mais aussi il est exposé à plus de dangers. Enfin s'il est vrai qu'on monte les nerfs d'un homme susceptible de somnambulisme, comme on monte les cordes d'un instrument, il doit donc s'en suivre qu'on peut les monter jusqu'à les faire casser.

L'expérience confirme mon raisonnement. On voit tous les jours les moindres objets, qui ne font impression sur personne pas même sur le somnambule lorsqu'il est hors de crise, l'affecter horriblement lorsqu'il est dans cet état. Si la cause devenoit plus grave ou duroit plus longtems, qu'en résulteroit-il ? Cela fait frémir ! On a vu des malades entièrement désorganisés pour avoir été magnétisés trop souvent et trop longtems. L'habitude de tomber en crise presque continuellement leur avoit laissé une mobilité extrême, qui les avoit jetés dans un état mille fois plus déplorable que celui pour lequel ils s'étoient fait traiter. Le magnétisme animal entre les mains d'un homme instruit, prudent, judicieux, et qui desire le bien, est le don le plus précieux fait à l'humanité ; mais entre les mains de l'homme ignorant, systématique, désordonné ou mal intentionné, il est l'agent le plus pernicieux et le plus redoutable.

Il y a plus, après un certain nombre de traitemens,

les vices du cœur peuvent se communiquer comme ceux du corps, et avec la dépravation de son fluide magnétique, un homme peut vous transmettre celle de ses sentimens. Il y a donc beaucoup de choix à faire dans les magnétiseurs; on sait actuellement que sans expérience, on peut avec la plus belle théorie commettre des fautes de très-grande conséquence pour les malades. Des convulsions horribles et habituelles étoient la suite de l'inexpérience des premiers magnétiseurs, du désordre et de la confusion qui régnoient aux premiers traitemens publics, où l'on se permettoit des épreuves que l'on ignoroit être des plus cruelles pour les malades. Ceux qui étoient susceptibles de crises magnétiques, étoient mis dans cet état successivement par beaucoup de magnétiseurs pour leur procurer des expériences. Que l'on juge de la santé de ces malades lorsqu'ils sortoient du baquet. Le trop grand nombre de spectateurs devoit causer un désordre considérable. La multiplicité des malades réunis sans choix dans le même lieu, étoit encore une des causes du mauvais succès de ces traitemens. M. de Puységur nous a appris le premier combien il étoit dangereux à une somnambule de toucher sans précaution et indistinctement tous les malades qui se présentoient. La femme d'un maréchal, deux jours avant sa guérison, fut attaquée d'épilepsie pour avoir touché une demoiselle qui avoit cette cruelle maladie. M. Tardi fit souffrir beaucoup une dame en lui touchant les deux pouces, dans un moment où ce procédé lui étoit nuisible. J'occasionnai un accident à une femme somnambule, pour l'avoir imprudemment magnétisée en remontant mes mains des pieds aux

genoux, je ne pus faire cesser cet accident dans la même séance, il dura plusieurs jours.

On peut donc faire des fautes en magnétisant. Cependant ce qui doit exciter notre confiance, ce sont les superbes expériences de Buzancy, de Strasbourg; ce sont les instructions que des hommes recommandables par leurs lumières et leurs vertus, et instruits dans la pratique du magnétisme, ont bien voulu rendre publiques.

Ils ont prouvé, par des faits innombrables, combien ce nouvel art, dirigé par un homme qui desire le bien et qui a des intentions pures, pouvoit contribuer au bonheur de l'humanité. Ils doivent nous servir de flambeau et nous guider dans la carrière si riche et si vaste du magnétisme de l'homme. D'ailleurs les somnambules magnétiques peuvent donner des notions assez sûres au magnétiseur qui a déja quelques instructions préliminaires, et qui ne desire que la santé des malades.

DIX-SEPTIÈME OBJECTION.

Si les somnambules magnétiques, par les connoissances qu'ils acquièrent, devenoient, comme quelques-uns l'assurent, des oracles pour la médecine et pour plusieurs objets du ressort de la physique, le magnétisme seroit une découverte des plus intéressantes. Mais ses plus illustres partisans conviennent que ces divinités d'un moment n'ont pas toutes une égale perfection, et qu'à cet égard il y a des degrés à l'infini. On convient même que les guérisons arrivent quelquefois plus tard qu'elles n'étoient annoncées par les somnambules. Or, puisqu'ils peuvent se tromper, n'est-ce pas une folie d'avoir plus de

confiance en eux qu'en un médecin ou un homme instruit? et n'est-on pas fondé à croire qu'ils doivent faire des fautes d'autant plus grossières et plus dangereuses, que n'étant plus guidés par l'instinct, ils ont moins de notions des sciences et moins d'éducation?

Réponse.

Il y a beaucoup de connoissances que l'éducation et les sciences ne donnent point : toutes celles qui dépendent de l'instinct, du goût, d'une finesse d'organes, que l'éducation et les sciences ne font souvent qu'altérer, bien loin de les perfectionner. Un savant sentira quelquefois moins qu'un autre les beautés d'un tableau, l'élégance, la noblesse et la richesse d'une architecture, l'harmonie d'un concert. Il sera quelquefois moins sensible qu'un autre aux charmes d'une belle personne, d'une belle voix, d'un beau jour, d'une belle campagne..... aux plaisirs séduisans de l'amour, aux jouissances délicieuses de l'amitié... Il ne sera pas toujours le meilleur juge pour l'excellence des mets, des fruits, des liqueurs......, Il y a donc une infinité d'objets très-importans pour nous, où l'instinct et le goût l'emportent sur le raisonnement et sur la science.

Si nous vivions plus simplement, si nous étions plus rapprochés de la nature, si nos organes avoient plus de perfection, si nous avions plus d'instinct, notre goût seroit le juge le plus sûr des alimens et des remèdes qui nous conviennent; et même dans beaucoup de circonstances il seroit à desirer que le médecin le plus habile voulût consulter le goût du malade.

D'après ces principes, le magnétisme donnant plus de perfection, plus de finesse aux organes d'une somnambule magnétique, puisqu'une infinité d'objets qui ne l'affectent pas dans l'état naturel lui font une grande impression lorsqu'elle est dans le somnambulisme, il s'ensuit donc nécessairement qu'elle doit avoir une infinité de connoissances dans ce dernier état. Et puisqu'aucun savant ne peut avoir la finesse d'organes des somnambules magnétiques (1), il s'ensuit donc que dans beaucoup de circonstances un savant ne peut pas se flatter d'avoir la moindre notion des connoissances qu'un somnambule acquiert par la finesse de ses organes. De même celui-ci sera fort ignorant sur les connoissances qu'on acquiert par de longs calculs. Quelqu'étendues que soient les connoissances du somnambule magnétique, elles ne sont pas infinies; on ne l'a jamais regardé comme un oracle infaillible, mais comme doué d'un instinct supérieur au raisonnement, et sujet à se tromper moins souvent et moins grossièrement que le savant ou le médecin sur toutes les propriétés des alimens ou des remèdes relatifs à sa conservation ou à sa guérison (2). Malgré les erreurs

---

(1) J'en ai vu un ressentir des effets considérables d'une pièce de six sous mise à vingt pieds derrière lui. Il est commun de les voir reconnoître les vêtemens qui auront servi à leur magnétiseur. On en voit beaucoup distinguer le genre de la maladie par les émanations dont sont imprégnés les objets qui auront touché un malade pendant quelque tems. Il s'en trouve qui savent distinguer la quantité de quinquina falsifié qui se trouve mêlé avec du véritable.

(2) Cependant on doit toujours être en garde en les consultant,

et l'imperfection de quelques êtres magnétiques, il est d'expérience qu'il y en a très-peu qui soient dans l'impossibilité de se guérir; et lorsqu'on observe quelque tems un somnambule magnétique, on le trouve admirable jusque dans ses erreurs. On voit que ce n'est pas le hasard ou l'ignorance qui les ont dictées, mais qu'elles sont très-souvent une suite de ses apperçus. Chaque événement annoncé l'est toujours avec des conditions ou tacites ou exprimées, dont l'omission empêche l'événement. Je vais m'expliquer. A l'inspection d'un malade qui a la fièvre et qui est alité, un somnambule lui annonce qu'en observant tel régime il sera en état de monter à cheval au bout de huit jours. Voici une condition exprimée; on la remplit, et cependant le malade a la fièvre plus fortement à l'époque annoncée. On apprend que le malade a reçu un coup violent d'un corps étranger qui est tombé sur lui et a rendu sa maladie très-grave. Voilà un événement qu'on devoit empêcher; c'est l'autre condition tacite.

Dira-t-on que le somnambule s'étoit trompé? qu'il

---

on doit prendre leurs avis plusieurs fois, on doit craindre le moment où l'instinct ne les guidera plus, ce qui arrive ordinairement à l'approche de leur guérison. On peut s'assurer encore de leur perfection par l'impression que font sur eux les objets avec lesquels ils ne sont pas en rapport. Il faut encore remarquer qu'un somnambule médecin n'est pas à toutes les séances, et pendant la durée de chacune également clairvoyant; mais si le magnétiseur a fortement imprimé que tout son desir et sa volonté sont qu'il ne prononce rien au hâsard, sans qu'il soit guidé par l'instinct et les sensations, il ne manquera pas d'avertir du moment où il verra moins.

devoit voir que le malade recevroit un coup? Je ne dirai point qu'il soit physiquement impossible à un somnambule très-parfait d'être capable de cette dernière prévision (j'ai la preuve du contraire); mais pour l'ordinaire elle est au-dessus de ses forces. On doit le regarder seulement comme un très-habile mécanicien qui, à l'inspection d'une machine dérangée, annonce un tems déterminé pour la raccommoder. Après s'être mis à l'ouvrage, et peu de tems avant de le rendre dans l'état parfait, il arrive quelque fracture occasionnée par une main étrangère: peut-on dire que l'artiste aura mal vu; qu'il s'étoit trompé, parce que la machine n'est pas dans l'état de perfection au jour annoncé?

Tels sont les somnambules magnétiques. La comparaison est d'autant plus juste, que jamais je ne les ai vus se tromper en moins (ce que je ne regarde cependant pas comme impossible), c'est-à-dire que les événemens qu'ils annoncent ne sont jamais moins de tems à arriver, mais quelquefois plus. On peut encore les regarder comme des voyageurs qui, sentant leurs forces et la longueur du chemin, annoncent un nombre de jours pour leur voyage. Leur prédiction doit toujours s'accomplir, cependant un événement extraordinaire peut arriver; ils peuvent rencontrer un pont renversé, des précipices peuvent avoir rendu la route impraticable; des voleurs peuvent avoir arrêté les voyageurs, ils peuvent avoir fait une chûte grave. S'ils mettent alors plus de tems pour arriver au lieu de leur destination, si même ils n'y arrivent pas, doit-on dire qu'il ne faut plus compter sur la parole des voyageurs pour le tems qu'ils annoncent devoir mettre

en route ? Il en est de même pour les somnambules magnétiques ; ce qu'ils annoncent arrive presque toujours et aux époques indiquées, à moins que quelque événement extraordinaire n'en retarde ou n'en empêche l'accomplissement. Mais quand les somnambules tomberoient dans quelques erreurs auxquelles ils peuvent presque toujours remédier, doit-on pour cela leur refuser la confiance ? De ce que le chien sera quelquefois en défaut sur la voie qu'il cherche, s'ensuit-il qu'il n'ait pas un odorat infiniment plus fin que l'homme ? Un mathématicien aura fait dix mille calculs justes, il en fera un faux, s'ensuit-il qu'on ne doive jamais lui permettre de calculs ? En un mot, si le somnambule se trompe mille fois moins que le médecin, ne mérite-t-il pas mille fois mieux notre confiance que le médecin ? Quant au peu de durée de la clairvoyance du somnambule magnétique, qui cesse ordinairement avec sa maladie, l'expérience vous apprendra que le somnambule, consulté sur cet objet, vous indiquera les moyens de prolonger cette clairvoyance, même de l'augmenter ; et dans tous les cas, il vous désignera les personnes susceptibles de cet état merveilleux, et qui pourront vous être aussi utiles que lui-même.

Dix-huitième objection.

De l'aveu des plus célèbres magnétiseurs, les somnambules magnétiques n'acquièrent les connoissances les plus étendues et les plus admirables qu'autant qu'ils sont malades, infirmes, ou du moins que l'équilibre qui constitue leur santé est rompu. Lorsqu'ils approchent

de leur guérison, ils commencent à perdre les sublimes connoissances qui les rendoient presque des divinités; et lorsqu'ils sont totalement guéris, ils rentrent dans la classe d'où ils étoient sortis, et paroissent alors des astres éclipsés. Or, n'est-il pas contre toutes les notions de l'ordre et de l'harmonie qui règnent dans l'univers, de voir un homme malade et infirme devenir une espèce de divinité, ou un oracle admiré, consulté sur des objets importans, et quand il a recouvré la santé, n'être plus qu'un simple mortel qui mérite à peine un seul regard? ....

RÉPONSE.

Ce qui paroît d'abord contre l'ordre et l'harmonie de l'univers, est au contraire une suite de cet ordre admirable, et doit être l'objet de notre reconnoissance et de nos hommages envers l'auteur de tous les êtres, continuellement occupé de la conservation de ceux qu'il a tirés du néant, jusqu'à ce qu'ils aient parcouru la carrière qu'il leur a destinée. En effet, il étoit bien digne de la suprême intelligence de donner aux hommes malades plus de lumières et de connoissances qu'ils n'en ont en parfaite santé, pour éloigner les causes en plus grand nombre qui mettent leur vie en danger. Tant que l'homme ne souffre aucune altération dans les principes constitutifs de son existence, il n'a pas besoin d'un génie supérieur pour se conserver, il ne doit être occupé qu'à admirer les merveilles de la nature, et à bénir celui qui lui a donné des facultés pour les connoître et en jouir. Mais sa santé est-elle altérée, ses organes sont-ils viciés, l'équilibre qui le

constitue est-il rompu ? on sent qu'il a besoin alors de plus de connoissances et de lumières que lorsqu'il jouissoit d'une parfaite santé, et que les lois de l'ordre et de l'harmonie qui règnent dans l'univers paroissent l'exiger. Ce qui est bien digne de remarque, c'est que les malades susceptibles de somnambulisme magnétique ne sont pas les seuls que l'auteur de la nature a doués d'une supériorité de connoissances et de lumières ; beaucoup d'hommes en acquièrent naturellement par l'état de maladie (1), d'infirmité ou de foiblesse, puisqu'alors ils deviennent plus sensibles, et qu'une sensibilité nouvelle est la source de nouvelles sensations et de nouvelles idées. On peut remarquer que les premiers soins de la nature, lorsque la santé d'un homme commence à s'altérer, sont de lui donner, par le choc de la douleur, plus de sensibilité, et par conséquent plus de connoissances pour surmonter plus d'obstacles qui s'opposent à sa santé. Il me paroît donc évident que les malades ne devroient se servir de leurs nouvelles sensations et de

(1) Pour développer les connoissances des malades susceptibles de clairvoyance instinctive, il est nécessaire de les exercer, de les interroger sur leurs sensations. Les somnambules magnétiques mêmes seroient nuls pour eux et pour les autres si on négligeoit de leur parler, de les questionner, et d'exercer leur toucher, leur odorat et leurs autres sens. S'ils acquièrent naturellement beaucoup plus de connoissances que les autres malades, c'est que le fluide magnétique animal leur procure plus de sensibilité, et par conséquent plus de sensations et d'idées. Il s'ensuit donc que les malades ordinaires qui ont plus de sensibilité que dans l'état de santé, doivent avoir aussi plus de sensations et de connoissances.

leurs nouvelles connoissances que pour leur plus prompte guérison (car on n'a pas toujours à sa disposition des hommes qui ont passé trente à quarante ans, souvent inutilement, pour savoir comment ils vous guériront d'une fièvre). (1).

Cependant telle est la vertu de l'homme par-dessus les autres animaux, qu'il peut seul tourner à sa destruction les moyens qui lui sont donnés pour sa conservation. Lui seul peut faire abus des meilleures choses; lui seul peut faire excès des plaisirs; lui seul peut anéantir en lui l'attachement que tous les êtres vivans ont pour l'existence, et porter sur lui-même ses mains homicides; lui seul peut préférer les plaisirs factices d'une vaine renommée, acquise par des études destructives, aux plaisirs réels que peut procurer une constitution forte et une santé inaltérable. C'est donc par ce fatal abus de la liberté, que ceux qui cultivent les lettres et les sciences avec une application trop considérable, tournent vers mille objets étrangers à leur santé les nouvelles idées et le génie qu'ils acquièrent alors.

On aura de la peine à croire qu'un homme ne puisse devenir un génie sans avoir un dérangement dans son organisation primitive, ou sans se le pro-

(1) Il paroît absurde à ceux qui ont reconnu la simplicité des moyens de la nature, de croire qu'il faille aller en Asie, en Afrique ou en Amérique chercher les remèdes pour les maladies qui viennent en Europe, et fouiller dans les entrailles de la terre, à des profondeurs considérables, pour guérir les maux que l'on éprouve sur sa surface.

curer par ses travaux (1). On s'en convaincra cependant quand on fera attention qu'il est impossible d'avoir un grand nombre d'idées et une conception étendue sans avoir un grand nombre de sensations et une extrême irritabilité ou une finesse d'organes considérable. Cette irritabilité extrême n'est autre chose que la susceptibilité d'être affecté par les causes les plus légères qui n'affectent pas les autres hommes; or cet état est regardé comme une maladie ou une infirmité.

Si un homme avoit toujours joui d'une santé d'athlète, il n'auroit pu acquérir un grand nombre de sensations et d'idées; il ne connoitroit que celles qu'un état de force peut donner, et ignoreroit toutes celles qui sont la suite d'un état de foiblesse ou de délicatesse, et ces dernières sont considérables. Il lui seroit donc impossible d'avoir une conception aussi étendue que celui qui a éprouvé l'état de santé et de maladie, d'énergie et de foiblesse. Un homme qui a toujours joui d'une parfaite et forte santé ne peut donc pas être un homme transcendant, un génie supérieur et étendu; l'impossibilité est la même pour un homme d'une constitution foible et débile, et qu'il a toujours conservée telle depuis sa naissance, parce qu'il n'a pu avoir les sensations énergiques que donne un état de

---

(2) Quand un homme s'applique trop fortement, il dérange ses organes, il devient plus irritable, il acquiert plus de sensations, et par conséquent plus d'idées et de moyens pour son rétablissement, s'il veut les diriger vers cet objet; mais s'obstinant à contrarier le but de la nature, il dirige vers d'autres objets étrangers à sa conservation les nouvelles connoissances acquises par ses nouvelles

force et de santé. Il peut devenir un homme d'esprit, mais il ne sera jamais un génie.

La même condition a lieu pour les somnambules magnétiques; il faut des malades qui aient une constitution forte, mais dérangée, et point détruite. C'est par ces lois de la nature que les femmes en général ne sont pas capables de s'occuper des hautes sciences, parce qu'elles n'ont que les sensations douces et les idées charmantes, que des organes délicats et sensibles peuvent donner. Ces organes si flexibles, la source de leurs graces, de la finesse de leurs pensées, du charme qui les entoure, ne pourront jamais devenir aussi forts que ceux d'un homme, tandis que l'homme le plus robuste peut devenir foible par la maladie; et alors femme pour les sensations, il est donc susceptible de recevoir plus d'idées qu'une femme, il peut donc être plus universel.

Pour prouver que l'état de maladie procure souvent des connoissances supérieures, j'ai cru inutile de donner une liste nombreuse de tous les hommes qui sont devenus célèbres dans les lettres et dans les sciences avec un état de souffrance et de maladie. On croiroit toujours que ce sont des exceptions, tandis que le contraire en seroit une, puisque ce sont ces mêmes souffrances qui, en les irritant, ont fait éclóre le génie, qui, sans elles, n'eût peut-être jamais été développé.

Les somnambules magnétiques ne sont donc pas les seuls à qui les maux et les infirmités procurent plus

---

sensations, et parvient enfin à une prompte destruction à ou une infirmité habituelle.

d'idées, de lumières et de connoissances. Non-seulement on peut les consulter sur leur santé; mais s'ils ont reçu de l'éducation, s'ils ont la moindre notion des sciences, on peut même les consulter sur ces objets et en tirer de grandes lumières (1). Il est vrai que leur santé doit en souffrir cruellement, comme celle des gens de lettres et des savans (*Voy.* Tissot, sur la santé des gens de lettres); car, je le répète encore, je suis fortement persuadé que les connoissances supérieures qu'obtiennent les savans ou les gens de lettres du premier ordre, et les somnambules, par l'état de souffrance où ils sont, ne leur ont été données que pour s'en servir à rétablir l'équilibre qui est rompu

(1) Si les sensations procurées par une organisation forte réunies à celle d'une organisation dérangée contribuent beaucoup à faire un homme de génie, cependant elles ne suffisent pas; il faut encore une disposition naturelle, une éducation cultivée, exercée, et une connoissance suffisante des premières notions. Si un homme ne connoît pas la langue française ou les règles de la poësie, il ne pourra pas faire des vers français, etc. M. de Buffon peut servir de preuve à ce que j'avance; il a réuni toutes les conditions : outre les dispositions les plus heureuses et l'éducation la plus cultivée, il avoit une constitution forte à laquelle est survenu un état de souffrance qui irritoit singulièrement les organes, et leur donnoit depuis longtems beaucoup de sensibilité sans les détruire promptement. (Il souffroit de la pierre.) J.-J. Rousseau est un second exemple; il avoit une hernie qui le travailloit fortement. Voltaire étoit toujours dans un état souffrant. Il en est de même pour les somnambules magnétiques, il faut qu'ils aient au moins la nomenclature des remèdes pour pouvoir vous les indiquer; s'ils n'en connoissent aucuns, il faut donc à ce défaut leur en présenter plusieurs, pour qu'ils puissent les choisir au tact, au goût ou à l'odorat. Ils ne pourront de même vous donner d'instructions sur les sciences s'ils

dans leur organisation, et qu'elles doivent être dirigées principalement vers leur santé et leur guérison; et qu'agir autrement, c'est aller contre le but de la nature, qui veut avant tout la conservation des êtres qu'elle a créés. C'est pour cela qu'elle a voulu que les connoissances des hommes s'augmentassent en raison des besoins qu'ils en ont. Aller contre son but, c'est une espèce de suicide (1).

Je crois donc avoir démontré que bien loin qu'il soit contraire, il est conforme à l'ordre et à l'harmonie qui règnent dans l'univers, de voir les hommes dans l'état de maladie avoir plus de connoissances que lorsqu'ils sont en santé.

Dix-neuvième objection.

Si le magnétisme animal présentoit les phénomènes

---

n'en connoissent pas les premiers principes, mais une fois reçus, ils peuvent alors avoir sur ces sciences des notions bien supérieures aux autres hommes en raison de la supériorité de leurs sensations.

(1) Les gens de lettres et les savans qui emploient leurs connoissances à des sciences qui détruisent leur tempérament, plutôt que de les diriger vers leur santé et leur conservation, pour lesquelles ils les ont reçues, pourroient être comparés à des personnes qui se servent de leurs bras pour se détruire. Mais cette destruction peut aussi être regardée comme un dévouement héroïque pour l'instruction des autres. Dans ce cas le savant est un flambeau qui s'use pour éclairer. Il ne seroit donc pas si barbare d'occuper les somnambules magnétiques d'objets qui pourroient retarder leur guérison s'ils le permettoient, pour l'instruction des magnétiseurs et la santé d'autres malades; j'en ai vu qui s'offroient volontairement pour remplir cette noble tâche.

les plus grands et les plus intéressans, s'il étoit d'une si grande utilité pour la santé et le bonheur des hommes, l'enthousiasme pour cette nouvelle découverte devroit s'augmenter tous les jours. Cependant le nombre des magnétiseurs diminue beaucoup ; cette doctrine est presque entièrement abandonnée, et même on n'en parle plus. On commence donc à reconnoître qu'elle ne mérite pas les éloges que quelques écrivains lui ont prodigués, ni la confiance du public.

RÉPONSE.

Le magnétisme animal a peut-être perdu en surface, mais certainement il a gagné en profondeur, sa pratique se perfectionne tous les jours ; s'il y a peu de traitemens publics par la difficulté de les bien ordonner, d'y mettre beaucoup d'unité et d'accord, il y a encore beaucoup de traitemens particuliers, mais ils font moins de sensation que les autres ; ce qui fait croire qu'on magnétise peu. D'ailleurs l'enthousiasme pour cette nouvelle découverte a dû se ralentir par la satiété naturelle que les plus belles choses font éprouver après un certain tems. Le nombre même des amateurs a dû diminuer dès qu'on a vu que le magnétisme étoit une chose très-sérieuse et une science très profonde (1), qui demandoit la plus grande application, le plus grand zèle, le plus grand dévouement et les

(1) L'astronomie, la chimie, quelque dignes qu'elles soient de l'admiration des hommes, n'ont cependant pas un grand nombre de curieux qui les cultivent.

plus grandes qualités physiques et morales. Si le nombre des magnétiseurs diminue, il est peut-être encore trop grand. On en sera convaincu quand on saura toutes les qualités nécessaires à un magnétiseur. (*Voyez* les qualités d'un magnétiseur dans la 4e. partie, art. 49 de la 3e. section.) Je vais les rapporter : « il doit être bien ordonné tant au physique qu'au moral ; il doit magnétiser par amour de la vérité et du bien public ; il doit être bon, généreux et sensible, avoir une grande énergie dans le caractère, un amour ardent du vrai, du beau, du juste, une horreur du mal en tout genre, il doit sentir une vive émotion à l'aspect de tout ce qui est bon, de tout ce qui est beau, de tout ce qui est aimable. Il doit avoir en ses moyens la confiance qu'inspire le sentiment de ses propres forces, il doit être ami de l'ordre et des lois pour le bonheur des hommes, et sur-tout, art. dernier, il doit être de ses sujets magnétiques l'ame, le protecteur et le père, et être bien persuadé que plus on vit pour les autres et plus on vit pour soi, par ce que tous ceux pour lesquels nous vivons réagissent sur nous et augmentent notre force, notre existence et notre bonheur. » Il est même très-utile, et il le sera peut-être encore longtems, que l'opinion de MM. les commissaires du roi, quoique fausse, se soit répandue et accréditée parmi beaucoup de personnes, jusqu'à ce qu'il soit possible de ne confier la pratique du magnétisme animal qu'à des hommes dont les intentions sont aussi pures que les lumières étendues ; le ridicule même dont on a chargé les magnétiseurs a produit le plus grand bien, il a écarté tous les hommes foibles et pusillanimes ; il n'est resté dans la lice que

ceux qui étoient doués de la plus grande énergie pour faire le bien, et rendre hommage à la vérité, quelques sacrifices qu'il puisse leur en coûter, et tels qu'il en faut pour magnétiser avec succès.

Si dans le tems que le rapport de MM. les commissaires a paru, la croyance de l'utilité du magnétisme eût été généralement admise, que de personnes eussent été les victimes de l'ignorance, de la cupidité ou de l'imprudence des magnétiseurs! Le desir d'exercer cet art qui paroît d'abord si facile, eût fait précéder la pratique avant d'avoir une connoissance bien étendue et bien approfondie des principes. Si tous les hommes avoient été persuadés de l'utilité du magnétisme animal, tous les hommes, dans toutes les classes des citoyens, auroient voulu magnétiser, et tous les ignorans, les gens grossiers (1), sans éducation, les hommes de mœurs corrompues ou d'un tempérament vicié auroient profané cette doctrine, et sur-le-champ les désordres les plus affreux, dans tous les genres, auroient été la suite des procédés faits sans observation et sans intelligence.

Quand on auroit fait choix des personnes qui paroissoient les plus instruites de la doctrine de M. Mesmer, on n'auroit pu que diminuer les fautes inévitables pour ceux qui commencent à pratiquer cet art et qui n'ont que de la théorie, elles sont toujours très-nombreuses.

(1) Quoiqu'un paysan, un homme sans éducation, mais de bonnes mœurs et d'une bonne constitution, puisse servir d'un instrument excellent lorsqu'il sera dirigé par un magnétiseur expérimenté, cependant cet homme, abandonné à lui-même, pourroit très-souvent commettre les erreurs les plus funestes.

Au moins celles des premiers magnétiseurs instruisent les seconds, etc., etc. C'est donc un très-grand bonheur que les premiers initiés n'aient pas été nombreux, comme ils l'auroient été si MM. les commissaires eussent approuvé la nouvelle doctrine.

Savoit-on dans les premiers tems qu'il faut dans les baquets une grande unité, un grand rapport entre les malades et les magnétiseurs ; savoit-on qu'il faut écarter le trop grand nombre des spectateurs? Est-il étonnant qu'on vît toujours des convulsions affreuses, des salles de crises ou plutôt un enfer?

Savoit-on qu'il faut avant tout qu'il existe entre le magnétiseur et le malade un rapport suffisant pour que ce dernier puisse éprouver des effets salutaires? MM. les commissaires avoient donc tort d'être surpris que M. Deslon ne fît aucun effet sur M. Franklin, sur ses deux parentes, son secrétaire, un officier américain, etc., etc., tandis qu'il en produisoit beaucoup sur d'autres. On ne savoit donc pas dans ce tems que tous les magnétiseurs ne sont pas indifférens ; qu'il faut un choix, et qu'un malade seroit inutilement traité par le magnétiseur le mieux portant et même le plus savant, s'il n'est pas celui que la nature lui a destiné (1). Il pourra, avec le tems, ressentir quelques

(1) Il y a plus de différence entre les hommes qu'il n'y en a entre les arbres, sur-tout entre les métaux, puisque l'alliage en est possible, et qu'il y a entre quelques hommes une union impossible à établir, tant au physique qu'au moral. Un magnétiseur peut, quoique bien portant, avoir le fluide magnétique trop peu analogue pour un malade, tandis qu'il sera excellent pour un autre.

effets, mais ils ne procureront pas plus une guérison parfaite que les soins donnés à une plante exotique produisent un développement parfait.

Savoit-on dans les premiers tems que changer continuellement de magnétiseur et passer par les mains de tous ceux qui veulent apprendre à magnétiser, est extrêmement préjudiciable à la santé du malade, et peut produire les désordres les plus considérables? On lui fait autant de tort qu'à un arbre qu'on changeroit continuellement de terrain : un magnétiseur doit apporter beaucoup de soin pour se faire substituer par un autre.

Savoit-on qu'il importe souvent beaucoup pour la santé des malades somnambules, d'être traités aux heures qu'ils demandent, et aussi longtems qu'ils le demandent, à moins de leur faire savoir que cela est quelquefois impossible au magnétiseur et qu'ils aient à trouver un moyen pour y suppléer?

Savoit-on qu'on peut interroger les malades somnambules sur leurs maladies, et consulter leur instinct beaucoup plus sûr que tous les raisonnemens des plus habiles docteurs? Savoit-on que ces malades sont souvent pour eux et pour d'autres les meilleurs médecins? et cependant qu'il est dangereux de les fatiguer par trop de questions et d'expériences (1), sur-tout de les irriter par des sarcasmes ou des plai-

(1) Il est même très-utile pour quelques somnambules de ne pas chercher à les faire parler dans les premiers jours de leurs crises ; du moins il faut toujours leur demander si en les faisant parler longtems on n'interrompt pas le travail de la nature.

santeries qui les outragent ; de leur faire toucher des malades ou même des spectateurs pour lesquels ils ont de la répulsion, et dont ils pourroient être frappés comme d'un coup de foudre ; qu'il est quelquefois nécessaire de les tenir fort éloignés des personnes qui leur sont répulsives ; qu'elles ne peuvent pas même, dans certains cas, entrer dans la chambre du traitement, sans causer des convulsions affreuses qu'on regardoit malheureusement, dans les premiers tems comme, nécessaires aux malades ?

Savoit-on que lorsque le rapport est établi entre les spectateurs et les malades, on ne peut quelquefois laisser sortir personne du lieu du traitement avant qu'il soit fini, du moins qu'il faut consulter les malades sur cet objet et obtenir leur permission ? On a vu des crises ne pouvoir pas se lever, que toutes les personnes qui avoient été au commencement de ces crises, et les avoient suivies pendant quelque tems, ne se trouvassent à la fin ; on a été obligé quelquefois de les envoyer chercher lorsqu'elles étoient parties et étoient déja très-loin.

Savoit-on dans les premiers tems qu'on peut quelquefois magnétiser trop souvent des malades très-susceptibles, les rendre trop irritables, enfin les désorganiser par des crises ou trop longues, ou trop fréquentes?

Savoit-on, dans les premiers tems, de quelle conséquence il est que la plupart des malades susceptibles de l'état magnétique, soient conduits chez eux lorsqu'ils sont revenus dans l'état naturel ; et remis entre les mains de personnes de confiance qui aient égard à leur foiblesse

tant qu'ils auront besoin d'être traités, aient de l'indulgence pour le ton et les propos qu'ils se permettent quelquefois, et ne soient pas effrayés d'un peu d'absence, de délire ou d'état extraordinaire, qui peut survenir par des crises spontanées hors des heures du traitement et demandées par la nature à qui le magnétisme a donné plus d'énergie ?

Savoit-on qu'une des plus grandes attentions d'un magnétiseur, est d'ôter cette grande irritabilité qui reste quelquefois à un malade lorsque son traitement est fini; de fortifier ses nerfs par un peu d'exercice, et par le grand air, et enfin de finir le traitement en augmentant les intervales entre les séances magnétiques?

Savoit-on qu'entre le traitement d'un malade et celui d'un autre, il faut quelquefois que le magnétiseur mette plusieurs heures ; que les émanations qu'il conserve du premier, peuvent souvent nuire fortement au second?

Savoit-on dans les premiers tems tout ce que peut faire la volonté active et soutenue du magnétiseur sur son somnambule ? savoit-on combien il peut y avoir de conséquence pour un malade de s'exposer à devenir somnambule entre les mains d'un homme qui, dans l'ordre civil ou naturel doit lui être soumis; tel qu'un maître entre les mains de ses domestiques où de ses esclaves ? combien ces derniers pourroient acquérir une autorité dangereuse ou du moins peu convenable ? Savoit-on tous les abus et tout le bien qui pouvoit résulter de la découverte de M. Mesmer?

Le magnétisme animal est donc une science beaucoup plus profonde qu'on ne pense, le nombre de ceux qui l'étudieront et la mettront en pratique, quelqu'im-

portante qu'elle soit, ne sera donc jamais bien considérable ; cela est très-naturel (1). Il est naturel aussi que ceux qui sont le plus instruits dans la théorie et la pratique du magnétisme en parlent peu : ce qui a fait écrire et dire à beaucoup de personnes, qu'il n'étoit plus question de magnétisme animal, parce qu'il ne fait pas l'objet des conversations? Si notre globe eût toujours été couvert d'épaisses ténèbres, et que tout à coup le spectacle de la nature se découvrît aux yeux des hommes, de quel ravissement ne seroient-ils pas saisis ? mais quelque vif et quelque légitime qu'il fût, après plusieurs années, il commenceroit à s'affoiblir, et finiroit par n'être senti que par les personnes qui conservent l'heureuse habitude de ne point se lasser des belles choses et de les trouver toujours nouvelles.

Tel est le sort des magnétiseurs ; les merveilles du magnétisme animal leur ont fait découvrir un nouveau monde, ils ont été aussi enchantés que le seroient des malheureux qui n'auroient jamais vu le jour et qui l'appercevroient pour la première fois. Ils n'ont pu s'empêcher de faire part de l'enthousiasme légitime qui les enflammoit ; mais ces premiers feux passés ils ont observé plus tranquillement et avec moins de bruit ; ils ont moins parlé. Ils regardent actuellement le magnétisme animal, comme une des plus hautes sciences et même

(1) Lorsque des récompenses, des distinctions honorables forceront les magnétiseurs à devenir plus nombreux et exciteront l'émulation, le magnétisme suivra le cours des autres sciences et des arts, qui fleurissent ou languissent, selon qu'ils sont plus ou moins encouragés.

la première, et celle qui est la clef des autres. Ce seroit donc la dégrader que d'en faire l'objet des conversations les plus communes au milieu d'un cercle frivole.

Au reste, jamais le mérite d'une science ou d'un art ne se calcule par le nombre de ceux qui le professent, il peut se trouver un siècle où il y ait beaucoup d'astronomes, de physiciens, de peintres, et tous très-médiocres. Il peut se trouver un autre siècle où il y en ait peu, mais excellens et infiniment supérieurs aux premiers.

VINGTIÈME OBJECTION.

Quand le magnétisme animal seroit une des plus grandes vérités, quand ses procédés seroient encore mille fois plus précieux et plus salutaires, de quelle utilité peut être cette science, s'il est presqu'impossible de la mettre en pratique, par la difficulté de trouver des magnétiseurs doués des qualités éminentes qu'elle exige, et qui puissent en outre lui sacrifier leur tems, leurs plaisirs, leurs occupations, qui veuillent négliger leurs affaires, leur famille, leurs sociétés, être assujettis vers leurs malades au jour, à l'heure, à la minute, le moindre retard pouvant quelquefois être très-préjudiciable. Trouvera-t-on beaucoup d'hommes capables de soutenir longtems un pareil dévouement, ou plutôt de supporter un pareil esclavage? D'ailleurs un homme, par le magnétisme ne peut pas traiter efficacement beaucoup de personnes. Il faudroit autant de magnétiseurs que de malades, le magnétisme est donc une ressource bien foible et qui ne peut être généralement utile.

REPONSE.

Un magnétiseur peut faire successivement plusieurs traitemens magnétiques; avec des précautions, il peut entreprendre en même tems plusieurs malades; il peut même en augmenter le nombre, s'il est aidé des conseils de quelques somnambules qui méritent sa confiance. Les baquets ou autres réservoirs magnétiques peuvent encore lui servir beaucoup à soulager un plus grand nombre de personnes. Mais quand un magnétiseur ne pourroit pas en un seul jour traiter autant de malades qu'un médecin, si sa méthode est infiniment plus sûre, n'est-elle pas infiniment plus utile? Est-ce sur la quantité des malades traités ou sur celle de ceux qui sont guéris, que doit se calculer le degré de son utilité?

Les magnétiseurs sont obligés quelquefois d'être vers leurs malades à l'heure, à la minute; mais souvent avec des précautions, quand les cas ne sont pas si pressans, et en prévenant le malade, on peut changer le jour, l'heure; on peut même se faire substituer par un autre lorsqu'on a prévu que l'on ne pourroit pas continuer le traitement, et qu'on a prévenu le malade de cet objet important. Mais quand la pratique du magnétisme exigeroit de la part du magnétiseur des assujettissemens, des sacrifices beaucoup plus considérables que de la part du médecin, seroit-elle donc un si dur esclavage? Tout est esclavage pour un homme à qui les devoirs les plus sacrés de l'humanité sont des chaînes; mais tout est jouissance pour celui qui sent un véritable besoin de les remplir. Quel plus

noble usage peut-il faire de ses facultés que de les employer à secourir ses semblables ? Qu'il doit être heureux, s'il n'a pas pris des engagemens qui le retiennent et l'empêchent de se livrer à la pratique d'une science si belle, si sublime et si intéressante ! Elle exige il est vrai un dévouement tout entier ; mais les plaisirs qu'elle procure dédommagent bien amplement des sacrifices qu'on a faits pour elle. Au reste, pourquoi reprocher aux magnétiseurs ce qu'ils ont de commun avec ceux qui occupent dignement les places les plus importantes ?

L'homme d'état, le magistrat, le militaire, le jurisconsulte, le médecin, tous les hommes dévoués pour l'utilité publique, ne sont-ils pas assujettis à des jours, à des heures fixes ? ne sont-ils pas tous les jours dans le cas de faire de grands sacrifices lorsque leurs devoirs l'exigent ? et peut-on blâmer les magnétiseurs de suivre de si beaux exemples ? Si l'on convient de l'utilité et de l'importance de leur ministère, que l'on ne soit pas en peine du nombre de ceux qui voudront s'en charger ; ce nombre a diminué au lieu d'augmenter, et il est à desirer, comme je l'ai déja dit, qu'il diminue encore, jusqu'à ce qu'il ne reste que ceux qui mériteront véritablement le nom de magnétiseurs. Il s'en trouvera, et beaucoup, lorsque les grands, les souverains, lorsque les nations sauront les apprécier, et sur-tout les honorer. Avant ce tems, il n'y aura que quelques particuliers qui puissent sacrifier plusieurs années pour s'instruire de la vérité.

Cependant si des milliers d'hommes ont pu abandonner leur famille, sacrifier leur fortune pour s'en-

sevelir dans une solitude, et offrir à l'être suprême leur pieuse inutilité, ou s'occuper plus fortement de l'instruction de la jeunesse et de l'étude des sciences, pourquoi, lorsque celle du magnétisme sera plus connue et mieux appréciée, ne verroit-on pas des hommes, et en aussi grand nombre, faire les mêmes sacrifices, et suivre leur penchant pour un art qui tient aux premiers principes de l'univers et des sociétés; qui peut développer toutes les facultés de l'homme, tant physiques que morales, inspirer ou augmenter les sentimens d'amitié, de reconnoissance, de commisération, d'humanité, de bienfaisance; en un mot tous les sentimens qui constituent l'homme bien ordonné?

OBSERVATION IMPORTANTE.

Beaucoup de personnes ont été effrayées de plusieurs crises magnétiques, sur-tout des convulsions, des accès de délire qui surviennent quelquefois, quelque sagesse et quelques précautions que le magnétiseur emploie, et elles se sont crues fondées à s'écrier que le magnétisme étoit un remède dangereux, et qui devoit être proscrit. Mais qu'on fasse bien attention qu'un magnétiseur instruit ne fait que seconder les efforts de la nature, et que s'il survient aux malades quelques accès de convulsion, de délire et de folie, c'est qu'il entre dans ses décrets de mettre de pareilles crises au nombre des remèdes salutaires qu'elle emploie dans des cas urgens pour sauver le malade, et qu'il ne nous appartient pas de censurer ses opérations. Nous voyons beaucoup de malades qui, sans remèdes, se guérissent

de fièvres violentes, après avoir éprouvé de pareils accès. Il paroît même que ces grandes crises, nécessaires pour la guérison des malades, sont une suite des lois qui gouvernent l'univers. Il faut qu'à certaines époques, des secousses violentes, des convulsions affreuses, travaillent notre globe par des volcans, il faut souvent que le calme et la sérénité soient rétablis par des orages.

Sur la nécessité de l'intervention et de la protection des Gouvernemens, pour rendre d'une utilité générale des découvertes importantes, et particulièrement celle de la clairvoyance instinctive de l'homme.

Quelque intéressante que soit la découverte de la clairvoyance instinctive de l'homme, quels que soient les avantages que l'on puisse en retirer, il n'en est pas moins vrai qu'il faudroit peut-être encore plusieurs siècles pour qu'elle fût généralement adoptée.

Ce que M. Colon, médecin, a représenté à S. M. l'Empereur Napoléon, dans son second mémoire sur la vaccine, peut s'appliquer avec autant de raison à la découverte du magnétisme de l'homme, du somnambulisme magnétique et de la clairvoyance instinctive qu'il procure. « Le zèle, les efforts de quelques indivi-« dus, de quelques médecins, ne suffisent pas pour ren-« dre la vaccination générale parmi le peuple. Quoi-« qu'elle puisse sauver par an quarante mille Français, « elle a besoin de la protection du Gouvernement. »

On peut ajouter : Que les souverains soient bien persuadés qu'ils ne verront jamais qu'un petit nombre d'hommes jouir des fruits de la vaccination, tant qu'ils ne paieront pas des commissaires chargés d'aller

vacciner gratis parmi le peuple des villes et des campagnes. Il est même reconnu que dans beaucoup de villes, des chirurgiens ont été obligés de payer les pères et mères, parmi la classe des artisans, pour avoir la liberté de vacciner leurs enfans, et d'avoir du vaccin frais sur des sujets bien constitués.

C'est bien le cas de faire l'application de ce fameux passage de l'évangile : *compelle eos intrare ;* forcez-les d'entrer. Les souverains seroient dans une grande erreur de croire que la vaccination est comme un objet de commerce, qu'il suffit de laisser sur cette importante découverte une pleine et entière liberté, pour que toutes les classes de la société l'adoptent facilement et s'empressent d'employer ce préservatif, du moment que les gouvernemens, les corps savans et les personnes d'une certaine éducation l'auront reconnu avantageux pour l'humanité. Les dix-neuf vingtièmes des hommes ne voient pas l'utilité qu'ils retireront de la vaccine aussi clairement que le gain qu'ils feront sur un quintal de sucre ou de café, sur des feuillettes de vin ou des caisses d'épiceries. Lorsque les gens du peuple, dans les villes et dans les campagnes, sont malades, ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'ils peuvent se résoudre à payer un médecin pour les secourir; et l'on pourroit penser qu'ils feront le sacrifice de leur argent pour se préserver d'une maladie qu'ils n'ont pas, qu'ils n'auront peut-être pas, et dont ils peuvent, en cas d'événement, se tirer comme tant d'autres? Une pareille précaution, qui demande un pareil sacrifice, n'est pas dans le caractère du commun des hommes.

Ainsi lorsqu'une découverte est jugée par le souverain

très-avantageuse pour tous ses sujets, il a le droit de la contrainte pour les forcer : penser autrement est une espèce d'homicide. Si les souverains attendent du tems seul que la vaccine soit généralement mise en pratique, ils attendront inutilement des milliers de siècles avant de voir leurs vœux accomplis.

Il en est de même du magnétisme de l'homme, et sur-tout de la clairvoyance instinctive qu'il procure à beaucoup de personnes. L'existence et les avantages de cette découverte infiniment précieuse, ne sont pas de nature à être aussi facilement reconnus que ceux des ballons et de la vaccine. Il faut, pour cette conviction, une étude bien plus suivie, bien plus soutenue et dégagée d'une infinité de préjugés, et qui par conséquent est au-dessus de la partie du commun des hommes. Les merveilles que l'on raconte du somnambulisme magnétique et de la clairvoyance instinctive qu'il développe, sont d'un genre si nouveau et si extraordinaire, qu'on ne doit pas trouver étonnant de voir encore beaucoup d'incrédules sur cet objet. Au reste, si les vérités qu'a publiées Copernic ont été si longtems annoncées avant lui sans succès, si elles ont été rejetées et méprisées pendant plusieurs milliers d'années, peut-on trouver étonnant, peut-on se plaindre que les vérités du magnétisme de l'homme et de la clairvoyance instinctive qu'il développe ne soient pas encore généralement adoptées.

Les vérités les plus utiles ont souvent besoin d'un grand appui ; nous en avons un exemple dans la religion chrétienne. Toute divine qu'elle est, elle eût encore langui dans l'obscurité pendant plusieurs siècles, sans

la protection publique qui lui fut accordée par Constantin et d'autres empereurs ou monarques. Il est à présumer qu'elle étoit pour jamais proscrite de la France, sans la protection de l'Empereur Napoléon qui a relevé ses autels et vivifié son culte.

Tel est le sort des découvertes qui importent le plus au bonheur des hommes. Les puissances de la terre peuvent seules en hâter le progrès. Elles doivent aussi en recevoir promptement la récompense, s'il est de toute vérité que leur bonheur s'augmente en raison de celui qu'elles procurent aux hommes que la providence a confiés à leurs soins.

L'Empereur des Français, Napoléon le Grand, est peut-être la seule puissance de la terre qui soit dans le cas d'apprécier la découverte de la clairvoyance instinctive de l'homme et les moyens qui ont servi pour la découvrir : peut-être faut-il son génie pour dissiper la foule des préjugés académiques et philosophiques qui vont assiéger son palais, préjugés d'autant plus redoutables qu'ils auront pour guides et pour conducteurs la plupart des savans distingués, que l'Empereur honore d'une estime et d'une protection méritées.

Peut-être est-il réservé à celui qui a fixé les destinées de l'Europe, de fixer aussi les destins de la plus grande et de la plus utile découverte dont puisse s'honorer le dix-neuvième siècle. Peut-être est-il réservé à celui qui a terminé si glorieusement la révolution française, de terminer la grande et très-grande révolution qui a commencé dans la science de l'homme par la découverte de la clairvoyance instinctive.

Oui, c'est peut-être de Napoléon le Grand que cette découverte si sublime qui tient aux premiers principes de la nature humaine, qui peut servir de guide aux médecins, aux moralistes, aux politiques, aux législateurs et aux rois, enfin qui *doit nous révéler des secrets plus essentiels au bonheur des hommes*, attend la main protectrice qui lui est si nécessaire.

Le grand Frédéric et la grande Catherine eussent mis un haut prix à la découverte de cette clairvoyance instinctive. On en peut juger par la manière distinguée dont ces souverains accueilloient les savans en tout genre, et les offres magnifiques que l'impératrice de Russie fit faire à Dalembert.

Nous avons le bonheur de voir sur le trône de France un Empereur plus grand que les Catherine et les Frédéric. Ah ! quels avantages inappréciables ne pourroit-on pas retirer de cette nouvelle science, si sa Majesté impériale et royale pouvoit un jour l'apprécier? Mais serions-nous réduits à déplorer le sort des rois qui sont ordinairement les derniers à connoître les découvertes les plus importantes, les découvertes majeures qui se font sous leur règne, puisqu'ils sont obligés de s'en rapporter aux savans et aux académiciens qui eux-mêmes n'adoptent les découvertes et les systèmes, que lorsque toute la nation les a reconnus et adoptés?

Mais Napoléon le Grand peut faire une exception : sa Majesté peut s'élever au-dessus des corps savans; elle peut elle-même reconnoître la vérité des faits; elle peut prononcer si tous les quatrains rapportés dans les Nouvelles Considérations sur les oracles peuvent être attribués au hasard plutôt qu'à une connoissance de

l'avenir ; elle peut décider si les ouvrages de MM. de Puységur, de Lutzelbourg, Servan, Montjoie, Bonnefoi, Tardi de Montravel, Bachelier d'Agès, Leblanc, ne méritent pas les plus grandes considérations. Enfin sa Majesté peut apprécier la découverte la plus étonnante qui soit parvenue à la connoissance des hommes, la plus précieuse pour leur bonheur et la prospérité des empires ; elle peut fixer à cet égard l'opinion publique ; elle peut la fixer dans tous les genres. Tels sont ses droits ; ils sont immenses : ce sont les droits du génie réunis à ceux d'une grande puissance.

SUR LES VARIANTES

Qui se trouvent dans quelques éditions de Nostradamus.

J'ai promis que je donnerois les variantes que l'on trouve dans l'édition de Nostradamus que j'ai entre les mains, et celle de 1568, imprimée à Lyon, et qui est déposée à la Bibliothèque impériale. Ces variantes sont peu nombreuses, et diffèrent très-peu; elles sont à-peu-près nulles.

A la Bibliothèque impériale, édition de 1568 à Lyon, dans le quatrain 35 de la première centurie, et que j'ai rapporté dans le §. XX, sous le n°. 1, il y a au quatrième vers *classes* au lieu de *casses*. Ou c'est une faute d'impression, ou si vous voulez, dans le langage figuré, le casque d'or du roi peut être regardé comme une classe de casque, puisqu'il n'y avoit que le roi qui pût porter un casque d'or. Cette variante est donc peu de chose.

A la Bibliothèque impériale, dans le quatrain 34 de la IXe. centurie, et que j'ai rapporté dans le §. XIV, sous le n°. 8, il y a au quatrième vers *contaux* au lieu de *quarteaux*, qui se trouve dans l'édition de 1558. Cette variante est presque nulle pour le sens; car il est visible que ce M. Saulce, dont *nous avons d'huille* par *quarteaux*, ou *contaux*, ou *couteaux*, lorsqu'elle est figée, est bien ce marchand épicier ou

chandelier qui donna à coucher à Louis XVI et le fit arrêter le lendemain.

A la Bibliothèque impériale, dans le quatrain 77 de la IXe. centurie, et que j'ai rapporté dans le §. XIV, sous le no. 8, il y au premier vers *conviera* au lieu de *convicra*. Nous avons fait voir que cette légère différence n'en apportoit aucune dans le sens, et même que le mot *conviera* étoit plus convenable. Il est aussi dans l'édition de 1558. Ce n'est que dans l'édition de Troyes, chez Chevillot, que l'on trouve *convicra.*

A la Bibliothèque impériale, dans le quatrain 16 de la Xe. centurie, et que j'ai rapporté dans le §. XV, sous le no. 7, au dernier vers, on trouve *foy* au lieu de *foye*. C'est véritablement une faute d'impression. Et lors même que l'on voudroit laisser le mot *foy*, cela signifieroit seulement que Louis XVI avoit trop de foi en cuisine, aimoit trop la cuisine. Mais dans l'édition de 1558, on trouve *foye*, qui donne aussi le sens le plus véritable.

Enfin, à la Bibliothèque impériale, dans le quatrain 17 de la Xe. centurie, et que j'ai rapporté dans le §. XX, sous le no. 11, on trouve au premier vers le mot *ergaste* au lieu d'*estrange*. Le changement ne fait absolument rien : car qu'il y ait *estrange* ou *ergaste*, anagrame d'estrange en laissant la lettre *n*, le sens reste le même ; car la reine de France, épouse de Louis XVI, n'est pas mieux désignée par *ergaste* que par *estrange*, ou étrangère, puisqu'il n'y a pas une reine qui ne soit ordinairement d'un autre pays que le roi qu'elle épouse. La reine de France n'est donc désignée que par les vers qui suivent. On voit donc que ces variantes sont à-peu-près nulles.

Nous avons cru, puisque le sens n'est aucunement changé, pouvoir écrire *hautes* au lieu de *haultes*, *voile* au lieu de *voille*, *pour* lors au lieu de *par* lors, *neuve* au lieu de *neufve*, *dessous* au lieu de *dessoubs*, *oint* au lieu de *oingt*, enfin, *soldat* au lieu de *souldat* dans le quatrain 57 de la VIIIe. centurie, et que j'ai rapporté dans le §. XV, sous le no. 1.

Plusieurs personnes à qui j'avois communiqué mon ouvrage avant l'impression, m'ont fait part de leurs craintes, en me disant que j'aurois bien fait de supprimer ce quatrain si énergique...

De soldat simple parviendra en empire;
De robe courte parviendra à la longue.
Vaillant aux armes (dans le tems) *où l'église plus pire*
Traiter les prêtres comme l'eau fait l'éponge.

Qu'il pourroit peut-être déplaire à l'Empereur parce qu'il y avoit *de soldat simple parviendra en empire.* Comment, leur ai-je répondu? et c'est le quatrain le plus expressif et celui qui doit plaire davantage à Napoléon le Grand. Vous connoissez peu les sentimens et la manière de penser de sa Majesté impériale et royale. Vous ignorez donc que quelques imbéciles, voulant relever la gloire de ce héros, composèrent une généalogie où ils le faisoient descendre des rois de Suède? vous ignorez donc que Napoléon fit insérer dans le journal officiel, le Moniteur, qu'il méprisoit souverainement de tels efforts qui lui donnoient de pareilles généalogies, *et que ses aïeux datoient de la journée du 18 brumaire an* 8.

On peut appliquer à l'Empereur Napoléon ce que

des historiens judicieux ont dit de Pepin le bref, premier roi de la seconde dynastie des Français. « Il « avoit le caractère de l'homme fait pour gouverner, « et il faut que le vulgaire des hommes cède malgré « lui à ce grand caractère. Il appartenoit à tous ceux qui « ont acquis un diadême sans y être appelés par leur « naissance. Ils ont paru s'asseoir à leur véritable place, « et rentrer dans leurs droits méconnus ou oubliés. « C'est la nature qui forme ces hommes extraordinaires « qu'elle tient en réserve pour sauver et régir à propos « les empires. »

Tom. 1er. de l'Histoire de France dans l'Histoire moderne, page 235.

Dernière note.

Comme il y a très-peu de différence entre l'édition de 1568, qui est à la Bibliothèque impériale, et celle de 1558, extrêmement rare, ceux qui voudront se procurer celle qui est à la Bibliothèque impériale peuvent souscrire chez Desenne, libraire, Palais du Tribunat, n°. 2, ou Debray, libraire, rue St.-Honoré, barrière des Sergens, vis-à-vis celle du Coq, moyennant 3 francs. J'en ferai imprimer une, format *in-12*, parfaitement conforme à celle de la Bibliothèque, et qui sera certifiée telle par M. le conservateur des Archives. La souscription est ouverte jusqu'à la fin de juin : si à cette époque la souscription n'est pas remplie, on rendra l'argent à ceux qui auront souscrit.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

SECONDE PARTIE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 90, ligne 7, *au lieu de* a dû consigner des événemens si étrangers, *lisez* a pu consigner des événemens si étranges.

Page 108, dans le 1er. vers du quatrain, *au lieu de* devant Lyon, *lisez* dedans Lyon.

Page 110, au titre du quatrain, *au lieu de* CENTURIE XI, *lisez* CENTURIE X.

Page 197, ligne 16, *supprimez* par conséquent.





